

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE REGNIER.

Imprimerie de

Jules Didot l'aîné,

IMPRIMEUR DU ROI.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE REGNIER

NOUVELLE ÉDITION

AVEC LE COMMENTAIRE DE BROSSETTE

PUBLIÉ EN 1729.

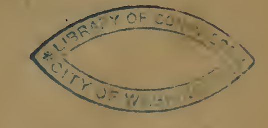


A PARIS

CHEZ E. A. LEQUIEN, LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 45.

MDCCCXXII.



AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITION DE 1729.

De tous les auteurs célébres dont les ouvrages ont été multipliés par un grand nombre d'éditions, Regnier est peut-être celui qui a le plus souffert de la négligence des imprimeurs, de l'ignorance des copistes, et de la témérité des éditeurs.

Ajoutons à cela que ses poésies contiennent quantité de faits historiques et d'allusions que l'éloignement des temps a dérobés à notre connoissance, sans parler de l'obscurité qui résulte de l'embarras même de son expression; défaut que l'on voudroit bien pouvoir excuser dans ce poëte d'ailleurs si sensé et si énergique.

Voilà ce qui m'a déterminé à employer quelques moments à préparer une édition correcte de ses Œuvres, avec un commentaire qui en pût rendre la lecture plus facile et plus agréable.

J'ai corrigé le texte exactement. Pour cet effet, j'ai eu la patience de rassembler et de conférer toutes les éditions, au nombre de quinze ou seize, dans chacune desquelles il y a des différences fort notables, outre qu'il n'y en a aucune qui ne soit remplie de fautes essentielles. Je n'en excepte pas même celles qui ont été faites pendant la vie de l'auteur : elles donnent lieu de croire que son indifférence pour ses ouvrages alloit jusqu'à n'en pas revoir les épreuves.

J'ai recueilli avec soin toutes les imitations : et il ne faut pas s'imaginer qu'elles soient en petit nombre; car, outre les fréquentes imitations des poëtes latins, Regnier a pris des pièces presque entières des poëtes italiens; et ces larcins qu'il a faits chez les étrangers ne sont connus presque de personne : en quoi les envieux de la gloire de M. Despréaux ont eu grand tort de lui opposer Regnier comme un poëte original qui ne devoit rien qu'à son génie, et qui avoit tout trouvé dans son propre fonds.

A l'égard des notes, je n'en saurois promettre d'aussi remplies que celles qu'on a données sur les Œuvres de M. Despréaux. La raison de cette différence est bien sensible : l'auteur de celles-ci a eu le bonheur de travailler sous les yeux de M. Despréaux lui-même, et de concert avec lui; au lieu que les éclaircissements sur Regnier ne viennent que plus d'un siècle après sa mort. Il a fallu tout tirer des écrivains de ce temps-là, et souvent se contenter de simples conjectures.

J'ose dire néanmoins que j'ai recueilli à peu près tout ce qui peut avoir rapport à l'ancien satirique françois, soit pour les faits personnels, soit pour la critique; et, bien loin d'avoir négligé les secours qui se présentoient d'eux-mêmes, j'ai recherché avec soin ceux que les conseils et les lumières de mes amis ont pu me fournir.

On ne doit pourtant rien craindre de l'inconvénient dans lequel auroit pu me faire tomber un peu trop d'exactitude à éclaircir mon auteur. J'aurois voulu pouvoir couvrir d'épaisses ténèbres les en-

droits peu modestes que la licence de ses mœurs ou de son siécle a laissés malheureusement échapper à sa plume. Il faut toujours qu'un écrivain soit honnête homme; mais cela doit paroître surtout quand il a entrepris d'expliquer un auteur licencieux.

Il y a ici plusieurs piéces qui, n'ayant pas été publiées pendant la vie de Regnier, ont été insérées dans les diverses éditions qui ont paru après sa mort. Comme elles ont été ajoutées aux précédents ouvrages, successivement et à mesure qu'elles se présentoient, on ne s'étoit attaché jusqu'à présent ni à les ranger dans leur ordre naturel, ni à leur donner les titres qui leur convenoient. J'ai cru devoir faire l'un et l'autre. J'ai distribué tous les ouvrages de Regnier en six classes différentes, sous les titres de Satires, Épîtres, Élégies, Poésies mêlées, Épigrammes, et Poésies spirituelles.

Après avoir donné une connoissance générale du plan que j'ai suivi, il me reste à rapporter ce que j'ai pu recueillir touchant la vie de mon auteur.

Inutilement en chercheroit-on des particularités dans les auteurs contemporains; ils se sont contentés de louer son talent et de citer ses ouvrages, sans parler de sa personne. Ce que j'en vais dire est tiré des papiers-journaux de sa famille, dont on m'a communiqué des extraits.

Mathurin Regnier naquit dans la ville de Chartres le 21 de décembre 1573, et fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin. Il étoit fils aîné de Jacques Regnier, bourgeois de la même ville, et de Simonne Desportes, sœur de l'abbé Desportes, fa-

meux poëte; tous deux enfants de Philippe Desportes et de Marie Édeline. Jacques Regnier, dans son contrat de mariage, passé le 5 de janvier 1573, fut qualifié *honorable homme*, titre qui, dans ce temps-là, ne se donnoit qu'aux plus notables bourgeois.

Il eut trois enfants de ce mariage: Mathurin, qui est notre poëte; Antoine, qui épousa Anne Godier; et Marie Regnier, qui fut mariée à Abdénago de La Palme, officier de la maison du roi.

Antoine Regnier fut conseiller-élu dans l'élection de Chartres; et madame de Nemours*, duchesse de Chartres, le gratifia de la remise du quart-denier de sa charge.

Jacques Regnier leur père, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir, en 1573, dans la place des halles, un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qui lui furent données par le crédit de l'abbé Desportes son beau-frère; et comme ce tripot a porté le nom de *Tripot-Regnier* tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire que Regnier le satirique étoit fils d'un *tripotier*.

Jacques Regnier et Simonne Desportes moururent de la contagion, mais non pas en même temps, ni en même lieu. Le mari mourut le 14 de février 1597, à Paris, où il avoit été député pour les intérêts de la ville de Chartres, dont il étoit actuellement échevin, et fut enterré dans l'église de Saint-Hilaire. Simonne Desportes sa femme, morte le 20 de septembre 1629, fut enterrée au cimetière de Saint-Saturnin, hors de la ville de Chartres.

* Anne d'Este.

Mathurin Regnier, leur fils aîné, fut tonsuré le 31 de mars 1582 par Nicolas De Thou, évêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolu un canonicat dans l'église de Notre-Dame de la même ville, ayant prouvé que le résignataire de ce bénéfice, pour avoir le temps de faire admettre sa résignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une bûche qui fut depuis portée en terre, à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secrètement. Regnier prit possession de ce canonicat le 30 de juillet 1604.

Il eut encore d'autres bénéfices, et une pension de deux mille livres qu'Henri IV lui donna en 1606, sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay, après la mort de l'abbé Desportes, qui en étoit revêtu.

La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa première jeunesse, marqua son inclination à la satire. Les vers qu'il faisoit contre divers particuliers obligèrent son père à l'en châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou du moins d'imiter son oncle, et de fuir la médisance.

Le déréglement dans lequel il vécut ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen, dans sa quarantième année, le 22 d'octobre 1613, en l'hôtellerie de l'Écu d'Orléans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées en l'église paroissiale de Sainte-Marie de Rouen; et son corps, ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, et où il voulut être enterré.

Le P. Garasse, dans sa *Recherche des Recherches*, page 648, dit que Regnier « se bastit jadis cette Épi- « taphe à soy-mesme, en sa jeunesse débauchée, ayant « désespéré de sa santé, et estant, comme il pensoit, « sur le point de rendre l'ame : »

J'ay vescu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et si m'estonne fort pourquoy
La mort osa songer à moy,
Qui ne songeay jamais à elle *.

Au reste, ce n'est ni cette épitaphe ni quelques autres poésies licencieuses de notre auteur qui doivent servir de régle pour porter un jugement décisif sur ses sentiments et sur ses mœurs.

Il est peu de poétes dont la jeunesse n'ait été infectée de cette malheureuse contagion; mais on pardonne aisément, on oublie même leurs égarements passagers, quand ces auteurs ont mérité l'indulgence du public par des ouvrages sérieux et par une conduite plus réguliére.

Les poésies spirituelles de Regnier, dont quelques unes furent composées long-temps avant sa mort, portent des marques édifiantes de son repentir. Il y fait paroître des sentiments véritablement dignes d'un chrétien, et d'un chrétien pénitent.

* Dans quelques éditions, on a mis, pour sauver l'hiatus :

Qui ne songeay jamais *en* elle.

JUGEMENTS

SUR MATHURIN REGNIER.

I.

La muse Calliope apparoît en songe à Hésiode endormi sur le mont Hélicon, et lui annonce les principaux poëtes qui doivent venir après lui. « Regarde, lui dit-« elle, cet homme négligemment habillé et assez mal-« propre : il se nommera Regnier, sera neveu de Des-« portes, et méritera beaucoup de gloire. Il sera le pre-« mier qui fera des satires en françois; et quoiqu'il ait « regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui « l'auront précédé, il sera pourtant lui-même un origi-« nal en son temps. Ce qu'il fera bien sera excellent, et « ce qui sera moindre aura toujours quelque chose de « piquant. Il peindra les vices avec naïveté, et les vicieux « fort plaisamment. Enfin, il se fera un chemin particu-« lier entre les poëtes de son siècle, où ceux qui le vou-« dront suivre s'égareront bien souvent. » (Mademoiselle Scuderi, Clélie, partie IV, livre II.)

II.

Racan, dans la vie de Malherbe, imprimée en 1672, nous apprend que Malherbe avoit été ami de Regnier le satirique, et qu'il l'estimoit, en son genre, à l'égal des Latins; mais qu'il survint entre eux une brouillerie dont la cause sera expliquée dans les remarques sur la satire IX.

III.

La satire de Rabelais, toute spirituelle qu'elle est, est néanmoins écrite d'une manière si bouffonne et si peu

conforme à l'honnêteté du siècle où nous vivons, que je ne la crois pas digne des honnêtes gens, non plus que les satires de Regnier, quoiqu'il ait bien du génie; car il est trop effronté, et il ne garde nulle bienséance. (Le P. Rapin, Réflexions sur la poétique, II, 28.)

IV.

De ces maîtres savants* disciple ingénieux,
Regnier seul, parmi nous, formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.
Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur,
Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Boileau, Art poétique, chant II.

J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.

Boileau, Épître X.

V.

La poésie elle-même, malgré les Marot et les Regnier, marchoit encore sans règles et au hasard. Les graces de ces deux auteurs appartiennent à la nature qui est de tous les siècles, plutôt qu'au leur. (Massillon, Discours de réception à l'académie françoise.)

VI.

Je ne puis trop vous exhorter à mettre la dernière main au commentaire que vous avez fait sur les Satires de Regnier. C'est un poète excellent que vous ferez re-

* Horace, Perse, et Juvénal.

vivre; et notre langue, qui a un Horace en Despréaux, regagnera un Lucile en Regnier, lorsque vous le ferez renaître avec les avantages qu'il tirera de vos éclaircissements. (J. B. Rousseau, lettre à Brossette; février 1722.)

VII.

S'il faut donner le caractère de nos poëtes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphael, Marot au Corrége, La Fontaine au Titien, Despréaux au Dominiquin...... Regnier au Georgion. (Montesquieu, Pensées diverses.)

VIII.

Regnier fut le premier en France qui donna des satires. Il y a de la finesse et un tour aisé dans celles qu'il a travaillées avec soin. Ses vers sont naïfs et coulants. Heureux,

. . . si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Ce qu'on peut dire pour diminuer sa faute, c'est que, ne travaillant que d'après les satiriques latins, il croyoit pouvoir les suivre en tout, et s'imaginoit que la licence des expressions étoit un assaisonnement dont leur genre ne pouvoit se passer. (Le Batteux, Principes de la littérature.)

IX.

A l'égard de Regnier, on sait ce qu'en a dit Boileau après avoir parlé d'Horace et de Juvénal:

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Regnier, seul parmi nous, formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.

Et ce qui étoit vrai alors n'a pas cessé de l'être aujourd'hui. Despréaux l'a bien surpassé, mais il ne l'a pas fait

oublier; et que peut-on dire de plus à la louange de Regnier? (La Harpe, Cours de littérature.)

X.

Si l'on fait attention que du temps de Regnier les premiers principes du goût étoient ignorés, et la langue informe, on aura plus d'indulgence à lui pardonner les incorrections, les rudesses, les mauvaises plaisanteries qu'on trouve dans ses Satires, et on lui saura gré de la vigueur qu'il a mise dans ses tableaux, des saillies agréables qui ont échappé à sa plume, de l'heureuse naïveté avec laquelle il attaque le vice et poursuit les vicieux. Plusieurs de ses vers peuvent encore passer pour originaux, et il a plusieurs traits qui n'ont pas vieilli. (Sabattier, les trois Siècles littéraires.)

XI.

Quoique le style de Regnier ait vieilli, c'est encore en son genre un des meilleurs modéles que l'on puisse imiter. Il est plein de sens, d'énergie, de vigueur; et Boileau, qui jugeoit si bien des convenances des styles, ne put y ajouter que de la correction et de l'élégance. (Palissot, Mémoires sur la littérature.)

XII.

Les satires de Boileau furent son premier ouvrage, et on le voit bien. Il a plus d'art, plus d'élégance, plus de coloris que Regnier, mais moins de verve, de naturel, et de mordant. (Marmontel, Éléments de littérature.)

XIII.

Le satirique du siécle passé (Boileau) fut trop sec, trop timide sur l'article des mœurs.... Regnier, qui, le premier depuis la renaissance des lettres, s'exerça dans le genre satirique, et même avec succès, manqua de mœurs

encore plus que de goût. (Dussaulx, Discours sur les satiriques latins.)

Jugement de Jean-Baptiste Rousseau sur le commentaire de Brossette.

Je n'ai reçu, monsieur, que depuis huit jours votre Regnier, en sorte que ce n'est que depuis ce temps qu'il m'a été permis de travailler à vous obéir, en me donnant le plaisir de relire avec attention vos savantes remarques. Mais il faut que je l'avoue: l'esprit de critique s'est trouvé en défaut chez moi à cette lecture; et, quelque desir que j'aie eu de vous donner des preuves de cette amitié sévère que vous avez exigée de moi en cette occasion, il m'a été impossible, je le dis à ma honte, ou plutôt à votre gloire, de pousser la chose au-delà de deux pages d'écriture, que vous trouverez jointes à cette lettre *.... Vous m'auriez trouvé beaucoup plus diffus si vous m'aviez ordonné de vous dire tout le bien que je pense du reste, et surtout de votre Avertissement **, qui est écrit avec une noblesse et une pureté qui ne se trouvent que bien rarement dans notre style moderne. (Lettre à M. Brossette, 4 mars 1730.)

* On trouvera à leur place les observations de J. B. Rousseau sur le commentaire de Brossette.

** C'est l'Avertissement précédent.

ODE

A MATHURIN REGNIER,

SUR SES SATYRES[1].

Qui de nous se pourroit vanter
De n'estre point en servitude,
Si l'heur[2], le courage et l'estude
Ne nous en sçauroient exempter;
Si chacun languit abbatu,
Serf de l'espoir qui l'importune;
Et si mesme on voit la vertu
Estre esclave de la fortune?

L'un aux plus grands se rend subject;

[1] Cette ode est de Pierre Motin, natif de Bourges, à qui Regnier adresse sa quatrième satire. Dans cette ode, l'auteur a voulu montrer que tous les hommes sont esclaves de leurs passions, surtout de l'amour et de l'ambition. De là il prend occasion de louer la liberté courageuse avec laquelle Regnier écrivoit contre les vices de son temps, et contre les mauvais poëtes. Chaque stance de cette ode est composée de deux quatrains qui finissent et recommencent par des rimes masculines différentes : on ne souffriroit pas aujourd'hui cette licence dans notre poésie. Cependant cette ode ne laisse pas d'avoir de la beauté. Motin étoit mort en 1615, comme il paroît par des stances de Bonnet, son neveu, imprimées la même année dans *les Délices de la poésie françoise*, de Rosset, p. 933.

[2] Le bonheur, la bonne fortune.

Les grands le sont à la contrainte,
L'autre aux douleurs, l'autre à la crainte,
Et l'autre à l'amoureux object.
Le monde est en captivité:
Nous sommes tous serfs [1] de nature;
Ou vifs [2], de nostre volupté;
Ou morts, de nostre sépulture.

Mais en ce temps de fiction,
Et que ses humeurs on desguise,
Temps où la servile * feintise
Se fait nommer discrétion,
Chacun faisant le réservé,
Et de son plaisir son idole,
Regnier, tu t'es bien conservé
La liberté de la parole.

Ta libre et véritable voix [3]
Monstre si bien l'erreur des hommes,
Le vice du temps où nous sommes,
Et le mespris qu'on fait des loix,
Que ceux qu'il te plaist de toucher
Des poignants traits [4] de ta satyre,
S'ils n'avoient honte de pécher,
En auroient de te l'ouyr dire.

[1] Esclaves, du latin *servus*. — [2] Pour *vivants*.

* On lit *fertile* dans l'édition stéréotype. Je pense que c'est une faute.

[3] Nous dirions aujourd'hui *véridique voix*.

[4] Pour *traits piquants*.

Pleust à Dieu que tes vers si doux,
Contraires à ceux de Tyrtée[1],
Fleschissent l'audace indomptée
Qui met nos guerriers en courroux,
Alors que la jeune chaleur
Ardents au duel les fait estre[2],
Exposant leur forte valeur,
Dont ils devroient servir leur maistre!

Flatte leurs cœurs trop valeureux,
Et d'autres desseins leur imprimes.
Laisse là les faiseurs de rimes,
Qui ne sont jamais malheureux,
Sinon quand leur témérité
Se feint un mérite si rare,

[1] Poëte athénien. Les Lacédémoniens, étant en guerre avec ceux de Messène, consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de prendre pour chef un Athénien. Les Athéniens, par dérision, leur envoyèrent Tyrtée, qui étoit boiteux. Mais ce poëte anima tellement ses soldats, en leur récitant des vers qu'il avoit faits exprès pour exciter leur courage, que son armée remporta la victoire. (Justin, III, 5.)

« Tyrtæusque mares animos in martia bella
« Versibus exacuit. »
(Horat., Art. poet.)

[2] Les duels, ou combats singuliers, étoient fort en usage parmi la noblesse françoise sous le règne de Henri IV. Ce grand roi fut obligé de défendre les duels par deux édits, l'un du mois de juin 1602, et l'autre de l'année 1609. Mais ces deux édits ne produisirent pas de grands effets : il étoit réservé à Louis-le-Grand, son petit-fils, d'abolir en France un usage si pernicieux à l'état, et si contraire à la raison, à l'humanité, et à la religion.

Que leur espoir précipité
A la fin devient un Icare.

Si l'un d'eux te vouloit blasmer,
Par coustume ou par ignorance,
Ce ne seroit qu'en espérance
De s'en faire plus estimer.
Mais alors, d'un vers menaçant,
Tu luy ferois voir que ta plume
Est celle d'un aigle puissant
Qui celles des autres consume [1].

Romprois-tu pour eux l'union
De la muse et de ton génie,
Asservy souz la tyrannie
De leur commune opinion?
Croy plustot que jamais les cieux
Ne regardèrent favorables [2]
L'envie, et que les envieux
Sont tousjours les plus misérables.

N'escry point pour un foible honneur;
Tasche seulement de te plaire:
On est moins prisé du vulgaire
Par mérite que par bonheur.

[1] Les naturalistes ont dit que les plumes de l'aigle consumoient les plumes de tous les autres oiseaux, quand on les mêloit ensemble. « Aquilarum pennæ, dit Pline, mixtas reliquarum alitum « pennas devorant. » (Hist. nat., X, 13, in fine.)

[2] Pour *favorablement*.

Mais garde que le jugement
D'un insolent te face blesme :
Ou tu deviendras autrement
Le propre tyran de toy-mesme.

Regnier, la louange n'est rien ;
Des faveurs elle a sa naissance ;
N'estant point en nostre puissance,
Je ne la puis nommer un bien.
Fuy donc la gloire qui déçoit
La vaine et crédule personne,
Et n'est pas à qui la reçoit :
Elle est à celuy qui la donne [1].

MOTIN.

DIFFICILE EST SATYRAM NON SCRIBERE.

[1] Dans l'édition de 1655 et dans les suivantes, on a mis, *Mais seulement à qui la donne.*

AU ROY[1].

SIRE,

Je m'estois jusques ici résolu de tesmoigner par le silence le respect que je doy à vostre Majesté. Mais ce que l'on eust tenu pour révérence le seroit maintenant pour ingratitude, qu'il luy a pleu, me faisant du bien [2], *m'inspirer, avec un desir de vertu, celui de me rendre digne de l'aspect du plus parfaict et du plus victorieux monarque du monde. On*

[1] Henri-le-Grand. Dans la première édition on lisoit, *Epistre limineaire**, *au Roy*.

[2] Le roi l'avoit gratifié d'une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay, dans le diocèse de Paris. Il est parlé de cette pension dans une pièce faite alors contre Regnier, intitulée, Le Combat de Regnier et de Berthelot.

> Regnier, ayant sur ses espaules
> Satin, velours, et taffetas,
> Méditoit, pour le bien des Gaules,
> D'estre envoyé vers les estats,
> Et mériter de la couronne
> La pension qu'elle luy donne.

* Pour *liminaire*.

lit qu'en Éthyopie il y avoit une statue[1] *qui rendoit un son harmonieux toutes les fois que le soleil levant la regardoit. Ce mesme miracle, Sire, avez vous faict en moy, qui touché de l'astre de vostre Majesté, ay receu la voix et la parole. On ne trouvera donc estrange, si, me ressentant de cet honneur, ma muse prend la hardiesse de le mettre à l'abry de vos palmes, et si témérairement elle ose vous offrir ce qui par droict est desja vostre, puis que vous l'avez faict naistre dans un sujet qui n'est animé que de vous, et qui aura éternellement le cœur et la bouche ouverte à vos louanges, faisant des vœux et des prières continuelles à Dieu, qu'il vous rende là haut, dans son ciel, autant de biens que vous en faites ça bas*[2] *en terre.*

Vostre très humble, et très obéissant, et très obligé sujet et serviteur,

REGNIER.

[1] La statue de Memnon.
[2] On a commencé à mettre *ici-bas* dans l'édition de 1642.

SATYRES.

SATYRE I.

DISCOURS AU ROY[1].

Puissant roy des François, astre vivant de Mars,
Dont le juste labeur, surmontant les hazards,
Fait voir par sa vertu que la grandeur de France
Ne pouvoit succomber souz une autre vaillance[2]:
Vray fils[3] de la valeur de tes pères, qui sont
Ombragez des lauriers qui couronnent leur front,
Et qui, depuis mille ans, indomptables en guerre,
Furent transmis du ciel pour gouverner la terre,
Attendant qu'à ton rang ton courage t'eust mis
En leur trosne eslevé dessus tes ennemis:

[1] Ce discours, adressé à Henri IV, et composé après l'entière extinction de la Ligue, n'est pas le premier ouvrage de Regnier: il avoit déjà fait quelques satires, comme il le dit lui-même dans la suite de ce discours. Boileau, à l'imitation de Regnier, a aussi donné le titre de Discours au roi à la première de ses pièces, qui précède les Satires.

[2] Ce n'est point parler exactement que de dire que la grandeur de la France a succombé sous la vaillance de Henri IV: il étoit bien plus noble et bien plus sensé de marquer qu'il n'y avoit que la vaillance du roi qui pût seule rétablir la grandeur de la France, que la guerre civile avoit affoiblie et même presque anéantie.

[3] C'est-à-dire héritier: *Filius, ergò heres.*

Jamais autre que toy n'eust, avecque prudence,
Vaincu de ton subject[1] l'ingrate outrecuidance[2],
Et ne l'eust, comme toy, du danger préservé;
Car, estant ce miracle à toy seul réservé
Comme au dieu du pays, en ses desseins parjures[3],
Tu fais que tes bontés excèdent ses injures[4].
Or, après tant d'exploicts finis heureusement,
Laissant aux cœurs des tiens, comme un vif monument,
Avecque ta valeur ta clémence vivante,
Dedans l'éternité de la race suivante;
Puisses-tu, comme Auguste, admirable en tes faicts,
Rouller tes jours heureux en une heureuse paix!
Ores[5] que la justice icy-bas descendue[6]

[1] On dit bien *l'ennemi* pour *les ennemis*, *le soldat* pour *les soldats;* mais je ne crois pas que du temps même de Regnier on pût dire *ton sujet* pour *tes sujets*.

[2] Vieux mot qui signifie *présomption*, *témérité*.

[3] *Ses desseins* se rapporte à *ton sujet*. Ces quatre ou cinq vers seroient plus clairs, si, dans le vers douzième, l'auteur avoit mis *tes sujets*, au lieu de *ton sujet*, en construisant la suite de cette manière :

> Jamais autre que toy n'eust, avecque prudence,
> Vaincu de tes sujets l'ingrate outrecuidance,
> Ne les eust, comme toy, du danger préservé;
> Car, estant ce miracle à toy seul réservé
> Comme au dieu du pays, en leurs desseins parjures,
> Tu fais que tes bontés excèdent leurs injures.

[4] Dès que la Ligue fut abattue, Henri IV, comme le plus honnête homme de son siècle, et le plus humain de tous les rois, n'eut aucun ressentiment des injures personnelles qu'on lui avoit faites. Tous ceux de ses ennemis qui voulurent être de ses amis en vinrent aisément à bout : c'est même de quoi se sont plaints ses anciens serviteurs.

[5] C'est-à-dire *maintenant*. Ce terme a vieilli depuis long-temps.

Aux petits comme aux grands par tes mains est rendue;
Que, sans peur du larron, trafique le marchand;
Que l'innocent ne tombe aux aguets [1] du meschant;
Et que de ta couronne, en palmes si fertile,
Le miel abondamment et la manne distile,
Comme des chesnes [2] vieux aux jours du siécle d'or,
Qui renaissant souz toy reverdissent encor.
Aujourd'hui que ton fils [3], imitant ton courage,
Nous rend de sa valeur un si grand tesmoignage,
Que, jeune, de ses mains la rage il déconfit,
Estouffant les serpents ainsi qu'Hercule fit [4];
Et, domptant la discorde à la gueule sanglante [5],
D'impiété, d'horreur, encore frémissante,

Madame Deshoulières s'en est encore servie au même sens, dans une ballade très gentille, en style marotique, qu'elle adresse à une aimable demoiselle, où elle lui dit:

Ores est temps de vous donner conseil
Sur les périls où beauté vous expose:
Fille ressemble à ce bouton vermeil,
Qu'en peu de jours on voit devenir rose, etc.

[6] Dans ce vers, *la justice* est prise pour une divinité, et dans le suivant, pour le droit des particuliers; ce qui n'est pas exact.

[1] Vieux mot qui signifioit *embûches;* d'où vient le terme de *guet-apens*, formé de l'ancienne expression *aguet appensé.*

[2] « Et duræ quercus sudabunt roscida mella. »
VIRG. égl. IV, v. 30.

[3] Le dauphin, qui fut ensuite le roi Louis XIII, né à Fontainebleau, le 27 de septembre 1601.

[4] Pendant la nuit qui suivit la naissance d'Hercule, Junon envoya, dit-on, deux serpents, pour le dévorer dans son berceau; mais ce jeune enfant les étouffa.

[5] L'heureuse naissance du Dauphin apaisa les troubles, en

Il lui trousse les bras de meurtres entachez,
De cent chaisnes d'acier sur le dos attachez;
Souz des monceaux de fer dans ses armes l'enterre,
Et ferme pour jamais le temple de la guerre[1],
Faisant voir clairement, par ses faicts triomphants,
Que les rois et les dieux ne sont jamais enfants:
Si bien que s'eslevant souz ta grandeur prospère,
Généreux héritier d'un si généreux père,
Comblant les bons d'amour et les meschants d'effroy[2],
Il se rend au berceau desja digne de toy[3].

étouffant les projets auxquels la stérilité de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, avoit donné lieu.

Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir;
Vous qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir;
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'espère infidèlement,
Non lassés de notre souffrance,
Ces François qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.

Par vous un dauphin nous va naître, etc.

C'est la prédiction que Malherbe faisoit dans une ode qu'il présenta, en 1600, à Marie de Médicis, quand elle vint en France épouser Henri-le-Grand.

[1] Le temple de Janus, bâti à Rome, par Numa Pompilius. On ne fermoit jamais ce temple que pendant la paix. Mais Louis XIII, dont il est ici parlé, loin de le fermer, l'ouvrit pendant presque tout son règne.

[2] On dit *combler d'amour*, *de biens*, *de faveurs;* mais on ne dit pas *combler d'effroi.*

[3] Imité d'Ovide, qui dit, *in Dejanira:*

« Tene ferunt geminos pressisse tenaciter angues,

Mais c'est mal contenter mon humeur frénétique,
Passer de la satyre en un panégyrique [1],
Où mollement disert, souz un subject si grand,
Dès le premier essay mon courage se rend.
Aussi, plus grand qu'Ænée, et plus vaillant qu'Achille,
Tu surpasses l'esprit d'Homère et de Virgile,
Qui leurs vers à ton los [2] ne peuvent esgaler,
Bien que maistres passez en l'art de bien parler.
Et quand j'esgallerois ma muse à ton mérite,
Toute extrême louange est pour toy trop petite [3],
Ne pouvant le finy joindre l'infinité [4];
Et c'est aux mieux disants une témérité
De parler où le ciel discourt par tes oracles,
Et ne se taire pas où parlent tes miracles;

« Cùm tener in cunis jam Jove dignus eras? »

« Manibusque suis Tyrinthius angues
« Pressit, et in cunis jam Jove dignus erat. »
(Idem.)

Dès que le dauphin fut né, le roi son père mit son épée à la main du jeune prince, pour le service de l'église et pour le bien de l'état.

[1] Ce vers fait connoître que l'auteur avoit déjà composé des satires avant ce discours.

[2] Vieux mot, qui signifie *louange*, *éloge*.

[3] Une extrême louange est souvent une satire. Il faut dans la louange beaucoup de justesse et de vérité: dès-lors elle n'est plus extrême. C'est ce que Regnier a reconnu lui-même dans la satire XV, où il dit:

Avecq' proportion se despart la louange;
Autrement c'est pour moi un baragouin estrange.

[4] *Infinité* est ici pour *infini*.

Où tout le monde entier ne bruit que tes projects[1];
Où ta bonté discourt au bien de tes subjects;
Où nostre aise et la paix ta vaillance publie;
Où le discord[2] esteint, et la loy restablie,
Annoncent ta justice; où le vice abbatu
Semble, en ses pleurs, chanter un hymne à ta vertu[3].
Dans le temple de Delphe, où Phœbus on révère,
Phœbus, roy des chansons, et des muses le père,
Au plus haut de l'autel se voit un laurier sainct,
Qui sa perruque blonde en guirlandes estraint;
Que nul prestre du temple en jeunesse ne touche,
Ny mesme prédisant ne le masche en la bouche:
Chose permise aux vieux, de sainct zéle enflamez,
Qui se sont par service en ce lieu confirmez,
Dévots à son mystère, et de qui la poictrine
Est pleine de l'ardeur de sa verve divine.
Par ainsi, tout esprit n'est propre à tout subject;
L'œil foible s'esblouit en un luisant object;
De tout bois, comme on dit, Mercure on ne façonne[4];
Et toute médecine à tout mal n'est pas bonne.
De mesme le laurier et la palme des roys
N'est un arbre où chacun puisse mettre les doigts;
Joint que ta vertu passe, en louange féconde,

[1] *Bruire* est un verbe neutre, qui n'a point de régime: cependant il est employé ici comme actif. — [2] *Le discord*, pour *la discorde.*

[3] La Rochefoucauld a dit, maxime 223 : « L'hypocrisie est un « hommage que le vice rend à la vertu. »

[4] Ancien proverbe dont Pythagore est l'inventeur, selon Apulée, dans sa première Apologie. Les Latins avoient emprunté ce proverbe : « Non è quovis ligno Mercurius fingi potest. » (Voyez Erasme dans ses Adages, chil. II, cent. v, adag. 47.)

Tous les roys qui seront, et qui furent au monde [1].
Il se faut reconnoistre, il se faut essayer,
Se sonder, s'exercer, avant que s'employer,
Comme fait un luiteur [2] entrant dedans l'arène,
Qui, se tordant les bras, tout en soy se deméne,
S'alonge, s'accoursit, ses muscles estendant,
Et, ferme sur ses pieds, s'exerce en attendant
Que son ennemi vienne, estimant que la gloire
Ja riante en son cœur lui don'ra la victoire [3].
Il faut faire de mesme un œuvre entreprenant,
Juger comme au subject l'esprit est convenant [4];
Et quand on se sent ferme, et d'une aisle assez forte,
Laisser aller la plume où la verve l'emporte.
Mais, sire, c'est un vol bien eslevé pour ceux
Qui, foibles d'exercice, et d'esprit paresseux,
Enorgueillis d'audace en leur barbe première,
Chantèrent ta valeur d'une façon grossière,
Trahissant tes honneurs [5], avecq' la vanité
D'attenter par ta gloire à l'immortalité [6].

[1] Voilà ce qu'on peut appeler une louange extrême que Regnier *départ* sans proportion, et par conséquent selon lui *du baragouin étrange*. Voyez page 23, note 3.

[2] Aujourd'hui on dit *lutteur*, et *lutte*. Les vers qui suivent ont de la beauté, et peignent bien un homme qui s'exerce.

[3] *Ja* pour *déjà*.—*Don'ra* pour *donnera*, par une syncope assez usitée dans nos anciens auteurs.

[4] *Convenant*, pour *convenable*.

[5] Je doute que ce fût alors parler exactement, que de dire, *trahissant tes honneurs*, pour *trahissant ton honneur, ta gloire*. *L'honneur* au singulier, et *les honneurs* au pluriel, sont deux choses très différentes.

[6] Boileau a très bien expliqué cette pensée, lorsqu'il parle de

Pour moi, plus retenu, la raison m'a faict craindre,
N'osant suivre un subject où l'on ne peut atteindre:
J'imite les Romains encore jeunes d'ans,
A qui l'on permettoit d'accuser, impudants [1],
Les plus vieux de l'estat, de reprendre, et de dire
Ce qu'ils pensoient servir pour le bien de l'empire.
Et comme la jeunesse est vive et sans repos,
Sans peur, sans fiction [2], et libre en ses propos,
Il semble qu'on luy doit permettre davantage:
Aussi que les vertus fleurissent en cet âge,
Qu'on doit laisser meurir sans beaucoup de rigueur,
Afin que tout à l'aise elles prennent vigueur.
C'est ce qui m'a contraint de librement escrire,
Et sans picquer au vif me mettre à la satyre;
Où, poussé du caprice, ainsi que d'un grand vent,
Je vais haut dedans l'air quelquefois m'eslevant;
Et quelquefois aussi, quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se précipite,
Selon que, du subject touché diversement,
Les vers à mon discours s'offrent facilement:

ces poëtes qui cherchent l'immortalité en faisant les éloges des grands hommes:

L'un, en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et méle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
(Discours au roi.)

Cependant, la pensée de Regnier me paroît plus noblement exprimée que celle de Boileau.

[1] *Impudants* pour *impudemment*, ou plutôt *hardiment*.

[2] Pour sans *déguisement*, sans *feinte*.

Aussi que la satyre est comme une prairie [1],
Qui n'est belle sinon en sa bizarrerie;
Et, comme un pot-pourry [2] des Frères mendiants,
Elle forme son goust de cent ingrédiants.
Or, grand roy, dont la gloire en la terre espandue
Dans un dessein si haut rend ma muse esperdue,
Ainsi que l'œil humain le soleil ne peut voir,
L'esclat de tes vertus offusque tout sçavoir;
Si bien que [3] je ne sçay qui me rend plus coupable,
Ou de dire si peu d'un subject si capable,
Ou la honte que j'ay d'estre si mal appris,
Ou la témérité de l'avoir entrepris.
Mais quoy! par ta bonté, qui toute autre surpasse,
J'espère du pardon, avecque ceste grace
Que tu liras ces vers, où jeune je m'esbats [4],
Pour esgayer ma force; ainsi qu'en ces combats
De fleurets on s'exerce, et, dans une barrière,
Aux pages l'on réveille une adresse guerrière

[1] Dans ce vers et les trois suivants, Regnier fait le caractère de l'ancienne satire, qui consistoit en la seule variété des matières; car la satire nouvelle, dont Lucilius fut l'inventeur, est un poème railleur ou piquant, composé pour critiquer les ouvrages, ou pour reprendre les mœurs. « Satyra dicitur carmen apud Romanos « nunc quidem maledicum, et ad carpenda hominum vitia archææ « comœdiæ caractere compositum, quales scripserunt Lucilius et « Horatius et Persius. Sed olim carmen, quod ex variis poemati- « bus constat, satyra vocabatur, quales scripserunt Pacuvius et « Ennius. » (Diomed., ex. lib. III Grammat.)

[2] Un mélange de viandes et de provisions : en italien et en espagnol, *podrida olla.*

[3] *Si bien que* n'est plus supportable en vers.

[4] Je me divertis, je m'exerce avec plaisir.

Follement courageuse, afin qu'en passe-temps
Un labeur vertueux anime leur printemps ;
Que leur corps se desnoue, et se désangourdisse [1],
Pour estre plus adroit à te faire service.
Aussi je fais de mesme en ces caprices fous :
Je sonde ma portée, et me taste le pous,
Afin que s'il advient, comme un jour je l'espère,
Que Parnasse m'adopte [2], et se dise mon père,
Emporté de ta gloire et de tes faicts guerriers,
Je plante mon lierre au pied de tes lauriers [3].

[1] On dit aujourd'hui *dégourdisse.*

[2] C'est ainsi qu'il faut lire, *m'adopte*, suivant l'édition de 1608, et non pas *m'adore*, comme il y a dans les éditions de 1612 et 1613, faites même pendant la vie de l'auteur, et dans la plupart des éditions suivantes.

[3] Ménage a ainsi déguisé ce vers, pour l'insérer dans son églogue à la reine Christine :

Rampe notre lierre au pied de tes lauriers.

C'est ce qui lui est reproché par Gilles Boileau, dans son Avis à Ménage.

SATYRE II[1].

LES POETES.

A M. LE COMTE DE GARAMAIN[2].

Comte, de qui l'esprit pénètre l'univers[3],
Soigneux de ma fortune, et facile à mes vers;

[1] Dans cette satire, l'auteur se plaint des injustices de la Fortune, qui comble de ses faveurs l'ignorance et le crime, tandis que la science et la vertu sont méprisées. Ensuite il se jette sur les poëtes, dont il décrit la misère, la bizarrerie, l'orgueil, et les autres vices.

[2] Ou plutôt à M. le comte de *Cramail*, nom qui, selon Ménage, dans son Dictionnaire étymologique, et dans ses Observations sur la langue françoise, se dit par corruption pour *Carmain*, changé en *Cramail*, dans l'édition de 1642, et dans toutes celles qui l'ont suivie. On lit *Garamain* dans les éditions précédentes, à remonter jusqu'à la première de 1608, où il y a *Caramain*. On peut voir l'étymologie de ce mot dans Catel, page 345 de ses Mémoires du Languedoc. Adrien de Monluc, comte de *Cramail*, fut l'un des beaux esprits de la cour de Louis XIII. Il étoit né l'an 1568, de Fabien de Monluc, fils du fameux maréchal Blaise de Monluc. C'est à ce comte de Cramail que la comédie des Proverbes est attribuée. Il avoit composé les Jeux de l'Inconnu, ouvrage dont le cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué, et avec raison; car c'est un tissu perpétuel de quolibets et de turlupinades. Il fut imprimé en 1630, sous le nom de Guillaume Devaux, écuyer, sieur de Dos-Caros. Le cardinal de Retz, au commencement de ses Mémoires (pag. m. 44), fait entrer le comte de Cramail de moitié avec lui dans une conspiration contre le cardinal de Richelieu, qui fit mettre ce comte à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce ministre. Il mourut en 1646, âgé de 78 ans.

[3] Les douze premiers vers contiennent une apostrophe impar-

Cher soucy de la muse, et sa gloire future,
Dont l'aimable génie, et la douce nature
Fait voir, inaccessible aux efforts médisants,
Que vertu n'est pas morte en tous les courtisans :
Bien que foible et débile, et que mal reconnue
Son habit décousu la montre à demy nue;
Qu'elle ait séche la chair, le corps amenuisé [1],
Et serve à contre-cœur le vice auctorisé;
Le vice qui, pompeux, tout mérite repousse,
Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse [2].
Mais c'est trop sermonné de vice et de vertu;
Il faut suivre un sentier qui soit moins rebattu,
Et, conduit d'Apollon, recognoistre la trace

faite, dont le sens n'est point fini. Pour éviter ce défaut, le poëte n'avoit qu'à changer ainsi le quatrième vers :

Ton aimable génie, et ta douce nature
Fait voir, etc.

[1] *Amenuisé*, vieux mot, pour *décharné.*

[2] *En housse*, c'est-à-dire *à cheval.* Du temps de Regnier, les carrosses n'étoient pas si communs qu'ils le sont devenus dans la suite. Les personnes de distinction qui alloient par la ville étoient montées sur des chevaux couverts d'une grande housse qui descendoit presque jusqu'à terre. On lit dans les Diverses Leçons de Louis Guyon, contemporain de Regnier, liv. II, chap. v, que les vieillards de son temps disoient « n'être convenable aux jeunes « gens de se pourmener par la ville, en houssè à cheval, princi- « palement sur mules; de porter fourrures de pellices en hiver, « robes longues au printemps; de porter un bonnet, etc. » Cet usage s'est maintenu fort long-temps parmi les médecins de Paris ; témoin ce vers de Boileau, satire VIII, en 1667 :

Courir chez un malade un assassin en housse.

Et j'ai vu quelques maîtres à danser qui conservoient encore cet usage.

Du libre Juvénal : trop discret est Horace
Pour un homme picqué ; joint que la passion,
Comme sans jugement, est sans discrétion.
Cependant il vaut mieux sucrer nostre moutarde [1] :
L'homme, pour un caprice, est sot qui se hazarde.
Ignorez donc l'autheur de ces vers incertains [2],
Et, comme enfants trouvez, qu'ils soient fils de putains [3],
Exposez en la rue, à qui mesme la mère,
Pour ne se descouvrir, fait plus mauvaise chère [4].
Ce n'est pas que je croye, en ces temps effrontez,
Que mes vers soient sans père, et ne soient adoptez,

[1] Expression proverbiale, et fort énergique *.

[2] Ce vers fait juger que c'est ici la première satire de Regnier, qui ne vouloit pas alors que l'on sût qu'il en étoit l'auteur. *Incertains*, pour dire qui ne sont point avoués **.

[3] Ce vers est un de ceux qui ont fait dire à Boileau, dans le second chant de son Art poétique, que Regnier, « du son hardi de « ses rimes cyniques, alarmoit souvent les oreilles pudiques. » Et le terme qui termine ce vers étoit, du temps de Regnier, et même avant lui, un de ces mots obscènes qu'un honnête homme auroit eu honte de prononcer en bonne compagnie.

[4] *Chère*, accueil, visage ; du latin *cara*, pour *facies*, *vultus*. Corippus, De laudibus Justini, lib. II :

« Postquam venêre verendam
« Cæsaris ante caram. »

Voyez Du Cange, Ménage, etc. Mais ce terme a vieilli.

* Cette expression est plutôt métaphorique que proverbiale. Je ne sache point qu'on dise en proverbe *sucrer la moutarde* ; et même le sucre, au lieu de l'adoucir, la rend plus forte et plus piquante. (J. B. Rousseau, lettre à Brossette, 4 mars 1730.)

** Vous remarquerez fort bien que ce vers fait juger que Regnier ne vouloit pas être connu ; et peut-être avoit-il déguisé à cette intention-là le nom du comte Cramail, qui auroit pu le faire reconnoître. (J. B. Rousseau. Ibid.)

Et que ces rimasseurs, pour feindre une abondance,
N'approuvent impuissants une fausse semence,
Comme nos citoyens de race desireux
Qui bercent les enfants qui ne sont pas à eux:
Ainsi, tirant profit d'une fausse doctrine,
S'ils en sont accusez, ils feront bonne mine,
Et voudront, le niant, qu'on lise sur leur front,
S'il se fait un bon vers, que c'est eux qui le font[1].
Jaloux d'un sot honneur, d'une bastarde gloire,
Comme gens entendus s'en veulent faire accroire:
A faux titre insolents, et sans fruict hazardeux,
Pissent au benestier[2], afin qu'on parle d'eux.
Or avecq' tout ceci le point qui me console,
C'est que la pauvreté comme moy les affole[3],
Et que, la grace à Dieu[4], Phœbus et son troupeau,

[1] Ce vers est composé de monosyllabes.

[2] Expression proverbiale, qui signifie qu'il y a des gens qui affectent de faire des folies éclatantes, et même des actions criminelles, pour faire parler d'eux. Les Grecs avoient un proverbe semblable, Ἐν Πυθίῳ χέσαι, qu'on peut rendre ainsi en latin: *In Pythii templo cacare.* (Erasm. Adag. chil. IV, cent. II, 65) *Pissent au benestier.* Anciennement on disoit *benoîtier* et *benêtier:* aujourd'hui on ne dit que *bénitier.* (Voyez les Observ. de Ménage, tom. I, chap. IX, et tom. II, chap. LXXXIX.)

[3] Les foule, les blesse, les incommode. *Affoler*, en ce sens, n'est plus en usage.

Encor est-ce un confort à l'homme malheureux,
D'avoir un compagnon au malheur qui l'affole.

C'est la fin d'un des sonnets de Philippe Desportes, Amours de Diane, Sonnet 14.

[4] On dit maintenant, *graces à Dieu*, mais *la grace à Dieu*, étoit la façon de parler usitée du temps de Regnier, et même plus an-

Nous n'eusmes sur le dos jamais un bon manteau [1].
Aussi, lors que l'on voit un homme par la rue,
Dont le rabat est sale et la chausse rompue,
Ses grégues aux genoux, au coude son pourpoint,
Qui soit de pauvre mine, et qui soit mal en point [2];
Sans demander son nom, on le peut recognoistre;
Car si ce n'est un poéte [3], au moins il le veut estre.
Pour moy, si mon habit, partout cicatrisé,

ciennement. Car dans les Nouvelles Récréations de Bonaventure Des Perriers, imprimées en 1561, et dont le privilège est de 1557, on lit : « Le bonhomme lui respond qu'il n'en avoit point été malade, et qu'il avoit tousjours bien ouy, la grace à Dieu. » (Nouv. X, pag. 42.)

[1] Despréaux a dit de Damon, ce poète qu'il crayonne si bien :

> Et qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
> Passe l'été sans linge, et l'hiver sans manteau.

[2] Manière de parler un peu trop basse, pour dire mal habillé, mal équipé.

[3] Regnier fait toujours ce mot *poète*, de deux syllabes, quoiqu'il en ait trois, suivant son étymologie, ποιητὴς, *poeta*, et suivant l'usage. Dans la première édition de 1608, ce même mot est partout imprimé avec une diphthongue en cette manière : *Pœte.* Notre auteur n'a fait ce mot de trois syllabes que dans un seul endroit, qui est le vers 49 de la satire XII. L'usage de faire *poète* et *poème* de deux syllabes s'est conservé long-temps après Regnier.

> Tout vient dans ce grand poème admirablement bien,

dit Th. Corneille.

> Comme un poète fameux il se fait regarder.
> P. Corneille.

Quintilien (Instit. Orat. lib. I, cap. v.) cite un vers de Varron, où ce poète avoit aussi resserré deux syllabes en une dans le mot *phaëton*, qui en a trois :

> « Cùm te flagranti dejectum fulmine Phæton. »

Ne me rendoit du peuple et des grands mesprisé,
Je prendrois patience, et parmi la misère [1]
Je trouverois du goust; mais ce qui doit desplaire
A l'homme de courage, et d'esprit relevé,
C'est qu'un chacun le fuit ainsi qu'un réprouvé.
Car en quelque façon les malheurs sont propices;
Puis les gueux, en gueusant, trouvent maintes délices,
Un repos qui s'esgaye en quelque oysiveté:
Mais je ne puis pâtir [2] de me voir rejetté.
C'est donc pourquoy, si jeune abandonnant la France,
J'allay, vif de courage, et tout chaud d'espérance,
En la cour d'un prélat [3] qu'avec mille dangers
J'ay suivy, courtisan, aux pays estrangers.
J'ay changé mon humeur, altéré ma nature.
J'ay beu chaud, mangé froid, j'ay couché sur la dure [4],

[1] *Parmi la misère.* Ce n'est point parler exactement. *Parmi* ne se doit joindre qu'avec des noms collectifs, comme *parmi les hommes;* mais on doit dire, *dans la misère*, *au milieu de la misère.*

[2] *Pâtir* est hors d'usage dans le sens de ce vers : on dit à présent *souffrir*, mot qu'on a substitué à l'autre dans l'édition de 1642 et dans les suivantes.

[3] Ne seroit-ce pas François de Joyeuse, cardinal en 1583, et archevêque de Toulouse en 1585? Ce prélat fit plusieurs voyages à Rome, où Regnier, en 1583, n'ayant encore que vingt ans, le suivit, et s'attacha à lui, jusqu'à la fin de 1603, sans en avoir tiré aucune récompense; puisque le premier bénéfice qu'il ait eu, et qu'il obtint par une autre voie, fut un canonicat de Chartres, en possession duquel il entra le 30 de juillet 1604. J'ajoute à ces conjectures le mot *cour*, dont le poète use ici, et l'idée de la magnificence du prélat, qu'il donne dans les vers suivants.

[4] J. B. Rousseau définit ainsi un courtisan, Epigr. xxv, liv. II:

C'est un être
Qui ne connoît rien de froid ni de chaud;

Je l'ay, sans le quitter, à toute heure suivy.
Donnant ma liberté je me suis asservy,
En public, à l'église, à la chambre, à la table,
Et pense avoir esté maintefois agréable.
Mais, instruict par le temps, à la fin j'ay connu
Que la fidélité n'est pas grand revenu,
Et qu'à mon temps perdu, sans nulle autre espérance,
L'honneur d'estre subject tient lieu de récompense:
N'ayant autre intérest [1] de dix ans ja passez,
Sinon que sans regret je les ay despensez.
Puis je sçay, quant à luy, qu'il a l'ame royale,
Et qu'il est de nature et d'humeur liberale.
Mais, ma foy, tout son bien enrichir ne me peut,
Ny dompter mon malheur, si le ciel ne le veut.
C'est pourquoy, sans me plaindre en ma desconvenue [2],
Le malheur qui me suit ma foy ne diminue [3]:
Et rebuté du sort, je m'asservy pourtant,
Et sans estre avancé je demeure content:
Sçachant bien que fortune est ainsi qu'une louve,
Qui sans choix s'abandonne au plus laid qu'elle trouve;
Qui reléve un pédant de nouveau baptisé [4],

Et qui se rend précieux à son maître,
Par ce qu'il coûte, et non par ce qu'il vaut.

[1] *Intérêt*, pour avantage, récompense.

[2] *Desconvenue*, malheur, désastre, infortune.

[3] *Ne diminue point ma foi*, c'est-à-dire ma fidélité. *Foi* n'est plus d'usage en ce sens.

[4] *Parvenu à quelque dignité.* Ce vers et le suivant désignent quelqu'un qui nous est inconnu. Boileau a dit de même dans sa première satire:

Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer,

Et qui par ses larcins se rend authorisé;
Qui le vice annoblit, et qui, tout au contraire,
Ravalant la vertu, la confine en misère.
Et puis je m'iray plaindre après ces gens icy?
Non; l'exemple du temps n'augmente mon soucy.
Et bien qu'elle ne m'ait sa faveur départie,
Je n'entends, quant à moy, de la prendre à partie,
Puis que, selon mon goust, son infidélité
Ne donne et n'oste rien à la félicité.
Mais que veux-tu qu'on face en ceste humeur austère?
Il m'est, comme aux putains, mal-aisé de me taire:
Il m'en faut discourir de tort et de travers.
Puis souvent la colère engendre de bons vers [1].
  Mais, comte, que sçait-on? elle peut estre sage,
Voire, avecque raison, inconstante et volage;
Et, déesse avisée aux biens qu'elle départ,
Les adjuge au mérite, et non point au hazard.
Puis l'on voit de son œil, l'on juge de sa teste,
Et chacun en son dire a droict en sa requeste:
Car l'amour de soy-mesme, et nostre affection,
Adjouste avec usure à la perfection.
Tousjours le fond du sac ne vient en évidence,
Et bien souvent l'effect contredit l'apparence.

D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

[1] Et sans aller rêver dans le sacré vallon,
La colère suffit, et vaut un Apollon.
BOILEAU, Sat. I.

Regnier et Boileau ont imité ce vers fameux de Juvénal, Sat. I, vers 79:

« Si natura negat, facit indignatio versum. »

De Socrate à ce point l'oracle est my-party [1],
Et ne sçait-on au vray qui des deux a menty [2];
Et si philosophant le jeune Alcibiade [3],
Comme son chevalier, en receut l'accolade.
Il n'est à décider rien de si mal-aisé
Que souz un sainct habit le vice desguisé.
Par ainsi j'ay donc tort, et ne doy pas me plaindre,
Ne pouvant par mérite autrement la contraindre
A me faire du bien ny de me départir
Autre chose à la fin, sinon qu'un repentir.
Mais quoy! qu'y feroit-on, puis qu'on ne s'ose pendre?

[1] Ce vers a beaucoup varié. Dans la première édition, faite en 1608, on lit:

De Socrate à ce point l'arrest est my-party.

Dans celles de 1612 et 1613, faites pendant la vie de l'auteur, et dans les éditions suivantes, il y a, l'*oracle,* au lieu de l'*arrest.* Dans celle de 1642, et les autres qui ont été faites après, on a mis, *de Socrate en ce point*, etc. L'expression de ce vers et des trois suivants est embarrassée. L'oracle d'Apollon avoit déclaré que Socrate étoit le plus sage des hommes. Mais notre auteur insinue que, nonobstant cet oracle, la vertu de Socrate avoit été soupçonnée. Cicéron a tourné ce soupçon en plaisanterie: « Quid? Socratem « nonne legimus quemadmodum notarit Zopyrus?... addidit etiam « mulierosum : in quo Alcibiades cachinnum dicitur sustulisse. » (Cic. de Fato.)

[2] Est-ce l'oracle qui a menti, en donnant le titre de sage à Socrate, ou Socrate lui-même qui fut soupçonné d'avoir démenti ce titre par sa conduite? La réputation de Socrate étoit équivoque à un point, que de deux opinions qu'elle offroit de lui, une bonne, l'autre mauvaise, on ne savoit laquelle choisir. C'est le sens de ce vers. Boileau, dans sa douzième satire, vers 150, a eu en vue cet endroit de Regnier.

[3] Ce vers est écrit tout de suite, et sans virgule après *philoso-*

Encor faut-il avoir quelque chose où se prendre,
Qui flatte, en discourant, le mal que nous sentons.
Or, laissant tout cecy, retourne à nos moutons [1],
Muse, et sans varier dy-nous quelques sornettes

phant, dans les éditions qui ont paru avant celle de 1642. Apparemment Regnier avoit écrit par manière d'inversion,

Et si philosophant le jeune Alcibiade,

pour, *Et le jeune Alcibiade philosophant*, sans virgule après ce verbe, qu'il faisoit participe; mais qui, en vertu de la virgule qu'on s'est avisé d'y mettre, est devenu un gérondif équivoque, en ce qu'il peut également se rapporter au maître et au disciple. Il faut avouer que la tendresse de Socrate pour Alcibiade rend bien équivoque la sagesse de ce philosophe. En vérité, si, par un examen scrupuleux de la vie de Socrate, on trouve qu'il n'étoit pas aussi honnête homme qu'on l'avoit cru, il faudra penser, avec un grand prince, que tous les hommes sont fripons; qu'il n'y a que du plus ou du moins. Mais si cela est, que deviendra ce beau mot d'Érasme, qui ne pouvoit pas, disoit-il, s'empêcher de dire quelquefois, *Sancte Socrates, ora pro nobis;* tant il trouvoit dans ce philosophe, de probité, de vertu, et même de sainteté?

[1] C'est un proverbe pris de la farce de Patelin, dans laquelle est introduit un marchand drapier, qui, plaidant contre son berger pour des moutons que ce berger lui avoit volés, sortoit à tout moment de son propos pour parler du drap que l'avocat de sa partie lui avoit volé aussi; ce qui obligea le juge d'ordonner au drapier de retourner à ses moutons: *Suz, revenons à nos moutons.* Martial, liv. VI, XIX, a dit de même: « Jam dic, Postume, de tribus capellis. » Voyez Henri Étienne, en son Dialogue du nouveau langage françois-italien, édition d'Anvers, 1579, page 137; et Pasquier, Recherches, liv. VIII, chap. LIX. On pourroit, touchant ce proverbe, remonter jusqu'à celui-ci, « Alia Menecles, alia porcellus loquitur, » et voir l'explication qu'Érasme en donne. Rabelais a employé plus d'une fois ce proverbe, *retourner à ses moutons*: liv. I, chap. I et XI, liv. III, chap. XXXIII.

De tes enfants bastards, ces tiercelets de poétes[1],
Qui par les carrefours vont leurs vers grimassants,
Qui par leurs actions font rire les passants;
Et quand la faim les poind, se prenant sur le vostre,
Comme les estourneaux ils s'affament l'un l'autre.
Cependant, sans souliers, ceinture, ny cordon,
L'œil farouche et troublé, l'esprit à l'abandon,
Vous viennent accoster comme personnes yvres,
Et disent pour bon jour : Monsieur, je fais des livres[2];
On les vend au Palais; et les doctes du temps,
A les lire amusez, n'ont autre passe-temps.
De là, sans vous laisser, importuns ils vous suivent,
Vous alourdent de vers[3], d'allégresse vous privent,
Vous parlent de fortune, et qu'il faut acquérir
Du crédit, de l'honneur, avant que de mourir;
Mais que, pour leur respect, l'ingrat siécle où nous sommes
Au prix de la vertu n'estime point les hommes;
Que Ronsard, Du Bellay, vivants ont eu du bien,
Et que c'est honte au roy de ne leur donner rien.

[1] Pour *ces petits*, *ces médiocres* poètes. Parmi les oiseaux de fauconnerie, les femelles portent le nom de l'espèce, parcequ'elles surpassent les mâles en grandeur de corps, en courage, et en force. Leurs mâles sont nommés *tiercelets*, parcequ'ils sont un tiers plus petits qu'elles. *Tiercelets de faucon*, *d'autour*, etc. Il y a une faute d'impression dans le dictionnaire de Ménage, qui dit que le tiercelet *est un tiers plus grand*. Cette faute n'étoit pas dans la première édition. Rabelais a dit, *tiercelet de Job*. (Pantagr. III, IX.)

[2] Horace, dans sa satire de l'Importun, lib. I, sat. 9:

« Noris nos, inquit; docti sumus.... »

[3] *Vous fatiguent* par leurs vers, jusqu'à vous appesantir, et même vous accabler.

Puis, sans qu'on les convie, ainsi que vénérables,
S'assient en prélats[1] les premiers à vos tables,
Où le caquet leur manque, et, des dents discourant,
Semblent avoir des yeux regret au demeurant[2].
Or, la table levée, ils curent la maschoire.
Après graces Dieu beut, ils demandent à boire[3],
Vous font un sot discours; puis, au partir de là,
Vous disent : Mais, monsieur, me donnez-vous cela?
C'est tousjours le refrein qu'ils font à leur balade.

[1] Dans les éditions de 1608 et 1612, on lit *s'assiessent*. Celle de 1613 et suivantes, *s'assient*.

[2] *Demourant*, édit. de 1608. Pour dire qu'ils ont regret même de voir emporter ce qu'ils ne mangent pas. Cela est bien d'un poète.

[3] Un auteur grave (Boetius Épo, jurisconsulte flamand, très habile) dit que les Allemands, fort adonnés à la débauche, ne se mettoient point en peine de dire graces après leur repas. On eut beau y exhorter les chanoines et les moines, dans un concile de Maïence, tenu l'an 847, « Hortantes eos...... sumere cibum cum « benedictione et laude Domini, secundùm Apostolum dicentem : « Sive manducetis, sive bibatis, omnia in Dei laudem facite (Synod. « Mogunt. sub Rabano, de Cleric. vitâ, sive Monach. cap. XIII, in « fine), » ces exhortations furent inutiles. Ainsi, pour réprimer cet abus, le pape Honorius III donna des indulgences aux Allemands qui boiroient un coup après avoir dit graces. (*Boetius Epo*, comment. sur le chap. des décrétal. *Ne clerici vel monachi*, etc. *cap.* 1, *n.* 13.) L'origine de cette façon de parler, *après graces Dieu but*, ne vient-elle point plutôt de cet endroit de l'évangile : « Et « accepto calice, gratias agens dedit eis, et biberunt ex illo omnes ?» M. de la Monnoye, qui a enrichi ce commentaire de plusieurs remarques, croit qu'il faut peut-être lire,

Après Graces-Dieu bue, ils demandent à boire;

pour donner à entendre que, non contents d'avoir bu le coup d'après graces, ils demandent à boire sur nouveaux frais. Ainsi, boire *Graces-Dieu*, ce seroit boire un coup après avoir dit ses graces.

Pour moy, je n'en voy point que je n'en sois malade;
J'en perds le sentiment, du corps tout mutilé,
Et durant quelques jours j'en demeure opilé.
Un autre, renfrongné, resveur, mélancolique,
Grimassant son discours, semble avoir la colique;
Suant, crachant, toussant, pensant venir au point,
Parle si finement, que l'on ne l'entend point.
Un autre, ambitieux, pour les vers qu'il compose
Quelque bon bénéfice en l'esprit se propose;
Et dessus un cheval, comme un singe, attaché,
Méditant un sonnet, médite un évesché [1].
Si quelqu'un, comme moi, leurs ouvrages n'estime,
Il est lourd, ignorant, il n'ayme point la rime;
Difficile, hargneux, de leur vertu jaloux,
Contraire en jugement au commun bruit de tous;
Que leur gloire il desrobe avecq' ses artifices:
Les dames cependant se fondent en délices
Lisant leurs beaux escrits; et de jour, et de nuict,

[1] Dans l'édition de 1608, on lit *une évesché*. Toutes les autres éditions portent *un évesché*. Mais dans la satire III, vers 175, notre auteur a fait *évêché* du genre féminin :

Et si le faix leger d'une double évesché.

Quarante ans après la composition de cette satire, le genre du mot *évêché* n'étoit pas encore bien déterminé : car Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires*, imprimée en 1649, assure qu'il n'y avoit que les *puristes* qui dissent *une évêché*.

Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui la poison,
Une épitaphe, une épigramme,
Une navire, une anagramme,
Une reproche, une duché,
Une mensonge, une évesché.

Les ont au cabinet souz le chevet du lict;
Que portez à l'église ils valent des matines,
Tant, selon leurs discours, leurs œuvres sont divines.
Encore après cela ils sont enfants des cieux;
Ils font journellement carrousse[1] avecq' les dieux:
Compagnons de Minerve, et confits en science,
Un chacun d'eux pense estre une lumière en France.
Ronsard, fay-m'en raison; et vous autres esprits
Que, pour estre vivants, en mes vers je n'escrits,
Pouvez-vous endurer que ces rauques cygales
Esgalent leurs chansons à vos œuvres royales,
Ayant vostre beau nom laschement démenty?
Ha! c'est que nostre siècle est en tout perverty.
Mais pourtant quel esprit, entre tant d'insolence,
Sçait trier[2] le sçavoir d'avecque l'ignorance,
Le naturel de l'art, et, d'un œil avisé,
Voit qui de Calliope est plus favorisé?
Juste postérité, à tesmoin je t'appelle[3],
Toy qui sans passion maintiens l'œuvre immortelle,

[1] Vieux mot qui signifie *débauche de vin*, du mot allemand *garauss*, *tout vidé*, on sous-entend, *le verre*. (Ménage.) *Avec les dieux*, c'est-à-dire avec les seigneurs de la cour, qui sont autant de dieux pour un mauvais poète, et qui souvent sont moins que des hommes pour le sage, qui ne les estime que suivant leur *valeur intrinsèque*.

[2] C'est ainsi qu'il faut lire, suivant la première édition de 1608, et non pas *tirer*, qui est dans les autres éditions.

[3] Ce vers a été employé par Desmarets de Saint-Sorlin :

Car le siècle envieux juge sans équité;
Mais j'en appelle à toy, juste postérité.

(Desmarets, dans une ode qui est à la tête de son poème de Clo-

Et qui, selon l'esprit, la grace et le sçavoir,
De race en race au peuple un ouvrage fais voir;
Venge ceste querelle, et justement sépare
Du cygne d'Apollon la corneille barbare,
Qui, croassant partout d'un orgueil effronté,
Ne couche de rien moins que l'immortalité [1].
 Mais, comte, que sert-il d'en entrer en colère?
Puisque le temps le veut, nous n'y pouvons rien faire [2].
Il faut rire de tout: aussi bien ne peut-on
Changer chose en Virgile, ou bien l'autre en Platon [3].

vis, et dans un ouvrage de sa façon, intitulé, *La Comparaison de la Langue et de la Poésie françoise*, etc., 1670.)

[1] Ce vers est ainsi dans l'édition de 1608, et il doit être ainsi, à moins qu'on n'aime mieux lire : *Ne couche rien de moins*. D'autres éditions portent :

> Ne couche de rien moins de l'immortalité.

C'est-à-dire, *ne vise*, *n'aspire à rien moins qu'à l'immortalité.*

[2] Edit. de 1642 et suivantes : *Nous n'y pouvons que faire.*

[3] Le sens de ce vers est obscur. On avoit mis dans l'édition de 1642,

> Changer chose en Virgile, ou reprendre Platon ;

et dans celle de 1655,

> Changer rien dans Virgile, ou reprendre en Platon :

leçon qui a été suivie dans l'édition de 1667. Mais il faut retenir la première leçon, qui offre un sens bon et suivi, qui est tel : « Il faut « rire de tous ces ridicules qui ont une si bonne opinion d'eux-« mêmes. Aussi bien seroit-ce inutilement qu'on voudroit faire *de* « *chose*, c'est-à-dire *d'un tel*, mauvais poète, un Virgile, ou d'un « tel, mauvais philosophe, un Platon. » C'est le cas du proverbe, *non ex omni ligno fit Mercurius.* A quoi sert de critiquer les mauvais écrivains, puisque nous ne les rendrons pas meilleurs, et qu'en

Quel plaisir penses-tu que dans l'ame je sente,
Quand l'un de ceste troupe, en audace insolente,
Vient à Vanves [1] à pied, pour grimper au coupeau
Du Parnasse françois, et boire de son eau;
Que froidement receu, on l'escoute à grand'peine [2];
Que la muse, en groignant, lui deffend sa fontaine;
Et, se bouchant l'oreille au récit de ses vers,
Tourne les yeux à gauche, et les lit de travers;
Et pour fruit de sa peine aux grands vents dispersée,
Tous ses papiers servir à la chaise percée [3]?
Mais comme eux je suis poéte, et sans discrétion

les critiquant nous n'en ferons ni des Virgiles ni des Platons? L'expression de Regnier auroit été bien moins obscure, s'il avoit écrit :

Changer l'un en Virgile, ou bien l'autre en Platon.

[1] Village près de Paris, qu'on appelle aujourd'hui *Vanvres* : ce village est très renommé pour le beurre excellent qu'il fournit.

« Hic truncis ubi burra fluunt Vanvæa cavatis. »

(Ant. de Arena. Poëma Macaronic. de bello Huguenotico.) François I, pour se moquer de la longue liste de titres qu'étaloit l'empereur Charles-Quint, ne prenoit d'autre qualité, dans ses réponses, que celle de roi de France, seigneur de Gonesse et de *Vanvres*. Au reste, ce vers fait présumer que le comte de Cramail avoit une maison à Vanvres, et que cette maison étoit ouverte aux gens de lettres et aux poetes célèbres.

[2] L'hiatus qui se trouve à la césure de ce vers pouvoit se sauver facilement, en mettant : *que receu froidement*. Mais du temps de Regnier, la rencontre de deux voyelles dans les vers n'étoit pas regardée comme un défaut.

[3] Si, au lieu du premier mot, *tous*, on lisoit, *vont*, le sens paroîtroit plus net.

Je deviens importun avecq' présomption.
Il faut que la raison retienne le caprice,
Et que mon vers ne soit qu'ainsi qu'un exercice,
Qui par le jugement doit estre limité,
Selon que le requiert ou l'âge ou la santé.
Je ne sçay quel démon m'a fait devenir poéte;
Je n'ay, comme ce Grec, des dieux grand interpréte [1],
Dormy sur Hélicon, où ces doctes mignons
Naissent en une nuict, comme les champignons:
Si ce n'est que ces jours, allant à l'adventure,
Resvant comme un oyson allant à la pasture,
A Vanves j'arrivay, où suivant maint discours
On me fit au jardin faire cinq ou six tours;
Et comme un conclaviste entre dans le conclave,
Le sommelier me prit, et m'enferme en la cave,
Où, beuvant et mangeant, je fis mon coup d'essay,
Et où, si je sçay rien, j'appris ce que je sçay.
Voilà ce qui m'a fait et poéte et satyrique,
Réglant la mesdisance à la façon antique.
Mais, à ce que je voy, simpatisant d'humeur,
J'ay peur que tout à fait je deviendray rimeur.
J'entre sur ma louange, et, bouffy d'arrogance,
Si je n'en ay l'esprit, j'en auray l'insolence.
Mais retournons à nous, et, sages devenus,
Soyons à leurs despens un peu plus retenus.
Or, comte, pour finir, ly doncq' ceste satyre,

[1] On raconte qu'Hésiode, s'étant endormi sur le mont Hélicon, et ayant bu de l'eau d'Hippocrène, devint poéte, par une faveur singulière des Muses. Il a composé un poème intitulé la Théogonie, ou la naissance des dieux.

Et voy ceux de ce temps que je pince sans rire [1],
Pendant qu'à ce printemps retournant à la cour,
J'iray revoir mon maistre, et luy dire bon jour [2].

[1] Ces derniers mots font allusion à un jeu d'enfants assez connu : *je vous pince sans rire.* Cette manière de parler a même passé en proverbe pour dire, un homme qui, d'un air froid et sans affectation, ne laisse pas de lâcher son trait de satire.

[2] Ainsi Regnier étoit encore auprès du prélat. (Voyez page 34, note 3.)

SATYRE III.

LA VIE DE LA COUR.

A M. LE MARQUIS DE COEUVRES[1].

Marquis, que doy-je faire en ceste incertitude?
Doy-je, las de courir, me remettre à l'estude,
Lire Homère, Aristote, et, disciple nouveau,
Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau;
Reste de ces moissons que Ronsard et Desportes[2]
Ont remporté du champ sur leurs espaules fortes;
Qu'ils ont comme leur propre en leur grange entassé,
Esgalant leurs honneurs aux honneurs du passé?

[1] François Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, frère de la belle Gabrielle, duchesse de Beaufort, s'est rendu célèbre par ses ambassades, surtout par celle de Rome. Il fut fait maréchal de France en 1624, et depuis ce temps-là on le nomme le maréchal d'Estrées. Il mourut à Paris, le 5 de mai 1670, âgé d'environ cent ans. Dans cette satire, Regnier délibère s'il doit s'engager à la cour, ou se remettre à l'étude.

[2] Pierre de Ronsard, et Philippe Desportes, poëtes fameux. Ronsard, surnommé le prince des poëtes françois, fut fort estimé non seulement des savants de son siècle, mais encore des rois Henri II, François II, Charles IX, et Henri III. Il mourut en 1585, âgé de 61 ans. Ses poésies, autrefois si estimées, sont tombées dans un si grand oubli, qu'à peine un homme de bon goût les ose lire aujourd'hui. Cependant il y a de beaux endroits, mais une trop grande affectation de savoir: ce qui a fait dire à Despréaux que la muse de Ronsard parloit grec en françois. Il n'en est pas

Ou si, continuant à courtiser mon maître [1],
Je me doy jusqu'au bout d'espérance repaistre,
Courtisan morfondu, frénétique et resveur,
Portrait de la disgrace et de la défaveur;
Puis, sans avoir du bien, troublé de resverie,
Mourir dessus un coffre en une hostellerie [2],
En Toscane, en Savoye [3], ou dans quelque autre lieu,
Sans pouvoir faire paix ou tresve avecque Dieu?
Sans parler je t'entends : il faut suivre l'orage;
Aussi bien on ne peut où choisir avantage.
Nous vivons à tastons, et dans ce monde icy
Souvent avecq' travail on poursuit du soucy:
Car les dieux, courroussez contre la race humaine,
Ont mis avecq' les biens la sueur et la peine.
Le monde est un berlan où tout est confondu:
Tel pense avoir gaigné, qui souvent a perdu,

ainsi de Philippe Desportes: il n'étoit pas moins savant que Ronsard, mais dans un autre genre; il s'étoit servi des Grecs, mais seulement par distillation, et les avoit fait passer sur l'italien, dont il a imité la douceur et l'agrément. Ses vers sont encore estimés. Desportes, qui fut abbé, étoit natif de Chartres, et oncle de Regnier. Il fut chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Tiron, de Bonport, de Josaphat, des Vaux de Cernay et d'Aurillac. Il mourut en 1606.

[1] Voyez page 34, note 3.

[2] Maynard a imité ce vers dans une épigramme, où il peint le malheur des courtisans : il finit en disant,

Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

[3] Notre poète avoit passé par ces pays-là, dans son voyage de Rome. Il y a apparence que cette satire ne fut faite qu'après son retour.

Ainsi qu'en une blanque où par hazard on tire;
Et qui voudroit choisir souvent prendroit le pire.
Tout despend du destin, qui, sans avoir esgard,
Les faveurs et les biens en ce monde despart.
Mais puisqu'il est ainsi que le sort nous emporte,
Qui voudroit se bander[1] contre une loi si forte?
Suivons donc sa conduite en cet aveuglement.
Qui pèche avecq' le ciel, pèche honorablement.
Car penser s'affranchir, c'est une resverie.
La liberté par songe en la terre est chérie.
Rien n'est libre en ce monde; et chaque homme dépend,
Comtes, princes, sultans, de quelque autre plus grand.
Tous les hommes vivants sont icy-bas esclaves;
Mais suivant ce qu'ils sont, ils diffèrent d'entraves[2];
Les uns les portent d'or, et les autres de fer:
Mais, n'en desplaise aux vieux, ny leur philosopher[3],
Ny tant de beaux escrits qu'on lit en leurs escoles,
Pour s'affranchir l'esprit ne sont que des paroles.
Au joug nous sommes nez, et n'a jamais esté
Homme qu'on ait veu vivre en pleine liberté.
En vain me retirant enclos en une estude
Penseroy-je laisser le joug de servitude;
Estant serf du desir d'apprendre et de sçavoir,
Je ne ferois sinon que changer de devoir.

[1] Pour *se roidir.*

[2] *Entraves*, les ceps ou liens que l'on met ou que l'on mettoit aux pieds. Il ne se dit plus guère qu'au figuré, pour signifier contrainte.

[3] Pour *philosophie;* ancienne manière de parler, tirée du grec et du latin.

C'est l'arrest de nature, et personne en ce monde
Ne sçauroit controler sa sagesse profonde.
Puis, que peut-il servir aux mortels icy-bas,
Marquis, d'estre sçavants, ou de ne l'estre pas,
Si la science, pauvre, affreuse, et mesprisée[1],
Sert aux peuples de fable, aux plus grands de risée,
Si les gens de latin des sots sont dénigrez,
Et si l'on n'est docteur sans prendre ses dégrez?
Pourveu qu'on soit morgant[2], qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand pannache[3],
Qu'on parle barragouyn, et qu'on suive le vent[4],

[1] Notre poète, dans le second discours au roi, vers 111 et 112, a parodié ces deux vers de Joachim Du Bellay dans un sonnet à Remy Belleau :

La science à la table est des seigneurs prisée,
Mais en chambre, Belleau, elle sert de risée.

[2] *Fier*, *insolent;* comme *morgue* veut dire *fierté*, *insolence*.

[3] On portoit alors beaucoup plus de plumes ou de plumets qu'on ne fait aujourd'hui.

[4] Regnier, aussi bien que beaucoup d'autres poètes de son temps, et même de plus anciens, a semé ses poésies de ces façons de parler populaires et passagères. Sorel l'en a repris dans ses remarques sur le XIVe livre du Berger extravagant, pag. 553. « Que si au reste, « dit-il, j'ai quelques proverbes, tous ceux qui parlent bien les di- « sent aussi bien que moi. Que seroit-ce donc, si je disois comme « Renyer : C'est pour vostre beau nez que cela se fait ; Vous parlez « barragouin ; Vous vous faites des bonadiez; Vous mentez par « vostre gorge; Vous faites la figue aux autres; Je réponds d'un ris « de Saint-Medard; Je suis parmy vous comme un homme sans « verd ? Voilà les meilleurs mots de ce poète satirique ; mais je n'en « voudrois pas user : car possible que d'ici à dix ans l'on ne les en- « tendra plus, et dès maintenant il y a plusieurs personnes qui ne « les entendent pas. »

En ce temps du jourd'hui l'on n'est que trop savant.
Du siécle les mignons [1], fils de la poulle blanche [2],
Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche;
En crédit eslevez ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout.
Mais quoy! me diras-tu, il t'en faut autant faire.
Qui ose, a peu souvent la fortune contraire [3].
Importune le Louvre et de jour et de nuict:
Perds pour t'assujettir et la table et le lict:
Sois entrant [4], effronté, et sans cesse importune:
En ce temps l'impudence esléve la fortune.

[1] Du temps de Regnier, on disoit *mignon* pour *favori*. *Les mignons du roi*, surtout ceux de Henri III, ont été fort célébres et très pernicieux à l'état: mais depuis ce temps-là, le mignon ou le favori, a presque toujours fléchi sous le sage ministre; au lieu que le mauvais ministre fléchit sous le favori ou le mignon de la cour. Mais le terme de *mignon* n'est plus d'usage en ce sens.

[2] *Fils de la poulle blanche.* Expression tirée du proverbe latin: *Gallinæ filius albæ.* Juven. sat. XIII, vers 141. Voyez les Adages d'Érasme, p. m. 67.

> Que le fils de la poule blanche,
> L'heureux seigneur d'Angervilliers, etc.

dit M. l'abbé Regnier Desmarets, dans une lettre à madame Desmarets. C'est donc à dire le fils d'une personne aimée ou tendrement chérie, sur lequel on répand les faveurs qu'on voudroit faire à la mère.

[3] « Audaces fortuna juvat, timidosque repellit; » c'est ce qu'il faut souvent faire à la cour, et même auprès des ministres, chez lesquels l'importunité et l'impudence même tiennent quelquefois lieu de mérite.

[4] *Hardi, entreprenant.* Notre auteur emploie le même mot un peu plus loin, *je ne suis point entrant.* Mais, cependant, je crois qu'*entrant* veut dire souple, liant, insinuant.

Il est vray; mais pourtant je ne suis point d'avis
De desgager mes jours pour les rendre asservis,
Et souz un nouvel astre aller, nouveau pilote,
Conduire en autre mer mon navire qui flotte
Entre l'espoir du bien et la peur du danger
De froisser mon attente en ce bord estranger.
Car pour dire le vray, c'est un pays estrange,
Où comme un vrai Protée à toute heure on se change,
Où les loix, par respect sages humainement,
Confondent le loyer [1] avecq' le chastiment;
Et pour un mesme fait, de mesme intelligence,
L'un est justicié, l'autre aura récompence [2].
Car selon l'intérest, le crédit ou l'appuy,
Le crime se condamne et s'absout aujourd'huy.
Je le dy sans confondre, en ces aigres remarques,
La clémence du roy, le miroir des monarques,
Qui, plus grand de vertu, de cœur et de renom,
S'est acquis de clément et la gloire et le nom.
Or, quant à ton conseil qu'à la cour je m'engage [3],
Je n'en ay pas l'esprit, non plus que le courage.
Il faut trop de sçavoir et de civilité,
Et, si j'ose en parler, trop de subtilité.

[1] La récompense.

[2] « Multi
« Committunt eadam diverso crimina fato :
« Ille crucem pretium sceleris tulit, hic diadema. »
JUVEN., Sat. XIII, vers. 104.

[3] Ce qui suit est imité de Juvénal, sat. III, vers 41.

« Quid Romæ faciam? mentiri nescio, etc. »

Voyez Martial, liv. III, ép. XXXVIII : *Atria magna colam*, etc.

Ce n'est pas mon humeur : je suis mélancolique;
Je ne suis point entrant; ma façon est rustique;
Et le surnom de bon[1] me va-t-on reprochant[2],
D'autant que je n'ay pas l'esprit d'estre meschant.
Et puis, je ne sçaurois me forcer ny me feindre.
Trop libre en volonté, je ne me puis contraindre.
Je ne sçaurois flatter, et ne sçay point comment
Il faut se taire accort[3], ou parler faussement,
Bénir les favoris de geste et de parolles,
Parler de leurs ayeux au jour de Cerizolles[4],
Des hauts faits de leur race, et comme ils ont acquis

[1] C'est effectivement le surnom qu'on donnoit à notre poete, et qui s'est perpétué jusqu'à nous : car on dit encore, *le bon Regnier*. Au reste, la bonté n'est point incompatible avec l'esprit de la satire : témoin nos deux plus célèbres satiriques, Regnier et Boileau. Celui-ci, selon lui-même, et selon la vérité,

> Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
> Qui cherchant dans ses vers la seule vérité,
> Fit, sans être malin, ses plus grandes malices.
> Epître x.

Horace étoit doux, affable et poli. A l'égard de Perse, l'auteur de sa vie assure que ce poète satirique étoit « morum lenissimorum, « verecundiæ virginalis, formæ pulchræ, pietatis erga matrem, et « sororem, et amitam, exemplo sufficientis. Fuit frugi et pudicus. »

[2] Dans toutes les éditions il y a : *me va tout reprochant*, ce qui est une faute remarquable. J'ai mis : *me va-t-on reprochant*, qui m'a paru la seule bonne leçon, et la leçon même de l'auteur. Vraisemblablement il l'avoit écrit ainsi; mais dans la première édition de 1608, l'imprimeur avoit mis, *me va tou*, par le renversement de la lettre *n*, changée en *u* : sur quoi les imprimeurs, dans les éditions suivantes, ont cru qu'il falloit *tout*.

[3] *Accort*, *accortement;* c'est-à-dire *à propos*, ou même, *par politique*.

[4] *Au jour*, pour *à la journée*. Bataille fameuse, gagnée en Italie,

Ce titre avecq'honneur de ducs et de marquis.
Je n'ay point tant d'esprit pour tant de menterie.
Je ne puis m'adonner à la cageollerie;
Selon les accidents, les humeurs, ou les jours,
Changer, comme d'habits, tous les mois de discours.
Suivant mon naturel, je hay tout artifice;
Je ne puis desguiser la vertu ny le vice;
Offrir tout de la bouche, et, d'un propos menteur,
Dire, Pardieu! monsieur, je vous suis serviteur;
Pour cent bonadiez [1] s'arrester en la rue,
Faire sus l'un des pieds en la sale la grue [2];
Entendre un marjollet [3] qui dit avec mespris,

l'an 1544, par l'armée de François I, commandée par François de Bourbon, duc d'Enguien, sur celle de l'empereur Charles-Quint. On dit absolument *journée* pour *bataille*. « Le vendredi 11 mars 1523, « fut faite une procession grande, et ce à Saint-Germain de l'Auxer- « rois, pour ce que nos gens devoient avoir journée delà les monts « celui jour. » (MS. des Mém. de Paris, cité par Borel.) Les Latins disoient aussi *dies*, pour *journée* ou *bataille*.

[1] Mot francisé, du latin *bona dies*, bonjour. On fait aussi ce mot *bonadiez* de trois syllabes; c'est pourquoi dans l'édition de 1642, et dans les éditions suivantes, on a mis, *et pour cent bonadiez*. Le même mot, réduit à trois syllabes, avoit été employé dans le testament de Pathelin : *Quand on me disoit bonadies*. Rabelais, liv. I, chap. XIX, fait dire à Janotus de Bragmardo, *mnadies* pour *bonadies;* et il le fait dire ainsi, pour charger le ridicule de la harangue latine qu'il met dans la bouche de cet orateur, ou pour se moquer de la prononciation vicieuse qui régnoit dans les écoles, comme l'a conjecturé le commentateur de Rabelais.

[2] L'on dit encore proverbialement, *faire le pied de grue*, pour faire entendre que l'on attend patiemment, et même sottement quelqu'un, comme font la plupart des parasites, des flatteurs et des fades courtisans, dans les antichambres des grands.

[3] Quoique ce terme soit à peine d'usage, même dans le familier

Ainsi qu'asnes, ces gens sont tous vestus de gris,
Ces autres verdelets aux perroquets ressemblent;
Et ceux-cy mal peignez devant les dames tremblent;
Puis, au partir de là, comme tourne le vent,
Avecques un bon jour, amis comme devant.
Je n'entends point le cours du ciel ny des planétes [1];

ou dans le burlesque, il est cependant très expressif, pour dire un de ces petits fanfarons qui méprisent tout, hormis leur agréable figure. Je l'ai trouvé deux fois dans les poésies de Jean Marot, au même sens, dans le rondeau XLIII; Sigognes, qui vivoit du temps de Regnier, a donné l'explication de ce mot, dans un sonnet irrégulier sur les petits-maîtres.

Damoiseau de la Cour, dont les mains inutiles
Ne rougiront jamais de sang dans les combats;
Propres à soutenir le tour de vos rabats,
Et les inventions de la chambre des filles:
L'on dit que vous marchez en *marjollets* de ville,
Portant la tête haute, et le courage bas:
César de cabinet, le roi n'espère pas
Le secours de l'état de votre ame débile.
Muguet oinct et lissé comme un homme d'étain,
Otez de votre teint ces mouches de satin:
Sinon, maître Guillaume, équipé de sonnettes,
Avecque la quenouille et le petit fuseau,
Ira les enlever dessus votre museau,
Comme un émerillon qui prend des alouettes.

Et La Fontaine a trouvé le terme si expressif, qu'il a daigné s'en servir dans son conte des *Lunettes*:

Bref que le sort, ami du *marjolet*.

C'est ce qu'il dit de ce jeune blondin qui s'étoit introduit

Chez des nonnains, à titre de fillette;

parmi lesquelles il fit les ravages dont on se doute bien, et que La Fontaine a soin de raconter dans ce conte.

[1] « Motus astrorum ignoro. »
JUVEN., sat. III, vers 42.

Je ne sçay deviner les affaires secrétes,
Cognoistre un bon visage, et juger si le cœur,
Contraire à ce qu'on voit, ne seroit point mocqueur.
De porter un poullet [1] je n'ay la suffisance :
Je ne suis point adroit, je n'ay point d'éloquence
Pour colorer un fait, ou destourner la foy :
Prouver qu'un grand amour n'est subject à la loy ;
Suborner par discours une femme coquette ;
Luy conter des chansons [2] de Jeanne et de Paquette ;
Desbaucher une fille, et par vives raisons
Luy monstrer comme Amour fait les bonnes maisons,
Les maintient, les esléve ; et, propice aux plus belles,
En honneur les avance, et les fait demoyselles ;
Que c'est pour leurs beaux nez [3] que se font les ballets ;

[1] Billet doux, lettre d'amour. Juvénal avoit dit, sat. III, v. 45 :

« Ferre ad nuptam quæ mittit adulter,
« Quæ mandat, norunt alii. »

On lit dans le Glossaire bourguignon, au mot *pouló*, que *poulet*, en ce sens-là, n'a guère été en usage parmi nous que depuis 1610 jusqu'à 1670, tout au plus. Mais nous trouvons des exemples un peu plus anciens de ce mot ; car on fait dire à Henri IV, en 1597, que mademoiselle de Guise, sa nièce, *aimoit bien autant les poulets en papier*, *qu'en fricassée*. (Mém. de Sully, part. II, pag. 114.) Et alors on appeloit *porte-poulet*, un entremetteur d'amour. (*Ibid.* tom. II, chap. LXXXII, pag. 248.)

[2] Façon de parler populaire, pour marquer les discours que l'on tient du tiers et du quart, de celle-ci et de celle-là.

[3] *Pour leurs beaux nez* seroit aujourd'hui une espèce d'injure ; comme on dit encore en langage populaire, *c'est pour votre nez*, pour dire, vraiment ce n'est pas pour vous. Mais pour rendre ce vers plus supportable, il n'y auroit qu'à dire,

Que c'est pour leurs beautez que se font les ballets.

Qu'elles sont le subject des vers et des poullets;
Que leur nom retentit dans les airs que l'on chante[1];
Qu'elles ont à leur suite une trouppe béante
De langoureux transis[2]; et, pour le faire court,
Dire qu'il n'est rien tel qu'aymer les gens de court;
Alléguant maint exemple en ce siécle où nous sommes,
Qu'il n'est rien si facile à prendre que les hommes;
Et qu'on ne s'enquiert plus s'elle a fait le pourquoy[3],
Pourveu qu'elle soit riche, et qu'elle ait bien dequoy.
Quand elle auroit suivy le camp à la Rochelle[4],
S'elle a force ducats, elle est toute pucelle[5].
L'honneur estropié, languissant et perclus,
N'est plus rien qu'un idole en qui l'on ne croit plus[6].
Or, pour dire cecy il faut force mystère;
Et de mal discourir il vaut bien mieux se taire.

[1] Ceci forme une équivoque. *Retentit dans les airs*, se dit du bruit qui se fait en l'air; au lieu que, comme il étoit question de chanson, il falloit dire, *est célèbre dans les airs que l'on chante.*

[2] *Langoureux transis* sont des termes synonymes : il falloit mettre *amoureux transis.*

[3] *Le pourquoy*. Nous dirions en langage populaire, *si elle a laissé aller le chat au fromage.* Le vers suivant a été dignement parodié par Despréaux :

> Quiconque est riche est tout; sans sagesse il est sage ;
> Il a, sans rien savoir, la science en partage, etc.

[4] Les calvinistes s'étant emparés de la Rochelle, cette ville fut assiégée en 1573 par Henri, duc d'Anjou, frère du roi Charles IX. Mais Henri, ayant été appelé à la couronne de Pologne, abandonna ce siége, qui commençoit à lui devenir à charge.

[5] Il valoit mieux mettre, *toujours pucelle.*

[6] On croit *en* Dieu, mais on croit *aux* autres. Ainsi il étoit mieux de mettre, *à qui l'on ne croit plus.*

Il est vray que ceux-là qui n'ont pas tant d'esprit
Peuvent mettre en papier leur dire [1] par escrit,
Et rendre par leurs vers leur muse maquerelle;
Mais, pour dire le vray, je n'en ay la cervelle.
Il faut estre trop prompt, escrire à tous propos,
Perdre pour un sonnet et sommeil et repos.
Puis, ma muse est trop chaste, et j'ay trop de courage [2],
Et ne puis pour autruy façonner un ouvrage.
Pour moy, j'ay de la court autant comme il m'en faut:
Le vol de mon dessein ne s'estend point si haut:
De peu je suis content; encore que mon maistre,
S'il luy plaisoit un jour mon travail reconnoistre,
Peut autant qu'autre prince, et a trop de moyen
D'eslever ma fortune et me faire du bien.
Ainsi que sa nature à la vertu facile
Promet que mon labeur ne doit estre inutile,
Et qu'il doit quelque jour, malgré le sort cuisant,
Mon service honorer d'un honneste présant;
Honneste, et convenable à ma basse fortune,
Qui n'abaye et n'aspire, ainsy que la commune [3],
Après l'or du Pérou, ny ne tend aux honneurs
Que Rome départit aux vertus des seigneurs.

[1] *Leur dire*, pour *leur discours.*

[2] *Courage* est ici pour *cœur*, *probité*, *honneur*, *cœur trop bien placé*, *ame trop bien née.* Il est pris en ce sens dans Clément Marot, et autres poetes avant et après lui : mais *courage* n'a plus aujourd'hui cette signification ; il veut dire *une valeur méditée et réfléchie.*

[3] *N'abaye*, pour *ne desire*, est aujourd'hui un terme bas et rampant. *La commune*, pour *le commun des hommes*, se disoit anciennement, et ne se dit plus.

Que me sert de m'asseoir le premier à la table,
Si la faim d'en avoir me rend insatiable,
Et si le faix léger d'une double évesché[1],
Me rendant moins contant, me rend plus empesché;
Si la gloire et la charge à la peine adonnée
Rend souz l'ambition mon ame infortunée?
Et quand la servitude a pris l'homme au colet[2];
J'estime que le prince est moins que son valet.
C'est pourquoy je ne tends à fortune si grande:
Loin de l'ambition, la raison me commande,
Et ne prétends avoir autre chose, sinon
Qu'un simple bénéfice, et quelque peu de nom,
Afin de pouvoir vivre avec quelque asseurance,
Et de m'oster mon bien que l'on ait conscience.
  Alors vrayment heureux, les livres feuilletant,
Je rendrois mon desir et mon esprit contant.
Car sans le revenu l'estude nous abuse,

[1] Allusion à ces vers de Ronsard, adressés au ministre de Mont-Dieu:

Or sus, mon frère en Christ, tu dis que je suis prêtre,
J'atteste l'Éternel que je le voudrois être,
Et d'avoir tout le dos et le chef empêché
Dessous la pesanteur d'une bonne évêché.

Aujourd'hui, *évêché* est du genre masculin. Voyez la remarque de la page 41. Mais le terme de double évêché signifie ici un évêché d'un grand revenu; car il y avoit long-temps qu'on ne possédoit plus en France deux évêchés, comme on fait en Allemagne.

[2] Manière basse et triviale de s'exprimer, pour dire *s'est saisie, s'est rendue maîtresse*. On dit bien encore, mais dans le style bas, *saisir*, ou *prendre un homme au collet*, pour, *l'arrêter prisonnier*, comme il dit fort bien dans la satire v; ou même *le prendre à la gorge pour le terrasser*.

Et le corps ne se paist aux banquets de la muse.
Ses mets sont de sçavoir discourir par raison
Comme l'ame se meut un temps en sa prison;
Et comme délivrée elle monte divine
Au ciel, lieu de son estre et de son origine;
Comme le ciel mobile, éternel en son cours,
Fait les siécles, les ans, et les mois, et les jours;
Comme aux quatre éléments les matières encloses
Donnent, comme la mort, la vie à toutes choses;
Comme premièrement les hommes dispersez
Furent par l'harmonie en troupes amassez;
Et comme la malice, en leur ame glissée,
Troubla de nos ayeux l'innocente pensée;
D'où nasquirent les loix, les bourgs, et les citez,
Pour servir de gourmette [1] à leur meschancetez;
Comme ils furent enfin réduits souz un empire;
Et beaucoup d'autres plats [2], qui seroient longs à dire.
Et quand on en sçauroit ce que Platon en sçait,
Marquis, tu n'en serois plus gras, ny plus refait.
Car c'est une viande en esprit consommée,
Légère à l'estomach, ainsi que la fumée.
Sçais-tu, pour sçavoir bien, ce qu'il nous faut sçavoir
C'est s'affiner le goust, de cognoistre et de voir,
Apprendre dans le monde et lire dans la vie
D'autres secrets plus fins que de philosophie,

[1] *De gourmette* est bas; il valoit mieux dire *de frein :* c'est le terme aujourd'hui usité.

[2] *Et beaucoup d'autres faits*, dans l'édition de 1642 et dans les suivantes : et je crois même que c'est ainsi qu'on devroit mettre ; car que signifie *dire des plats?* On *dit des faits*, et l'on *décrit des plats*.

Et qu'avecq' la science il faut un bon esprit.
Or entends à ce point ce qu'un Grec en escrit[1]:
Jadis un loup, dit-il, que la faim espoinçonne[2],
Sortant hors de son fort rencontre une lionne[3],
Rugissante à l'abort, et qui monstroit aux dents
L'insatiable faim qu'elle avoit au-dedans.
Furieuse elle approche; et le loup qui l'advise
D'un langage flateur luy parle et la courtise:
Car ce fut de tous temps que, ployant sous l'effort,
Le petit cède au grand, et le foible au plus fort[4].

[1] Regnier suppose que cette fable étoit originairement grecque, parceque les fables le sont presque toutes. Celle-ci pourtant n'est pas du nombre, autant qu'on en peut juger par les citations que Ménage a curieusement ramassées là-dessus, pages 9 et 34 de ses *Modi di dire*, à la fin de ses Origines italiennes, édition de Genève, où il cite trois auteurs italiens, qui ont raconté cette fable chacun à leur manière: ce qui fait comprendre que Regnier étant à Rome, l'avoit pu lire dans leurs écrits. Ces trois auteurs sont celui du *Novelliere antico*, novella XCI; Stefano Guazzo, dans ses dialogues; et Scipione Ammirato, dans ses proverbes.

[2] *Espoinçonne* n'est plus d'usage pour dire *aiguillonne*, *poursuit*, *excite*, *anime*.

[3] Selon les trois auteurs italiens qu'on vient de citer, les acteurs de cette fable sont, le Renard, le Loup, et le Mulet. La Fontaine, qui l'a mise en vers françois, liv. V, fab. VIII, introduit le Cheval et le Loup. Elle est aussi d'une autre manière, sous le nom du Renard, du Loup, et du Cheval, dans le recueil imprimé chez Barbin, en 1694, liv. VII, fab. XVII. Ménage l'a tournée en vers latins, dans ses *Modi di dire*. Mais, sans faire aucun tort aux tours qu'ont pris les différents auteurs pour conter cette fable, il faut avouer que Regnier l'a ici très bien accommodée.

[4] La Fontaine a dit, dans la fable du Loup et de l'Agneau:

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Luy, dis-je, qui craignoit que, faute d'autre proye,
La beste l'attaquast, ses ruses il employe.
Mais enfin le hazard si bien le secourut,
Qu'un mulet gros et gras à leurs yeux apparut.
Ils cheminent dispos, croyant la table preste,
Et s'approchent tous deux assez près de la beste.
Le loup qui la cognoist, malin et deffiant,
Luy regardant aux pieds, lui parloit en riant:
D'où es-tu? qui es-tu? quelle est ta nourriture [1]?
Ta race, ta maison, ton maistre, ta nature?
Le mulet, estonné de ce nouveau discours,
De peur ingénieux, aux ruses eut recours;
Et, comme les Normands, sans luy respondre: Voire [2]!
Compère, ce dit-il [3], je n'ay point de mémoire;
Et comme sans esprit ma grand'mère me vit,
Sans m'en dire autre chose, au pied me l'escrivit.
Lors il léve la jambe au jarret ramassée;
Et d'un œil innocent il couvroit sa pensée,
Se tenant suspendu sur les pieds en avant.
Le loup qui l'apperçoit se léve de devant,

[1] *Nourriture*, pour *éducation*.

[2] Le mulet lui répondit en Normand. *Voire* est un adverbe affirmatif, fort usité en Normandie, qui signifie *vraiment*. On prétend que les Normands n'ont jamais, du premier coup, répondu avec précision aux demandes qu'on leur fait. Je ne sais si on doit les en blâmer: n'est-il pas juste, avant que de parler, de réfléchir sur ce que l'on veut dire?

[3] C'est ainsi qu'il faut lire, suivant l'édition de 1608. On avoit mis, *et comme, ce dit-il*, dans toutes les éditions suivantes, avant celle de 1642; ce qui est une faute d'autant plus grossière, qu'il y auroit trois vers de suite qui commenceroient par *et comme*. Dans celle de 1645, *mais comment, ce dit-il*.

S'excusant de ne lire avecq'ceste parolle,
Que les loups de son temps n'alloient point à l'escolle.
Quand la chaude lionne, à qui l'ardente faim
Alloit précipitant la rage et le dessein,
S'approche, plus sçavante, en volonté de lire [1],
Le mulet prend le temps, et du grand coup qu'il tire
Luy enfonce la teste, et d'une autre façon,
Qu'elle ne sçavoit point, luy aprit sa leçon.
Alors le loup s'enfuit, voyant la beste morte,
Et de son ignorance ainsi se reconforte :
N'en desplaise aux docteurs, cordeliers, jacobins,
Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins [2].

[1] Les trois auteurs italiens, cités un peu plus haut, ajoutent que le loup crut que les clous attachés aux fers du mulet étoient des lettres.

[2] Ce vers est composé de monosyllabes. Il est proverbial, et on l'exprime par ce mauvais latin : « Magis magnos clericos non sunt « magis magnos sapientes. » (Rabelais, liv. I, chap. XXIV.) Autrefois, *clerc* signifioit un homme de lettres, parcequ'il n'y avoit que les gens d'église qui apprissent quelque chose : à peine les laïques savoient lire, et plus rarement encore savoient-ils écrire. Les Italiens ont un proverbe semblable : « Tutti quei ch' anno lettere, non « son' savi. »

SATYRE IV.

LA POÉSIE TOUJOURS PAUVRE.

A M. MOTIN[1].

Motin, la muse est morte, ou la faveur pour elle.
En vain dessus Parnasse Apollon on appelle,
En vain par le veiller on acquiert du sçavoir,
Si fortune s'en mocque, et s'on ne peut avoir
Ny honneur, ny crédit, non plus que si nos peines
Estoient fables du peuple inutiles et vaines.
Or va, romps-toy la teste; et de jour et de nuict
Pallis dessus un livre[2], à l'appétit d'un bruict

[1] Pierre Motin, de la ville de Bourges, étoit des amis de l'auteur, comme il paroît par l'ode qui est à la tête de ce volume. On a imprimé les poésies de Motin dans divers recueils, avec celles de Malherbe, de Maynard, de Racan, etc. Elles sont pour la plupart un peu libres et un peu licencieuses; c'étoit, ou le goût du temps, ou le caractère de ce poète et de quelques uns de ses confrères. Balzac, lettre v, du XXIIe livre, fait mention de certains vers latins, du père Terron, jésuite, qu'Henri IV ordonna à Motin de traduire. Boileau parle de Motin, comme d'un poète très froid. (Voyez le vers 40 du chant IV de l'Art poétique.) Cette satire tend à prouver que les sciences, et surtout la poésie, bien loin d'être un moyen pour acquérir des richesses, sont presque toujours des obstacles à la fortune.

[2] *Pallis*, lisez *paslis*.

« Juvat *impallescere* chartis. »
Pers., sat. IV.

Qui nous honore après que nous sommes souz terre [1],
Et de te voir paré de trois brins de lierre [2],
Comme s'il importoit, estant ombres là-bas,
Que nostre nom vescust, ou qu'il ne vescust pas.
Honneur hors de saison, inutile mérite,
Qui vivants nous trahit, et qui morts ne profite;
Sans soins de l'avenir je te laisse le bien,
Qui vient à contre-poil [3] alors qu'on ne sent rien,
Puis que vivant icy de nous on ne fait conte,
Et que nostre vertu engendre nostre honte.
Doncq' par d'autres moyens à la cour familiers,
Par vice, ou par vertu, acquérons des lauriers,
Puis qu'en ce monde icy on n'en fait différence,
Et que souvent par l'un l'autre se récompense.
Apprenons à mentir, mais d'une autre façon
Que ne fait Calliope, ombrageant sa chanson
Du voile d'une fable, afin que son mystère
Ne soit ouvert à tous, ni cognu du vulgaire.

Après cela, docteur, va *pâlir* sur la bible.
BOILEAU, sat. VIII.

[1] « Cineri gloria sera venit. »
MART., lib. I, épigr. XXVI.

[2] La couronne de lierre étoit donnée aux poètes.

« Prima feres hederæ victricis præmia. »
HORAT., lib. I, ép. III.

Dans les derniers temps, on leur a donné des couronnes de laurier, comme enfants d'Apollon.

[3] Pour *en temps non convenable*, ou quand on ne s'en soucie pas. Mais il n'a plus cette signification, et je doute même que du temps de Regnier celle qu'il lui donne ici fût bien établie.

Apprenons à mentir, nos propos desguiser,
A trahir nos amis, nos ennemis baiser,
Faire la cour aux grands, et dans leurs antichambres,
Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres [1].
Sans oser ny cracher, ny toussir, ny s'asseoir,
Et, nous couchant au jour, leur donner le bon soir.
Car puis que la fortune aveuglément dispose
De tout, peut-estre enfin aurons-nous quelque chose
Qui pourra destourner l'ingrate adversité,
Par un bien incertain à tastons débité :
Comme ces courtisans qui, s'en faisant accroire,
N'ont point d'autre vertu, sinon de dire, Voire [2].
Or, laissons doncq' la muse, Apollon, et ses vers;
Laissons le luth, la lyre, et ces outils divers
Dont Apollon nous flatte; ingrate frénésie,
Puis que pauvre et quaymande [3] on voit la poésie,
Où j'ay par tant de nuicts mon travail occupé.
Mais quoy! je te pardonne; et si tu m'as trompé,
La honte en soit au siècle, où, vivant d'âge en âge,
Mon exemple rendra quelque autre esprit plus sage.
Mais pour moy, mon amy, je suis fort mal payé
D'avoir suivy cet art. Si j'eusse estudié [4],

[1] Mauvaise manière de parler : on dit bien *se tenir sur ses pieds*, mais non pas *se tenir sur ses membres*.

[2] Pour *opiner toujours du bonnet*, ou *consentir à tout* : c'est l'usage de la cour.

[3] Édition de 1608, *quemande*. On écrit *quaimande*, de *quaimander*, formé du latin *mendicare*, par transposition de lettres : *mendier*.

[4] Villon avoit dit long-temps auparavant :

Helas ! se j'eusse estudié

Jeune, laborieux, sur un banc à l'escole,
Galien, Hippocrate, ou Jason, ou Barthole [1],
Une cornette [2] au col, debout dans un parquet,
A tort et a travers je vendrois mon caquet [3]:
Ou bien tastant le pouls, le ventre, et la poitrine,
J'aurois un beau teston pour juger d'une urine [4];
Et me prenant au nez, loucher [5] dans un bassin
Des ragousts qu'un malade offre à son médecin,
En dire mon advis, former une ordonnance,
D'un réchape s'il peut, puis d'une révérence,
Contrefaire l'honneste; et quand viendroit au point,

Au temps de ma jeunesse folle,
J'aurois pain cuit, et couche molle.

On se plaint toujours quand il n'est plus temps: il vaudroit mieux se plaindre un peu plus tôt, et tout iroit bien.

[1] Jason et Barthole étoient deux célèbres jurisconsultes.

[2] On a appelé cornette le chaperon que les docteurs et les avocats portoient autrefois sur leur tête; dans la suite, on l'a mis autour du cou, comme le dit notre auteur; et maintenant on le porte sur l'épaule. Ce nom de *cornette* lui est venu de ce que ses extrémités formoient deux petites cornes.

[3] « Hic clamosi rabiosa fori
« Jurgia vendens. »
SENEC.

[4] C'est beaucoup, car autrefois on ne donnoit que cinq sous aux médecins pour chacune de leurs visites. Le *teston* étoit une ancienne monnois de France, qu'on a commencé à fabriquer sous le règne de Louis XII, et qui fut abolie en 1575, par Henri III. Elle valoit environ quinze sous, et étoit appelée *teston* parcequ'elle représentoit d'un côté la tête du roi.

[5] *Loucher*, regarder de côté et en divers sens: il n'a plus cette signification.

Dire, en serrant la main: Dame, il n'en falloit point[1].
Il est vrai que le ciel, qui me regarda naistre,
S'est de mon jugement[2] toujours rendu le maistre;
Et bien que, jeune enfant, mon père me tansast[3],
Et de verges souvent mes chansons menassast,
Me disant de despit, et bouffi de colère:
Badin, quitte ces vers; et que penses-tu faire?
La muse est inutile[4]; et si ton oncle[5] a sceu
S'avancer par cet art, tu t'y verras déceu.
Un mesme astre tousjours n'esclaire en ceste terre:

[1] Rabelais, liv. III, chap. XXXIII, parlant du médecin Rondibilis, dont le vrai nom étoit Rondelet, dit que Panurge, le voulant consulter, « luy mit à la main, sans mot dire, quatre nobles à la « roze (qui étoient quatre pièces d'or). Rondibilis les print très « bien; puis lui dit en effroy, comme indigné: Hé, hé, hé, monsieur, « il ne falloit rien. Grandmercy toutefois. De meschantes gens ja- « mais je ne prends rien, etc. »

[2] De mon génie.

« Sape, pater dixit: studium quid inutile tentas?
« Mœonides nullas ipse reliquit opes. »
Ovid., Trist. IV, eleg. X.

[3] *Tansast*, me grondât, me reprit; vient de *tancer*, ou *tenser*, qui se dit à peine aujourd'hui.

[4] Allusion à cette façon de parler: *Les muses nous amusent.* Voyez Ménage au mot *muser.*

[5] Philippe Desportes, oncle de Regnier, poète fameux sous le règne de Charles IX et de Henri III, fit une fortune à laquelle aucun autre poète n'est peut-être jamais parvenu. Claude Garnier, dans sa *Muse infortunée*, et Colletet, rapportent que Charles IX donna à Desportes huit cents écus d'or pour la petite pièce de Rodomont; et Henri III, dix mille écus d'argent comptant, pour mettre au jour un très petit nombre de sonnets.

Mars tout ardent de feu nous menasse de guerre [1],
Tout le monde frémit; et ces grands mouvements
Couvent en leurs fureurs de piteux changements.
Penses-tu que le luth, et la lyre des poétes
S'accorde d'harmonie avecque les trompettes,
Les fifres, les tambours, le canon, et le fer,
Concert extravagant des musiques d'enfer?
Toute chose a son régne; et dans quelques années
D'un autre œil nous verrons les fières destinées.
Les plus grands de ton temps, dans le sang aguerris,
Comme en Thrace seront brutalement nourris [2],
Qui rudes n'aymeront la lyre de la muse,
Non plus qu'une viéle ou qu'une cornemuse.
Laisse donc ce mestier, et sage prends le soin
De t'acquérir un art qui te serve au besoin.
Je ne sçay, mon amy, par quelle prescience,
Il eut de nos destins si claire connoissance;
Mais, pour moy, je sçay bien que, sans en faire cas,
Je mesprisois son dire [3], et ne le croyois pas,
Bien que mon bon démon souvent me dist le mesme.
Mais quand la passion en nous est si extresme,
Les advertissements n'ont ny force ny lieu,
Et l'homme croit à peine aux parolles d'un dieu.

[1] Les guerres civiles de la Ligue, qui avoient affligé la France pendant la jeunesse de Regnier. Il paroît, par ce vers et les suivants, que la sage remontrance de Regnier le père à son fils fut vers l'an 1583 ou 1584, que commencèrent les troubles de la Ligue.

[2] Mars, le dieu de la guerre, avoit été élevé dans la Thrace, où il étoit particulièrement adoré. *Thrace bello furiosa*, dit Horace.

[3] Ses paroles, ses remontrances.

Ainsy me tançoit-il d'une parolle esmeue.
Mais comme en se tournant je le perdoy de veue,
Je perdy la mémoire avecques ses discours,
Et resveur m'esgaray tout seul par les détours
Des antres et des bois, affreux et solitaires,
Où la muse, en dormant, m'enseignoit ses mystères,
M'apprenoit des secrets [1], et, m'eschauffant le sein,
De gloire et de renom relevoit mon dessein :
Inutile science, ingrate, et mesprisée,
Qui sert de fable au peuple, et aux grands de risée!
Encor' seroit-ce peu, si, sans estre avancé,
L'on avoit en cet art son âge despensé;
Après un vain honneur que le temps nous refuse,
Si moins qu'une putain l'on n'estimoit la muse.
Eusses-tu plus de feu, plus de soin, et plus d'art
Que Jodelle [2] n'eut oncq', Desportes, ny Ronsard,
L'on te fera la moue; et, pour fruict de ta peine,
Ce n'est, ce dira-t-on, qu'un poéte à la douzaine.
Car on n'a plus le goust comme on l'eust autrefois.
Apollon est gesné par de sauvages lois
Qui retiennent souz l'art sa nature offusquée,
Et de mainte figure est sa beauté masquée.
Si pour sçavoir former quatre vers empoullez,
Faire tonner des mots mal joints et mal collez,
Amy, l'on estoit poéte, on verroit (cas estranges!)
Les poétes plus espois que mouches en vendanges.

[1] Ou *ses secrets*, édition de 1655, 1667.

[2] Jodelle, poète fort élégant, sous le règne de Henri II, et de Charles IX. Nous avons plusieurs éditions de ses poésies.

Or que [1], dès ta jeunesse Apollon t'ait apris,
Que Calliope mesme ait tracé tes escrits,
Que le neveu d'Atlas [2] les ait mis sur la lyre,
Qu'en l'antre thespéan on ait daigné les lire [3],
Qu'ils tiennent du sçavoir de l'antique leçon,
Et qu'ils soient imprimés des mains de Patisson [4];

[1] Pour *quoique.*

[2] Mercure, fils de Jupiter, et de la nymphe Maïa, fille d'Atlas. Ainsi Mercure étoit petit-fils d'Atlas, *nepos Atlantis*, Horace, liv. I, ode x. Mais *nepos* ne signifie pas *neveu*, comme l'a traduit Regnier. Voyez Ménage, étymol. au mot *neveu.* — *Les ait mis sur la lyre.* Mercure fut l'inventeur de la lyre : *Curvæque lyræ parentem.* (Horace, dans la même ode.)

[3] Près du mont Hélicon, dans la Béotie, province de la Grèce, il y avoit une ville nommée Thespies, *Thespiæ,* consacrée aux muses, en l'honneur desquelles on y célébroit des jeux, et l'on donnoit des prix à ceux qui les avoient mérités par la beauté de leurs chants et de leurs vers. Cicéron dit qu'on alloit voir par curiosité dans la ville de Thespies une belle figure de Cupidon, faite par Praxitèle. (*In Verrem*, lib. IV, *de signis.*) L'analogie semble demander qu'on dise *Thespien*, de *Thespies*, et non pas *Thespéan.* Cependant, comme la ville de Thespies est nommée Θέσπεια, Iliad., II, vers 5, du *dénombrement des vaisseaux*, Regnier a très bien pu former *Thespéan*, à la manière de Ronsard, qui a dit *Grynéan*, *Pataréan*, etc. L'*antre Thespéan*, c'est la grotte où les muses font leur séjour. Le mot *antre* donne souvent, parmi les Grecs et les Latins, une idée fort agréable.

[4] Mamert Patisson, natif d'Orléans, imprimeur à Paris, très habile dans sa profession, et savant en grec et en latin. Il avoit épousé la veuve de Robert Estienne, père de Henri, en 1580, et imprima plusieurs livres qui sont fort recherchés, moins pour la beauté des caractères et du beau-papier qu'il y employoit, que pour l'exactitude et la correction. Il mourut avant l'année 1606, laissant Philippe Patisson, son fils, aussi imprimeur. Mamert Patisson a fait de très belles éditions de la plupart des poètes de son temps.

Si quelqu'un les regarde, et ne leur sert d'obstacle,
Estime, mon amy, que c'est un grand miracle.
L'on a beau faire bien, et semer ses escrits
De civette, bainjoin, de musc, et d'ambre gris;
Qu'ils soient pleins, relevez, et graves à l'oreille,
Qu'ils facent sourciller les doctes de merveille:
Ne pense, pour cela, estre estimé moins fol,
Et sans argent contant qu'on te preste un licol,
Ny qu'on n'estime plus (humeur extravagante!)
Un gros asne pourveu de mille escus de rente.
Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux [1]
Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux;
Et ravalant Phœbus, les muses et la grace,
Font un bouchon à vin du laurier de Parnasse;
A qui le mal de teste est commun et fatal,
Et vont bizarrement en poste en l'hospital:
Disant, s'on n'est hargneux, et d'humeur difficile,
Que l'on est mesprisé de la troupe civile;
Que pour estre bon poéte il faut tenir des fous [2],
Et desirent en eux ce qu'on mesprise en tous.
Et puis en leur chanson, sottement importune,
Ils accusent les grands, le ciel, et la fortune,

[1] Pour *jeunes sots*, ou quelques mauvais poëtes, sots et étourdis. Ce terme est fort employé par Clément Marot, dans son épitre XII. Et le célèbre historien Arnould Le Feron a dit dans son Histoire de France, lib. III : « Galli socordes et stultos vituli nomine designare soliti sunt. » Aussi Marot, ennemi des ignorants qui étoient en Sorbonne, a soin de placer cette maison dans la Place aux Veaux, dans son épigramme.

[2] Oui, oui; c'est bien dit : il faut être un peu fou pour être bon poëte.

Qui fustez de leurs vers [1] en sont si rebattus,
Qu'ils ont tiré cet art du nombre des vertus;
Tiennent à mal d'esprit leurs chansons indiscrétes,
Et les mettent au rang des plus vaines sornettes.
  Encore quelques grands, afin de faire voir,
De Mœcene rivaux, qu'ils ayment le sçavoir,
Nous voyent de bon œil, et, tenant une gaule,
Ainsy qu'à leurs chevaux nous en flattent l'espaule,
Avecques bonne mine, et d'un langage doux
Nous disent souriant: Eh bien, que faictes-vous?
Avez-vous point sur vous quelque chanson nouvelle?
J'en vy ces jours passez de vous une si belle,
Que c'est pour en mourir: ha, ma foy, je voy bien
Que vous ne m'aymez plus, vous ne me donnez rien.
  Mais on lit à leurs yeux et dans leur contenance
Que la bouche ne parle ainsy que l'ame pense;
Et que c'est, mon amy, un grimoire et des mots
Dont tous les courtisans endorment les plus sots.
  Mais je ne m'apperçoy que, trenchant du preud'homme,
Mon temps en cent caquets sottement je consomme;
Que mal instruit je porte en Brouage du sel [2],

[1] Qui sont *fournis* de leurs vers. Un homme *fûté* est celui qui, ne manquant de rien, est en état de parer à tout. *Fust*, du latin *fustis*, bâton, s'est pris généralement pour *arme*; et *fûter*, pour *armer*, *affûter*, *garnir*, *équiper*. Qu'il me soit permis de dire néanmoins que *fustez* ne veut pas dire ici *fournis* ou *remplis*, mais *accablez*, comme si on les avoit battus à coups de bâton; *fustibus ferire*.

[2] Brouage, ville du pays d'Aunis, très célèbre par l'abondance et la bonté du sel qu'on y fait, dans des marais salants, disposés à recevoir l'eau de la mer Océane. Ce vers et le suivant répondent à ce proverbe : *Ferre noctuam Athenas*.

Et mes coquilles vendre à ceux de Sainct-Michel[1].

Doncques, sans mettre enchère aux sottises du monde,
Ny gloser les humeurs de dame Frédégonde[2],
Je diray librement, pour finir en deux mots,
Que la plus part des gens sont habillez en sots.

[1] Le mont Saint-Michel en Normandie est un rocher au milieu d'une grande grève, que la mer couvre deux fois le jour de son reflux. Cette grève est toute semée de coquilles, dont les pèlerins et les voyageurs font provision.

[2] François Ogier, dans son Jugement et censure du livre de la Doctrine curieuse de François Garasse, imprimé à Paris en 1623, blâme fort le père Garasse, d'avoir cité plusieurs vers de Regnier, et particulièrement ceux-ci, qu'Ogier ne rapporte pas exactement:

A vouloir mettre enchère aux sottises du monde,
Ou gloser les humeurs en dame Frédégonde.

« Je vous prie, dit Ogier, page 24, dites-moi ce que vous entendez « par *dame Frédégonde.* Votre poëte a-t-il mis ce mot pour rimer « seulement, et parceque *carmen laborabat in fine?* Ce mot de « *dame*, duquel on nomme de bonnes dames, et ce mot de *Frédégonde*, nom d'une reine très impudique et très cogneue, n'étoient-ils point capables de vous faire soupçonner de qui il entendoit parler? » J'ai vu un exemplaire de ce livre d'Ogier, à la marge duquel un homme très habile avoit écrit: *De la reine Marguerite.* Cette pensée n'est pas hors de vraisemblance.

SATYRE V.

LE GOUST PARTICULIER DÉCIDE DE TOUT.

A M. BERTAUT, ÉVÊQUE DE SÉEZ[1].

Bertaut, c'est un grand cas[2]; quoy que l'on puisse faire,
Il n'est moyen qu'un homme à chasqu'un puisse plaire;
Et fust-il plus parfait que la perfection,
L'homme voit par les yeux de son affection[3].
Chasqu'un fait à son sens[4], dont sa raison s'escrime;
Et tel blasme en autruy ce de quoy je l'estime.

[1] Jean Bertaut, poète françois, étoit né en 1542, non pas à Condé, comme quelques uns l'ont écrit, mais à Caen, comme M. Huet l'a prouvé dans ses Origines de la ville de Caen, ch. XXIV, n. 37. Son esprit et son savoir-faire l'élevèrent aux dignités de la cour et de l'église; car il fut premier aumônier de la reine Catherine de Médicis, secrétaire du cabinet de Henri III; Henri-le-Grand lui donna l'abbaye d'Aulnay en 1594, et l'évêché de Séez, qu'on prononce Sez, ville de Normandie, en 1606. Ce prélat avoit contribué à la conversion de Henri IV. Ainsi, en l'élevant à l'épiscopat, on récompensa son mérite et sa vertu. Il a composé diverses poésies, qui ne le rendent pas moins illustre que sa dignité. Ses vers avoient de la douceur, de la facilité, du tour et de l'élégance. Nous avons de lui des cantiques sur la naissance du Sauveur, des traductions de psaumes, etc. M. Bertaut mourut le 8 de juin 1611.

[2] *Grand cas*, pour grande affaire.

[3] Ce vers exprime le sujet de cette satire.

[4] Ce vers a fort varié dans les éditions. Celle de 1608, qui est la première, porte *chasque fat à son sens*, avec un accent grave

Tout, suivant l'intellect[1], change d'ordre et de rang:
Les Mores aujourd'huy peignent le diable blanc[2].
Le sel est doux aux uns, le sucre amer aux autres;
L'on reprend tes humeurs, ainsi qu'on fait les nostres.
Les critiques du temps m'appellent desbauché,
Que je suis jour et nuict aux plaisirs attaché,
Que j'y perds mon esprit, mon ame, et ma jeunesse.
Les autres, au rebours, accusent ta sagesse,
Et ce hautain[3] desir qui te fait mespriser
Plaisirs, trésors, grandeurs, pour t'immortaliser,
Et disent: O chétifs, qui, mourant sur un livre,
Pensez, seconds phœnix, en vos cendres revivre,
Que vous estes trompez en vostre propre erreur!
Car, et vous, et vos vers, vivez par procureur.
Un livret tout moysi vit pour vous; et encore

sur *à*. Celle de 1655 dit de même. Celles de 1612, 1635, 1667: *chasque fait à son sens*. Celle de 1613, qui est la dernière édition de l'auteur: *chasqu'un fait à son sens:* de même dans celles de 1614, 1616, 1617, 1625, 1626, et 1642. C'est la leçon que j'ai conservée. Ainsi, *chacun fait à son sens*, veut donc dire, *chacun agit selon ses vues et ses idées.*

[1] *L'intellect*, mot tiré du latin, pour dire l'esprit, l'intelligence: mais en cet endroit il signifie *la fantaisie, l'imagination.*

[2] Un autre poète, du temps de Regnier, avoit tourné la même pensée au sens contraire, dans cette épigramme contre une femme dont le teint étoit brun:

Si tu crois ressembler un ange,
Quand tu consultes ton miroir,
Va-t'en dans les îles du Gange,
Où l'on peint les anges en noir.

[3] *Hautain*, pour *sublime*, *élevé.* Il n'a plus cette signification.

Comme la mort vous fait, la taigne le dévore [1].
Ingrate vanité, dont l'homme se repaist,
Qui bâille après un bien qui sottement lui plaist!
Ainsi les actions aux langues sont sujettes.
Mais ces divers rapports sont de foibles sagettes [2],
Qui blessent seulement ceux qui sont mal armez;
Non pas les bons esprits, à vaincre accoustumez,
Qui savent, avisez, avecques différence,
Séparer le vray bien du fard de l'apparence.
C'est un mal bien estrange au cerveau des humains,
Qui, suivant ce qu'ils sont malades ou plus sains [3],
Digèrent leur viande; et selon leur nature,
Ils prennent ou mauvaise ou bonne nourriture.
Ce qui plaist à l'œil sain offense un chassieux;
L'eau se jaunit en bile au corps d'un bilieux;
Le sang d'un hydropique en pituite se change,
Et l'estomach gasté pourrit tout ce qu'il mange.
De la douce liqueur rosoyante du ciel [4],
L'une en fait le venin, et l'autre en fait le miel.
Ainsi c'est la nature et l'humeur des personnes,
Et non la qualité, qui rend les choses bonnes.
Charnellement se joindre avecq' sa parenté,

[1] Le sens de ce vers est embarrassé. Sans doute l'auteur a voulu dire que la teigne dévore le livret, comme *la mort fait à vous;* c'est-à-dire, *comme la mort vous dévore*. Cette façon de parler est familière à notre auteur. L'on a mis dans toutes les autres éditions, *vous dévore:* expression qui présente un sens très faux.

[2] *Flèches*, du latin, *sagitta*.

[3] Éditions de 1642, et suivantes, *ou malades*, *ou sains*.

[4] Édition de 1608, *de la douce liqueur roussayante*. Si c'est *rosoyante*, ce mot signifie, semblab e à la rosée, ou tenant de la rosée.

En France, c'est inceste; en Perse, charité [1].
Tellement qu'à tout prendre, en ce monde où nous sommes,
Et le bien et le mal despend du goust des hommes.
Or, sans me tourmenter des divers appétits,
Quels ils sont aux plus grands, et quels aux plus petits,
Je te veux discourir comme je trouve estrange
Le chemin d'où nous vient le blasme et la louange,
Et comme j'ay l'esprit de chimères brouillé
Voyant qu'un More noir m'appelle barbouillé,
Que les yeux de travers s'offencent que je lorgne,
Et que les Quinze-vingts [2] disent que je suis borgne.
C'est ce qui me desplaist [3], encor que j'aye appris
En mon philosopher [4] d'avoir tout à mespris.

Nicot, au mot *rosée,* met *herbes rossoyantes, herbæ roscidæ, vel rorulentæ.* Si c'est *roussoyante*, il signifie, tirant sur le roux : témoin Guyon, qui, dans ses Diverses Leçons, tome II, liv. IV, chap. IX, parlant du basilic, ce serpent fabuleux, dit *qu'il est de couleur fauve, ou jaune et roussoyante.*

[1] Chez les Perses, non seulement il n'étoit pas honteux, mais encore il étoit permis de se marier avec sa fille, ou sa sœur, et même avec sa mère. Artaxerxès épousa publiquement sa fille (PLUT. *in Artax.*) et Cambyse épousa ses deux sœurs. (HERODOT., *in Thalia; V. Alexand. ab. Alex. Genial. Dier.* lib. I, cap. XXIV, *et ibi Tiraq.*) Plusieurs autres peuples ont pratiqué le même usage : jusque-là que les Incas, ou rois du Pérou, n'épousoient que leurs sœurs, de peur que le sang du soleil, dont ils se disoient issus, ne fût corrompu par le mélange d'un sang étranger. (Hist. des Incas, par Garcilasso de la Vega.)

[2] Hôpital fameux de Paris, fondé par saint Louis, pour trois cents aveugles.

[3] Édition de 1608, *c'est ce qui m'en desplaît.*

[4] *Dans ma philosophie.* Regnier avoit bien de l'inclination pour cette façon de parler, qui vieillissoit déjà de son temps.

Penses-tu qu'à présent un homme a bonne grace,
Qui dans le Four-l'Evesque entherine sa grace[1],
Ou l'autre qui poursuit des abolitions,
De vouloir jetter l'œil dessus mes actions?
Un traistre, un usurier, qui, par miséricorde,
Par argent, ou faveur, s'est sauvé de la corde!
Moy qui dehors, sans plus, ay veu le Chastelet[2],
Et que jamais sergent ne saisit au colet,
Qui vis selon les lois, et me contiens de sorte
Que je ne tremble point quand on heurte à ma porte,
Voyant un président le cœur ne me tressault,
Et la peur d'un prevost ne m'éveille en sursault;
Le bruit d'une recherche au logis ne m'arreste,
Et nul remord fascheux ne me trouble la teste;
Je repose la nuict sus l'un et l'autre flanc,
Et cependant, Bertaut, je suis dessus le ranc[3]!
 Scaures[4] du temps présent, hypocrites sévères;

[1] Qui poursuit l'entérinement de ses lettres de grace. Le For-l'Évêque, ou, comme on disoit anciennement, le Four-l'Évêque, *Forum Episcopi*, étoit le siége de la juridiction épiscopale de Paris. Il y avoit aussi une prison. Mais cette juridiction fut réunie au Châtelet, avec les autres juridictions particulières de la ville, en 1674, et l'on fit du bâtiment une des prisons royales. Jean François de Gondi, premier archevêque de Paris, fit bâtir, en 1652, le For-l'Évêque, tel qu'il est aujourd'hui.

[2] C'est une des prisons de Paris. Le grand Châtelet est un ancien château, que l'on croit avoir été bâti du temps de Jules-César, et qui étoit autrefois une des portes de la ville. Le petit Châtelet, qui étoit une autre porte de Paris, servoit aussi de prison.

[3] Pour dire, on ne laisse pas de parler de moi. On dit encore dans le familier, *on me tient sur les rangs*, on examine ma conduite.

[4] Lisez, *Scaures*, qui est dans l'édition de 1608, et non *sçaurez*,

Un Claude effrontément parle des adultères [1];
Milon [2] sanglant encor reprend un assassin;
Grache [3], un séditieux; et Verrès, le larcin [4].
Or pour moy, tout le mal que leur discours m'objecte,
C'est que mon humeur libre à l'amour est subjecte,
Que j'ayme mes plaisirs, et que les passe-temps

qu'on a mis dans presque toutes les autres éditions; ni, *si ores au temps présent*, qu'on trouve dans celle de 1645. Marcus Æmilius Scaurus, fameux sénateur romain, étoit un fin hypocrite, et savoit habilement cacher ses vices. « Æmilius Scaurus, homo nobilis, « impiger, factiosus, avidus potentiæ, honoris, divitiarum: cæ- « terùm vitia sua callidè occultans. » (Sallust. Bell. Jugurth., cap. xv.)

« Nonne igitur jure ac meritò vitia ultima fictos
« Contemnunt Scauros, et castigata remordent? »
Juvenal, sat. ii, v. 34.

[1] « Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?
« Quis cœlum terris non misceat, et mare cœlo,
« Si fur displiceat Verri, homicida Miloni?
« Claudius accuset mœchos? etc. »
Juvenal, sat. ii, v. 24.

Publius Claudius fut soupçonné d'adultère avec Pompéia, femme de César, et d'inceste avec ses propres sœurs. « Claudius....... « infamis etiam sororis stupro, et actus incesti reus, ob initum, « inter religiosissima populi romani sacra, adulterium. » (Vell. Paterc., lib. II.)

[2] Milon, meurtrier de Claudius, est fort connu par le beau plaidoyer que Cicéron fit pour le défendre.

[3] On prononce *Graque*. Les deux frères *Gracchus*, étant tribuns du peuple, périrent dans les séditions qu'ils avoient excitées au sujet des lois agraires.

[4] Quintus Verrès, étant questeur en Sicile, avoit pillé cette riche province. Tout le monde connoît les Oraisons de Cicéron contre Verrès.

Des amours m'ont rendu grison avant le temps;
Qu'il est bien mal-aisé que jamais je me change,
Et qu'à d'autres façons ma jeunesse se range.
Mon oncle [1] m'a conté que, monstrant à Ronsard
Tes vers estincelants et de lumière et d'art,
Il ne sceut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit pour un poéte trop sage.
Et ores [2] au contraire on m'objecte à péché
Les humeurs qu'en ta muse il eust bien recherché.
Aussi je m'esmerveille, au feu que tu recelles,
Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles :
Car je tiens, comme luy, que le chaud élément
Qui donne ceste pointe au vif entendement [3],
Dont la verve s'eschauffe, et s'enflamme de sorte
Que ce feu dans le ciel sur des aisles l'emporte,
Soit le mesme [4] qui rend le poéte ardent et chaud,
Subject à ses plaisirs, de courage si haut [5],
Qu'il mesprise le peuple et les choses communes [6],
Et, bravant les faveurs, se mocque des fortunes [7];
Qui le fait, desbauché, frénétique, resvant,

[1] L'abbé Desportes.

[2] Vieux mot, pour *maintenant.*

[3] Suivant l'édition de 1608, beaucoup mieux que, *en cet entendement*, qu'on lit dans celles de 1612, 1613, 1614, et autres, jusqu'à celle de 1642, qui avoit rétabli la bonne leçon.

[4] *Soit le mesme*, pour *est le mesme.*

[5] Pour, d'un cœur ou d'un esprit si élevé, ou qui a des sentiments si grands, si sublimes.

[6] « Odi profanum vulgus. »
HORACE, liv. III, ode I.

[7] Cette leçon, qui m'a paru la meilleure, est celle de l'édition

Porter la teste basse, et l'esprit dans le vent;
Esgayer sa fureur parmy des précipices,
Et plus qu'à la raison subject à ses caprices.
Faut-il doncq' à présent s'estonner si je suis
Enclin à des humeurs qu'esviter je ne puis,
Où mon tempéramment malgré moy me transporte,
Et rend la raison foible où la nature est forte?
Mais que ce mal me dure il est bien mal-aisé.
L'homme ne se plaist pas d'estre tousjours fraisé [1].
Chasque âge a ses façons, et change de nature [2],
De sept ans en sept ans, nostre température [3]:
Selon que le soleil se loge en ses maisons [4],

faite en 1608. Dans toutes les autres il y a, *en bravant.* — *Fortunes*, au pluriel, n'est pas usité.

[1] La mode de porter une fraise au cou a duré jusque vers l'an 1630. Ensuite on commença à porter des collets, ou rabats, auxquels ont enfin succédé les cravates. Dans l'édition de 1617, et dans celle de 1666, on lit *frisé*, à quoi l'on peut rapporter le vers 13 de la douzième satire :

S'il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il estre.

La pensée de ce vers est fort belle. C'est dire qu'on ne sauroit toujours être dans la contrainte.

[2] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de 1612, 1613 et suivantes, jusqu'à 1642. La première, faite en 1608, dit *la nature;* ce qui a été suivi dans les éditions de 1642, 1655, etc. L'une et l'autre leçon ont un sens ; mais le premier paroît préférable.

[3] Notre tempérament. Louis Guyon, dans ses Diverses Leçons, tom. II, liv. IV, ch. XXX : « Lesquelles diversitez de passions ne pro« cèdent d'ailleurs, que de la diversité des venins de ces animaux, « ou des diverses températures des patients. »

[4] Dans les douze signes du zodiaque. Malherbe a dit d'une belle dame :

Certes l'autre soleil, d'une erreur vagabonde,

Se tournent nos humeurs, ainsi que nos saisons.
Toute chose en vivant avecq' l'âge [1] s'altère.
Le desbauché se rid des sermons de son père:
Et dans vingt et cinq ans venant à se changer,
Retenu, vigilant, soigneux, et mesnager,
De ces mesmes discours ses fils il admoneste [2],
Qui ne font que s'en rire et qu'en hocher la teste.
Chasque âge a ses humeurs, son goust, et ses plaisirs [3];
Et, comme nostre poil, blanchissent nos desirs.
  Nature ne peut pas l'âge en l'âge confondre:
L'enfant qui sçait desjà demander et respondre [4],
Qui marque asseurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaist en ses esbats:
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise;
Sans raison d'heure en heure il s'esmeut et s'apaise.

Court inutilement dans ses douze maisons :
C'est elle, et non pas lui, qui fait sentir au monde
  Le change des saisons.

[1] J'ai conservé cette leçon, qui est dans les éditions de 1608 et 1612. Celle de 1613 et toutes les autres portent, *avec l'ame*.

[2] *Adononeste* pour *avertit*, *instruit*, ne se dit plus guère qu'en matière criminelle, où l'homme admonesté est regardé comme infame.

[3] Description des quatre âges de l'homme: l'enfance, la jeunesse, l'âge viril, et la vieillesse.

« Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores;
« Mobilibusque decor naturis dandus, et annis. »
HORAT. Art. poet.

[4] « Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
« Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
« Colligit ac ponit temerè, et mutatur in horas. »
HORAT. Art. poet.

Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur [1],
Relevé, courageux, et cupide d'honneur [2],
Il se plaist aux chevaux, aux chiens, à la campagne;
Facile au vice, il hait les vieux et les desdagne [3]:
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, despensier, il ne conserve rien;
Hautain, audacieux, conseiller de soy-mesme,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il ayme.
L'âge au soin se tournant, homme fait, il acquiert [4]
Des biens et des amis, si le temps le requiert;
Il masque ses discours comme sur un théâtre;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre:
Son esprit avisé prévient le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fascheux accidents surprennent sa vieillesse [5]:

[1] « Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
« Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi:
« Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
« Utilium tardus provisor, prodigus æris,
« Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix. »
HORAT. Art. poet.

[2] *Relevé*, fier. — *Cupide*, desireux.

[3] *Desdagne* est ici au lieu de *dédaigne*, pour rimer avec *campagne:* c'est la leçon de l'édition de 1608; dans la plupart des autres éditions, on lit *desdaigne.*

[4] « Conversis studiis, ætas, animusque virilis
« Quærit opes et amicitias, inservit honori:
« Commisisse cavet, quod mox mutare laboret. »
HORAT. ibid.

[5] « Multa senem circumveniut incommoda: vel quòd
« Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti:
« Vel quòd res omnes timidè gelidèque ministrat,
« Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri:

Soit qu'avecq' du soucy gaignant de la richesse,
Il s'en deffend l'usage, et craint de s'en servir,
Que tant plus il en a, moins s'en peut assouvir:
Ou soit qu'avecq' froideur il face toute chose,
Imbécille, douteux, qui voudroit et qui n'ose,
Dilayant, qui tousjours a l'œil sur l'avenir;
De léger il n'espère, et croit au souvenir:
Il parle de son temps; difficile et sévère,
Censurant la jeunesse, use des droicts de père;
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.
Voilà doncq' de par Dieu, comme tourne la vie,
Ainsi diversement aux humeurs asservie,
Que chasque âge despart à chaque homme en vivant,
De son tempéramment la qualité suivant.
Et moi qui, jeune encor', en mes plaisirs m'esgaye,
Il faudra que je change; et, malgré que j'en aye,
Plus soigneux devenu, plus froid, et plus rassis,
Que mes jeunes pensers cédent aux vieux soucis;
Que j'en paye l'escot [1], remply jusqu'à la gorge,
Et que j'en rende un jour les armes à sainct George [2].

« Difficilis, querulus, laudator temporis acti
« Se puero, censor castigatorque minorum. »
HORAT. Art poet.

[1] Façon de parler proverbiale, qui signifie *porter la peine d'une folie*. Celui qui régale paie l'écot de ceux qu'il a invités.

[2] *Rendre les armes à saint George*, expression proverbiale. Les légendes racontent que saint George, gentilhomme de Cappadoce, beau, bien fait, et surtout très vaillant, après divers voyages, s'arrêta à Silène, ville de Libye, qui étoit infestée par un dragon épouvantable. Ce cavalier, armé de pied en cap, *et monté comme un*

Mais de ces discoureurs il ne s'en trouve point,
Ou pour le moins bien peu, qui cognoissent ce point.
Effrontez, ignorants, n'ayant rien de solide,
Leur esprit prend l'essor où leur langue le guide;
Sans voir le fond du sac ils prononcent l'arrest,
Et rangent leurs discours au point de l'intérest.
Pour exemple parfaite ils n'ont que l'apparence:
Et c'est ce qui nous porte à ceste indifférence,
Qu'ensemble l'on confond le vice et la vertu,
Et qu'on l'estime moins qu'on n'estime un festu.
Aussi qu'importe-t-il de mal ou de bien faire,
Si de nos actions un juge volontaire,
Selon ses appétits les décide, et les rend
Dignes de récompense, ou d'un supplice grand;
Si tousjours nos amis en bon sens les expliquent,
Et si tout au rebours nos haineux [1] nous en picquent?
Chacun selon son goust s'obstine en son party,
Qui fait qu'il n'est plus rien qui ne soit perverty.
La vertu n'est vertu; l'envie la desguise,
Et de bouche, sans plus, le vulgaire la prise.
Au lieu du jugement régnent les passions,
Et donne l'intérest le prix aux actions.
Ainsi ce vieux resveur, qui naguères à Rome
Gouvernoit un enfant, et faisoit le preud'homme,

saint George, attaqua le dragon, et lui passa un lien au cou. Le monstre se soumit à lui, par l'effet d'une puissance invisible et surnaturelle, et se laissa conduire sans résistance: de sorte qu'il rendit, pour ainsi dire, *les armes à saint George*. Ce fait miraculeux est cité sous l'empire de Dioclétien, l'an 299 de J. C.

[1] *Nos haineux* pour *nos ennemis*.

Contrecarroit Caton, critique en ses discours,
Qui tousjours rechignoit, et reprenoit tousjours;
Après que cet enfant s'est fait plus grand par l'âge,
Revenant à la cour d'un si lointain voyage,
Ce critique, changeant d'humeurs et de cerveau,
De son pédant qu'il fut, devient son maquereau [1].
O gentille vertu, qu'aisément tu te changes!
Non, non, ces actions méritent des louanges:
Car, le voyant tout seul, qu'on le prenne à serment,
Il dira qu'icy-bas l'homme de jugement
Se doit accommoder au temps qui luy commande,
Et que c'est à la cour une vertu bien grande.
Donc la mesme vertu, le dressant au poulet [2],
De vertueux qu'il fut, le rend dariolet [3].
Doncq' à si peu de frais la vertu se profane,
Se desguise, se masque, et devient courtisane,
Se transforme aux humeurs, suit le cours du marché,
Et dispence les gens de blasme et de péché.
Pères des siécles vieux, exemples de la vie,
Dignes d'estre admirez d'une honorable envie
(Si quelque beau desir vivoit encor' en nous),
Nous voyant de là-haut, pères, qu'en dites-vous?
Jadis, de vostre temps, la vertu simple et pure,

[1] *Devint*, édition de 1614, et toutes les suivantes. Le commentateur de Rabelais croit que *maquereau* et *maquerelle*, se disent peut-être par corruption pour *mercureau* et *mercurelle*, comme qui diroit un petit *Mercure*. Note 5 sur le chap. XXII du livre II de Rabelais.

[2] Voyez, pag. 56, la note 1, sur la satire III.

[3] Dariolette, confidente d'Élisenne, dans l'Amadis, a fait nom-

Sans fard, sans fiction, imitoit sa nature [1],
Austère en ses façons, sévère en ses propos,
Qui dans un labeur juste esgayoit son repos;
D'hommes vous faisant dieux, vous paissoit d'ambrosie,
Et donnoit place au ciel à vostre fantasie [2].
La lampe de son front par-tout vous esclairoit,
Et de toutes frayeurs vos esprits asseuroit;
Et, sans penser aux biens où le vulgaire pense,
Elle estoit vostre prix et vostre récompense:
Où la nostre aujourd'huy qu'on révère icy-bas
Va la nuict dans le bal, et danse les cinq pas [3],
Se parfume, se frise, et, de façons nouvelles [4],
Veut avoir par le fard du nom entre les belles;

mer *dariolettes* toutes les confidentes et entremetteuses d'amour. Scarron, dans le livre IV de son Virgile travesti, a dit de la sœur de Didon,

Qu'en un cas de nécessité,
Elle eût été dariolette.

[1] *Sa nature* pour *la nature.*

[2] *Fantasie* pour *fantaisie.*

[3] Sorte de danse, qui est décrite par Antonius de Arena, dans son poème macaronique sur la danse, chap. *Quot passibus duplum esse debet:*

« Sed labor ac opus est passus cognoscere cunctos,
« Nam passus fiunt ordine quinque suo. »

Et dans le chapitre intitulé, *Modus dansandi branlos:*

« Ipse modis branlos debes dansare duobus,
« Simplos et duplos usus habere solet.
« Sed branlos duplos, passus tibi quinque laborent,
« Tres fac avantum, sed reculando duos. »

[4] Dans quelques éditions, on lit, *des façons nouvelles.*

Fait crever les courtaux [1] en chassant aux forests;
Court le faquin, la bague [2]; escrime des fleurets;
Monte un cheval de bois, fait dessus des pommades [3];
Talonne le genet [4], et le dresse aux passades;
Chante des airs nouveaux, invente des balets,
Sçait escrire et porter les vers et les poulets;
A l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse;
Glose sur les habits et sur la gentillesse;

[1] On appelle ainsi les chevaux et les chiens à qui on a coupé la queue. Horace, liv. I, sat. VI, vers 104:

« Nunc mihi curto
« Ire licet mulo. »

[2] Exercices de manège, que l'on pratiquoit dans les jeux, fêtes, tournois, et carrousels. Le *faquin* est un fantôme, ou homme de bois, contre lequel on court pour l'atteindre avec une lance. Cette figure est plantée sur un pivot mobile; et quand on ne l'atteint pas au milieu, elle tourne facilement, et frappe le cavalier d'un sabre de bois, ou d'un sac plein de terre, qui est attaché à la main de cette figure, ce qui donne à rire aux spectateurs. On l'appelle aussi *quintaine;* mais la *quintaine* est plus proprement un écusson, ou un bouclier mobile sur un pivot, qui fait à peu près le même effet. Au reste, depuis l'invention des armes à feu, la lance ayant été bannie des véritables combats, on ne s'exerce guère plus aux courses de bague et du faquin, ou de la quintaine, ces jeux n'ayant été inventés que pour mesurer les coups de lance.

[3] Autre exercice de manège, qu'on appelle voltiger sur le cheval de bois. *Pommade* est un saut que l'on fait en tournant sur le cheval de bois, et en appuyant seulement la main sur le pommeau de la selle, ce qui l'a fait nommer ainsi. Quelques uns écrivent *paumade*, parceque ce tour se fait sur la paume de la main. (Furetière.)

[4] Espèce de cheval venant d'Espagne : c'est pourquoi on dit ordinairement *un genet d'Espagne*, de l'espagnol *ginete*. Notre auteur a pourtant dit *genet de Sardaigne*, dans la satire VI.

Se plaist à l'entretien, commente les bons mots,
Et met à mesme prix les sages et les sots.
Et ce qui plus encor' m'empoisonne de rage [1],
Est quand un charlatan reléve son langage,
Et, de coquin, faisant le prince revestu,
Bastit un paranymphe [2] à sa belle vertu;
Et qu'il n'est crocheteur, ny courtaut de boutique,
Qui n'estime à vertu l'art où sa main s'applique;
Et qui, paraphrasant sa gloire et son renom,
Entre les vertueux ne veuille avoir du nom.
Voilà comme à présent chacun l'adultérise [3],
Et forme une vertu comme il plaist à sa guise.
Elle est comme au marché dans les impressions :

[1] Édit. de 1625, *la rage;* édit. de 1616, 1617 :

Et qui de plus encor m'empoisonne la rage.

[2] C'est un éloge. Dans la faculté de théologie, et dans celle de médecine, à Paris, avant que de recevoir les licenciés, on fait le *paranymphe*, c'est-à-dire un discours qui contient l'éloge ou le caractère personnel de chaque bachelier : quelquefois aussi on y dit des choses très piquantes. Cette cérémonie, dit-on, est une imitation des *paranymphes* qui se faisoient anciennement dans les noces, où l'on louoit les époux. D'autres croient que les *paranymphes* de Sorbonne tirent leur origine de la cérémonie qu'on faisoit autrefois à Athènes, pour donner le manteau aux nouveaux philosophes. C'est tirer les paranymphes d'un peu loin : mais qu'importe ? Il falloit donc que le philosophe, habillé d'une manière extraordinaire, essuyât, durant trois jours entiers, les railleries du peuple, et même des honnêtes gens. La modération et la fermeté contre ces sortes d'insultes étoit le prix auquel on mettoit le manteau philosophique.

[3] Pour *l'altérer, la déguiser*, *l'abâtardir*. C'est la seule fois que j'ai vu ce mot.

Et, s'adjugeant aux taux de nos affections,
Fait que, par le caprice, et non par le mérite,
Le blasme et la louange au hazard se débite;
Et peut un jeune sot, suivant ce qu'il conçoit,
Ou ce que par ses yeux son esprit en reçoit,
Donner son jugement, en dire ce qu'il pense,
Et mettre sans respect nostre honneur en balance.
Mais, puisque c'est le temps, mesprisant les rumeurs
Du peuple, laissons là le monde en ses humeurs;
Et si selon son goust un chacun en peut dire,
Mon goust sera, Bertaut, de n'en faire que rire.

SATYRE VI.

L'HONNEUR ENNEMI DE LA VIE.

A M. DE BÉTHUNE,

ESTANT AMBASSADEUR POUR SA MAJESTÉ A ROME [1].

Béthune, si la charge où ta vertu s'amuse [2]
Te permet escouter les chansons que la muse,
Dessus les bords du Tibre et du mont Palatin [3],
Me fait dire en françois au rivage latin,
Où, comme au grand Hercule [4] à la poictrine large,
Nostre Atlas de son faix sur ton dos se descharge,
Te commet de l'estat l'entier gouvernement,
Escoute ce discours tissu bijarrement [5],

[1] Philippe de Béthune, baron de Selles et de Charost, chevalier des ordres du roi, fut nommé, en 1601, ambassadeur à Rome, où il demeura jusqu'au 6 de juin 1605. Il avoit été ambassadeur en Écosse; et il mourut en 1649, âgé de 84 ans. Regnier composa cette satire à Rome, où il étoit allé à la suite de M. de Béthune.

[2] On ne *s'amuse* pas seulement de la fonction d'ambassadeur, on prend bien la peine de s'en *occuper* très sérieusement. Mais la rime demandoit que Regnier estropiât sa pensée; et il l'a fait, à l'imitation des anciens poëtes, où l'on trouve beaucoup de ces sortes de fautes. Marot même n'en est pas exempt.

[3] On dit bien *les bords d'une rivière*, mais non pas *les bords d'une montagne*.

[4] J'ai conservé la leçon de l'édition de 1608, *au grand Hercule;* on lit dans toutes les autres, *un grand Hercule.*

[5] Ce dernier mot est ainsi écrit dans la première édition de 1608.

Où je ne prétends point escrire ton histoire.
Je ne veux que mes vers s'honorent en la gloire
De tes nobles ayeux, dont les faits relevez
Dans les cœurs des Flamens sont encore gravez [1],
Qui tiennent à grand heur [2] de ce que tes ancestres,
En armes glorieux, furent jadis leurs maistres.
Ny moins, comme ton frère [3], aydé de ta vertu,
Par force et par conseil, en France a combattu

Il y a *bigarrement* dans toutes les autres, jusqu'à celle de 1642, qui dit *bigearrement;* dans celles qui viennent après, on a mis *bizarrement*, qui est la prononciation moderne de ce mot.

[1] La maison de Béthune a pris son nom de la ville de Béthune en Artois. Une fille de cette illustre maison, mariée à un comte de Flandres, fut mère de Robert III, dit de Béthune, qui fut aussi comte de Flandres, au commencement du quatorzième siècle. C'est pourquoi notre auteur dit que les ancêtres de M. de Béthune ont été les maîtres des Flamands, qu'il écrit *Flamens*, suivant l'usage de ce temps-là. Nicolas Rapin, dans une imitation de la première ode d'Horace, dit au duc de Sully :

Race des ducs de Flandre, illustre de Béthune,
O l'honneur et l'appuy de ma foible fortune, etc.

[2] Toutes les éditions, tant celles qui ont été faites pendant la vie de l'auteur que les autres, disent *à grandeur;* mais j'ai cru que, pour rendre au texte sa véritable leçon, il falloit mettre *à grand heur,* c'est-à-dire, *à grand bonheur;* quoique l'autre leçon ne soit pas absolument mauvaise.

[3] Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, surintendant des finances, frère aîné de Philippe, à qui cette satire est adressée. Le marquis de Rosni fut fait duc et pair en 1606, sous le nom de duc de Sully. Il fut le plus grand ministre et le plus honnête homme de son temps, qualités difficiles à réunir dans de si grands postes. Il fut même si estimé sous la minorité de Louis XIII, quoique disgracié, qu'on ne put s'empêcher de l'honorer du bâton de maréchal de France.

Ces avares oiseaux [1] dont les griffes gourmandes
Du bon roy des François ravissoient les viandes :
Subject trop haut pour moy, qui doy, sans m'esgarer
Au champ de sa valeur, le voir [2] et l'admirer.
Aussi, selon le corps on doit tailler la robe :
Je ne veux qu'à mes vers vostre honneur se desrobe [3],
Ny qu'en tissant le fil de vos faits plus qu'humains,
Dedans ce labyrinthe il m'eschape des mains.
On doit selon la force entreprendre la peine,
Et se donner le ton suivant qu'on a d'haleine ;
Non, comme un fol, chanter de tort et de travers.
Laissant doncq' aux sçavants à vous peindre en leurs vers,
Haut eslevez en l'air sur une aisle dorée,
Dignes imitateurs des enfants de Borée [4] :

[1] Le marquis de Rosni, surintendant des finances, avoit réprimé l'avidité et les concussions des gens d'affaires, comparés ici aux harpies, monstres toujours affamés. On lit dans les Mémoires de ce ministre que « la recherche des finances fut continuée toute « l'année 1604, et enfin terminée en une composition contre son « avis. » (Mém. de Sully, part. IV, chap. XLVI.)

[2] *La voir*, dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1645.

[3] Je ne crois point avoir trop osé, en mettant *vostre honneur*, au lieu de *nostre*, qui est dans toutes les éditions, et que j'ai regardé comme une faute d'impression. Boileau a dit, d'une manière plus nette, plus noble, et plus énergique, en parlant au roi :

Mais je sais peu louer ; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
Et dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.
Discours au Roi.

[4] Zétès et Calaïs, fils de Borée, dieu de la bise et des frimas, avoient des ailes, comme leur père, et s'élevoient en l'air avec

Tandis qu'à mon pouvoir mes forces mesurant,
Sans prendre ny Phœbus, ny la muse à garant,
Je suivray le caprice en ces païs estranges;
Et sans paraphraser tes faits et tes louanges,
Ou me fantasier[1] le cerveau de soucy,
Sur ce qu'on dit de France, ou ce qu'on voit icy,
Je me deschargeray d'un faix que je desdaigne,
Suffisant de crever un genet de Sardaigne[2],
Qui pourroit, défaillant en sa morne vigueur,
Succomber souz le faix que j'ay dessus le cœur.
Or ce n'est point de voir en régne la sottise,
L'avarice et le luxe entre les gens d'église,
La justice a l'encan, l'innocent oppressé,
Le conseil corrompu suivre l'intéressé,
Les estats pervertis, toute chose se vendre,
Et n'avoir du crédit qu'au prix qu'on peut despendre[3]:
Ny moins, que la valeur n'ait icy plus de lieu[4],

beaucoup de légèreté. Ils suivirent les Argonautes à la conquête de la toison d'or; et, pendant le voyage, Zétès et Calaïs délivrèrent Phinée de la persécution des Harpies.

[1] Me tourmenter l'esprit et l'imagination. Cette manière de parler, et même le mot *fantasier*, qui se trouvent aussi dans Clément Marot, a vieilli depuis long-temps.

[2] On dit toujours *un genet d'Espagne*, et notre auteur est, je crois, le seul qui ait dit *un genet de Sardaigne*. Voyez la note 4, page 89.

[3] Dépenser or ou argent: terme à présent hors d'usage.

[4] L'avilissement du courage dans les Romains est un des étonnements les plus étranges. Il suffit même de dire proverbialement, *un soldat du pape*, pour dire un homme sans courage et sans valeur. C'est la seule nation qui soit tombée dans cet avilissement; leur cœur est tourné d'un autre côté.

Que la noblesse courre en poste à l'Hostel-Dieu,
Que les jeunes oisifs aux plaisirs s'abandonnent,
Que les femmes du temps soient à qui plus leur donnent,
Que l'usure ait trouvé (bien que je n'ai de quoy),
Tant elle a bonnes dents, que mordre dessus moy:
Tout ceci ne me pèze, et l'esprit ne me trouble.
Que tout s'y pervertisse, il ne m'en chaut[1] d'un double.
Du temps ny de l'estat il ne faut s'affliger.
Selon le vent qu'il fait[2] l'homme doit naviger.
Mais ce dont je me deuls[3] est bien une autre chose,
Qui fait que l'œil humain jamais ne se repose,
Qu'il s'abandonne en proye aux soucys plus cuisants.
Ha! que ne suis-je roy pour cent ou six-vingts ans[4]!
Par un édict public qui fust irrévocable,
Je bannirois l'honneur, ce monstre abominable[5],

[1] Pour *je m'en embarrasse peu:* antique manière de parler, qui se dit encore quelquefois dans la conversation familière. *Chaut*, de *chaloir*, s'inquiéter, s'embarrasser.

[2] On lit, dans la plupart des éditions, *selon le vent* qui *fait.*

[3] On lit *dont je m'afflige*, dans l'édition de 1642 et autres. *Deuls*, de l'infinitif *douloir*, *avoir douleur*, terme antique.

Femme se plaint, femme se deult,
Femme pleure quand elle veut.

C'est un ancien proverbe, rapporté par Borel.

[4] Ce vers est composé de monosyllabes. Rabelais, liv. I, c. XXXIX. « Hon! que ne suis-je roi de France pour quatre-vingts ou cent « ans. ! » On a beau dire; être roi est un grand poste, et qui est respectable à toute humaine créature: mais ce n'est ni le plus doux, ni le plus tranquille, ni le plus agréable; ainsi ce n'est pas le plus desirable.

[5] Ici commence le sujet de cette satire, qui est contre l'honneur, en tant qu'il est contraire à notre liberté et à nos plaisirs. Les deux

Qui nous trouble l'esprit, et nous charme si bien
Que sans luy les humains icy ne voyent rien;
Qui trahit la nature, et qui rend imparfaite [1]
Toute chose qu'au goust les délices ont faite.
Or, je ne doute point que ces esprits bossus [2],
Qui veulent qu'on les croye en droite ligne yssus
Des sept sages de Gréce, à mes vers ne s'opposent,
Et que leurs jugements dessus le mien ne glosent:

capitoli du Mauro, poète italien, l'un *in dishonor dell' honore*, et l'autre, *del dishonore*, ont servi de modèle à Regnier dans cette satire sixième. Comme les satires du Mauro ne sont pas communes en France, j'ai cru devoir insérer dans mes notes les endroits du poète italien qui se rapportent plus précisément à ceux du poète françois, afin que mes lecteurs en puissent faire la comparaison. Le Mauro débute par une longue invective contre les hommes, qui se sont soustraits aux lois pures et simples de la nature; après quoi il entre ainsi en matière, au tercet 23:

Voi havete, prior, dunqùe à sapere,
Che s'io fossi ricco, è gran Signore,
Molte gran cose io vi farei vedere.
E prima, cacciarei del mondo fuore
Quella cosa da noi tanto pregiata,
Quel nome vano, che si chiama Honore.
Cacciarei de la testa a la brigata
Questo si lungo error, questa pazzia,
Ne i cervelli degli huomini invecchiata.

[1] Le Mauro, tercet 26:

Laqual ci toglie ciò, che si desia,
Tutti piaceri, è tutti li diletti,
Che per nostro uso la natura cria.
E deli suoi maravigliosi effetti.
Il dulcissimo gusto ne fà amaro,
Et tutti i maggior ben torna imperfetti, etc.

[2] On dit bien par métaphore un *esprit tortu*, mais non pas un *esprit bossu*.

Comme de faire entendre à chacun que je suis
Aussi perclus d'esprit comme Pierre Du Puis [1],
De vouloir sottement que mon discours se dore
Aux despens d'un subject que tout le monde adore [2],
Et que je suis de plus privé de jugement
De t'offrir ce caprice ainsi si librement;
A toy qui, dès jeunesse appris [3] en son escole,
As adoré l'honneur d'effet et de parole;
Qui l'as pour un but sainct, et ton penser profond,
Et qui mourrois plustost que luy faire un faux bond.
Je veux bien avoir tort en ceste seule chose.
Mais ton doux naturel fait que je me propose
Librement te monstrer à nud mes passions [4],
Comme à cil [5] qui pardonne aux imperfections.
Qu'ils n'en parlent doncq' plus, et qu'estrange on ne trouve

[1] Le Mauro, tercet 21 :

> Sò che molti diran, ch' io sono un matto,
> Dicendo mal di quel, ch' è sì soprano,
> Si degno al mondo i nostri antichi han fatto.

Pierre Du Puis étoit un fou courant les rues, qui portoit un chapeau à un pied, en guise de soulier. (Desmarets, Défense du poème épique, pag. 73.) *Maître Pierre Dupuy, archifol en robe longue :* c'est ainsi qu'il est qualifié dans les Paradoxes de Bruscambille, imprimés en 1622, pag. 45.

[2] On n'adore pas un *sujet;* on adore un *objet.*

[3] *Appris*, participe passif, *instruit*, qui est le nominatif du verbe *as adoré.* J'ai conservé cette leçon, qui est dans les éditions de 1608 et 1612. On lit *à adorer* dans celle de 1613, et dans toutes les autres avant celle de 1655.

[4] Éditions de 1642, 1652, 1655, et suivantes: *De te montrer à nud toutes*, etc. Mais c'est une correction moderne.

[5] Vieux mot, pour *celui.*

Si je hais plus l'honneur qu'un mouton une louve:
L'honneur, qui souz faux titre habite avecque nous,
Qui nous oste la vie et les plaisirs plus doux;
Qui trahit nostre espoir, et fait que l'on se peine
Après l'esclat fardé d'une apparence vaine;
Qui sévre les desirs, et passe meschamment
La plume par le bec à nostre sentiment [1];
Qui nous veut faire entendre, en ses vaines chimères,
Que pour ce qu'il nous touche il se perd, si nos mères,
Nos femmes et nos sœurs font leurs maris jaloux:
Comme si leurs desirs dépendissent de nous [2].
  Je pense, quant à moy, que cet homme fust yvre [3],
Qui changea le premier l'usage de son vivre [4],
Et, rangeant souz des lois les hommes escartez,
Bastit premièrement et villes et citez;
De tours et de fossez renforça ses murailles,
Et renferma dedans cent sortes de quenailles [5].
  De cest amas confus nasquirent à l'instant
L'envie, le mespris, le discord inconstant,
La peur, la trahison, le meurtre, la vengeance,
L'horrible désespoir, et toute ceste engeance
De maux qu'on voit régner en l'enfer de la court,

[1] Ancienne manière proverbiale de parler, pour dire *se moquer, tromper*. On dit encore aujourd'hui proverbialement, *cela m'a passé par le bec*, pour dire, j'ai été frustré d'une telle chose que je comptois avoir.

[2] *Dépendissent*, pour *dépendoient*. Éditions de 1642, 1652 et 1667, *prenoient la loi de nous;* 1655, *prissent la loi.*

[3] Édition de 1642 et suivantes, *étoit ivre.*

[4] Pour, *sa manière de vivre.*

[5] Édition de 1626, *quanailles;* 1642 et suivantes, *canailles.*

Dont un pédant de diable[1] en ses leçons discourt,
Quand par art il instruit ses escoliers pour estre
(S'il se peut faire) en mal plus grands clercs que leur maistre.
Ainsi la liberté du monde s'envola;
Et chacun se campant, qui deçà, qui delà,
De hayes, de buissons, remarqua son partage;
Et la fraude fist lors la figue[2] au premier âge.
Lors du mien et du tien nasquirent les procez,
A qui l'argent despart bon ou mauvais succez.
Le fort battit le foible, et luy livra la guerre.
De là l'ambition fist envahir la terre,
Qui fut, avant le temps que survindrent ces maux,
Un hospital commun à tous les animaux;
Quand le mary de Rhée[3], au siécle d'innocence,
Gouvernoit doucement le monde en son enfance;
Que la terre de soy le froment rapportoit[4];
Que le chesne de manne et de miel desgouttoit;
Que tout vivoit en paix; qu'il n'estoit point d'usures;
Que rien ne se vendoit par poix ny par mesures;
Qu'on n'avoit point de peur qu'un procureur fiscal

[1] Machiavel, dans son *Prince*, le plus renommé, mais aussi le plus détestable de ses ouvrages.

[2] Édition de 1645, *la nique*. Ces deux expressions populaires, *faire la figue*, et *faire la nique*, sont expliquées par Furetière, et veulent dire *se moquer*.

[3] Saturne, sous lequel fut, dit-on, l'âge d'or. Mais en vérité, je crois qu'on se trompe : tant qu'il y a eu des hommes, il y a eu de la fraude, des injustices, et tous ces autres dangereux attributs de l'humanité.

[4] Édition de 1608, *le fourment*.

• « Molli paulatim florescet campus arista ;

Formast sur une éguille un long procez-verbal;
Et, se jettant d'aguet[1] dessus vostre personne,
Qu'un barisel[2] vous mist dedans la tour de Nonne[3].
Mais si tost que le fils le père deschassa[4],
Tout sans dessus dessous icy se renversa.
Les soucys, les ennuis, nous brouillèrent la teste;
L'on ne pria les saincts qu'au fort de la tempeste;
L'on trompa son prochain, la mesdisance eut lieu,

« Et duræ quercus sudabunt roscida mella. »
VIRG., Écl. IV.

[1] *Vous guettant, vous examinant.* Villon se sert de ce mot, *qui vont d'aguet sous ses étaux:* c'est ce qu'il dit en parlant du guet de Paris, qui fait la garde de nuit contre les fripons et les gens sans aveu. Mais il y a long-temps que ce mot a vieilli.

[2] A Rome, le barisel, *barigello*, est un officier dont le soin est de veiller à la sûreté publique, en faisant arrêter et punir les bandits et les voleurs. C'est le chef ou le capitaine des *sbires*, qui sont des archers. *Bargello, capitan de' birri* (Dict. della Crusca).

[3] Ancienne tour de Rome, qui servoit de prison : autrefois *torre de Nonna,* et aujourd'hui *Tordinone;* ainsi appelée par corruption, de *torre dell' annona*, parceque les magasins publics de blé étoient dans ce lieu-là. Cette tour, située dans la rue de l'Ours, *dell' Orso*, assez près du pont Saint-Ange, fut démolie vers l'an 1690 ; et l'on bâtit à sa place un théâtre pour les comédiens et les spectacles. Ce théâtre étoit fameux par sa disposition, par ses décorations et par ses peintures, mais surtout par la commodité d'y représenter un combat naval sur le Tibre, qui étoit presque au niveau et en perspective de ce théâtre. Il a été consumé par le feu.

[4] Jupiter détrôna et chassa Saturne son père. Il Mauro, capitolo del Dishonore, terzetto 40:

Poi ch' al padre il figliuol tolse il governo,
Ogni ben prima à gli huomini fù tolto,
Et dato il mal, che durerà in eterno.

Et l'hypocrite fit barbe de paille à Dieu [1].
L'homme trahit sa foy, d'où vindrent les notaires [2],
Pour attacher au joug les humeurs volontaires [3].
La faim et la cherté se mirent sur le rang [4];
La fiévre, les charbons, le maigre flux de sang,
Commencèrent d'esclore, et tout ce que l'autonne,
Par le vent de midy, nous apporte et nous donne.
Les soldats, puis après, ennemys de la paix,
Qui de l'avoir d'autruy [5] ne se saoulent jamais,
Troublèrent la campagne; et, saccageant nos villes,
Par force en nos maisons violèrent nos filles;

[1] Selon Nicot, on disoit autrefois, *faire à Dieu jarbe de foarre; jarbe*, pour *gerbe*, de *garba*; c'est-à-dire, payer les dîmes à son curé en mauvaises gerbes, où il n'y a que de la paille, et point de grain. Ce proverbe a été corrompu, en disant *faire barbe de paille à Dieu*. Voyez Nicot, dans ses *Proverbes*, pag. 18, col. II; et Pasquier, liv. VIII des *Recherches*, chap. LXII; et Ménage, dans ses *Origines*. Ce proverbe ne viendroit-il point de ce qu'on faisoit des barbes d'or aux statues, et qu'au lieu de barbes d'or, les avares et les usuriers leur en mettoient de paille, pour s'emparer eux-mêmes de celles qui sont de ce précieux métal?

[2] Le Mauro, tercet 41 :

E per legar più stretto il viver sciolto,
Vennero li dottori, è li notai,
Genti, ch' el mondo han sotto sopra volto.

[3] C'est-à-dire, pour fixer le caractère volage et inconstant de tous les hommes.

[4] Le même, tercet 42 :

La carestia, la fame, è gli usurai,
E la peste, e la guerra, et li soldati,
Che di quel d'altri non si sazian mai.

[5] Vieux mot, pour dire *le bien d'autrui*.

D'où nasquit le bordeau [1], qui, s'eslevant debout,
A l'instant, comme un dieu, s'estendit tout par-tout;
Et rendit, Dieu mercy ces fiévres amoureuses,
Tant de galants pelez, et de femmes galeuses,
Que les perruques sont, et les drogues encor,
(Tant on en a besoin) aussi chères que l'or.
Encore tous ces maux ne seroient que fleurettes,
Sans ce maudit honneur, ce conteur de sornettes,
Ce fier serpent qui couve un venim souz des fleurs,
Qui noye jour et nuict nos esprits en nos pleurs.
Car, pour ces autres maux, c'estoient légères peines,
Que Dieu donna selon les foiblesses humaines.
Mais ce traistre cruel, excédant tout pouvoir,
Nous fait suer le sang souz un pesant devoir;
De chimères nous pipe [2], et nous veut faire accroire
Qu'au travail seulement doit consister la gloire [3];
Qu'il faut perdre et sommeil, et repos, et repas,
Pour tascher d'acquérir un subject qui n'est pas,
Ou, s'il est, qui jamais aux yeux ne se descouvre;

[1] Éditions de 1612, 1613, etc., *bourdeau;* édition de 1642, *bordel.* Le Mauro, tercet 43:

E furono gli ortacci ritrovati,
Per gratia de li quai si veggon tante
Donne rognose, et huomini pelati.

[2] Nous trompe.

[3] Le même, au capitolo *in dishonor dell' honore*, tercet 30 :

Mettono il sommo honor nella fatica,
Nel travagliarsi sempre, è far facende,
Come facean qu'egli huomini a l'antica,
De' quei scritte troviam cose stupende.

Et, perdu pour un coup, jamais ne se recouvre[1];
Qui nous gonfle le cœur de vapeur et de vent,
Et d'excez par luy-mesme il se perd bien souvent.
  Puis on adorera ceste menteuse idole!
Pour oracle on tiendra ceste croyance folle
Qu'il n'est rien de si beau que tomber bataillant[2];
Qu'aux despens de son sang il faut estre vaillant,
Mourir d'un coup de lance, ou du choq d'une picque,
Comme les paladins de la saison antique;
Et respandant l'esprit[3], blessé par quelque endroit,
Que nostre ame s'envole en paradis tout droit!
  Ha! que c'est chose belle, et fort bien ordonnée[4],

[1] Sénèque, tragédie d'Agamemnon, acte II, scène I:

« Redire, cùm perît, nescit pudor. »

Le Mauro, tercet 71 :

Cosa, che co'l sudor tanto s'acquista,
  Acquistata si perde in un momento,
  E perduta giamai non si racquista.

Boileau, satire X, vers 167 :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords:
On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors.

[2] Allusion au mot célèbre, *Oportet imperatorem stantem mori.* Le Mauro, au même endroit, tercet 32 :

E dicon, che'l morir di lancia, è bello,
  O di colpo di stocco, ò d'archibugio,
  Come Fabrizio, Cesare, e Marcello.
E c'haver nella schiena un gran pertugio,
  O ne la pancia d'una colobrina,
  Ti fà gir alle stelle senza indugio.

[3] On *rend* l'esprit, mais on ne le *répand* pas.

[4] Le même, tercet 34 :

Oh quanto mi par cosa pellegrina,

Dormir dedans un lict la grasse matinée,
En dame de Paris s'habiller chaudement,
A la table s'asseoir, manger humainement,
Se reposer un peu, puis monter en carrosse,
Aller à Gentilly [1] caresser une rosse
Pour escroquer sa fille, et, venant à l'effect,
Luy monstrer comme Jean à sa mère le faict!
Ha Dieu! pourquoy faut-il que mon esprit ne vaille
Autant que cil qui mit les souris en bataille [2],
Qui sceut à la grenouille apprendre son caquet,
Ou que l'autre qui fist en vers un sopiquet [3]?

Star riposatamente in quel mio letto,
E giacer de la sera, a la mattina!
Viver senza dolor, senza sospetto,
Una vita sicura, e dolce, e cheta,
Vorrei che foss' el mio sommo diletto.

[1] Village près de Paris.

[2] Homère, suivant l'opinion commune, a fait le poème de la Guerre des Rats et des Grenouilles, intitulé la *Batrachomyomachie;* et ce poème a été mis en beaux vers françois par Boivin le cadet, garde de la bibliothèque du roi. Le Mauro, dans l'endroit cité, tercet 36:

Oh ciel, s'io fossi qualche gran poëta,
Come quel, che cantò il Gatto e la Rana.
O quel che cantò Titiro, e Dameta!

Le Mauro, par une méprise, ou fortuite, ou affectée, a mis *il gatto*, en place du *topo;* n'y ayant jamais eu de poète qui ait imaginé de bataille entre les chats et les grenouilles.

[3] C'est Virgile, dans son poème intitulé *Moretum*, ragoût composé de ces huit ingrédients, coriandre, ail, oignon, persil, rue, fromage, huile, et vinaigre. Il faut écrire *saupiquet.* Joachim Du Bellay, l'un de nos meilleurs et de nos plus élégants poètes de son temps, a traduit en vers françois le Moretum de Virgile. Il vivoit

Je ferois [1], esloigné de toute raillerie,
Un poème grand et beau de la poltronnerie,
En despit de l'honneur, et des femmes qui l'ont
D'effect souz la chemise, ou d'apparence au front;
Et m'asseure pour moy, qu'en ayant leu l'histoire,
Elles ne seroient plus si sottes que d'y croire.
Mais, quand je considère où l'ingrat nous réduit,
Comme il nous ensorcelle, et comme il nous séduit,
Qu'il assemble en festin au renard la cigoigne [2],
Et que son plus beau jeu ne gist rien qu'en sa troigne [3],
Celuy le peut bien dire, à qui dès le berceau
Ce malheureux honneur a tins le bec en l'eau [4],
Qui le traisne à tastons, quelque part qu'il puisse estre [5],
Ainsi que fait un chien un aveugle son maistre
Qui s'en va doucement après lui pas à pas [6],

sous Henri II, et mourut le 1er janvier 1559, âgé de 35 ou 37 ans, ayant été nommé par sa majesté à l'archevêché de Bordeaux, dont une mort prématurée l'empêcha de prendre possession. Il étoit de l'ancienne et illustre maison de Du Bellay-Langeay.

[1] C'est ainsi qu'il faut lire suivant l'édition de 1608, qui est la première: *Je ferois..... un poème*, etc. Il y a dans toutes les autres éditions, *je serois;* mais c'est une faute d'impression.

[2] Allusion à une fable d'Ésope fort connue.

[3] Terme trop burlesque et trop bas, pour dire *extérieur*, ou même *visage*, *face*.

[4] Pour, *a tenu le bec en l'eau*, c'est-à-dire *a flatté d'espérances frivoles.* Mais cette manière de parler est trop populaire.

[5] Le Mauro, tercet 56:

E con l'Honor fa li medesmi passi,
Che far co'l suo cagnol un cieco suole,
Che non lo vede e dietro a lui pur vassi.

[6] La cadence de ce vers est expressive, pour marquer la démarche lente et douteuse d'un pauvre aveugle qui suit son chien.

Et librement se fie à ce qu'il ne voit pas.
S'il veut que plus long-temps à ses discours je croye [1],
Qu'il m'offre à tout le moins quelque chose qu'on voye [2],
Et qu'on savoure, afin qu'il se puisse sçavoir
Si le goust desment point ce que l'œil en peut voir [3].
Autrement quant à moy je luy fay banqueroute.
Estant imperceptible, il est comme la goutte,
Et le mal qui caché nous oste l'embonpoint,
Qui nous tue à veu' d'œil, et que l'on ne voit point.
On a beau se charger de telle marchandise;
A peine en auroit-on un catrin [4] à Venise;
Encor' qu'on voye après courir certains cerveaux,
Comme après les raisins courent les estourneaux [5].
Que font tous ces vaillants de leur valeur guerrière [6],

[1] Édition de 1608, *à ces discours.*

[2] Le Mauro, tercet 58:

> Datemi cosa, che con man si tocchi;
> Et se con mano non si può toccare,
> Che si possa veder almen con gli occhi.
> Quest' honor invisibile mi pare,
> Et intoccabil' come febre, et gotta,
> Che ti strugge la vita, e non appare.

[3] On a mis mal à propos, *ne peut voir,* dans les dernières éditions.

[4] Un catrin, ou plutôt un quadrin, *quadrino*, est une petite monnoie d'Italie.

[5] Le Mauro, tercet 60:

> Di cotal robba, nè cruda, nè cotta,
> Non si vende in mercato, e pur le genti
> Dietro le vengon, come storni in frotta.

[6] Le Mauro, tercet 61:

> Che fanno più quest' animi si ardenti

Qui touchent du penser l'estoile poussinière[1],
Morguent la destinée, et gourmandent la mort,
Contre qui rien ne dure, et rien n'est assez fort;
Et qui, tout transparents de claire renommée,
Dressent cent fois le jour en discours une armée,
Donnent quelque bataille; et, tuant un chacun,
Font que mourir et vivre à leur dire n'est qu'un,
Relevez, emplumez, braves comme sainct George[2]?
Et Dieu sçait cependant s'ils mentent par la gorge[3]:

Di valorosi, è franchi cavalieri,
Illustri, cristallini, e trasparenti?
Raggionano di guerra volontieri,
E'l viver, e'l morir fanno tutt' uno,
E toccano le stelle co i pensieri.

[1] Tant ils ont de sublimes pensées, et le courage haut et élevé, au moins en paroles. La poussinière, ainsi nommée par le peuple, et les *pléiades* par les astronomes, est une constellation composée de sept étoiles, dont celle qui se fait remarquer au milieu est appelée proprement *la poussinière*. Rabelais, liv. I, chap. LIII, a parlé de *l'étoile poussinière;* et, liv. IV, XLIII: « Deux jours après, « arrivasmes en l'isle de Ruasch, et vous jure par *l'estoile poussi-* « *nière* que je trouvay l'estat et la vie du peuple, estrange plus « que ne dis. »

[2] On représente toujours saint George comme un cavalier bien monté, et magnifiquement ajusté. Voyez la note 2, pag. 85. On a mis, *comme un sainct Géorge*, dans l'édition de 1642 et suivantes, mais c'est une faute. Rabelais, liv. I, chap. XLI, à la fin : « Tous « armez à l'advantage, la lance au poing, montez comme sainct « George. »

[3] Il Mauro, terzetto 63 :

L'Honor và per la bocca di ciascuno,
E menton qualche volta per la gola,
Onde ne squazza di cartelli ogn' uno.
In ogni moto, ogni atto, ogni parola,

Et, bien que de l'honneur ils facent des leçons,
Enfin au fond du sac ce ne sont que chansons.

Mais, mon Dieu! que ce traistre est d'une estrange sorte!
Tandis qu'à le blasmer la raison me transporte [1],
Que de luy je mesdis, il me flatte, et me dit
Que je veux par ces vers acquérir son crédit [2];
Que c'est ce que ma muse en travaillant pourchasse [3],
Et mon intention, qu'estre en sa bonne grace;
Qu'en mesdisant de luy je le veux requérir;

Li termini d'Honor han sempre à canto,
E par, che ne sien mastri, ò tengan scuola.

[1] Le même, dans le capitolo *del dishonore*, tercet 49:

Io penso che mi soffia il traditore
Ne l'orecchie, e mi dice, ch'io non sono,
Come vorrei, de la sua legge fuore.
Hor mirate, prior, s'egli hà del buono,
Ch'io dico mal di lui quanto più posso
Et mi lusinga con un' altro suono.

[2] Cicéron se moquoit de ces philosophes qui mettoient leurs noms à des traités où ils condamnoient l'amour des louanges. « Ipsi illi philosophi, etiam in illis libellis, quos de contemnanda « gloria scribunt, nomen suum inscribunt. In eo ipso in quo præ- « dicationem nobilitatemque despiciunt, prædicari de se, ac no- « minari volunt. (Cic. pro Archia poeta.) » Voyez ses Tusculanes, liv. I, et Val. Maxime, liv. VIII, chap. XIV, ext. 3. « Ceux qui écri- « vent contre la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et « ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu : et moi « qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux « qui le liront l'auront aussi. » (PASCAL, Pensées, première partie, art. v, § 3.) — Boileau, satire XI, vers 204, parlant du faux honneur, dit:

Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.

[3] Vieux mot, qui veut dire *recherche*.

Et tout ce que je fay, que c'est pour l'acquérir.
Si ce n'est qu'on diroit qu'il me l'auroit fait faire,
Je l'irois appeller comme mon adversaire :
Aussi que le duel est icy deffendu [1],
Et que d'une autre part j'ayme l'individu [2].
Mais tandis qu'en colère à parler je m'arreste [3],
Je ne m'apperçoy pas que la viande est preste;
Qu'icy, non plus qu'en France, on ne s'amuse pas
A discourir d'honneur quand on prend son repas.
Le sommelier en haste est sorty de la cave :
Desjà monsieur le maistre et son monde se lave.
Tresves avecq' l'honneur. Je m'en vais tout courant
Décider au tinel [4] un autre différent.

[1] Par un édit du mois de juin 1602, voyez la note 2, page 14. Mais Regnier ne parle pas seulement ici de la France, il parle même de Rome, où il étoit alors, et où le duel n'étoit pas moins défendu qu'en France.

[2] J'aime ma propre personne.

[3] Le Mauro, dans le même capitolo, tercet 57 :

> Ma questo ragionar mio troppo dura :
> E'l cuoco, e'l bottiglier han chiusi gli occhi, etc.

[4] Mot francisé par Regnier, de l'italien *tinello*, qui signifie la salle du commun, dans laquelle mangent les officiers et domestiques d'un grand seigneur : *luogo dove mangiano i cortigiani.* Rabelais, qui avoit été aussi à Rome, s'est servi du même mot dans l'ancien prologue du IV[e] livre de son Pantagruel. Mais cependant j'ai trouvé le mot de *tinel* dans des auteurs encore plus anciens : c'est dans les Mémoires d'Olivier de la Marche, qui étoit au service de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, mort devant Nancy, au mois de janvier 1476.

SATYRE VII.

L'AMOUR QU'ON NE PEUT DOMPTER.

A M. LE MARQUIS DE COEUVRES[1].

Sotte et fascheuse humeur de la pluspart des hommes,
Qui suivant ce qu'ils sont jugent ce que nous sommes,
Et, sucrant d'un souris un discours ruineux,
Accusent un chacun des maux qui sont en eux!
Nostre mélancolique en sçauroit[2] bien que dire,
Qui nous picque en riant, et nous flate sans rire,
Qui porte un cœur de sang dessouz un front blesmy[3],
Et duquel il vaut moins[4] estre amy qu'ennemy.
Vous qui, tout au contraire, avez dans le courage[5]
Les mesmes mouvements qu'on vous lit au visage;
Et qui, parfait amy, vos amys espargnez;

[1] C'est le même seigneur à qui la troisième satire est adressée. Dans celle-ci, Regnier décrit le penchant invincible qu'il a pour l'amour et pour les femmes. C'est une imitation de la quatrième élégie, livre second, des *Amours* d'Ovide.

[2] Édition de 1642 et suivantes : d'autres, plus anciennes, mettent *en savoit;* mais la suite fait voir qu'il faut mettre *en sauroit*, comme nous avons fait.

[3] *Blesmy*, pour *pâle* ou *blême*, a extrêmement vieilli.

[4] Cette leçon, *il vaut moins*, qui est celle de l'édition de 1608, paroît meilleure, et forme un plus beau sens que celle-ci, *il vaut mieux*, qui est dans toutes les autres éditions.

[5] *Dans le cœur.* Ce vers, et les sept suivants, contiennent une phrase qui n'est pas achevée.

Et de mauvais discours leur vertu n'esborgnez [1];
Dont le cœur, grand et ferme, au changement ne ploye,
Et qui fort librement en l'orage s'employe
Ainsi qu'un bon patron, qui, soigneux, sage, et fort,
Sauve ses compagnons, et les conduit à bord [2]...
Cognoissant doncq' en vous une vertu facile
A porter les deffauts d'un esprit imbécile [3]
Qui dit sans aucun fard ce qu'il sent librement,
Et dont jamais le cœur la bouche ne desment,
Comme à mon confesseur vous ouvrant ma pensée,
De jeunesse et d'amour follement insensée,
Je vous conte le mal où trop enclin je suis [4],
Et que, prest à laisser, je ne veux et ne puis:
Tant il est mal-aisé d'oster avecq' l'estude [5]
Ce qu'on a de nature, ou par longue habitude [6]!

[1] A-t-on jamais bien dit, *éborgner la vertu?*

[2] Le poète dit ici le contraire de ce qu'il prétend. Conduire à bord, c'est prendre une personne à terre, et la conduire dans le vaisseau ou navire, au lieu que Regnier veut dire ici que, malgré l'orage, un bon pilote conduit sains et saufs à terre les personnes qui étoient sur son bord, ou sur son vaisseau.

[3] Pour, *d'un esprit foible.*

[4] « Confiteor, si quid prodest delicta fateri,
« In mea nunc demens crimina fassus eo.
« Odi : nec possum, cupiens non, esse quod odi :
« Heu! quàm quod studeas ponere, ferre grave est! »
Ovid., Amor., lib. II, eleg. IV, v. 3.

C'est le *Video meliora, proboque; deteriora sequor.*

[5] Dans l'édition de 1608, *avec estude.*

[6] Aussi dit-on, « Naturam expellas furcâ, semper usque redibit. » Phèdre n'a fait que copier cette maxime dans la nature.

Puis, la force me manque[1], et n'ay le jugement
De conduire ma barque en ce ravissement.
Au gouffre du plaisir la courante[2] m'emporte:
Tout ainsi qu'un cheval qui a la bouche forte,
J'obéis au caprice, et sans discrétion;
La raison ne peut rien dessus ma passion.
Nulle loy ne retient mon ame abandonnée;
Ou soit par volonté, ou soit par destinée,
En un mal évident je clos l'œil à mon bien:
Ny conseil, ny raison, ne me servent de rien.
Je choppe par dessein; ma faute est volontaire:
Je me bande les yeux quand le soleil m'esclaire;
Et, content de mon mal, je me tiens trop heureux
D'estre, comme je suis, en tous lieux amoureux.
Et comme à bien aymer mille causes m'invitent[3],
Aussi mille beautez mes amours ne limitent;
Et, courant çà et là, je trouve tous les jours,
En des subjects nouveaux, de nouvelles amours.
Si de l'œil du desir une femme j'avise,
Ou soit belle, ou soit laide, ou sage, ou mal aprise,
Elle aura quelque trait qui, de mes sens vainqueur,
Me passant par les yeux, me blessera le cœur.
Et c'est comme un miracle, en ce monde où nous sommes,
Tant l'aveugle appétit ensorcelle les hommes,

[1] « Nam desunt vires ad me mihi jusque regendum :
« Auferor, ut rapidâ concita puppis aquâ. »
Ovide, ibid., v. 7.

[2] Pour *le courant ou le penchant.*

[3] « Non est certa meos quæ forma invitet amores :
Centum sunt causæ cur ego semper amem. »
Ovide, ibid., v. 9.

Qu'encore qu'une femme aux Amours face peur,
Que le ciel et Vénus la voye à contre-cœur;
Toutes fois, estant femme, elle aura ses délices,
Relévera sa grace avecq' des artifices
Qui dans l'estat d'Amour la sçauront maintenir,
Et par quelques attraits les amants retenir.
Si quelqu'une est difforme, elle aura bonne grace,
Et par l'art de l'esprit embellira sa face:
Captivant les amants, de mœurs, ou de discours [1],
Elle aura du crédit en l'empire d'Amours.
En cela l'on cognoist que la nature est sage;
Que [2], voyant les deffauts du féminin ouvrage,
Qu'il seroit, sans respect, des hommes mesprisé,
L'anima d'un esprit et vif et desguisé;
D'une simple innocence elle adoucit sa face;
Elle luy mit au sein la ruse et la fallace [3];
Dans sa bouche, la foy qu'on donne à ses discours,
Dont ce sexe trahit les cieux et les amours:
Et selon, plus ou moins, qu'elle estoit belle ou laide,
Sage, elle sceut si bien user d'un bon reméde,
Divisant de l'esprit la grace et la beauté,
Qu'elle les sépara d'un et d'autre costé;
De peur qu'en les joignant quelqu'une eust l'avantage,
Avecq' un bel esprit, d'avoir un beau visage.

[1] Édition de 1608: *Des mœurs, ou du discours.*

[2] Dans quelques éditions on lit:

> En cela l'on cognoist que la nature est sage,
> *Qui,* voyant etc.

Cette leçon seroit préférable.

[3] *Fallace*, tromperie, terme tiré du latin, mais depuis long-temps hors d'usage.

La belle, du depuis, ne le recherche point,
Et l'esprit rarement à la beauté se joint.
Or, affin que la laide, autrement inutile,
Dessouz le joug d'amour rendist l'homme servile,
Elle ombragea l'esprit d'un morne aveuglement,
Avecques le desir troublant le jugement,
De peur que nulle femme, ou fust laide, ou fust belle,
Ne vescust sans le faire, et ne mourust pucelle.
D'où vient que si souvent les hommes offusquez
Sont de leurs appétits si lourdement mocquez,
Que d'une laide femme ils ont l'ame eschauffée,
Dressent à la laideur d'eux-mesmes un trophée;
Pensant avoir trouvé la febve du gasteau,
Et qu'au serrail du Turc [1] il n'est rien de si beau.
Mais comme les beautez, soit des corps, ou des ames,
Selon l'object des sens, sont diverses aux dames,
Aussi diversement les hommes sont domtez,
Et font divers effets les diverses beautez.
(Estrange providence, et prudente méthode
De nature, qui sert un chacun à sa mode!)
Or moy, qui suis tout flame et de nuict et de jour,
Qui n'haleine que feu [2], ne respire qu'amour,
Je me laisse emporter à mes flames communes,
Et cours souz divers vents de diverses fortunes.
Ravy de tous objects, j'ayme si vivement,
Que je n'ay pour l'amour ny choix ni jugement.
De toute eslection mon ame est despourveue,

[1] *Sarail* du Turc, dans les éditions de 1608 et 1612.

[2] Qui ne respire que feu. *Haleiner*, pour *respirer*, se trouve aussi dans les poésies de Jean Marot; mais il a bien vieilli depuis Regnier.

Et nul object certain ne limite ma veue.
Toute femme m'agrée; et les perfections
Du corps ou de l'esprit troublent mes passions.
J'ayme le port de l'une, et de l'autre la taille;
L'autre d'un trait lascif me livre la bataille[1],
Et l'autre, desdaignant, d'un œil sévère et doux[2],
Ma peine et mon amour, me donne mille coups:
Soit qu'une autre, modeste, à l'impourveu m'avise,
De vergongne[3] et d'amour mon ame est tout esprise;
Je sens d'un sage feu mon esprit enflammer,
Et son honnesteté me contrainct de l'aymer.
Si quelque autre, affetée en sa douce malice,
Gouverne son œillade avecq' de l'artifice,
J'ayme sa gentillesse; et mon nouveau desir
Se la promet sçavante en l'amoureux plaisir.
Que l'autre parle livre[4], et face des merveilles,
Amour, qui prend par-tout, me prend par les oreilles;
Et juge par l'esprit, parfaict en ses accords,
Des points plus accomplis que peut avoir le corps.
Si l'autre est, au rebours, des lettres nonchalante[5],

[1] « Sive procax ulla est, capior, quia rustica non est. »
OVIDE, ibid., v. 13.

[2] « Aspera si visa est, rigidasque imitata Sabinas,
« Velle, sed ex alto dissimulare, puto. »
OVIDE, ibid., v. 15.

[3] Pour *pudeur, modestie, honte;* mais il ne se dit plus.

[4] Édition de 1642, *parle libre*. C'est une faute.

« Sive est docta, placet raras dotata per artes. »
OVIDE, ibid., v. 17.

Parler livre c'est parler bien, et avec justesse. On dit encore dans le familier, *parler comme un livre.*

[5] « Sive rudis, placida est simplicitate suâ. »
OVIDE, ibid., v. 18.

Je croy qu'au fait d'amour elle sera sçavante;
Et que nature, habile à couvrir son deffaut,
Luy aura mis au lict tout l'esprit qu'il luy faut.
Ainsi, de toute femme à mes yeux opposée[1],
Soit parfaite en beauté, ou soit mal composée,
De mœurs, ou de façons, quelque chose m'en plaist[2];
Et ne sçay point comment, ny pourquoy, ny que c'est.
Quelque object que l'esprit par mes yeux se figure,
Mon cœur, tendre à l'amour, en reçoit la pointure[3]:
Comme un miroir en soy toute image reçoit,
Il reçoit en amour quelque object que ce soit.
Autant qu'une plus blanche il ayme une brunette[4]:
Si l'une a plus d'esclat, l'autre est plus sadinette[5];
Et, plus vive de feu, d'amour, et de desir,
Comme elle en reçoit plus, donne plus de plaisir.

[1] *Opposée* pour *exposée*.

« Denique quas totâ quisquam probat urbe puellas,
« Noster in has omnes ambitiosus amor. »
Ovide, ibid., v. 47.

[2] « Hæc melior specie, moribus illa placet. »
Ovide, ibid., v. 46.

[3] C'est ainsi qu'il faut lire, *la pointure* pour *la piqûre*, un sentiment vif et piquant; et non pas *la peinture*, comme porte l'édition de 1625.

[4] « Candida me capiet, capiet me flava puella. »
Ovide, ibid., v. 39.

[5] *Sadinette*, pour *gentille*, selon Borel, trésor des antiquités gauloises, où il cite le livre des *Pardons Saint-Trotet*, petite pièce de poésie fort jolie, qui est de Cocquillart.

Et preschant en maintes sornettes,
Et qu'elles sont si *sadinettes*,

Mais sans parler de moy, que toute amour emporte[1],
Voyant[2] une beauté folastrement accorte,
Dont l'abord soit facile, et l'œil plein de douceur;
Que semblable à Vénus on l'estime sa sœur,
Que le ciel sur son front ait posé sa richesse,
Qu'elle ait le cœur humain, le port d'une déesse;

Frisques, si sades, et si belles,
Il a mal fait de parler d'elles.

Plusieurs poëtes anciens ont fait usage de ce mot. Je suis étonné de ne l'avoir pas lu dans Clément Marot: mais il a été employé par Jean Marot son père, dans cet endroit si joli de son Voyage de Venise, où il parle des aimables femmes de Milan:

Jeunes, mignonnettes,
Doulces, *sadinettes*,
Plus que pouppinettes,
Sur chaires proprettes
Leurs corps presentoient:
Faces vermeillettes,
Petites bouchettes,
Dures mammelettes,
Comme deux pommettes
Alors se monstroient:
Poictrines blanchettes,
Plus cleres et nettes,
Qu'en may les rosettes:
Oeillades doucettes
Aux amans tendoient:
Chevaliers honnestes,
Ravis d'amourettes,
De veoir telz fillettes,
Comme les mouchettes,
Au feu se brusloient.

[1] « Ut taceam de me, quia caussâ tangor ab omni:
« Illic Hippolytum pone, Priapus erit. »
Ovide, ibid., v. 31.

[2] Ce mot *voyant*, qui semble se rapporter au vers précédent,

Qu'elle soit le tourment et le plaisir des cœurs,
Que Flore souz ses pas face naistre des fleurs;
Au seul trait de ses yeux, si puissants sur les ames,
Les cœurs les plus glacez sont tous bruslants de flames:
Et, fust-il de métail, ou de bronze, ou de roc,
Il n'est moine si sainct qui n'en quittast le froc.
  Ainsi, moy seulement souz l'amour je ne plie[1];
Mais de tous les mortels la nature accomplie[2]
Fleschit souz cet empire; et n'est homme icy-bas
Qui soit exempt d'amour, non plus que du trespas.
  Ce n'est donc chose estrange (estant si naturelle)
Que ceste passion me trouble la cervelle,
M'empoisonne l'esprit, et me charme si fort,
Que j'aimeray, je croy, encore après ma mort.
  Marquis, voilà le vent dont ma nef[3] est portée,
A la triste mercy de la vague indomtée,
Sans cordes, sans timon[4], sans estoile, ny jour;
Reste ingrat et piteux de l'orage d'Amour,

se rapporte à un vers beaucoup plus éloigné, et la construction doit être faite ainsi : (Voyez huit vers plus bas.)

> Les cœurs les plus glacez sont tous bruslants de flames,
> Voyant une beauté, folastrement accorte.

Ce vers et les dix suivants ne sont qu'une paraphrase du vers d'Ovide qu'on vient de citer :

> « Illic Hippolytum pone, Priapus erit. »

Accorte, liante, docile, qui s'accorde facilement.

[1] Ainsi, ce n'est pas moi seulement qui plie sous l'amour.

[2] La nature entière.

[3] *Nef*, du latin *navis*, barque, navire.

[4] Le *timon* est pour les chars; mais le gouvernail et le mât sont pour les navires.

Qui, content de mon mal, et joyeux de ma perte,
Se rit de voir des flots ma poitrine couverte,
Et comme sans espoir flote ma passion,
Digne, non de risée, ains [1] de compassion.
  Cependant, incertain du cours de la tempeste,
Je nage sur les flots, et, relevant la teste,
Je semble despiter, naufrage audacieux [2],
L'infortune, les vents, la marine [3], et les cieux,
M'esgayant en mon mal, comme un mélancolique,
Qui répute à vertu son humeur frénétique,
Discourt de son caprice, en caquette tout haut.
  Aussi comme à vertu j'estime ce deffaut;
Et quand tout par mal-heur jureroit mon dommage,
Je mourrai fort content, mourant en ce voyage.

[1] Vieux mot, pour *mais*.

[2] *Naufrage* est employé ici pour *naufragé*, celui qui a fait naufrage.

[3] *Marine*, pour *la mer*, ancien mot dont Clément Marot fait usage dans l'occasion.

SATYRE VIII.

L'IMPORTUN, OU LE FASCHEUX.

A M. L'ABBÉ DE BEAULIEU,

NOMMÉ PAR SA MAJESTÉ A L'ÉVESCHÉ DU MANS[1].

Charles, de mes péchez j'ay bien fait pénitence.
Or toy, qui te cognois aux cas de conscience,
Juge si j'ay raison de penser estre absous.
J'oyois un de ces jours la messe à deux genoux,
Faisant mainte oraison, l'œil au ciel, les mains jointes,
Le cœur ouvert aux pleurs, et tout percé de pointes,
Qu'un dévot repentir eslançoit dedans moy,
Tremblant des peurs d'enfer, et tout bruslant de foy,
Quand un jeune frisé, relevé de moustache,
De galoche, de botte, et d'un ample pennache[2],
Me vint prendre, et me dict, pensant dire un bon mot:

[1] Charles de Beaumanoir de Lavardin, fils de Jean, seigneur de Lavardin, maréchal de France, fut nommé à l'évêché du Mans en 1601, après la mort de Claude d'Angenne de Rambouillet, et mourut en 1637. Cette satire est contre un importun. Horace en a fait aussi une sur le même sujet : elle est la neuvième du premier livre, et a servi de modèle à Regnier. Le père Garasse, dans ses *Recherches des Recherches*, pag. 526, donne de grandes louanges à la satire de Regnier, et ne fait pas difficulté de la mettre au-dessus de celle d'Horace, pour la naïveté et pour la finesse.

[2] D'un bouquet de plumes; ornement qu'on a porté encore long-

Pour un poëte du temps, vous estes trop dévot[1].
Moy, civil, je me léve, et le bon jour luy donne.
(Qu'heureux est le folastre, à la teste grisonne,
Qui brusquement eust dit, avecq'une sangbieu[2] :
Ouy bien pour vous, monsieur, qui ne croyez en Dieu!)
Sotte discrétion! je voulus faire accroire
Qu'un poëte n'est bizarre et fascheux qu'après boire[3].
Je baisse un peu la teste, et, tout modestement,
Je luy fis à la mode un petit compliment.
Luy, comme bien appris, le mesme me sçeut rendre,
Et ceste courtoisie à si haut prix me vendre,
Que j'aymerois bien mieux, chargé d'âge et d'ennuis,
Me voir à Rome pauvre, entre les mains des Juifs[4].
Il me prit par la main, après mainte grimace,

temps après : témoin ces deux vers de Boileau, dans sa troisième satire, composée en 1665 :

> Quand un des campagnards, relevant sa moustache,
> Et son feutre à grands poils, ombragé d'un panache...

Ces deux vers de Boileau sont imités de Regnier.

[1] Dans l'édition de 1640, et dans celle de 1645, *vous estes* très *dévot.*

[2] Espèce de jurement, qu'on prononce aujourd'hui *sambleu.* Autrefois on disoit aussi *sanguoy :* sur quoi on peut voir Pasquier, liv. VIII, chap. II de ses *Recherches.* Mais tous ces mots sont du genre masculin ; c'est pourquoi, dans l'édition de 1666 on a mis, *avecques un sambieu. Une sambieu* se peut sauver à la faveur de l'ellipse, en supposant un substantif féminin sous-entendu, tel, par exemple, que *parole.*

[3] *Après avoir bu.* La Fontaine, qui étoit plein de nos anciens poëtes, se sert aussi de cette façon de parler, quoiqu'elle ne soit pas exacte.

[4] Les Juifs sont de grands usuriers. Dans la première édition

Changeant, sur l'un des pieds, à toute heure de place,
Et dansant tout ainsi qu'un barbe encastelé [1],
Me dist, en remaschant un propos avalé:
Que vous estes heureux, vous autres belles ames,
Favoris d'Apollon, qui gouvernez les dames,
Et par mille beaux vers les charmez tellement,
Qu'il n'est point de beautez que pour vous seulement!
Mais vous les méritez: vos vertus non communes
Vous font digne, monsieur, de ces bonnes fortunes.
Glorieux de me voir si hautement loué,
Je devins aussi fier qu'un chat amadoué;
Et sentant au palais mon discours se confondre,
D'un ris de sainct Médard [2] il me fallut respondre.
Je poursuis. Mais, amy, laissons-le discourir,
Dire cent et cent fois, il en faudroit mourir [3];

de 1608, on lisoit *des juys*, suivant la prononciation de ce mot au temps de Regnier. Aujourd'hui on écrit et on prononce *juif* et *juifs*, en appuyant sur la lettre *f*.

[1] Un cheval encastelé est, selon M. de Solleysel, dans son *Parfait Maréchal*, celui dont les talons pressent si fort le petit pied, qu'ils font boiter le cheval, ou du moins l'empêchent de marcher à son aise, et ce défaut est plus ordinaire aux chevaux de légère taille, comme aux chevaux *barbes*, et aux chevaux d'Espagne.

[2] D'un ris forcé. Grégoire de Tours, chap. xcv de *la Gloire des Confesseurs*, nous apprend que saint Médard ayant le don d'apaiser la douleur des dents, on le représentoit exprès la bouche entr'ouverte, laissant un peu voir ses dents, pour faire souvenir, quand on y auroit mal, d'avoir recours à ce saint. Et parceque, entr'ouvrant ainsi la bouche, il paroissoit rire, mais d'un ris qui ne passoit pas le bout des dents, de là est venu le proverbe *d'un ris de Saint-Médard*, pour signifier un ris forcé.

[3] *Il en faudroit mourir. En ma conscience.* Ce sont de ces expressions passagères, que le caprice ou le hasard introduisent de temps

Sa barbe pinçoter ; cageoller la science ;
Relever ses cheveux ; dire, en ma conscience ;
Faire la belle main ; mordre un bout de ses gants [1] :
Rire hors de propos ; monstrèr ses belles dents ;
Se carrer sur un pied ; faire arser [2] son espée ;
Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée ;
Cependant qu'en trois mots je te feray sçavoir
Où premier, à mon dam, ce fascheux me peut voir.
   J'estois chez une dame en qui, si la satyre
Permettoit en ces vers que je le peusse dire,
Reluit, environné de la divinité,
Un esprit aussi grand que grande est sa beauté.
   Ce fanfaron chez elle eut de moy cognoissance ;
Et ne fut de parler jamais en ma puissance,
Luy voyant ce jour-là son chappeau de velours,
Rire d'un fascheux conte, et faire un sot discours ;
Bien qu'il m'eust à l'abord doucement fait entendre
Qu'il estoit mon valet, à vendre et à despendre :
Et destournant les yeux : belle, à ce que j'entends,
Comment ! vous gouvernez les beaux-esprits du temps !
Et, faisant le doucet de parole et de geste,
Il se met sur un lict, luy disant : Je proteste
Que je me meurs d'amour quand je suis près de vous ;

en temps, et qu'on emploie à tout propos, tandis qu'elles sont à la mode. Dans les Mémoires de Sully, part. II, chap. II, il est parlé de « ces cajoleurs de cour, qui semblent n'y être que pour faire « des exclamations et des admirations de tout ce qu'ils voyent et « oyent ; réitérer des *Jésus Sire !* et crier en voix dolente : *il en faut « mourir !* »

[1] Édition de 1608 et de 1612, *guents.*

[2] *Arser :* du temps de Rabelais on disoit *arresser, ils arressoient,*

Je vous ayme si fort, que j'en suis tout jaloux.
Puis, rechangeant de note, il monstre sa rotonde[1] :
Cet ouvrage est-il beau? Que vous semble du monde?
L'homme que vous sçavez m'a dit qu'il n'ayme rien.
Madame, à vostre avis, ce jourd'huy suis-je bien?
Suis-je pas bien chaussé? ma jambe est-elle belle?
Voyez ce taffetas; la mode en est nouvelle;
C'est œuvre de la Chine[2]. A propos, on m'a dit
Que contre les clinquants le roi fait un édict[3].
Sur le coude il se met, trois boutons se délace:
Madame, baisez-moy; n'ay-je pas bonne grace?
Que vous estes fascheuse! A la fin on verra,
Rosette, le premier qui s'en repentira[4].

comme on lit dans l'édition de Dolet, liv. II, chap. XVII; et au chap. XXVI, on lit aussi *arresser;* mot qui vient de l'italien *arricciare*, et qui signifie *se redresser*.

[1] Collet empesé et monté sur du carton. Dans la satire intitulée l'*Inventaire d'un Courtisan*, imprimée avec les Œuvres de Regnier, dans les éditions de 1616, 1617, on lit :

La coquille d'un limaçon,
Pour bien lisser une rotonde.

[2] On appelle taffetas de la Chine, celui qui est rouge et blanc.

[3] Henri IV avoit fait trois édits contre les clinquants et dorures : le premier en 1594; le second en 1601, et le troisième en novembre 1606, publié et registré au parlement le 9 janvier 1607. C'est de ce dernier édit que Regnier veut parler, et il peut servir de date à cette satire.

[4] L'abbé Desportes, oncle de Regnier, avoit fait une chanson ou villanelle, dont chaque couplet finissoit par ce refrain :

Nous verrons, bergère Rozette, *ou* volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Le petit-maître dont Regnier fait ici la peinture se met à chan-

D'assez d'autres propos il me rompit la teste.
Voilà quand et comment je cogneu ceste beste;
Te jurant, mon amy, que je quittay ce lieu [1]
Sans demander son nom, et sans luy dire adieu.
Je n'eus depuis ce jour de luy nouvelle aucune,
Si ce n'est ce matin que, de male fortune [2]
Je fus en ceste église, où, comme j'ay conté,
Pour me persécuter Satan l'avoit porté.
Après tous ces propos qu'on se dict d'arrivée,
D'un fardeau si pesant ayant l'ame grevée [3],
Je chauvy de l'oreille [4], et, demourant pensif,

ter ce refrain à la dame chez qui il étoit. Voici le premier couplet de la villanelle de Desportes, imprimée dans ses œuvres, parmi les Bergeries :

> Rozette, pour un peu d'absence,
> Votre cœur vous avez changé :
> Et moy, sçachant cette inconstance,
> Le mien autre part j'ay rangé.
> Jamais plus, beauté si légère
> Sur moy tant de pouvoir n'aura.
> Nous verrons, volage bergère,
> Qui premier s'en repentira.

Regnier a répété le même refrain dans la quatorzième satire :

> Rozette, nous verrons qui s'en repentira.

[1] Édition de 1608, *je quitté;* 1612 et suivantes, *j'ay quitté;* 1642 et autres, *je quittay.*

[2] *Male* fortune, pour mauvaise fortune; mais *mal* pour mauvais, qui se trouve dans nos anciens livres, n'est plus d'usage.

[3] *Grevée,* pour *accablée;* mot hors d'usage, qui vient du latin *gravare.*

[4]
> « Demitto auriculas, ut iniquæ mentis asellus,
> « Cùm gravius dorso subiit onus. »
> Horat., lib. I, sat. IX, v. 20.

Messieurs de l'académie, et Furetière, ont expliqué le verbe *chau-*

L'eschine j'allongeois comme un asne rétif,
Minutant me sauver de ceste tirannie [1].
Il le juge à respect. O! sans cérémonie,
Je vous suply, dit-il, vivons en compagnons.
Ayant, ainsi qu'un pot, les mains sur les roignons,
Il me pousse en avant, me présente la porte,
Et, sans respect des saincts, hors l'église il me porte,
Aussi froid qu'un jaloux qui voit son corrival.
Sortis, il me demande: Estes-vous à cheval [2]?
Avez-vous point icy quelqu'un de vostre troupe?

vir, par *dresser les oreilles*, et Regnier a dit, *je chauvy de l'oreille*, pour exprimer le *demitto auriculas* d'Horace : ce qui ne s'accorde point avec l'explication de l'académie, et confirme plutôt celle d'Oudin, dans son dictionnaire françois-italien, où *chauvir* est interprété, *chinare dimenando le orecchie*. Rabelais, dans le prologue du troisième livre, a dit, *chauvant des oreilles;* et dans le chap. VII du livre V, attribué à Rabelais, on lit que l'âne à qui on présenta de l'avoine *chauvoit de l'oreille*, c'est-à-dire baissoit l'oreille modestement, pour témoigner qu'on lui faisoit trop d'honneur de la lui vouloir cribler. On lit aussi dans le *Moyen de parvenir*, chapitre intitulé Sommaire : « Il y en avoit qui chauvissoient « les oreilles, comme asnes en appétit. » *Chauvir* ou *chauver*, vient apparemment du latin *cadivus*. Pline a dit *poma cadiva*, des pommes qui d'elles-mêmes tombent de l'arbre. De *cadivus*, on peut, dans la basse latinité, avoir fait *cadivare*, comme de *captivus* on a fait *captivare*.

[1] « Miserè discedere quærens, etc. »
HORAT., lib. I, sat. IX, v. 8.

[2] Les carrosses n'étant pas fort en usage du temps de Regnier, les gens de distinction alloient à cheval dans les rues, et l'on ne faisoit pas difficulté de prendre son ami en croupe derrière soi : les dames même de condition alloient en croupe derrière leurs écuyers.

Je suis tout seul, à pied. Luy, de m'offrir la croupe.
Moy, pour m'en dépestrer, luy dire tout exprès [1]:
Je vous baise les mains; je m'en vais icy près
Chez mon oncle disner. O Dieu! le galand homme!
J'en suis. Et moy pour lors, comme un bœuf qu'on assomme,
Je laisse cheoir la teste; et bien peu s'en falut,
Remettant par despit en la mort mon salut,
Que je n'allasse lors, la teste la première,
Me jeter du Pont-Neuf à bas en la rivière.
Insensible, il me traisne en la court du palais,
Où trouvant par hazard quelqu'un de ses valets,
Il l'apelle, et luy dit: Holà! hau! Ladreville,
Qu'on ne m'attende point, je vay disner en ville.
Dieu sçait si ce propos me traversa l'esprit!
Encor' n'est-ce pas tout: il tire un long escrit,
Que voyant je frémy. Lors, sans cageollerie:
Monsieur, je ne m'entends à la chicannerie,
Ce luy dy-je, feignant l'avoir veu de travers.
Aussi n'en est-ce pas; ce sont des meschants vers
(Je cogneu qu'il estoit véritable à son dire)
Que, pour tuer le temps, je m'efforce d'escrire;
Et, pour un courtisan, quand vient l'occasion,
Je monstre que j'en sçay pour ma provision.
Il lit; et se tournant brusquement par la place,

[1] « Miserè cupis, inquit, abire:
« Jam dudum video. Sed nil agis; usque tenebo,
« Persequar. Hinc quò nunc iter est tibi? Nil opus est te
« Circumagi: quendam volo visere, non tibi notum, etc. »
HORAT., ibid. v. 14.

L'édition de 1642 et les suivantes portent *je lui dis tout exprès*.

Les banquiers estonnez admiroient sa grimace [1],
Et monstroient, en riant, qu'ils ne luy eussent pas
Presté, sur son minois, quatre doubles ducats,
Que j'eusse bien donnez pour sortir de sa pate.
Je l'escoute; et durant que l'oreille il me flate,
Le bon Dieu sçait comment, à chaque fin de vers
Tout exprès je disois quelques mots de travers.
Il poursuit, nonobstant, d'une fureur plus grande,
Et ne cessa jamais qu'il n'eust fait sa légende.
Me voyant froidement ses œuvres advouer,
Il les serre, et se met lui-mesme à se louer:
Doncq', pour un cavalier, n'est-ce pas quelque chose?
Mais, monsieur, n'avez-vous jamais veu de ma prose?
Moy de dire que si, tant je craignois qu'il eust
Quelque procez-verbal qu'entendre il me fallust.
Encore, dites-moy en vostre conscience,
Pour un qui n'a du tout acquis nulle science [2],
Cecy n'est-il pas rare? Il est vray, sur ma foy,
Luy dy-je sousriant. Lors, se tournant vers moy,
M'accolle à tour de bras; et, tout pétillant d'aise,
Doux comme une espousée, à la joue il me baise;
Puis, me flattant l'espaule, il me fist librement
L'honneur que d'approuver mon petit jugement.
Après ceste caresse, il rentre de plus belle:
Tantost il parle à l'un, tantost l'autre l'appelle;
Tousjours nouveaux discours; et tant fut-il humain,

[1] Apparemment que les banquiers s'assembloient alors dans la cour du palais pour leurs négociations et leur commerce.

[2] Première édition, 1608: *nul acquis de science*. Ce mot *acquis* est ici substantif: *il n'a nul acquis, il a beaucoup d'acquis.*

Que tousjours, de faveur, il me tint par la main.
J'ay peur que sans cela, j'ay l'ame si fragile,
Que le laissant d'aguet [1], j'eusse peu faire gile:
Mais il me fut bien force, estant bien attaché,
Que ma discrétion expiast mon péché.
Quel heur ce m'eust esté, si, sortant de l'église,
Il m'eust conduit chez luy, et m'ostant la chemise,
Ce beau valet à qui ce beau maistre parla
M'eust donné l'anguillade [2], et puis m'eust laissé là!
Honorable défaite! heureuse eschapatoire!
Encore derechef me la fallut-il boire.
Il vint à reparler dessus le bruict qui court
De la royne, du roy, des princes, de la court;
Que Paris est bien grand; que le Pont-neuf s'achéve [3];

[1] Dans toutes les éditions il y a, *du guet*, mais c'est une faute d'impression. *D'aguet*, adroitement, subtilement. *Je passe outre d'aguet.* Sat. x, v. 41.

[2] L'édition de 1608 porte *anguillade.* Dans toutes les autres éditions avant 1642, on lit *anguilade.* On fouettoit avec une peau d'anguille les jeunes gentilshommes romains qui étoient en faute (Pline, livre IX, chap. XXIII). De là, sans doute, est venu que dans les écoles on a donné le nom d'*anguille* à certaine courroie dont anciennement on frappoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir. Les Gloses d'Isidore, citées par Ducange, dans son Glossaire latin : « Anguilla est quâ coercentur in scholis pueri, quæ « vulgò scutica dicitur. » C'est la remarque du commentateur de Rabelais, sur cet endroit du liv. II, chap. XXX : «Adoncq le pastis- « sier lui bailla l'anguillade, si bien que sa peau n'eust rien vallu à « faire cornemuses. » Et au livre V, chap. XVI : « Je le renvoyerois « bien d'où il est venu, à grands coups d'anguillade. »

[3] Ce pont fut commencé en 1578, sous le règne de Henri III, et ayant été discontinué à cause des guerres civiles, Henri-le-Grand y fit travailler de nouveau en 1604, et il fut achevé en 1606. Cette

Si plus en paix qu'en guerre un empire s'esléve;
Il vint à définir que c'estoit qu'amitié,
Et tant d'autres vertus, que c'en estoit pitié.
Mais il ne définit, tant il estoit novice,
Que l'indiscrétion est un si fascheux vice;
Qu'il vaut bien mieux mourir de rage ou de regret,
Que de vivre à la gesne avecq' un indiscret.
Tandis que ces discours me donnoient la torture,
Je sonde tous moyens pour voir si d'aventure
Quelque bon accident eust peu m'en retirer,
Et m'empescher enfin de me désespérer.
Voyant un président, je luy parle d'affaire;
S'il avoit des procez, qu'il estoit nécessaire
D'estre tousjours après ces messieurs bonneter;
Qu'il ne laissast, pour moy, de les solliciter;
Quant à luy, qu'il estoit homme d'intelligence,
Qui sçavoit comme on perd son bien par négligence;
Où marche l'intérest qu'il faut ouvrir les yeux.
Ha! non, monsieur, dit-il, j'aymerois beaucoup mieux [1]
Perdre tout ce que j'ay que vostre compagnie;
Et se mist aussitost sur la cérémonie.
Moy qui n'ayme à débattre en ces fadèses-là,
Un temps, sans luy parler, ma langue vacila.
Enfin je me remets sur les cageolleries,
Luy dis (comme le roy estoit aux Tuilleries)

date marque encore le temps auquel notre auteur composa cette satire.

[1] « Dubius sum quid faciam, inquit:
« Tene relinquam, an rem. Me, sodes. Non faciam, ille, etc. »
HORAT., lib. I, sat. IX, v. 40.

Ce qu'au Louvre on disoit qu'il feroit ce jourd'huy;
Qu'il devroit se tenir tousjours auprès de luy.
Dieu sçait combien alors il me dist de sottises,
Parlant de ses hauts faicts et de ses vaillantises;
Qu'il avoit tant servy, tant fait la faction,
Et n'avoit cependant aucune pension:
Mais qu'il se consoloit, en ce qu'au moins l'histoire,
Comme on fait son travail, ne desroboit[1] sa gloire;
Et s'y met[2] si avant, que je creu que mes jours
Devoient plus tost finir que non pas son discours.
Mais comme Dieu voulut, après tant de demeures[3],
L'orloge du palais vint à frapper onze heures;
Et luy, qui pour la souppe avoit l'esprit subtil,
A quelle heure, monsieur, vostre oncle disne-t-il?
Lors bien peu s'en falut, sans plus long-temps attendre,
Que de rage au gibet je ne m'allasse pendre.
Encor l'eussé-je fait, estant désespéré;
Mais je croy que le ciel, contre moy conjuré,
Voulut que s'accomplist ceste avanture mienne
Que me dist, jeune enfant, une bohémienne[4]:
Ny la peste, la faim, la vérolle, la tous,

[1] Dans plusieurs éditions on lit, *desrobroit* pour *desroberoit.*

[2] *Et s'y mit*, édition de 1642 et suivantes.

[3] *Demeures* pour *retard* n'est plus d'usage.

[4] « Namque instat fatum mihi triste, sabella
« Quod puero cecinit, divinâ mota anus urnâ.
« Hunc neque dira venena, nec hosticus auferet ensis,
« Nec laterum dolor, aut tussis, nec tarda podagra :
« Garrulus hunc quando consumet cunque; loquaces,
« Si sapiat, vitet, simul atque adoleverit ætas. »
HORAT., lib. I, sat. IX, v. 29.

La fiévre, les venins, les larrons, ny les lous,
Ne tueront cestuy-cy; mais l'importun langage
D'un fascheux: qu'il s'en garde, estant grand, s'il est sage.
 Comme il continuoit ceste vieille chanson,
Voicy venir quelqu'un d'assez pauvre façon[1].
Il se porte au devant, luy parle, le cageole;
Mais cest autre à la fin se monta de parole:
Monsieur, c'est trop long-temps... Tout ce que vous voudrez...[2]
Voicy l'arrest signé... Non, monsieur, vous viendrez...
Quand vous serez dedans, vous ferez à partie[3]....
Et moy, qui cependant n'estois de la partie,
J'esquive doucement, et m'en vais à grands pas,
La queue en loup qui fuit, et les yeux contre-bas,
Le cœur sautant de joie, et triste d'apparence:
Depuis aux bons sergents j'ay porté révérence,
Comme à des gens d'honneur, par qui le ciel voulut
Que je receusse un jour le bien de mon salut.
 Mais craignant d'encourir vers toy le mesme vice

[1] Un sergent.

« Casu venit obvius illi
« Adversarius : et, Quò tu, turpissime? magnâ
« Exclamat voce.

HORAT., ibid.

[2] Dans ce vers et les deux suivants, le sergent répond tout haut et par ricochets aux raisons que le personnage est censé lui alléguer tout bas pour se dispenser d'aller en prison. Ces interruptions n'étoient marquées que par des virgules dans l'impression; je les ai fait distinguer par des points.....

[3] Quand vous serez en prison, vous prendrez à partie celui qui vous y fait mettre; ou plutôt, vous vous accommoderez avec votre partie.

Que je blasme en autruy, je suis à ton service;
Et pry[1] Dieu qu'il nous garde, en ce bas monde icy,
De faim, d'un importun, de froid, et de soucy.

[1] Il y avoit *prie Dieu* dans la plupart des éditions : mais j'ai cru que, conformément à l'antique poésie, il falloit mettre, *pry Dieu;* l'*e* final de ce mot *prie* est une voyelle muette, qui ne se fait presque pas sentir dans la prononciation; ainsi, pour rendre ce vers régulier, il faut prononcer *et pri' Dieu.* Dans l'édition de 1655 et suivantes, on a corrigé *Priant Dieu.*

SATYRE IX.

LE CRITIQUE OUTRÉ.

A M. RAPIN[1].

Rapin, le favory d'Apollon et des muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuict tu t'amuses,
Et que d'un vers nombreux, non encore chanté[2],

[1] On lit dans la vie de Malherbe, attribuée à Racan, et imprimée en 1672, que Malherbe avoit été ami de Regnier le satirique, et qu'il l'estimoit, en son genre, à l'égal des Latins ; mais qu'il survint entre eux un divorce, dont voici la cause. Étant allés dîner ensemble chez l'abbé Desportes, oncle de Regnier, ils trouvèrent qu'on avoit déjà servi les potages. Desportes se levant de table, reçut Malherbe avec grande civilité, et offrit de lui donner un exemplaire de ses psaumes, qu'il avoit nouvellement faits. Comme il se mit en devoir de monter en son cabinet pour l'aller querir, Malherbe lui dit qu'il les avoit déjà vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, et que son potage valoit mieux que ses psaumes. Cette brusquerie déplut si fort à Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot de tout le dîner; et aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent, et ne se sont jamais vus depuis. Cela donna lieu à Regnier de faire contre Malherbe la satire qui commence, *Rapin, le favori*, etc. Nicolas Rapin, poëte françois, étoit né à Fontenay-le-Comte, en Poitou. Il mourut à Tours, dans un âge fort avancé, le 15 de février 1608. La plupart des beaux esprits de son temps lui consacrèrent des éloges funèbres. On trouvera dans les poésies mêlées, une épitaphe de Rapin, en forme de sonnet, composée par Regnier, et qui n'avoit pas encore été imprimée parmi ses œuvres.

[2] « Carmina non prius
« Audita, musarum sacerdos,

Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit ny l'haleine assez forte
Pour te suivre de près et te servir d'escorte,
Je me contenteray, sans me précipiter,
D'admirer ton labeur [1], ne pouvant l'imiter;
Et pour me satisfaire au desir qui me reste
De rendre cest hommage à chascun manifeste,
Par ces vers j'en prens acte, afin que l'advenir
De moy par ta vertu se puisse souvenir;
Et que ceste mémoire à jamais s'entretienne,
Que ma muse imparfaite eut en honneur la tienne:
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abbatu [2],
Je l'eus au moins si bon, que j'aymay ta vertu:
Contraire à ces resveurs [3] dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux [4], arrogamment se vante
De réformer les vers [5], non les tiens seulement,

« Virginibus puerisque canto.
Horat., od. III, 1.

[1] *Labeur*, pour *ouvrage d'esprit*, ne se dit plus : cependant il a en vers de la noblesse et de la dignité.

[2] Je doute que du temps même de Regnier on pût dire correctement, *un esprit abattu d'ignorance*, pour un esprit qui rampe dans l'ignorance, ou qui n'est pas élevé par les sciences.

[3] Malherbe.

[4] On lit *le plus vieux* dans toutes les éditions avant celle de 1626.

[5] Avant Malherbe, la poésie françoise étoit fort imparfaite : la plupart des vers qui avoient paru en cette langue étoient plutôt gothiques que françois. Malherbe entreprit de réformer notre poésie, et de la rendre plus exacte, en l'assujettissant à des règles sévères, soit pour le tour et la cadence des vers, soit pour la netteté de l'expression : en quoi il a parfaitement réussi. Cette réforme déplut aux poètes de ce temps-là, accoutumés à l'ancienne licence,

Mais veulent déterrer les Grecs du monument [1],
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille,
Et leur dire à leur nez [2] qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son mestier n'estoit qu'un apprentif [3],
Il avoit le cerveau fantastique et rétif:
Desportes n'est pas net; Du Bellay trop facile:
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas approuvez.

qui rendoit la composition des vers beaucoup plus facile. C'est pour la défense de cette liberté que Regnier composa cette satire. Berthelot, son contemporain et son ami, se déchaîna aussi contre Malherbe, et fit une chanson en refrain, qui finissoit ainsi:

Estre six ans à faire une ode,
Et faire des loix à sa mode,
Cela se peut facilement;
Mais de nous charmer les oreilles
Par sa merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Le refrain de Berthelot étoit parodié sur une chanson où Malherbe appeloit madame de Bellegrade *merveille des merveilles.*

[1] L'auteur de la vie de Malherbe nous assure que ce poéte n'estimoit point du tout les Grecs, et qu'il s'étoit particulièrement déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus, étoit Stace, auteur de la Thébaïde, et ensuite Sénèque le tragique, Horace, Juvénal, Martial, et Ovide: toutes choses qui ne marquoient pas le discernement de Malherbe.

[2] *A leur nez*, édition de 1608. Dans les éditions suivantes, avant celle de 1642, on lit, *en leur nez.*

[3] Ces six vers contiennent le jugement que Malherbe faisoit de Ronsard, de Desportes, de Du Bellay, et de Belleau. Il est vrai que Malherbe traitoit ces poëtes avec beaucoup de mépris, et les décrioit en toute occasion. Il avoit effacé plus de la moitié de son Ronsard, et en marquoit les raisons à la marge. Un jour, Yvrande,

Comment! il nous faut donq'[1], pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se deffende,
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à Sainct-Jean parlent les crocheteurs[2]!
Encore je le veux, pourveu qu'ils puissent faire
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire,
Et quand les crocheteurs seront poëtes fameux,
Alors sans me fascher je parleray comme eux.
Pensent-ils, des plus vieux offençant la mémoire,
Par le mespris d'autruy s'acquérir de la gloire;
Et, pour quelque vieux mot, estrange, ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers?

Racan, Collomby, et quelques autres de ses amis, le feuilletoient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé. *Pas plus que le reste*, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Collomby, de lui dire que si on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon ce qu'il n'auroit pas effacé: sur quoi il lui répondit qu'il disoit vrai, et sur-le-champ il acheva d'effacer le reste. *Vie de Malherbe*, page 24.

[1] *Comment! nous faut-il donc*, édition de 1642, et suivantes.

[2] C'est-à-dire, comme parlent les crocheteurs de la place de Grève, ou même du marché Saint-Jean, qui est proche l'église de ce nom, appelée pour cela *Saint-Jean en Grève*. Si notre auteur n'eût pas été gêné par la mesure du vers, il auroit dit sans doute : *Parler comme à la Grève parlent les crocheteurs.* Quand on demandoit à Malherbe son avis sur quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage. *Vie de Malherbe*, page 26. Et Malherbe le pratiquoit : car on assure qu'avant que d'exposer ses vers au grand jour, il les lisoit à sa servante, pour voir si elle les entendoit. C'est en quoi je ne l'approuve pas, à moins qu'il n'eût auparavant formé le goût de sa servante.

(Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science [1],
La verve quelquefois s'esgaye en la licence.)
Il semble, en leurs discours hautains et généreux [2],
Que le cheval volant n'ait pissé [3] que pour eux;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle;
Que la mouche du Grec leurs lèvres emmielle [4];
Qu'ils ont seuls icy-bas trouvé la pie au nit [5],
Et que des hauts esprits le leur est le zénit [6];
Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance;

[1] « Verùm, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
« Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
« Aut humana parum cavit natura. »
HORAT., Ars poet., v. 351.

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent
Des traits d'esprit semés de temps en temps petillent;
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu, etc.
BOILEAU, Art poét., ch. I.

[2] Pour *orgueilleux*. Aujourd'hui ce mot a une plus noble signification.

[3] On lit *pissé* dans l'édition de 1642, et dans les suivantes. On avoit mis *passé* dans toutes les autres, même pendant la vie de l'auteur.

[4] On doit entendre ceci de Pindare, sur les lèvres duquel on dit que des abeilles se reposèrent, et firent leur miel, lorsqu'il étoit au berceau. Car Platon, dont on a écrit la même chose, n'a pas fait profession de poésie.

[5] *Trouver la pie au nid*, ou *prendre la pie au nid*, se dit par dérision de ceux qui croient avoir fait une heureuse découverte, ou être venus à bout d'une chose qui leur paroissoit difficile; parce-que, comme dit Nicot dans ses Proverbes, « le naturel de la pie « est de faire son nid sur les plus hauts arbres qu'elle puisse trou- « ver. »

[6] *Zénith*, terme d'astronomie qui signifie le point supérieur du ciel, directement posé sur notre tête; au lieu que le *nadir* est la

Et disent librement que leur expérience
A rafiné les vers, fantastiques d'humeur;
Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur [1],
Qu'eux tous seuls du bien-dire ont trouvé la méthode,
Et que rien n'est parfaict s'il n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue [2];

partie inférieure du ciel qui répond à nos pieds. *Zénith* et *nadir* sont des mots arabes.

[1] On prétend que les Gascons, grands spadassins et grands batailleurs, ont fort raffiné sur le point d'honneur, trouvant de l'équivoque jusque dans les moindres gestes, pour avoir occasion de se battre, et par là de montrer leur valeur.

[2] Ou une voyelle. Le concours vicieux de deux voyelles s'appelle *hiatus*, ou *bâillement*.

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée,

dit Boileau dans son *Art poétique*, chant I, vers 107. C'est à quoi les anciens poètes françois ne prenoient pas garde avant Malherbe. Si ce n'étoit pas un défaut dans la poésie, c'étoit cependant une perfection de moins dans la versification. On a remarqué que Malherbe a évité soigneusement les *hiatus* dans ses poésies. On n'y en trouve qu'un seul, qui est dans la 23e strophe de son poème intitulé *les Larmes de Saint-Pierre*, qu'il avoit composé dans sa jeunesse :

> Je demeure en danger que l'ame *qui est* née
> Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Le bâillement est dans ces mots *qui est*, et c'est à quoi Regnier fait allusion : *Prendre garde qu'un qui* etc. Ce vers est ainsi dans la première édition faite en 1608. L'ignorance des imprimeurs l'avoit estropié dans les éditions suivantes, sous les yeux mêmes de l'auteur, en mettant *prendre garde que un*, *qui heurte* etc., ce qui ne signifie rien. Ce vers fut rétabli dans l'édition de 1642.

Espier si des vers la rime est bréve ou longue;
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant[1],
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant:
Et laissent sur le verd[2] le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'esléve leur courage[3];
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer: car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime et relime, et polit de façon
Qu'elle rend à l'oreille un agréable son;
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase[4],

[1] Ceci pourroit encore s'appliquer à l'*hiatus;* mais vraisemblablement l'auteur a voulu indiquer une autre règle de Malherbe, qui est que, quand, à la fin d'un mot, l'*e* muet ou féminin est précédé d'une autre voyelle, comme dans ces mots, *vie*, *prie*, *aimée*, etc., il doit être élidé avec une autre voyelle au commencement du mot suivant, parceque cet *e* muet, ne se faisant presque point sentir dans la prononciation, tient à peine lieu d'une syllabe entière, *et rend*, comme dit Regnier, *le vers trop languissant.* Regnier ne s'est jamais voulu assujettir à cette règle, ainsi qu'il paroît par ses poésies; mais elle a été adoptée par tous les poetes qui sont venus après Malherbe.

[2] Expression proverbiale : *négligent*, *abandonnent*, comme ceux qui laissent à terre, sur l'herbe, ce qu'il falloit amasser.

[3] On a reproché à Malherbe de manquer de ce noble feu qui fait les grands poètes. Boileau, ode sur la prise de Namur, strophe 2, supprimée :

Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.

[4] Édition de 1608, *ils attifent leurs mots*, *ageollivent leur frase.* Dans la plupart des éditions suivantes, les imprimeurs ont mis, *ils*

Affectent leur discours tout si relevé d'art [1],
Et peignent leurs défaux de couleur et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies
Qui par les affiquets se rendent embellies,
Qui, gentes en habits, et sades [2] en façons,
Parmy leur point coupé tendent leurs hameçons;
Dont l'œil rit mollement avecque afféterie [3],
Et de qui le parler n'est rien que flaterie;
De rubans piolez [4] s'agencent proprement,

attisent, n'ayant pas entendu le sens d'*attifer*, qui est orner, charger d'*attifets*, d'ornements superflus. C'est le caractère des petits esprits, ils excellent dans les minuties.

[1] Édition de 1642 et suivantes: *Affectent des discours qu'ils relèvent par art.* A bon compte, ce vers est dur et mauvais.

[2] Dans la première édition de 1608, on lit *sade*, qui a la même signification que *gentes*, c'est-à-dire *gentilles*, selon Borel, *Antiquités gauloises*, Nicot, etc. Dans les éditions suivantes on a mis, *fades*, qui signifie tout le contraire. L'édition de 1642 et celles qui suivent portent *doucettes en façons*. Dans le *Roman de la Rose*, on trouve *sade*, dans la signification de *sapidus*, savoureux:

Avocats et phisiciens *
Sont tous liez de tels liens,
Tant ont le gain et doux et *sade*,
Qu'ils voudroyent pour un malade
Qu'il y en eust plus de cinquante.

Je m'étois plaint ci-dessus que le mot de *sadinettes*, qui vient de *sades*, ne se trouvoit pas dans Clément Marot; mais on y trouve le terme de *sades* dans sa véritable signification, c'est-à-dire pour mignonnes, jolies, gentilles.

[3] *Afféterie* se dit encore fort bien pour les douces minauderies d'une femme qui se croit plus jolie qu'elle n'est.

[4] Moitié d'une couleur, moitié d'une autre, comme une pie. Borel, *Antiquités gauloises*. Ce terme est employé dans le *Roman*

* *Physiciens* pour *médecins*.

Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement;
Leur visage reluit de céruse et de peautre [1];
Propres en leur coiffure, un poil ne passe l'autre.
Où [2], ces divins esprits, hautains et relevez,
Qui des eaux d'Hélicon ont les sens abreuvez;
De verve et de fureur leur ouvrage estincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,
Et sont, comme l'on voit, la parfaicte beauté,
Qui, contente de soy, laisse la nouveauté
Que l'art trouve au palais, ou dans le blanc d'Espagne [3].
Rien que le naturel sa grace n'accompagne:
Son front, lavé d'eau claire, esclate d'un beau teint;
De roses et de lys la nature la peint;
Et, laissant là Mercure et toutes ses malices [4],
Les nonchalances sont ses plus grands artifices.
Or, Rapin, quant à moy, je n'ay point tant d'esprit [5]:
Je vay le grand chemin que mon oncle m'aprit,
Laissant là ces docteurs, que les muses instruisent

de la Rose, en parlant de la diversité des couleurs, soit naturelles, soit artificielles. C'est ce qu'on peut voir aux vers 933; 18,893; et 19,398.

[1] De plâtre.

[2] *Au lieu que, au contraire, ces divins esprits*, c'est-à-dire Ronsard, Du Bellay, et les autres anciens poëtes dont il vient de parler.

[3] Les marchands du Palais, à Paris, vendoient particulièrement les ajustements et les petits affiquets, et même la peinture des femmes.

[4] Mercure étoit le dieu du mensonge et de l'artifice: « Fraudis « furumque magister Mercurius. »

[5] Première édition, *qui n'ay point tant d'esprit.*

En des arts[1] tout nouveaux : et s'ils font, comme ils disent,
De ses fautes un livre aussi gros que le sien[2],
Telles je les croiray quand ils auront du bien,
Et que leur belle muse, à mordre si cuisante[3],
Leur don'ra, comme à luy, dix mil escus de rente[4],
De l'honneur, de l'estime; et quand par l'univers
Sur le lut de David on chantera leurs vers[5];
Qu'ils auront joint l'utile avecq' le délectable,
Et qu'ils sçauront rimer une aussi bonne table.
On fait en Italie un conte assez plaisant[6],
Qui vient à mon propos: qu'une fois un paisant,
Homme fort entendu, et suffisant de teste
(Comme on peut aisément juger par sa requeste),
S'en vint trouver le pape, et le voulut prier
Que les prestres du temps se pussent marier;
Afin, ce disoit-il, que nous puissions, nous autres,
Leurs femmes caresser, ainsi qu'ils font les nostres[7].

[1] *En des airs*, édition de 1642 et suivantes.

[2] Malherbe disoit effectivement que s'il vouloit se donner la peine de remarquer les fautes de l'abbé Desportes, il en feroit un livre aussi gros que les OEuvres de cet abbé. *Parnasse réformé*, page 76.

[3] Pour, *si piquante*, *si vive*.

[4] Voyez la note 5, page 68. — *Don'ra* pour *donnera*.

[5] Desportes avoit traduit en vers françois les psaumes de David, qui furent imprimés chez Langelier, en 1604, et mis en musique à plusieurs parties, par Denys Caignet, musicien de M. de Villeroy. La musique fut imprimée chez Pierre Ballard, en 1607.

[6] La question qui fut agitée au concile de Trente, si l'on permettroit aux prêtres de se marier, avoit sans doute donné lieu à ce conte. Je doute qu'il se trouve ailleurs que dans Regnier.

[7] Martial, liv. II, épigr. 64. « Corrumpit sine talione cœlebs. »

Ainsi suis-je d'avis, comme ce bon lourdaut,
S'ils ont l'esprit si bon, et l'intellect [1] si haut,
Le jugement si clair, qu'ils facent un ouvrage
Riche d'inventions, de sens et de langage,
Que nous puissions draper comme ils font nos escrits,
Et voir, comme l'on dit, s'ils sont si bien apris:
Qu'ils monstrent de leur eau, qu'ils entrent en carrière.
Leur âge deffaudra plus tost que la matière.
Nous sommes en un siécle où le prince est si grand,
Que tout le monde entier à peine le comprend.
Qu'ils facent, par leurs vers, rougir chacun de honte:
Et comme de valeur nostre prince surmonte
Hercule, Ænée [2], Achil', qu'ils ostent les lauriers
Aux vieux, comme le roy l'a fait aux vieux guerriers.
Qu'ils composent une œuvre; on verra si leur livre
Après mille et mille ans sera digne de vivre,

Le reste de la comparaison que Regnier fait dans les vers suivants se trouve à la fin de la même épigramme. En voici une imitation françoise, par le célèbre M. de la Monnoye:

Colin, tu pilles Despréaux,
Sans appréhender qu'il se venge:
Il ne peut te rendre le change,
Tes vers ne sont pas assez beaux.
Sans redouter le cocuage,
Un abbé, dans son voisinage,
Fait cocus force gens de bien.
Un aveugle éborgne, sans crainte
De recevoir pareille atteinte.
Un mauvais rimeur ne craint rien.

[1] *Intellect*, pour *esprit*, *force de génie*, *pénétration*.

[2] Première édition, *Ænée*. Celles de 1612, 1613, et autres, *Ælée*, qui ne signifie rien. Édition de 1642 et suivantes, *Hercule*, *Ænée*, *Hector*.

Surmontant par vertu l'envie et le destin,
Comme celuy d'Homère et du chantre latin.
Mais, Rapin, mon amy, c'est la vieille querelle:
L'homme le plus parfaict a manque de cervelle [1];
Et de ce grand deffaut vient l'imbécillité,
Qui rend l'homme hautain, insolent, effronté;
Et, selon le subject qu'à l'œil il se propose,
Suivant son appétit il juge toute chose.
Aussi, selon nos yeux, le soleil est luysant.
Moy-mesme, en ce discours qui fais le suffisant,
Je me cognoy frappé, sans le pouvoir comprendre,
Et de mon ver-coquin [2] je ne me puis deffendre.
Sans juger nous jugeons; estant nostre raison
Là-haut dedans la teste, où, selon la saison
Qui régne en nostre humeur, les brouillars [3] nous embrouillent,
Et de liévres cornus [4] le cerveau nous barbouillent.

[1] *Manque* est un substantif: *avoir manque*, c'est *manquer*. On lit *manque* dans la première édition. Dans la plupart des autres on a mis, *a manqué de cervelle;* mais la première leçon paroît la plus juste.

[2] De mon caprice. C'est ce que Clément Marot appelle son *Avertin*, sur la fin de son épître XLIII. Mais *ver-coquin*, selon Furetière, est une petite fureur qui saisit quelquefois l'esprit des hommes, et qui les rend capricieux, acariâtres, têtus, et incapables de raison. Le peuple croyoit qu'il y avoit effectivement un ver dans la tête des gens agités de cette passion.

[3] Première édition, *les brouillas.*

[4] Pour dire toutes sortes d'idées fausses et chimériques. On dit aussi *des visions cornues.* Regnier donne ici les *liévres cornus* pour des *chimères:* cependant on assure qu'il se trouve des liévres qui ont des cornes. Jonston, dans son Histoire naturelle, *de quadrupedibus*, nous a donné deux figures de ces *liévres cornus.* Feu M. Re-

Philosophes resveurs, discourez hautement;
Sans bouger de la terre, allez au firmament;
Faites que tout le ciel branle à vostre cadence;
Et pesez vos discours mesme dans sa balance;
Cognoissez les humeurs qu'il verse dessus nous,
Ce qui se fait dessus, ce qui se fait dessous;
Portez une lanterne aux cachots de nature;
Sçachez qui donne aux fleurs ceste aimable peinture [1];
Quelle main sur la terre en broye la couleur,
Leurs secrettes vertus, leur degrez de chaleur;
Voyez germer à l'œil les semences du monde;
Allez mettre couver les poissons dedans l'onde;
Deschiffrez les secrets de nature et des cieux:
Vostre raison vous trompe, aussi bien que vos yeux.
Or, ignorant de tout, de tout je me veux rire;
Faire de mon humeur moy-mesme une satyre;
N'estimer rien de vray, qu'au goust il ne soit tel;
Vivre; et, comme chrestien, adorer l'Immortel [2],
Où gist le seul repos, qui chasse l'ignorance:
Ce qu'on void hors de luy n'est que sotte apparence,
Piperie, artifice: encore, ô cruauté
Des hommes et du temps! nostre meschanceté
S'en sert aux passions; et dessouz une aumusse

naudot racontoit que de son temps M. le duc de Vitry ayant pris à la chasse un lièvre de cette espèce, il en fit présent à Jacques Ier, roi d'Angleterre. (Mém. de Vigneul-Marville, tom. I, pag. 5.)

[1] Il donne aux fleurs leur aimable peinture.
Racine, Athalie, acte I, scène IV.

[2] On lit dans les éditions de 1616, 1617, et 1625,
Vivre comme chrétien, adorer l'Immortel.

L'ambition, l'amour, l'avarice, se musse [1],
L'on se couvre d'un froc pour tromper les jaloux ;
Les temples aujourd'hui servent aux rendez-vous [2] ;
Derrière les piliers on oyt mainte sornette ;
Et, comme dans un bal, tout le monde y caquette.
On doit rendre, suivant et le temps et le lieu,
Ce qu'on doit à César, et ce qu'on doit à Dieu.
Et quant aux appétits de la sottise humaine,
Comme un homme sans goust, je les ayme sans peine :
Aussi bien rien n'est bon que par affection ;
Nous jugeons, nous voyons, selon la passion.
Le soldat aujourd'huy ne resve que la guerre ;
En paix le laboureur veut cultiver sa terre ;

[1] *Se musse*, pour *se cache*.

Dans la crasse du froc logea la vanité.
BOILEAU, Lutrin, ch. VI.

[2] Long-temps avant Regnier, Clément Marot avoit dit dans son épître XLIII :

Et puis dictes que les moustiers
Ne servent point aux amoureux :
Bonne macquerelle pour eux
Est umbre de dévotion.

Je n'ai que faire d'avertir que, dans les vers de Marot, *moustier* signifie une église. Et long-temps avant l'un et l'autre, le *Roman de la Rose* avoit dit, vers 14,292, en parlant d'une jolie fille qui doit ou veut avoir des amants :

Souvent voise à la mère église,
Et face visitations
Aux nopces, aux processions,
Aux jeux, aux festes, aux caroles ;
Car en tel lieu tient ses escoles,
Et chante à ses disciples messes,
Le dieu d'amours et les déesses.

L'avare n'a plaisir qu'en ses doubles ducas.
L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre icy-bas :
Encore qu'elle n'ait sur soy rien qui soit d'elle,
Que le rouge et le blanc par art la face belle,
Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins,
Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins[1];
Que son poil, dès le soir frisé dans la boutique,
Comme un casque au matin sur sa teste s'applique;
Qu'elle ait, comme un piqüier, le corselet au dos[2];
Qu'à grand'peine sa peau puisse couvrir ses os;
Et tout ce qui de jour la fait voir si doucette,
La nuict, comme en dépost, soit dessouz la toilette;
Son esprit ulcéré juge, en sa passion,
Que son teint fait la nique à la perfection.
Le soldat tout ainsi pour la guerre souspire;
Jour et nuict il y pense, et toujours la desire;
Il ne resve la nuict que carnage et que sang :
La pique dans le poing, et l'estoc[3] sur le flanc,
Il pense mettre à chef[4] quelque belle entreprise;
Que forçant un chasteau, tout est de bonne prise;
Il se plaist aux trésors qu'il cuide[5] ravager,
Et que l'honneur luy rie au milieu du danger.
L'avare, d'autre part, n'ayme que la richesse;

[1] Les femmes autrefois portoient sous leurs souliers des espéces de patins pour s'exhausser.

[2] Quand les piques étoient d'usage dans nos troupes, les piquiers avoient un corselet de fer, ou cuirasse.

[3] Ancien terme, pour signifier une épée longue et étroite, qui ne servoit qu'à pointer.

[4] Pour *exécuter*, *venir à bout;* phrase qui n'est plus d'usage.

[5] *Cuide*, de *cuider,* vieux mot qui signifie *penser*, *croire*.

C'est son roy, sa faveur, sa cour, et sa maistresse[1]:
Nul object ne lui plaist, sinon l'or et l'argent;
Et tant plus il en a, plus il est indigent.
  Le paisant d'autre soin se sent l'ame embrasée[2].
Ainsi l'humanité sottement abusée
Court à ses appétits, qui l'aveuglent si bien,
Qu'encor' qu'elle ait des yeux, si ne voit-elle rien.
Nul chois hors de son goust ne régle son envie,
Mais s'aheurte où sans plus quelque appas la convie.
Selon son appétit le monde se repaist,
Qui fait qu'on trouve bon seulement ce qui plaist.
  O débile raison! où est ores ta bride?
Où ce flambeau qui sert aux personnes de guide?
Contre la passion trop foible est ton secours,
Et souvent, courtisane, après elle tu cours;
Et, savourant l'appas qui ton ame ensorcelle,
Tu ne vis qu'à son goust, et ne vois que par elle.
De là vient qu'un chacun, mesmes en son deffaut,
Pense avoir de l'esprit autant qu'il luy en faut.
Aussi rien n'est party[3] si bien par la nature
Que le sens; car chacun en a sa fourniture.
Mais pour nous, moins hardis à croire à nos raisons,
Qui réglons nos esprits par les comparaisons

[1] Dans les éditions de 1608 et de 1612, *C'est son roy, sa faveur, la court et sa maistresse*, ainsi orthographié et ponctué. Édition de 1613 et suivantes, jusqu'à 1642, *c'est son roy, sa faveur*, la *cour* est *sa maistresse.*

[2] Je doute qu'on ait jamais dit avec exactitude, *l'ame embrasée de soin;* on dit bien, *l'ame embrasée d'amour.*

[3] Distribué, départi.

D'une chose avecq' l'autre, espluchons de la vie
L'action qui doit estre ou blasmée ou suivie;
Qui criblons le discours, au chois se variant,
D'avecq' la fausseté la vérité triant
(Tant que l'homme le peut); qui formons nos ouvrages [1]
Aux moules si parfaicts de ces grands personnages
Qui, depuis deux mille ans, ont acquis le crédit
Qu'en vers rien n'est parfaict que ce qu'ils en ont dit;
Devons-nous aujourd'huy, pour une erreur nouvelle
Que ces clercs dévoyez [2] forment en leur cervelle,
Laisser légèrement la vieille opinion,
Et, suivant leur avis, croire à leur passion?
  Pour moy, les huguenots pourroient faire miracles [3],
Ressusciter les morts, rendre de vrais oracles,
Que je ne pourrois pas croire à leur vérité.
En toute opinion je fuis la nouveauté.
Aussi doit-on plustost imiter nos vieux pères,
Que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.
De mesme, en l'art divin de la muse, doit-on
Moins croire à leur esprit qu'à l'esprit de Platon.
  Mais, Rapin, à leur goust si les vieux sont profanes,
Si Virgile, le Tasse et Ronsard sont des asnes [4],

[1] Édition de 1642 et suivantes, *nos courages:* c'est une mauvaise correction.

[2] *Dévoyez*, vieux mot qui signifie *d'un esprit dérangé.*

[3] Saint Paul, épître aux Galates, chap. 1, v. 8 et 9. « Sed licèt « nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis, præterquàm quod « evangelizavimus vobis, anathema sit, etc. »

[4] Le temps a fait voir combien le jugement de Regnier étoit faux, et celui de Malherbe véritable: car depuis long-temps, et presque depuis le temps même de Regnier, on ne lit plus Ron-

Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
Allons comme eux aux champs, et mangeons des chardons [1].

sard, Du Bellay, Belleau, ni Desportes, qu'il place pourtant à côté d'Homère et de Virgile.

[1] Content de ses chardons et secouant la tête :
Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête.
BOILEAU, sat. VIII.

SATYRE X[1].

LE SOUPER RIDICULE.

Ce mouvement de temps[2], peu cogneu des humains,
Qui trompe nostre espoir, nostre esprit, et nos mains,
Chevelu sur le front, et chauve par derrière,
N'est pas de ces oyseaux qu'on prend à la pantière[3],
Non plus que ce milieu[4], des vieux[5] tant débatu,

[1] Description d'un souper ridicule et mal assorti, auquel Regnier fut retenu malgré lui. Cette satire n'est point dans la première édition de 1608. Elle a paru assez belle à Despréaux pour l'engager à jeter les yeux dessus, lorsqu'il a composé sa troisième satire, qui est la description d'un dîner ridicule.

[2] L'occasion. Dans le troisième vers, notre auteur personnifie ce *mouvement* de temps, en le faisant *chevelu sur le front, et chauve par derrière.* Rabelais, liv. I, chap. XXXVII : « L'occasion « ha tous ses cheveulx au front : quand elle est oultrepassée, vous « ne la pouvez plus revoquer. Elle est chauve par le derrière de la « teste, et jamais plus ne retourne. » Ausone, épigr. XII, fait une description de l'*occasion.* On en trouve aussi une dans *Phèdre*, livre V, fable VIII.

[3] *Pantière*, grand filet à prendre les oiseaux. On le tend dans un endroit de passage, et on y prend ordinairement beaucoup d'oiseaux à-la-fois, quand ils volent par troupes. En latin, *panthera*, dont le jurisconsulte Ulpien fait mention à la fin de la loi XI, au Digeste, « de actionibus empti et venditi. » En quelques provinces on l'appelle *panthène.*

[4] « In medio virtus. »

« Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum. »
HORAT., epist. I, XVIII.

[5] *Des vieux*, pour *des anciens auteurs* ou *anciens sages.* Regnier se sert souvent de cette expression.

Où l'on mit par dépit à l'abry la vertu,
N'est un siége vaquant au premier qui l'occupe.
Souvent le plus mattois [1] ne passe que pour dupe,
Où par le jugement il faut perdre son temps [2]
A choisir dans les mœurs ce milieu que j'entends.
  Or j'excuse en cecy nostre foiblesse humaine,
Qui ne veut, ou ne peut se donner tant de peine
Que s'exercer l'esprit en tout ce qu'il faudroit
Pour rendre par estude un lourdaut plus adroit.
Mais je n'excuse pas les censeurs de Socrate [3],
De qui l'esprit rongneux de soy-mesme se grate,
S'idolâtre, s'admire, et, d'un parler de miel,
Se va préconisant cousin de Larcanciel [4];
Qui baillent pour raisons des chansons et des bourdes,
Et, tous sages qu'ils sont [5], font les fautes plus lourdes;
Et, pour sçavoir gloser sur le Magnificat,
Trenchent en leurs discours de l'esprit délicat;
Controllent un chacun; et, par apostasie,

[1] *Matois*, pour *fin*, *rusé*, ne se dit guère que dans le style familier.

[2] Édition de 1642 et suivantes, *il faut prendre le temps.*

[3] Boileau, satire IV, a dit de même :

Que l'homme le moins sage
Croit toujours avoir seul la sagesse en partage.

Ici Regnier commence à désigner le courtisan qui l'avoit retenu à souper.

[4] Métaphore, pour dire des gens qui se prétendent plus sublimes et plus élevés que les autres dans leurs pensées. *Larcanciel*, ainsi écrit dans les premières éditions pendant la vie de l'auteur, pour l'*arc-en-ciel.*

[5] *Tous* sages, pour *tout* sages.

Veulent paraphraser dessus la fantasie.
Aussi leur bien ne sert qu'à monstrer le deffaut,
Et semblent se baigner quand on chante tout haut
Qu'ils ont si bon cerveau qu'il n'est point de sottise
Dont, par raison d'estat, leur esprit ne s'advise.
Or il ne me chaudroit [1], insensez ou prudents,
Qu'ils fissent à leurs frais messieurs les intendants
A chaque bout de champ [2], si, souz ombre de chère,
Il ne m'en falloit point payer la folle enchère.
Un de ces jours derniers, par des lieux destournez [3]
Je m'en allois resvant, le manteau sur le nez,
L'ame bijarrement de vapeurs occupée,
Comme un poéte qui prend les vers à la pipée :
En ces songes profonds où flottoit mon esprit,
Un homme par la main hazardément [4] me prit,
Ainsi qu'on pourroit prendre un dormeur par l'oreille,
Quand on veut qu'à minuict en sursaut il s'esveille.
Je passe outre d'aguet, sans en faire semblant,
Et m'en vois [5] à grands pas, tout froid et tout tremblant,

[1] *Il ne m'importeroit*, de l'ancien verbe *chaloir*, qui n'est plus en usage.

[2] Manière de parler populaire, pour dire, à chaque instant, à chaque moment.

[3] « Ibam fortè viâ sacrâ (sicut meus est mos),
« Nescio quid meditans nugarum, totus in illis :
« Accurrit quidam notus mihi nomine tantùm,
« Arreptâque manu : Quid agis, etc. »
Horat., lib. I, sat. ix.

[4] *Hazardément*, pour *par hasard*, vieux mot qui n'est plus d'usage.

[5] Édition de 1642 et suivantes, *et m'en* vais *à grands pas ;* correction moderne.

Craignant de faire encore, avecq' ma patience,
Des sottises d'autruy nouvelle pénitence[1].
Tout courtois il me suit, et, d'un parler remis[2]:
Quoi! monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis?
Je m'arreste, contraint; d'une façon confuse,
Grondant entre mes dents, je barbotte[3] une excuse.
De vous dire son nom il ne garit de rien,
Et vous jure au surplus qu'il est homme de bien;
Que son cœur convoiteux d'ambition ne créve,
Et pour ses factions qu'il n'ira point en Gréve:
Car il aime la France, et ne souffriroit point,
Le bon seigneur qu'il est, qu'on la mist en pourpoint.
Au compas[4] du devoir il régle son courage,
Et ne laisse en dépost pourtant son advantage.
Selon le temps, il met ses partis en avant.
Alors que le roy passe il gaigne le devant;
Et dans la gallerie[5] encor' que tu lui parles,
Il te laisse au roy Jean, et s'en court au roy Charles[6]:

[1] Allusion à la satire huitième, où il a décrit l'ennui mortel que lui avoit causé un importun.

[2] D'un ton doux et flatteur: *Demissâ voce.*

[3] *Barbotter*, parler confusément, et les paroles à demi formées. Clément Marot s'est servi du même terme, au même sens, épître XXXI:

Fait neuf grands tours, entre les dents *barbotte*,
Tout à part luy, d'agios une botte.

[4] Manière de parler fort ancienne, pour dire selon la régle, selon la mesure. Elle est souvent dans Clément Marot, et en d'autres anciens poëtes.

[5] Dans la galerie du Louvre.

[6] Tel est le caractère d'un étourdi, qui ayant commencé un discours avec quelqu'un, le laisse là brusquement, pour courir au

Mesme aux plus avancez demandant le pourquoy,
Il se met sur un pied, et sur le quant à moy[1];
Et seroit bien fasché, le prince assis à table,
Qu'un autre en fust plus près, ou fist plus l'agréable;

premier venu : ce qui arrive tous les moments à la cour. L'auteur du *Glossaire bourguignon*, au mot *Jacque*, dit que « Regnier avoit « écrit *Charle* en cet endroit, *Et dans la gallerie*, *encor qne je lui* « *parle, il me laisse au roy Jean*, et *s'en court au roy Charle;* ce que « des correcteurs peu sensés ont mal à propos réformé de cette sorte, « *Encor que tu lui parles*, il *te laisse au roy Jean, et s'en court au* « *roy Charles:* ne faisant pas réflexion, ajoute M. de la Monnoye, « qu'il faut toujours représenter le texte des auteurs tel qu'il est. » Cet illustre auteur, que j'ai consulté là-dessus, autorise son sentiment par cette note de Thomas Corneille, sur les *Remarques de Vaugelas*, tom. II, pag. 660. « Voici ce que M. Chapelain a écrit « sur cette remarque : (M. le Maistre dit *Charle* sans *s*. Nos anciens « ont dit également *Philippes* et *Philippe*, et jamais *Charle*: Regnier « l'a mis pour la rime.) Ce passage fait voir, dit M. de la Monnoye, « que Chapelain avoit lu dans son exemplaire : *encor que je lui parle.*» J'ai de la peine à croire que Chapelain eût un exemplaire de Regnier où l'on lût *Charle* sans *s*, et *encor' que je luy parle :* car tous les exemplaires que j'ai vus donnent le texte tel que je l'ai conservé. Le père Garasse, contemporain et admirateur de Regnier, cite ces deux vers dans sa *Recherche des Recherches*, page 178, et les cite tels qu'ils sont ici. D'ailleurs, notre poète avoit écrit *Charles* avec une *s*, dans un autre endroit où il n'étoit point gêné par la rime : c'est dans le premier mot de la satire VIII, adressée à *Charles* de Beaumanoir; où toutes les éditions, tant anciennes que nouvelles, sans exception, font lire *Charles*. Enfin, dans ces deux vers, la justesse demande que l'on mette le discours à la seconde personne, *encor' que tu luy parles*, plutôt qu'à la première, *encor' que je luy parle;* parceque la seconde personne est ici employée dans une signification indéfinie et indéterminée, comme s'il y avoit :

Encor que l'on lui parle,
Il vous laisse au roi Jean, et s'en court au roi Charle.

[1] Vers monosyllabique.

Qui plus suffisamment entrant sur le devis[1],
Fist mieux le philosophe, ou dist mieux son avis;
Qui de chiens ou d'oyseaux eust plus d'expérience,
Ou qui décidast mieux[2] un cas de conscience:
Puis dites, comme un sot, qu'il est sans passion.
Sans gloser plus avant sur sa perfection,
Avecq'maints hauts discours, de chiens, d'oyseaux, de bottes,
Que les valets de pied sont fort subjects aux crottes;
Pour bien faire du pain, il faut[3] bien enfourner,
Si don Pédre est venu, qu'il s'en peut retourner[4]:
Le ciel nous fit ce bien qu'encor' d'assez bonne heure
Nous vinsmes au logis où ce monsieur demeure,
Où, sans historier le tout par le menu,
Il me dit: Vous soyez, monsieur, le bien-venu.
Après quelques propos, sans propos[5] et sans suite,
Avecq' un froid adieu je minutte ma fuite,
Plus de peur d'accident que de discrétion[6].

[1] Édition de 1665 et suivantes, *et* plus suffisamment. Celle de 1617: entrant *dans* le devis.

[2] Quelques éditions portent, *devidast mieux*: on dit bien *décider un cas de conscience*, mais je doute qu'on ait jamais dit correctement, *devider un cas de conscience*.

[3] Édition de 1655 et suivantes, *qu'il faut*.

[4] Don Pedro Manriquez, connétable de Castille, allant en Flandre, traversa la France, et fit quelque séjour à Paris, à la fin de 1603. La fierté de cet Espagnol ne fut pas au gré de la cour de France, où il fit mille fanfaronnades. (MATTHIEU, Hist. de Henri IV, tom. II, fol. 292. Mém. de Sully, part. II, chap. XXVI, pag. 524.)

[5] *Sans* raison *et sans suite*, qu'on lit dans l'édition de 1645, seroit meilleur.

[6] Leçon conforme à toutes les éditions antérieures à celle de 1729, dans laquelle Brossette, l'éditeur, a mis, *Plus de peur d'accident*

Il commence un sermon de son affection,
Me rid, me prend, m'embrasse avecq' cérémonie:
Quoi! vous ennuyez-vous en nostre compagnie?
Non, non, ma foy, dit-il, il n'ira pas ainsi;
Et, puisque je vous tiens, vous souperez icy.
Je m'excuse; il me force. O dieux! quelle injustice!
Alors, mais, las! trop tard, je cogneu mon supplice;
Mais pour l'avoir cogneu, je ne peus l'esviter,
Tant le destin se plaist à me persécuter.
A peine à ces propos eut-il fermé la bouche,
Qu'il entre à l'estourdi un sot fait à la fourche [1],
Qui, pour nous saluer, laissant cheoir son chapeau,
Fit comme un entrechat avec un escabeau,
Trébuchant par le cul, s'en va devant-derrière,
Et, grondant, se fascha qu'on estoit sans lumière.
Pour nous faire, sans rire, avaller ce beau saut,
Le monsieur sur la veue excuse ce deffaut [2],
Que les gens de sçavoir ont la visière tendre [3].
L'autre se relevant devers nous se vint rendre,

que par *discrétion*, avec cette note: «Toutes les éditions portent *que* « *de discrétion;* mais j'ai mis, *que par discrétion*, qui semble plus «juste. » (E. A. L.)

[1] *A l'estourdie* seroit mieux et sauveroit l'hiatus. *Un sot fait à la fourche*, pour un homme mal bâti, mal tourné : manière trop populaire de parler. Il faut remarquer la rime de *fourche* avec *bouche :* ainsi l'auteur de la nouvelle tragédie d'OEdipe, Voltaire, fait rimer *frein* à *rien*.

[2] Le maître du logis rejette ce malheur sur la foiblesse de la vue du pédant.

[3] *Visière* se disoit autrefois, mais rarement, pour *vue*. On dit encore dans le familier, *rompre en visière à quelqu'un*, c'est-à-dire l'interrompre, le contredire.

Moins honteux d'estre cheut que de s'estre dressé[1];
Et luy demandast-il s'il s'estoit point blessé.
Après mille discours, dignes d'un grand volume,
On appelle un valet, la chandelle s'allume :
On apporte la nappe, et met-on le couvert;
Et suis parmy ces gens comme un homme sans vert[2],
Qui fait, en rechignant, aussi maigre visage
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en sa cage[3].
Un long temps sans parler je regorgeois d'ennuy.
Mais, n'estant point garant des sottises d'autruy,
Je creu qu'il me falloit d'une mauvaise affaire
En prendre seulement ce qui m'en pouvoit plaire.
Ainsi considérant ces hommes et leurs soins,
Si je n'en disois mot, je n'en pensois pas moins;
Et jugé ce lourdaut, à son nez autentique[4],
Que c'estoit un pédant, animal domestique[5],

[1] Les premiers sentiments dans un homme qui se laisse tomber sont la crainte et la douleur : la honte ne vient que quand il s'est relevé.

[2] Comme un homme pris au dépourvu. *Être pris sans vert*, façon de parler populaire, tirée d'un jeu appelé *le jeu du vert*. Panurge, dans Rabelais, liv. III, chap. XI, dit que les dez sont *le verd du diable..... Le diable me prendroit sans verd*, ajoute-t-il, *s'il me rencontroit sans dez*.

[3] Aussi étonné qu'un renard en cage, que Martin ou quelque villageois porteroit au Louvre, pour amuser les laquais.

[4] Terme assez commun dans les anciens poètes, où il a différentes significations. Mais ici il veut dire *bien étoffé*, *bien fourni*, *bien gros*. Dans Clément Marot, ce même terme veut dire *certains*. Dans le *Roman de la Rose*, vers 67, *fleurs autentiques*, pour fleurs grandes et bien formées.

[5] Dans cette description du pédant, Regnier a fait entrer pres-

De qui la mine rogue, et le parler confus,
Les cheveux gras et longs, et les sourcils touffus,
Faisoient par leur sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre [1].
Lors je fus asseuré de ce que j'avois creu,
Qu'il n'est plus courtisan de la court si recreu [2],
Pour faire l'entendu, qu'il n'ait, pour quoy qu'il vaille,
Un poéte, un astrologue [3], ou quelque pédantaille,
Qui, durant ses amours, avec son bel esprit,
Cousche de ses faveurs l'histoire par escrit.
Maintenant que l'on voit, et que je vous veux dire
Tout ce qui se fit là digne d'une satyre,
Je croirois faire tort à ce docteur nouveau,

que toute la pièce du Caporali, poéte italien, intitulée *del Pedante.* Dans le premier tercet, il appelle son *Pédant*, *un animal domestique :*

Un' animal domestico, che in casa
D'altri più volte è stato per pedante.

[1] Aristote. — Le Caporali, au même endroit, terzetto 4 :

Costui mi par' un si fatto compagno,
C'havendol' voi potrete far le fica
Al pedagogo d'Alessandro magno.

On n'a pas laissé cependant, malgré l'autorité de l'auteur italien, de condamner cette manière de parler, comme obscure, ou même trop populaire.

[2] *Si dérangé, si médiocre.* Ce terme, qui se trouve aussi dans le *Roman de la rose*, y est susceptible de plusieurs explications.

[3] Du temps de Regnier, et long-temps auparavant, les astrologues et les devins étoient fort à la mode en France. La confiance que la reine Catherine de Médicis avoit eue en leurs vaines prédictions, et l'étude même que cette princesse avoit faite de leur art, aussi ridicule que criminel, avoit beaucoup contribué à mettre ces imposteurs en crédit.

Si je ne luy donnois quelque traict de pinceau [1].
Mais estant mauvais peintre, ainsi que mauvais poéte,
Et que j'ay la cervelle et la main maladroite,
O muse! [2] je t'invoque. Emmielle-moy le bec,
Et bande de tes mains les nerfs de ton rebec [3];
Laisse-moy là Phœbus chercher son aventure;
Laisse-moy son B mol, prend la clef de nature;
Et vien, simple, sans fard, nue, et sans ornement,
Pour accorder ma fluste avecq' ton instrument.
Dy-moy comme sa race, autrefois ancienne [4],
Dedans Rome accoucha d'une patricienne,
D'où nasquit dix Catons, et quatre-vingts préteurs,
Sans les historiens, et tous les orateurs.
Mais non; venons à luy, dont la maussade mine

[1] On donne, non pas des *traits*, mais des *coups* de pinceau; et l'on donne des traits de satire.

[2] Dans les éditions de 1616, 1617 et 1645, on a mis mal à propos, *or muse*. Rabelais, dans un sujet aussi grave que celui-ci, a fait une invocation pareille, l. II, chap. XXVIII, à la fin: « O qui « pourra maintenant racompter comment se porta Pantagruel con- « tre les trois cents géants? O ma muse, ma Calliope, ma Thalie, « inspire moy à ceste heure; restaure mes esprits! car voicy le pont « aux asnes de logique, voicy le trébuchet, voicy la difficulté de « pouvoir exprimer l'horrible battaille que feut faite. »

Le Caporali, dans le même capitolo, terzetto 12:

Ma tu, Musa, ripiglia il tuo liuto,
Poi che tanto ti piace haver in mano
La chiave grossa del b molle acuto.

[3] Les cordes de ton violon.

[4] Le Caporali, tercets 13 et 14.

E di col tuo natio gergo Toscano,
Com' il pedante mio de i suoi maggiori

Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine[1],
Et dont les beaux discours, plaisamment estourdis,
Feroient crever de rire un sainct de paradis[2].
Son teint jaune, enfumé, de couleur de malade[3],
Feroit donner au diable et céruse et pommade;
Et n'est blanc en Espaigne à qui ce cormoran[4]
Ne face renier la loy de l'Alcoran[5].

Si vanta, che fur di sangue Romano.
E che di casa sua cinque pretori
N'usciro, e duoi Martelli, e duoi Catoni,
Senza i poeti illustri, e gli oratori.

[1] On s'est servi, pendant quelque temps, de couteaux dont le manche étoit figuré en marmouzet, ou terminé par quelque figure extraordinaire, comme une tête de Maure, et d'autres semblables; et on appeloit ces couteaux *des couteaux de la Chine.* Cette mode duroit encore en France vers la fin du siècle passé. Le sieur de Sygognes a dit dans une épître en coq-à-l'âne:

Teste de manche de couteau,
Et dos courbé comme un bateau.

[2] Le Caporali, tercet 19:

Prima dirà com' egli è fatto in guisa,
Ch' à l'humor maninconico potria
Al suo dispetto far mover le risa.

[3] Le même, tercet 22:

Prima la fronte d'allegrezza scossa,
Rappresenta da longi un suo colore,
Da spiritar' il minio, e la cirossa.

[4] Oiseau de rivière dont la chair est fort noire.

[5] Le blanc d'Espagne même ne sauroit le blanchir. La metaphore est un peu hardie: l'auteur personnifie la céruse, la pommade, et le blanc d'Espagne. Les deux premiers se donnent au diable, et le blanc d'Espagne renie la loi de Mahomet: jurement familier aux Espagnols, à cause de leur antipathie mortelle pour

Ses yeux, bordez de rouge, esgarez, sembloient estre
L'un à Montmartre, et l'autre au chasteau de Bicestre [1] :
Toutesfois, redressant leur entre-pas tortu,
Ils guidoient la jeunesse au chemin de vertu.
Son nez haut relevé sembloit faire la nique [2]
A l'Ovide Nason, au Scipion Nasique,
Où maints rubis balez [3], tous rougissants de vin,
Monstroient un *hac itur* à la Pomme de pin [4];
Et, preschant la vendange, asseuroient en leur trongne

les Maures, qui ont occupé fort long-temps une partie de l'Espagne.

[1] Montmartre est au nord de Paris ; et le château de Bicêtre est au midi. Bicêtre a pris son nom d'un évêque de Winchester en Angleterre, qui, en 1290, fit bâtir un château en cet endroit. Aujourd'hui c'est un hospice. Le Capo-rali, tercet 35 :

Et come disse del signor Ferrante,
Quel vostro amico hà, di due gambe, l'una
Volta a settentrion, l'altra a levante.

[2] Le Caporali, tercet 24 :

Stassi il naso fecundo in se raccolto,
Che fe stupir Nason, non che Nasica,
E gridano : O che naso ! onde l'hai tolto ?

[3] On écrit et on prononce aujourd'hui, *rubis balais*. Villon appelle ingénieusement ces boutons colorés, *des rubis de taverne*.

[4] Ancien et fameux cabaret de Paris, presque vis-à-vis l'église paroissiale de la Magdeleine, proche le pont Notre-Dame. Rabelais parle de la *Pomme de pin* comme d'un cabaret célèbre : « Puis « cauponizons ès tabernes méritoires de la Pomme de pin, du Cas- « tel, etc. » Le poète Villon en a fait mention dans son petit Testament, quatorzième couplet : *Le trou de la Pomme de pin ;* et dans son grand Testament :

Aller, sans chausse, en eschappin,
Tous les matins quand il se lieve,
Au trou de la Pomme de pin.

Qu'un jeune médecin vit moins qu'un vieux yvrongne.
Sa bouche est grosse et torte, et semble, en son porfil [1],
Celle-là d'Alizon, qui, retordant du fil,
Fait la moue aux passants, et, féconde en grimace,
Bave, comme au printemps une vieille limace.
Un rateau mal rangé pour [2] ses dents paroissoit,
Où le chancre et la rouille en monceaux s'amassoit;
Dont pour lors je cogneus, grondant quelques paroles,
Qu'expert il en sçavoit crever ses éveroles [3]:
Qui me fit bien juger qu'aux veilles des bons jours
Il en souloit roigner ses ongles de velours.
Sa barbe, sur sa joue esparse à l'avanture [4],

Il en est aussi parlé dans les *Repues franches:*

> L'ung fit emplir de belle eaue claire,
> Et vint à la Pomme de pin.

Boileau, dans sa troisième satire, parle de Crenet, ou Creney, qui tenoit ce cabaret.

[1] Le Caporali, tercet 25:

> Torta, e grossa è la bocca, ove s'intrica
> Un' ordine di denti mal tessuto,
> Ove la roge infetta si nutrica.

[2] On lit dans quelques éditions *par* ses dents.

[3] Nicot, au mot *Aérole*, dit « que plusieurs écrivent et pro-« noncent *eaurole*, *ampoule;* et à la vérité c'est comme une pe-« tite ampoule, ou bouteille, et vessie pleine d'eau. » Oudin dans son Dictionnaire françois-espagnol, dit, *eaurole*, *aérole*, qu'il explique par ces mots espagnols, *calmaxarra*, *limeta.* Le même Caporali, tercet 26:

> Et con questi sovente io l'ho veduto
> Hor franger le vesiche, e hor tosarsi
> L'ugna sua foderate di velluto.

[4] Caporali, tercet 28:

> Si ch'io possa scrivendo in vostro honore,

Où l'art est en colère avecques la nature [1],
En bosquets s'eslevoit, où certains animaux,
Qui des pieds, non des mains, luy faisoient mille maux.
Quant au reste du corps, il est de telle sorte,
Qu'il semble que ses reins et son espaule torte
Facent guerre à sa teste, et par rebellion
Qu'ils eussent entassé Osse sur Pélion [2];
Tellement qu'il n'a rien en tout son attelage [3]
Qui ne suive au galop la trace du visage [4].

Rapresentar la costui barba in carte,
Non essendo io poeta, ne pittore.
La qual rara e mal tinta si disparte,
Da le sudice gote con gl'irsuti
Mostacci, fregia la natura, e l'arte.
Ivi certi animai tondi, e branchuti,
Con molta ostination piatano insieme,
I maggiori, i mezzani, e più minuti, etc.

[1] On est en colère contre quelqu'un, mais non pas avec quelqu'un.

[2] *Pélion* étoit écrit *Pellion* dans les éditions de 1612, et 1613, faites pendant la vie de l'auteur. *Ossa* et *Pélion*, montagnes de Thessalie, qui servirent aux prétendus géants pour escalader le ciel.

Pour détrôner les dieux, leur vaste ambition
Entreprit d'entasser Osse sur Pélion,

dit Boileau, Traité du Sublime, chap. VI.

[3] *Attelage* regarde les chevaux, comme *équipage* regarde les hommes. Il est vrai néanmoins, comme il s'agit ici d'un animal domestique ennemi de l'homme, ce seroit lui faire trop d'honneur que de lui donner un *équipage*: c'est bien assez que de lui accorder un *attelage*.

[4] Le même Caporali, tercet 34:

L'altre sue membra, poi come le braccia,
E'l petto, e'l collo, à passo non errante
Seguon del volto la difforme traccia.

Pour sa robbe, elle fut autre qu'elle n'estoit
Alors qu'Albert le Grand [1] aux festes la portoit;
Mais toujours recousant piéce à piéce nouvelle,
Depuis trente ans c'est elle, et si ce n'est pas elle :
Ainsi que ce vaisseau des Grecs tant renommé [2],
Qui survescut au temps qui l'avoit consommé.
Une taigne affamée estoit sur ses espaules [3],

[1] Fameux docteur de Paris, grand philosophe et grand théologien, de l'ordre de Saint-Dominique. Il florissoit sous le régne de saint Louis, et mourut à Cologne, l'an 1280.

[2] C'est celui qui porta Thésée d'Athènes en l'île de Crète, pour aller combattre le Minotaure. Les Athéniens conservèrent ce vaisseau pendant plusieurs siécles, en substituant des planches neuves à celles qui tomboient en pourriture : ce qui donna enfin occasion aux philosophes de ce temps-là de disputer si ce vaisseau, ainsi radoubé et renouvelé, étoit le même, ou si c'en étoit un autre. (PLUT., Vie de Thésée.) Le sieur de Sygognes, qui vivoit du temps de Regnier, a imité cet endroit dans la satire sur le Pourpoint d'un courtisan :

Pièce sur pièce on y reboute
Tant de fois, qu'on puisse estre en doute
S'il reste rien du vieux pourpoint.
Ainsi la nef pégasienne,
Bien que changée à l'ancienne,
A sa forme qui ne meurt point.

[3] *Taigne*, ou plutôt *teigne*, dartre qui vient à la tête, et l'on dit *tigne*, pour signifier un ver qui ronge les étoffes et les livres. Satire intitulée le Chapeau d'un courtisan :

La teigne, qui prend nourriture
De la laine et de la teinture,
Ne vous peut désormais ronger :
Dans votre crasse et pourriture
Elle trouve sa sépulture,
Et s'étouffe au lieu de manger.

Qui traçoit en arabe une carte des Gaules [1].
Les pièces et les trous, semez de tous costez,
Représentoient les bourgs, les monts et les citez.
Les filets séparez, qui se tenoient à peine,
Imitoient les ruisseaux coulant dans une plaine,
Les Alpes, en jurant, luy grimpoient au collet;
Et Savoy' qui plus bas ne pend qu'à un filet.
Les puces et les poux, et telle autre quenaille [2],
Aux plaines d'alentour se mettoient en bataille,

Le Caporali, tercet 52 :

> Ov' un tigno domestico s'en viene,
> E v'hà scritto in Arabico co'l dente;
> Si è debile il filo à cui s'attiene.

[1] La description que Regnier fait dans les vers suivants semble être imitée du discours que tient frère Jean à Panurge dans Rabelais, liv. III, chap. XXVIII : « Déjà vois-je ton poil grisonner en teste. « Ta barbe, par les distinctions du gris, du blanc, du tanné et « du noir, me semble une mappemonde. Regarde ici : voilà l'Asie, « ici sont Tigris et Euphrates ; voilà Africque, ici est la mon- « tagne de la lune. Veois-tu les palus du Nil ? Deçà est Europe. « Veois-tu Thélème ? Ce toupet icy tout blanc, sont les monts Hy- « perborées. »

[2] *Quenaille* paroît une prononciation picarde. On dit aussi *quenaille* dans l'Angoumois (comme le marquent les vers que cite Balzac, p. 635 du tome II de ses œuvres in-fol.), en Saintonge, et dans le pays d'Aunis. On a mis *canaille* dans l'édition de 1642, et dans les suivantes. Sans doute l'auteur a employé à dessein *quenaille*, comme un terme burlesque et corrompu, afin de rendre plus plaisante l'application qu'il en fait aux plus vils insectes, et pour marquer qu'il les trouve même indignes de porter une injure qui convient quelquefois aux hommes. En effet, vers la fin de cette satire, il se sert du mot de *canaille*, en parlant des hommes : *Qui vouloit mettre barre entre cette canaille.*

Qui, les places d'autruy par armes usurpant,
Le titre disputoient au premier occupant.
Or dessouz ceste robbe illustre et vénérable
Il avoit un jupon, non celuy de constable [1],

[1] Le sieur de Sygognes commence ainsi une de ses épîtres en coq-à-l'âne :

Il n'est rien plus beau ny plus stable,
Qu'un teint de juppe de constable.

Le jupon étoit une espèce de grand pourpoint, ou de petit justaucorps qui avoit de longues basques. (Furetière.) On l'appeloit aussi *jupe*, que Monet définit une espèce de hoqueton, ou saie, ample, ondoyant et volant. Il faut que cet habillement fût une marque de distinction ; témoin ce que notre auteur ajoute, que ce *jupon* n'étoit pas *celui de constable;* témoin aussi ce passage de Rabelais, l. V, chap. XII : « Frère Jean, impatient de ce qu'avoit des« duit Grippeminaud, dist : Hau ! monsieur le diable *engipponné*, « comment veux-tu qu'il responde d'ung cas lequel il ignore ? » Il l'appelle *engipponné*, à cause du *jupon* que portoit Grippeminaud, archiduc des chats-fourrés, ou gens de chicane. Molière nous en fournit une autre preuve dans son Tartufe, acte V, sc. IV, où l'on dit à M. Loyal :

Vous pourriez bien ici, sur votre noir jupon,
Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton;

ce qui s'accorde bien avec ce que dit Furetière, au mot *connestable*, qu'en Angleterre *connestable* signifie un sergent : en quoi néanmoins il se trompe. Le *connestable* en Angleterre (en anglois *constable*) est proprement ce qu'on appelle à Paris *commissaire* du quartier.

L'auteur du Moyen de parvenir, contemporain de Regnier, a dit dans son dernier chapitre : « J'ai quasi juré comme un connestable, « et pris Dieu partout. »

Quoique dans la basse latinité on ait dit *constabularius*, on n'a jamais dit en françois *constable*, pour *connestable*. Regnier et Sygognes, satiriques contemporains, sont, à mon avis, les seuls qui

Mais un qui pour un temps suivit l'arrière-ban,
Quand en première nopce il servit de caban[1]
Au croniqueur Turpin[2], lors que par la campagne
Il portoit l'arbalestre au bon roy Charlemagne.
Pour asseurer si c'est ou laine, ou soye, ou lin[3],

aient employé ce mot en le joignant à celui de *jupon*, ou de *jupe*: ce qui peut donner lieu à une conjecture assez singulière; savoir, que quelqu'un de la maison illustre des *Constabili* de Ferrare, en françois *Constable*, ayant inventé cette sorte d'habillement, lui auroit donné son nom. C'est ainsi qu'on a appelé en France les *brandebourgs* et les *roquelaures* du nom de leurs inventeurs.

[1] Espèce de manteau avec des manches. Ménage fait venir ce mot de *cappa*. Le Caporali, tercet 56:

Il saio che s'allaccia à la man destra,
Già fu gaban di monsignor Turpino,
Che portava al re Carlo la balestra.

[2] Turpin, archevêque de Reims, accompagna Charlemagne dans la plupart de ses voyages; et, selon Trithème, il écrivit l'histoire de cet empereur, en deux livres. Dans la suite un écrivain fabuleux et imposteur emprunta le nom de Turpin, qu'il mit à la tête d'un roman ridicule auquel il donna le titre d'Histoire de Charlemagne; ce qui a fait dire à Hottoman (Franco-Gallia, chap. v) que c'est l'ouvrage d'un ignorant, qui a écrit des fables et non pas une histoire. M. Huet (Origine des romans) assure que le livre des faits de Charlemagne, attribué à l'archevêque Turpin, lui est postérieur de plus de 200 ans. On le prétend de la fin du onzième siècle. Il y en a des éditions faites à Paris en 1527 et en 1583, et même bien auparavant; et il a été inséré par Schardius dans un recueil de quatre anciens historiens ou chroniqueurs d'Allemagne.

[3] Le même Caporali, tercet 57:

Non è foggia di Greco, ò di Latino,
Fù cotton, fù velluto, è poi fù raso,
Et horà è più sottil che l'ormesino.

Il faut en devinaille estre maistre Gonin [1].
  Sa ceinture honorable, ainsi que ses jartières *,
Furent d'un drap du Seau [2], mais j'entends des lizières,
Qui sur maint cousturier [3] jouèrent maint rollet;
Mais pour l'heure présente ils [4] sangloient le mulet.
  Un mouchoir et des gants, avecq' ignominie,
Ainsi que des larrons pendus en compagnie,
Luy pendoient au costé, qui sembloient, en lambeaux [5],
Crier, en se mocquant: Vieux linges, vieux drapeaux [6].

[1] Brantôme, sur la fin du premier volume de ses *Dames galantes*, parle d'un maître Gonin, fameux magicien, qui, par des tours merveilleux de son art, divertissoit la cour de François Ier. Un autre maître Gonin, petit-fils du précédent, mais beaucoup moins habile, si l'on en croit Brantôme, vivoit sous Charles IX. Delrio, tome II de ses *Disquisitions magiques*, en rapporte un fait par où, s'il étoit véritable, il paroîtroit que le petit-fils ne cédoit en rien au grand-père. Nous avons aussi un livre en deux volumes sous le titre de *Tours de maître Gonin*, où, avec des choses assez médiocres, on a rassemblé d'assez jolis tours. Ce livre est du feu abbé Bordelon, à qui j'ai ouï dire plus d'une fois : « Je suis un mauvais « auteur; mais, en récompense, je suis honnête homme. » Il avoit raison en tout sens: il étoit officieux, serviable, bon ami; aussi étoit-il aimé de tous ceux qui le connoissoient.

* On écrit *jarretières.*

[2] Ainsi nommé d'une petite ville appelée *Le Seau* dans le Berri. C'est un gros drap dont l'usage est fort bon, mais les draps du Languedoc ont prévalu sur les draps du Seau. *Mais j'entends* des *lizières.* De *lizières,* dans toutes les éditions avant 1642.

[3] *Qui* chez *maint*, édition de 1642, et suivantes.

[4] *Elles :* la ceinture et les jarretières.

[5] J'ai vu de bonnes gens du temps jadis qui portoient encore les gants pendus à la ceinture.

[6] C'est le cri des revendeuses qui cherchent à acheter de vieilles hardes, de vieux chiffons.

De l'autre, brimballoit [1] une clef fort honneste,
Qui tire à sa cordelle une noix d'arbaleste.
Ainsi ce personnage, en magnifique arroy [2],
Marchant *pedetentim* [3], s'en vint jusques à moy,
Qui sentis à son nez, à ses lèvres décloses,
Qu'il fleuroit bien plus fort mais non pas mieux que roses [4].
Il me parle latin, il allègue, il discourt,
Il réforme à son pied les humeurs de la court:
Qu'il a pour enseigner une belle manière [5];
Qu'en son globe il a veu la matière première [6];
Qu'Épicure est yvrongne, Hyppocrate un bourreau,

[1] Terme burlesque, pour dire, qui branloit de côté et d'autre; et Marot s'en est servi en ce sens dans l'épigramme du laid Tetin: *Tétin qui brimballe à tout coup.*

[2] En magnifique *équipage.*

[3] *Pedetentim,* mot latin, *pied à pied*, *tout doucement.* Ce mot avoit aussi été employé par le Caporali, dans le portrait de son pédant, tercet 38:

Pedetentin s'accosta al dotto Scrinio.

Il est visible que le poète italien et le poète françois ont pensé à l'allusion que fait ce mot à celui de *pédant;* ou même parceque ce mot représente très bien la marche grave et lente d'un pédant, *qui marche* toujours

à pas comptés
Comme un recteur suivi des quatre facultés.
Boileau, sat. III.

[4] Regnier a emprunté cette expression proverbiale de Rabelais, liv. I, chap. I. *Un ....joly, petit, moisy livret, plus mais non mieux sentant que roses.*

[5] Boileau a cité ces douze vers, comme un beau portrait du pédant. Voyez dans sa cinquième réflexion critique sur Longin.

[6] Le même Caporali, tercet 40:

E qui divien perito, e qui si stima

Que Barthole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor' qu'en quelques pages [1]
Il méritast au Louvre estre chifflé [2] des pages;
Que Pline est inégal; Térence un peu joly [3]:
Mais surtout il estime un langage poly [4].
Ainsi sur chaque autheur il trouve de quoy mordre.
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre;
L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit.
Or', [5] il vous prend Macrobe, et luy donne le foit.
Cicéron, il s'en taist, d'autant que l'on le crie
Le pain quotidien de la pédanterie.
Quant à son jugement, il est plus que parfait,
Et l'immortalité n'ayme que ce qu'il fait.
Par hazard disputant, si quelqu'un luy réplique,

Haver leggendo certi commentari
Veduto ignuda la materia prima.

[1] Studia à staffetta il testo d'Hippocrate,
E in quanto al suo giuditio in molti passi
Ei mertarebbe haver le staffilate.
Le même, tercet 42.

[2] *Chiffler* se dit encore par la populace de quelques unes de nos provinces.

[3] Ogni buono scrittor latino affrappa,
Hor nota Plinio, hor nota Juvenale,
Hor la vuol con Macrobio à spada, e cappa.
Le même, tercet 44.

[4] Gli piaccion molto le lettre polite, etc.
Le même, tercet 45.

A mon gré le Corneille est joli quelquefois.
En vérité pour moi j'aime le beau françois.
Boileau, satire III.

[5] *Or'* pour *ore*, ou *ores*, maintenant.

[6] Le Caporali, tercet 43:
Hor con gli amici disputando stassi,

Et qu'il soit à *quia*, Vous estes hérétique[1],
Ou pour le moins fauteur; ou, Vous ne savez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ay noté sur ce point.
Comme il n'est rien de simple, aussi rien n'est durable:
De pauvre on devient riche, et d'heureux misérable.
Tout se change: qui fist qu'on changea de discours.
Après maint entretien, maints tours et maints retours,
Un valet, se levant le chapeau de la teste,
Nous vint dire tout haut que la souppe estoit preste[2].
Je cogneu qu'il est vray ce qu'Homère en escrit[3],
Qu'il n'est rien qui si fort nous resveille l'esprit;
Car j'eus, au son des plats, l'ame plus altérée,
Que ne l'auroit un chien au son de la curée.
Mais, comme un jour d'hyver[4] où le soleil reluit,

E se per caso in qualche dubbio incappa,
Dice : Son luoghi heretici, io gli hò cassi.

[1] Accusation fort ordinaire en ce temps-là, depuis l'introduction du calvinisme.

[2] On servoit alors la soupe au repas du soir; usage que l'on ne pratique plus depuis long-temps. *Cœna*, au contraire, qui signifie le *souper*, signifioit, selon *Festus*, le dîner chez les anciens.

[3] Rien, ce me semble, ne revient mieux dans tout Homère au sens de ce vers que l'endroit du dix-neuvième livre de l'Iliade, depuis le cent-cinquante-cinquième jusqu'au cent-soixante-dixième vers, où Ulysse, voyant Achille prêt à mener les Grecs au combat, lui représente qu'il n'est point à propos de les y mener à jeun; parceque, dit-il, le pain et le vin, *μένος ἐστι καὶ ἀλκή*. Regnier interprète lui-même *réveiller l'ame*, par *réveiller l'esprit*; et c'est le sens des mots *ἦτορ* et *θυμὸς*, au liv. IX de l'Iliade, v. 701, et dans l'Odyssée, soit au cinquième liv., vers 95, soit au quatorzième, v. 111. Ulysse dit encore merveille sur le boire et sur le manger, vers 215 et suivants du livre VII de l'Odyssée.

[4] Dans toutes les éditions on lisoit: *Mais comme un jour d'esté.*

Ma joie en moins d'un rien comme un esclair s'enfuit;
Et le ciel, qui des dents me rid à la pareille,
Me bailla gentiment le liévre par l'oreille [1].
Et comme en une monstre [2], où les passe-volants,
Pour se monstrer soldats, sont les plus insolents;
Ainsi, parmy ces gens, un gros valet d'estable,
Glorieux de porter les plats dessus la table,
D'un nez de majordome [3], et qui morgue la faim,
Entra, serviette au bras, et fricassée en main;
Et, sans respect du lieu, du docteur, ni des sausses,
Heurtant table et tréteaux, versa tout sur mes chausses.
On le tance; il s'excuse; et moy, tout résolu,
Puis qu'à mon dam le ciel l'avoit ainsi voulu,
Je tourne en raillerie un si fascheux mystère [4]:
De sorte que monsieur m'obligea de s'en taire.
Sur ce point on se lave, et chacun en son rang
Se met dans une chaire [5], ou s'assied sur un banc,
Suivant ou son mérite, ou sa charge, ou sa race.
Des niais, sans prier, je me mets en la place [6],

Il est visible que l'auteur ou les imprimeurs avoient mis ici l'*esté* pour l'*hyver;* faute qui, s'étant glissée dans la première édition de 1608, s'est répandue dans toutes les éditions postérieures.

[1] *Rire des dents*, c'est se moquer. *Bailler le lièvre par l'oreille*, signifie, faire semblant de donner une chose, et l'ôter en même temps.

[2] C'est ce que nous appelons aujourd'hui revues des troupes.

[3] Maître-d'hôtel.

[4] Mystère, terme qui anciennement signifioit une comédie, ou représentation morale, comme *la farce* étoit une comédie joyeuse.

[5] Dans l'édition de 1642, et dans les suivantes, on a mis *chaise*, qui est le terme nouveau.

[6] *La place des niais*, la meilleure place.

Où j'estois résolu, faisant autant que trois,
De boire et de manger comme aux veilles des Rois.
Mais à si beau dessein défaillant la matière,
Je fus enfin contraint de ronger ma litière,
Comme un asne affamé, qui n'a chardons, ny foin,
N'ayant pour lors de quoy me saouler au besoin.
Or, entre tous ceux-là qui se mirent à table,
Il n'en estoit pas un [1] qui ne fust remarquable,
Et qui, sans espluscher, n'avallast l'éperlan [2].
L'un en titre d'office exerçoit un berlan;
L'autre estoit des suivants de madame Lipée [3];
Et l'autre chevalier de la petite espée [4];
Et le plus sainct d'entre eux (sauf le droict du cordeau)
Vivoit au cabaret, pour mourir au bordeau.
En forme d'eschiquier les plats rangés sur table
N'avoient ny le maintien, ny la grace accostable;
Et bien que nos disneurs mangeassent en sergents,
La viande pourtant ne prioit point les gens.

[1] Dans l'édition de 1642, et dans les suivantes : *Il ne s'en trouva point.*

[2] Petit poisson de mer, ainsi nommé, selon Nicot, à cause de sa blancheur, qui imite celle de la perle. *Avaler l'éperlan*, signifie manger goulument, avaler les morceaux tout entiers, sans éplucher et sans mâcher.

[3] Un parasite.

[4] Un filou, un coupeur de bourses, parceque les filous se servent de couteaux pour couper les bourses. Oudin, dans son Dictionnaire, au mot *Espée,* dit: *Compagnon, estafier, gentilhomme, officier de la courte espée.* 1. *Taglia-borse.* Le même Oudin, dans son Dictionnaire françois-espagnol, et dans ses *Curiosités françoises,* aux mots *Espée* et *Gentilhomme*, marque en termes exprès que c'est un proverbe vulgaire.

Mon docteur de menestre [1], en sa mine altérée,
Avoit deux fois autant de mains que Briarée [2];

[1] Le mot italien *minestra* signifie une soupe; d'où nous avons fait le proverbe, *un docteur de menestre.*

> L'ingrat époux lui fit tâter
> D'une menestre empoisonnée.
> SCARRON, satire contre un nommé Baron.

Ce vers de Regnier, et les 27 suivants, sont traduits d'une autre pièce du même Caporali, intitulée *Sopra la corte.*

> Mà il caso è che, s'incontro havea Pompeo,
> O il venerabil Costa, ch' à la mensa,
> Havean più braccie e man che Briareo...
> Io rimasi tal volta stupefatto,
> Che sempre ch' addocchiai qualche boccone,
> Un di lor mi gli dava scacco matto.
> Si ch' all' hor m'accors' io, messer Trifone,
> Che nella cotta, e nella cruda, il vitio
> Della carne ci dà gran tentatione....
> Ecco di brodo piene la scudelle,
> Dove non seppi mai d'unto ò di grasso
> Con l'astrolabio in man trovar due stelle.
> S'io fossi stato à quel naval fracasso,
> Qual' hebbe il Turco, io potrei somigliare
> La mia scudella al golfo di Patrasso.
> Però ch' in essa si vedeano andare
> A gala i corpi de le mosche lesse,
> E i conversi in carbon, legni del mare.
> Qui, Trifon, se per caso alcun dicesse
> Che la comparation non gisse à sesto,
> E ch'io fossi obligato à l'interesse:
> Dite che legga Homero, ove in un testo
> Fà una comparation di certe mosche,
> Ne forse calza ben, si come in questo.
> Mà lasciam le question dubbiose, e fosche,
> Hor che siamo à tinel, etc.

[2] Géant d'une énorme grandeur, à qui les poëtes ont donné cent bras et cinquante ventres. Sorel, dans le Banquet des dieux,

Et n'estoit, quel qu'il fust, morceau dedans le plat,
Qui des yeux et des mains n'eust un escheq et mat.
D'où j'aprins, en la cuitte, aussi bien qu'en la crue,
Que l'ame se laissoit piper comme une grue;
Et qu'aux plats, comme au lict, avecq' lubricité,
Le péché de la chair tentoit l'humanité.
Devant moy justement on plante un grand potage,
D'où les mousches à jeun se sauvoient à la nage:
Le brouet estoit maigre; et n'est Nostradamus
Qui, l'astrolabe en main, ne demeurast camus,
Si, par galanterie, ou par sottise expresse,
Il y pensoit trouver une estoile de gresse.
Pour moy, si j'eusse esté sur la mer de Levant[1],
Où le vieux Louchali[2] fendit si bien le vent,

inséré au troisième livre de son Berger extravagant, donne ingénieusement à ces dieux Briarée pour échanson.

[1] Comparaison magnifique d'un potage avec le golfe de Lépante, où l'armée navale des chrétiens confédérés remporta une célèbre victoire sur les infidèles, le 7 d'octobre 1571. Du Bartas a fait sur cette victoire un poème françois, intitulé *Lépanthe*, traduit d'un poème latin de Jacques VI, roi d'Écosse.

[2] *Louchali*, *Ucchiali*, *Ochiali*, ou *Uluzzali* (car on trouve ce nom écrit de ces quatre manières), fameux corsaire, renégat, natif de la Calabre en Italie. Dès sa jeunesse il avoit été fait esclave par les Turcs, et avoit renoncé au christianisme pour recouvrer sa liberté. Il parvint à la vice-royauté d'Alger, et amassa de grandes richesses. On l'appeloit ordinairement *le vieux Louchali*. Pendant la guerre de Chypre, *Louchali* se joignit à l'armée navale des infidèles, et commanda l'aile gauche à la bataille de Lépante. Durant le combat, *Louchali* prit le large pour venir charger la flotte chrétienne par-derrière et dans les flancs; mais ayant appris la mort de Haly, chef de la flotte des Ottomans, il s'enfuit à toutes

Quand Sainct-Marc s'habilla des enseignes de Thrace [1],
Je le comparerois au golphe de Patrasse [2]:
Pour ce qu'on y voyoit, en mille et mille parts,

rames, suivi de trente-deux galères. C'est pourquoi Regnier dit que *Louchali fendit si bien le vent*, avec d'autant plus de raison que le vent étoit devenu contraire à l'armée navale des Turcs dès le commencement du combat.

[1] Sélim II, empereur des Turcs, ayant résolu de faire la conquête de l'île de Chypre, qui appartenoit aux Vénitiens, leur déclara la guerre en 1570. Les Vénitiens armèrent pour leur défense, et opposèrent aux infidèles une puissante ligue, formée par le pape avec tous les princes d'Italie et le roi d'Espagne. Les Turcs se rendirent maîtres de Chypre, mais ils perdirent la bataille de Lépante, où la flotte chrétienne, commandée par don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et armée pour la défense des Vénitiens, remporta la victoire. Les enseignes et étendards des Turcs furent portés à Venise, dans l'église de Saint-Marc, patron de la ville et de la république, où elles faisoient une espèce de tapisserie. La *Thrace* étoit autrefois cette grande province que nous appelons aujourd'hui *Romanie*, où est la ville de Constantinople, capitale de l'empire des Turcs*.

[2] Le golfe de *Patrasse*, ou *Patras*, est le golfe de Lépante. Ce golfe prend son nom de la ville de *Patrazzo* dans la Morée, et de la ville de *Lépante* dans l'Achaïe, lesquelles sont situées sur ce golfe. C'est dans le même endroit que César-Auguste défit Marc-Antoine et la reine Cléopâtre, à la fameuse bataille d'Actium, qui décida de l'empire romain.

* Ce vers m'a fait souvenir d'un bon mot de M. le prince de Conti, en entrant à Notre-Dame, au *Te deum* qui devoit se chanter pour la victoire de Marsaille. Il tenoit M. de Luxembourg par la main, et cette cathédrale se trouvoit alors tendue d'un bout à l'autre des drapaux que ce général avoit pris sur les ennemis à Fleurus, à Steinkerque, et tout recemment à Nerwinde. *Messieurs*, dit le prince en écartant la foule qui embarrassoit la porte, *laissez passer le tapissier de Notre-Dame.* (J. B. Rousseau, lettre à Brossette, 4 mars 1730.)

Les mousches qui flottoient en guise de soldarts,
Qui morts sembloient encor, dans les ondes salées,
Embrasser les charbons des galères bruslées.
J'oy, ce semble, quelqu'un de ces nouveaux docteurs,
Qui d'estoc et de taille estrillent les autheurs,
Dire que ceste exemple est fort mal assortie [1].
Homère, et non pas moy, t'en doit la garantie,
Qui dedans ses escrits, en de certains effets,
Les compare peut-estre aussi mal que je faits [2].
Mais retournons à table, où l'esclanche en cervelle [3]
Des dents et du chalan séparoit la querelle;
Et, sur la nappe allant de quartier en quartier,
Plus dru qu'une navette au travers d'un mestier,
Glissoit de main en main, où, sans perdre advantage,
Ébréchant le cousteau, tesmoignoit son courage:
Et durant que brebis elle fut parmy nous,
Elle sçeut bravement se deffendre des loups;
Et de se conserver elle mit si bon ordre,

[1] A présent *exemple* est masculin dans ce sens.

[2] Homère emploie souvent les mouches dans ses comparaisons: Iliade, liv. IV, XVI, XVII, XIX, etc. Regnier n'est pas le seul critique qui l'en ait repris; on peut voir ce qu'en a dit M. l'abbé Terrasson, cet implacable ennemi d'Homère, dans sa Dissertation critique sur l'Iliade, part. IV, chap. v. Mais il faut voir aussi ce qu'en a écrit madame Dacier, pour justifier ce grand poète dont elle avoit fait son amant favori; car elle ne laissoit pas de jeter quelquefois des regards favorables sur les autres Grecs et Latins.

[3] C'est-à-dire en mauvaise humeur, ou fort dure; ou bien l'éclanche en mouvement, et passant de main en main, suspendoit la querelle des dents et du chalan; c'est-à-dire, la peine qu'on avoit à mâcher le pain chalan, qui étoit fort dur. On appelle à Paris *pain chalan* une sorte de pain grossier.

Que, morte de vieillesse, elle ne sçavoit [1] mordre.
A quoy, glouton oyseau, du ventre renaissant
Du fils du bon Japet [2] te vas-tu repaissant?
Assez, et trop long-temps, son poulmon tu gourmandes :
La faim se renouvelle au change des viandes.
Laissant là ce larron, vien icy désormais
Où la tripaille est frite en cent sortes de mets.
Or durant ce festin damoyselle Famine,
Avecq' son nez étique, et sa mourante mine,
Ainsi que la Cherté par esdict l'ordonna,
Faisoit un beau discours dessus la Lezina [3];
Et, nous torchant le bec, alléguoit Symonide [4],
Qui dict, pour estre sain, qu'il faut mascher à vuide.

[1] *Elle ne sçauroit*, dans toutes les éditions, avant celle de 1642.

[2] Prométhée, fils de Japet, fut enchaîné sur le mont Caucase, par ordre de Jupiter, et tous les jours un aigle lui venoit manger le foie qui renaissoit la nuit.

[3] Allusion à un ouvrage plaisant, composé en italien vers la fin du seizième siècle, et intitulé, *Della famosissima Compagnia della Lezina, Dialogo, Capitoli*, etc., par un nommé *Vialardi*. L'auteur de cette plaisanterie feint l'établissement d'une compagnie composée de plusieurs officiers, dont les noms et les emplois sont conformes à leur institut; et le but de cet établissement est l'épargne la plus sordide. Il y a des statuts qui portent la lésine au plus haut point de raffinement; jusqu'à ordonner de porter la même chemise aussi long-temps que l'empereur étoit à recevoir des lettres d'Égypte, c'est-à-dire 45 jours; de ne point jeter de sable sur les lettres fraîchement écrites, afin de diminuer d'autant le port de la lettre (Ricordi 16 et 41), et plusieurs autres pratiques semblables. On a fait aussi en italien la *Contra-Lezina*, et une comédie intitulée *Le Nozze d'Antilezina*, ouvrage traduit en françois, et imprimé à Paris, chez Saugrain, en 1604, in-12.

[4] Simonide, poète lyrique grec.

Au reste, à manger peu, monsieur beuvoit d'autant
Du vin qu'à la taverne on ne payoit contant;
Et se faschoit qu'un Jean, blessé de la logique,
Luy barbouilloit l'esprit d'un ergo sophistique[1].
  Esmiant, quant à moy, du pain entre mes doigts,
A tout ce qu'on disoit doucet je m'accordois,
Leur voyant de piot[2] la cervelle eschauffée,
De peur, comme l'on dit, de courroucer la fée[3].
  Mais à tant d'accidents l'un sur l'autre amassez,
Sçachant qu'il en falloit payer les pots cassez,
De rage, sans parler, je m'en mordois la lévre;
Et n'est Job, de despit, qui n'en eust pris la chévre.
Car un limier boiteux, de galles damassé,
Qu'on avoit d'huile chaude et de souffre graissé,
Ainsi comme un verrat enveloppé de fange,

[1] Le *monsieur* dans cette satire, est celui qui donne à manger. *Jean* est ce *suivant de madame Lipée*, c'est-à-dire un parasite. Comme tous les convives sont caractérisés, le caractère de ce *Jean* étoit de faire le raisonneur, le dialecticien ; et c'est de quoi se plaint le *monsieur*, qui, ne pouvant soudre les arguments de cet *ergoteur*, appelle plus loin le pédant à son secours.

[2] Terme populaire pour dire boisson ; de πιεῖν, mot grec qui signifie boire; et j'ai vu un livre où il est fort parlé du roi des pions, ou des buveurs.

[3] On dit en proverbe *qu'il ne faut pas courroucer la fée*; et ce proverbe s'explique par cet autre, *il ne faut pas réveiller le chat qui dort;* c'est-à-dire qu'il faut laisser en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. Clément Marot a employé cette façon de parler dans sa quarante-deuxième épître, ou première du *Coq-à-l'âne*:

Il fait bon étre papelard,
Et ne courroucer point les fées;
Toutes choses qui sont coiffées
Ont moult de lunes en la tête.

Quand sous le corselet[1] la crasse luy démange,
Se bouchonne partout: de mesme, en pareil cas,
Ce rongneux las-d'aller[2] se frottoit à mes bas;
Et, fust pour estriller[3] ses galles et ses crottes,
De sa grace il graissa mes chausses pour mes bottes,
En si digne façon, que le frippier Martin,
Avecq' sa male-tache, y perdroit son latin[4].
Ainsi qu'en ce despit le sang m'eschauffoit l'ame,

[1] Le *corselet*, figurément, est pris pour le ventre; comme l'armet, ou le casque, pour la tête: le contenant, pour le contenu. La boue dans laquelle les pourceaux ont coutume de se vautrer fait sur eux une espèce de corselet, ou de cuirasse.

[2] *Las-d'aller* est un substantif, terme populaire: *Ce las-d'aller rogneux. Las-d'aller*, dans Rabelais, liv. I, chap. XXXVIII et XLV, est un des six pélerins que Gargantua mangea en salade.

Dans la passion par personnages, fol. 139, Nachor dit au valet Maucourant:

Ça haut, saoul-d'aller,
Maucourant, vien bientost parler
A monseigneur.

[3] *Et voulant étriller*, ou bien, *et soit qu'il voulût étriller.*

[4] Furetière, au mot *male-bosse*, lit:

Et le fripier Martin,
Avec sa male-bosse, y perdroit son latin.

D'où il suivroit que Regnier auroit entendu parler d'un fripier bossu nommé Martin; ce qui rend le vers plus intelligible qu'il n'est lorsqu'on dit *male-tache*. Mais comme vraisemblablement Furetière a cité de mémoire cet endroit, son exemple ne nous autorise pas à substituer *male-bosse* à *male-tache*, qu'on lit dans toutes les éditions. Il est vrai qu'au lieu de *sa male-tache*, il faudroit que tout au contraire il y eût, *avec son secret pour lever la male-tache*. Mais on peut sauver le contre-sens, en rapportant le pronom *sa*, non pas à *fripier*, mais à *limier*, en sorte que sa *male-tache* soit la male-tache du limier, c'est-à-dire la male-

Le monsieur son pédant à son aide réclame [1],
Pour soudre l'argument; quand d'un sçavant parler
Il est qui fait la moue aux chimères en l'air.
Le pédant, tout fumeux de vin et de doctrine,
Respond, Dieu sçait comment: le bon Jean se mutine [2]:
Et sembloit que la gloire, en ce gentil assaut,
Fust à qui parleroit, non pas mieux, mais plus haut,
Ne croyez en parlant que l'un ou l'autre dorme.
Comment! vostre argument, dit l'un, n'est pas en forme [3].
L'autre, tout hors du sens: Mais c'est vous, malautru [4],
Qui faites le sçavant, et n'estes pas congru.
L'autre: Monsieur le sot, je vous feray bien taire.

tache que le limier a faite; comme en ce vers de la satire XVII.

La playe de vos yeux est toujours incurable.

La plaie de vos yeux signifie la plaie que vos yeux ont faite. Du temps de Regnier on disoit absolument *la male-tache*, pour signifier le fripier, ou le dégraisseur, qui ôtoit les taches: témoin cette strophe de la satire de Sygogne, contre le pourpoint d'un courtisan:

Maintefois le maistre bravache
Eust appelé la male-tache,
Pour ce vieux chiffon dégresser;
Mais faute d'un qui lui succède,
Il n'y a point eu de remède
Que son dos l'ait voulu laisser.

[1] Voyez la note 1, page 182.

[2] L'homme blessé de la logique, *le faiseur d'arguments*.

[3] C'est le pédant qui parle. Il n'y a pas de plus grande injure pour un pédant que de lui faire un argument qui n'est pas en forme. Il faut remarquer le dialogue dans ce vers et dans les six vers suivants.

[4] *Malotru*, mal bâti, mal fait. Du latin *malè structus*.

Quoi! comment! est-ce ainsi qu'on frappe Despautère[1].
Quelle incongruité! Vous mentez par les dents.
Mais vous?... Ainsi ces gens, à se picquer ardents,
S'en vindrent du parler à tic tac, torche, lorgne[2];
Qui casse le museau; qui son rival esborgne[3];
Qui jette un pain, un plat, une assiette, un couteau;
Qui pour une rondache[4], empoigne un escabeau.
L'un fait plus qu'il ne peut, et l'autre plus qu'il n'ose.

[1] Le pédant reproche à l'autre qu'il *frappe Despautère*, c'est-à-dire qu'il pèche contre les régles de la grammaire; comme on disoit autrefois, *donner un soufflet à Ronsard*, quand on péchoit contre la pureté du langage. Ménage dans sa requête des Dictionnaires :

Si bien que les petits grimauds
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant notre ordre alphabétique,
Qui retient l'ortographe antique,
Entrent aussitôt en courroux,
Et lors nous frappent à grands coups,
Souffletant le Dictionnaire,
Aussi bien que le Despautère.

Jean Despautère, célébre grammairien, mourut en 1520. Il a composé des livres de grammaire d'un grand usage dans les colléges.

[2] Ces mots expriment le bruit que font plusieurs coups donnés et reçus dans une émeute. *Torche*, *lorgne*, signifie particulièrement *à tort et à travers*. Rabelais, liv. I, chap. XIX, fait dire à maître Janotus de Bragmardo, à la fin de sa harangue: *Mais nac petetin petetac*, *ticque*, *torche lorgne*. Le même au chap. XXIX du liv. II. *En frappant torche lorgne dessus le géant*. Et au liv. IV, chap. LVI, où M. le Duchat fait observer que la plupart de ces mots sont pris de la célèbre chanson du musicien Jannequin, intitulée *La bataille ou défaite des Suisses à la journée de Marignan*.

[3] *L'un* casse le museau, *l'autre* éborgne son rival, etc.

[4] Sorte de bouclier, arme défensive qui étoit ronde.

Et pense [1], en les voyant, voir la métamorphose
Où les Centaures saouz, au bourg Attracien [2],
Voulurent, chauds de reins, faire nopces de chien;
Et, cornus du bon père [3], encorner le Lapithe [4],
Qui leur fit à la fin enfiler la guérite,
Quand, avecques des plats, des tréteaux, des tisons,
Par force les chassant my-morts de ses maisons,
Il les fit gentiment, après la tragédie,
De chevaux devenir gros asnes d'Arcadie [5].

Nos gens en ce combat n'estoient moins inhumains,
Car chacun s'escrimoit et des pieds et des mains;
Et, comme eux, tous sanglants en ces doctes alarmes,
La fureur aveuglée en main leur mit des armes [6].

[1] Et je pense.

[2] C'est ce bourg de la Thessalie, *Atrax* ou *Atracia*, où les Lapithes et les Centaures se battirent, aux noces de Pirithoüs. Ovide a amplement décrit ce combat, au douzième livre de ses Métamorphoses.

[3] Les cornes ayant passé de tout temps pour un symbole de force et de courage, Bacchus a été représenté cornu, parceque le vin donne de la force et du courage aux foibles et aux poltrons. Le *bon père*, dans ce vers, n'est autre que Bacchus. Ainsi les centaures *cornus du bon père* et les centaures *animés par le vin*, sont la même chose. Voilà ce qui s'appelle une obscurité affectée: si un poëte latin l'avoit dit, on feroit force commentaire sur cet endroit, comme on le voit sur cet endroit d'Horace, qui, en apostrophant sa bouteille, ode XXI, du liv. III, lui dit: *Et addis cornua pauperi;* ce qu'Ovide, liv. I, *de arte amandi*, a imité lorsque, parlant des effets du vin, il s'en explique en ces termes: *Tunc veniunt risus, tunc pauper cornua sumit.*—[4] Pirithoüs, roi des Lapithes.

[5] Les centaures étoient moitié hommes et moitié chevaux.

[6] Furor arma ministrat.
VIRG. Æneid., lib. II.

Le bon Jean crie au meurtre, et ce docteur, harault[1].
Le monsieur dit, Tout beau; l'on appelle Girault.
A ce nom, voyant l'homme et sa gentille trongne,
En mémoire aussi-tost me tomba la Gascongne:
Je cours à mon manteau, je descends l'escalier,
Et laisse avecq' ses gens monsieur le chevalier[2],
Qui vouloit mettre barre entre ceste canaille[3].
Ainsi, sans coup férir, je sors de la bataille,
Sans parler de flambeau, ny sans faire autre bruit.
Croyez qu'il n'estoit pas, O nuict, jalouse nuict[4]!

[1] Il faut dire *Haro*: c'est un cri de justice fort usité en Normandie, qui a la force de faire arrêter prisonnier, tant celui qui le crie, que celui sur qui on le crie, jusqu'à ce qu'on leur ait rendu justice.

[2] *Le chevalier de la petite épée*, dont il est parlé page 176.

[3] Quelques vers de Clément Marot, tirés de son Enfer, serviront ici de commentaire: c'est dans l'endroit où il parle des plaideurs.

Encor (pour vrai) mettre on n'y peut tel ordre,
Que tousjours l'un l'autre ne veuille mordre.
Dont raison veut qu'ainsi on les embarre,
Et qu'entre deux soit mis distance et barre,
Comme aux chevaux en l'étable hargneux.

On sait qu'à l'audience comme à l'écurie, on sépare les plaideurs et les chevaux par des barres.

[4] C'est le commencement d'une chanson de Desportes, oncle de Regnier. Voici le premier couplet de cette chanson, qui a été longtemps en vogue, et dont l'air se chante encore aujourd'hui:

O nuict! jalouse nuict, contre moi conjurée,
Qui renflames le ciel de nouvelle clairté:
T'ay-je donc aujourd'huy tant de fois desirée,
Pour être si contraire à ma félicité?

Furetière dans son *Roman bourgeois*, page 429, cite encore la même chanson, au sujet d'une personne fâchée d'être interrompue

Car il sembloit qu'on eust aveuglé la nature;
Et faisoit un noir brun, d'aussi bonne teinture
Que jamais on en vit sortir des Gobelins [1].
Argus pouvoit passer pour un des Quinze-Vingts [3].
Qui pis est, il pleuvoit d'une telle manière,
Que les reins, par despit, me servoient de gouttière;
Et du haut des maisons tomboit un tel dégout,
Que les chiens altérez pouvoient boire debout.
Alors me remettant sur ma philosophie,
Je trouve qu'en ce monde il est sot qui se fie,
Et se laisse conduire; et quant aux courtisants,
Qui, doucets et gentilz, font tant les suffisants,
Je trouve, les mettant en mesme patenostre,
Que le plus sot d'entr'eux est aussi sot qu'un autre.
Mais pour ce qu'estant là je n'estois dans le grain [3],
Aussi que mon manteau la nuict craint le serain;
Voyant que mon logis estoit loin, et peut-estre
Qu'il pourroit en chemin changer d'air et de maistre;

par l'arrivée de la nuit: « A son geste et à son regard parut assez « son mécontentement; sans doute que dans son ame elle dit plu- « sieurs fois: O nuit! jalouse nuit! »

[1] *Les Gobelins*, maison située à l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, et bâtie par *Gobelin*, fameux teinturier de la ville de Reims, sous le règne de François Ier. L'hôtel des Gobelins appartient au roi; et M. Colbert y établit en 1667 une manufacture royale des meubles de la couronne. Les eaux de la rivière de Bièvre qui y passe, ont, à ce qu'on prétend, une qualité particulière pour la teinture des laines.

[2] Pour un aveugle.

[3] Je n'étois pas à mon aise. Métaphore empruntée des animaux que l'on nourrit de grain, et à qui on en donne plus qu'il ne leur en faut.

Pour éviter la pluye, à l'abry de l'auvent,
J'allois doublant le pas, comme un qui fend le vent :
Quand, bronchant lourdement en un mauvais passage,
Le ciel me fit jouer un autre personnage ;
Car heurtant une porte, en pensant m'accoter,
Ainsi qu'elle obeyt, je vins à culbuter ;
Et, s'ouvrant à mon heurt[1], je tombay sur le ventre.
On demande que c'est, je me relève, j'entre ;
Et voyant que le chien n'aboyoit point la nuict,
Que les verroux graissez ne faisoient aucun bruit[2],
Qu'on me rioit au nez, et qu'une chambrière
Vouloit monstrer ensemble et cacher la lumière,
Je suy, je le voy bien... Je parle. L'on respond...[3]
Où, sans fleurs de bien dire, ou d'autre art plus profond[4],

[1] *Heurt*, coup brusque et subit. Ce mot n'est plus usité ; mais nous avons retenu *heurter*, pour dire frapper rudement.

[2] Quelle sage attention, quelle prudence d'avoir des gonds et des verroux qui ne font aucun bruit ! Mais, après tout, cet usage n'étoit pas neuf, il étoit renouvelé des Latins, et peut-être même des Grecs. Tibulle n'avoit-il pas dit, liv. I, éleg. VII, vers 12 :

Cardine nunc tacito vertere posse fores.

Horace, liv. I, ode XXV, dit au contraire que la porte d'une vieille coquette, qui s'ouvroit autrefois si facilement, demeure à présent toujours fermée :

Amatque
Janua limen,
Quæ prius multùm faciles movebat
Cardines.

[3] Le troisième des vers suivants sert d'explication à celui-ci, dont le sens est suspendu, ce que j'ai marqué par des points.... Dans l'édition de 1642, et dans les suivantes, on a mis : *J'y suis, je le vois bien.*

[4] On lit dans les éditions de 1616, 1617, 1625 : *Où sans fleurs*

Nous tombasmes d'accord. Le monde je contemple,
Et me trouve en un lieu de fort mauvais exemple.
Toutesfois il falloit, en ce plaisant malheur,
Mettre, pour me sauver, en danger mon honneur.
Puis donc que je suis là, et qu'il est près d'une heure,
N'espérant pour ce jour de fortune meilleure,
Je vous laisse en repos jusques à quelques jours,
Que, sans parler Phœbus, je feray le discours
De mon giste, où pensant reposer à mon aise,
Je tombé [1] par malheur de la poisle en la braise.

du bien dire. La Fontaine a dit sur cette matière : *En beaux louis se content les fleurettes.*

[1] Édition de 1645, *je tombay.* Éditions de 1626, 1655, 1667, *je tombe.*

SATYRE XI[1].

SUITE.

LE MAUVAIS GISTE.

Voyez que c'est du monde, et des choses humaines!
Toujours à nouveaux maux naissent nouvelles peines[2];
Et ne m'ont les destins, à mon dam trop constants,
Jamais, après la pluye, envoyé le beau temps.

[1] C'est principalement au sujet de cette satire que Boileau avoit reproché à Regnier d'avoir prostitué les muses :

> Heureux, si moins hardi, dans ses vers pleins de sel,
> Il n'avoit point traîné les muses au bordel;
> Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
> Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Mais Boileau, pour ne point commettre la même faute qu'il reprochoit à Regnier, changea les deux premiers vers de cette manière, tels qu'ils sont dans le second chant de son Art poétique :

> Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
> Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur.

Sans vouloir justifier Regnier sur le choix du sujet de cette pièce, qui est extrêmement condamnable, on peut dire que le vice y est peint avec des couleurs les plus capables d'en donner de l'horreur.

Cette satire ne parut point dans l'édition de 1608; elle fut imprimée dans celle de 1612.

[2] Regnier reproduit la même pensée vers le milieu de cette satire :

> Toujours à nouveau mal nous vient nouveau soucy.

Estant né pour souffrir, ce qui me réconforte,
C'est que sans murmurer la douleur je supporte,
Et tire ce bonheur du malheur où je suis,
Que je fais, en riant, bon visage aux ennuis [1];
Que le ciel affrontant je nazarde la lune,
Et voy sans me troubler l'une et l'autre fortune.
Pour lors bien m'en vallut; car contre ces assauts,
Qui font, lorsque j'y pense, encor' que je tressauts,
Pétrarque, et son remède [2], y perdant sa rondache,
En eust, de marisson [3], ploré comme une vache.
Outre que de l'object la puissance s'esmeut,
Moy qui n'ay pas le nez d'estre Jean qui ne peut [4],
Il n'est mal [5] dont le sens la nature resveille,

Martial avoit dit, liv. I, épigr. XVI:

> Expectant curæque, catenatique labores.

Sénèque, Herc., fur., v. 208:

> Finis alterius mali,
> Gradus est futuri.

Marot, épître à François I[er]:

> On dit bien vray, la mauvaise fortune
> Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
> Ou deux, ou trois, avecques elles, sire.

[1] Pars major lacrymas ridet, et intus habet.
MARTIAL, liv. X, épigr. LXXX.

[2] Pétrarque a fait un traité fort moral *De remediis bonæ et malæ fortunæ.*

[3] Ce mot, qui est aussi employé par Clément Marot dans sa première ballade, pour *tristesse* et *chagrin*, est depuis long-temps banni de notre langue.

[4] Terme du jeu de trictrac.

[5] L'auteur appelle un *mal* ces tendres émotions qui *réveillent la nature.* Peut-être l'auteur avoit écrit, *il n'est main*, au lieu de,

Qui ribaut ne me prist ailleurs que par l'oreille.
Entré doncq' que je fus en ce logis d'honneur,
Pour faire que d'abord on me traitte en seigneur,
Et me rendre en amour d'autant plus agréable,
La bourse desliant je mis piéces sur table;
Et guarissant leur mal du premier appareil,
Je fis dans un escu reluire le soleil[1].
De nuict dessus leur front la joye estincelante
Monstroit en son midy que l'ame estoit contente.
Deslors pour me servir chacun se tenoit prest;
Et murmuroient tout bas : L'honneste homme que c'est!
Toutes, à qui mieux mieux, s'efforçoient de me plaire.
L'on allume du feu, dont j'avois bien affaire.
Je m'approche, me sied; et, m'aidant au besoing,
Jà tout apprivoisé je mangeois sur le poing[2],
Quand au flamber du feu trois vieilles rechignées
Vinrent à pas contez comme des airignées[3]:
Chacune sur le cul au foyer s'accropit,

il n'est mal, expression qui n'offre pas un sens bien clair ni bien déterminé.

[1] Du temps de Regnier il y avoit des écus d'or, qu'on appeloit *écus au soleil*, parcequ'ils avoient un petit soleil à huit rais.

[2] Quand les oiseaux de fauconnerie mangent volontiers sur le poing, c'est une marque qu'ils sont entièrement assurés, ou affaités, c'est-à-dire apprivoisés. Pendant un temps c'a été la mode en France, parmi les gens du bel air qui vouloient passer pour galants, *de porter tout le jour sur le poin un éprevier sans propos;* Loys Guyon, *Diverses Leçons*, liv. II, chap. v; et ce temps étoit celui de la jeunesse de Regnier.

[3] On lit ainsi dans l'édition de 1613. Il y a *érignées* dans celle de 1612, et *araignées* dans la plupart des autres.

Et sembloient, se plaignant, marmoter par despit.
L'une, comme un fantosme affreusement hardie,
Sembloit faire l'entrée en quelque tragédie;
L'autre, une Égyptienne, en qui les rides font
Contre-escarpes, rampards, et fossez sur le front;
L'autre, qui de soy-mesme estoit diminutive,
Ressembloit, transparente, une lanterne vive [1],
Dont quelque paticier amuse les enfants,
Où des oysons bridez, guenuches, éléfants,
Chiens, chats, lièvres, renards, et mainte estrange beste,
Courent l'une après l'autre: ainsi dedans sa teste
Voyoit-on clairement, au travers de ses os,
Ce dont sa fantaisie animoit ses propos;
Le regret du passé, du présent la misère,
La peur de l'advenir, et tout ce qu'elle espère
Des biens que l'hypocondre en ses vapeurs promet,
Quand l'humeur ou le vin luy barbouillent l'armet [2].
L'une se plaint des reins, et l'autre d'un cotaire [3];
L'autre du mal des dents, et, comme en grand mystère,
Avec trois brins de sauge, une figue d'antan [4],

[1] Description des lanternes vivantes, que nous appellerions aujourd'hui lanternes mouvantes, ou magiques. Avant l'établissement de la comédie en France, ces sortes de lanternes faisoient un des ornements du théâtre, dans ces temps grossiers où l'on jouoit les *mystères*, c'est-à-dire les histoires de l'ancien et du nouveau Testament. Les pâtissiers s'emparèrent ensuite des lanternes vivantes, qu'ils exposoient dans leurs boutiques pour attirer les passants.

[2] *L'armet*, pour la tête, parceque cette arme défensive étoit employée pour garantir cette partie du corps.

[3] On écrit *cautère*.

[4] Une vieille figue, ou une figue de l'année passée; expression

Un va-t'en si tu peux, un si tu peux va-t'en,
Escrit en peau d'oignon, entouroit sa machoire:
Et toutes, pour guarir, se reforçoient de boire.
Or j'ignore en quel champ d'honneur et de vertu,
Ou dessouz quels drapeaux elles ont combatu;
Si c'estoit mal de sainct[1], ou de fiévre quartaine:
Mais je sçay bien qu'il n'est soldat, ny capitaine,
Soit de gens de cheval, ou soit de gens de pié,
Qui dans la Charité[2] soit plus estropié.
Bien que maistre Denys[3], sçavant en la sculture,
Fist-il, avecq' son art, quinaude la nature[4];
Ou, comme Michel-l'Ange[5], eust-il le diable au corps,

qui vient du latin *ante annum.* Ce mot est renouvelé de Villon; car je ne l'ai pas lu dans Marot, ni en d'autres bons auteurs. Villon a donc dit dans une assez jolie ballade:

Mais où sont les neiges d'antan.

[1] Il y a plusieurs maladies auxquelles le peuple a donné le nom de quelque saint: ainsi il appelle l'épilepsie le mal Saint-Jean; la rage, le mal Saint-Hubert; la lèpre ou la gale, le mal Saint-Mein*; l'érysipèle, le mal ou le feu Saint-Antoine.

[2] La Charité est un des hôpitaux de Paris; il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit fondé.

[3] C'étoit apparemment un sculpteur du temps de notre poète; car il n'y a pas d'apparence que Regnier ait voulu parler d'un ancien sculpteur grec, appelé *Denys, Dionysius*, duquel, au rapport de Pline, liv. XXXVI, chap. x, on voyoit à Rome plusieurs ouvrages excellents: *Dionysius et Polycles*, *Timarchidis filii.*

[4] *Faire quinaud*, se dit encore par les enfants lorsqu'ils ont trompé ou se sont moqués de quelqu'un.

[5] *Michel l'Ange*, comme l'auteur l'a écrit, fait une équivoque car il parle ici, non pas d'un ange, mais du fameux Michel-Ange

* Ou *Saint-Main*, suivant le Dictionnaire de Trévoux et le Dictionnaire de médecine.

Si ne pourroit-il faire, avecq' tous ses efforts,
De ces trois corps tronquez une figure entière,
Manquant à cet effect, non l'art, mais la matière.
En tout elles n'avoient seulement que deux yeux,
Encore bien flétris, rouges et chassieux;
Que la moitié d'un nez, que quatre dents en bouche,
Qui, durant qu'il fait vent, branlent sans qu'on les touche.
Pour le reste, il estoit comme il plaisoit à Dieu.
En elles la santé n'avoit ny feu, ny lieu:
Et chacune, à part soy, représentoit l'idole
Des fièvres, de la peste, et de l'orde vérolle.
A ce piteux spectacle, il faut dire le vray,
J'eus une telle horreur, que, tant que je vivray,
Je croiray qu'il n'est rien au monde qui garisse
Un homme vicieux, comme son propre vice [1].
Toute chose depuis me fut à contre-cœur;
Bien que d'un cabinet sortist un petit cœur,
Avecq' son chapperon [2], sa mine de poupée,

Buonarota, excellent peintre, sculpteur, et architecte. On prononce Mikel-Ange. Il mourut à Rome, en 1564, dans sa quatre-vingt-neuvième année. Regnier le cite ici, parceque ce grand peintre, la plus vaste imagination qu'il y ait eu dans la peinture, avoît excellé dans ces figures grotesques, singulières, extravagantes, et même terribles et épouvantables, qu'il a si vivement représentées dans son jugement dernier, l'un des plus vastes morceaux qui soient sortis de la main d'un peintre.

[1] Cette maxime est très sensée. Dans un des dialogues de Lucien, intitulé *l'Ane de Lucien*, M. d'Ablancourt, son traducteur, a cité ainsi ces deux vers :

Qu'il n'est rien qui punisse
Un homme vicieux comme son propre vice.

[2] Sorte de coiffure usitée en ce temps-là, qui n'étoit cepen-

Disant : J'ai si grand' peur de ces hommes d'espée,
Que si je n'eusse veu qu'estiez un financier,
Je me fusse plusto st aissé crucifier,
Que de mettre le nez où je n'ay rien affaire.
Jean, mon mary, monsieur, il est apoticaire.
Surtout, vive l'amour; et bran pour les sergents.
Ardez, voire, c'est mon : je me cognois en gens[1].
Vous estes, je voy bien, grand abbateur de quilles[2],
Mais au reste honneste homme, et payez bien les filles.

dant que pour les femmes du commun. Clément Marot a dit d'une maîtresse ambulante qu'il suivoit de près :

Elle vous avoit puis après...
Le chapperon fait en poupée
Les cheveux en passe fillon, etc.

[1] *Bran*, *ardez*, *voire*, *c'est mon ;* toutes manières de parler populaires, dont quelques unes se sont conservées.

Bren, laissez-moi, ce disoit une
A un sot qui lui déplaisoit ;

C'est ce qu'a dit Marot, dans son épigramme 206.

Bren de vous et de vos clistères ;

C'est ce que l'ingénieux *Sarasin* fait dire à Goulu dans son Testament.

[2] La Fontaine, conte des lunettes :

Garçon carré, garçon couru des filles,
Bon compagnon, et beau joueur de quilles.

Mais Clément Marot l'avoit mis long-temps avant. C'est dans l'épître XXVIII, au roi François Ier, où il fait le portrait d'un valet, par lequel il avoit été dérobé,

Sentant la hart de cent pas à la ronde...
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bordeaux, et beau joueur de quilles.

Cognoissez-vous?... mais non; je n'ose le nommer.
Ma foy, c'est un brave homme, et bien digne d'aymer.
Il sent tousjours si bon! Mais quoi! vous l'iriez dire.
 Cependant, de despit, il semble qu'on me tire
Par la queue un matou, qui m'escrit sur les reins,
Des griffes et des dents, mille alibis forains.
Comme un singe fasché j'en dy ma patenostre;
De rage je maugrée et le mien et le vostre,
Et le noble vilain [1] qui m'avoit attrapé.
Mais, monsieur, me dit-elle, auriez-vous point soupé?
Je vous pry, notez l'heure [2]. Eh bien, que vous en semble?
Estes-vous pas d'advis que nous couchions ensemble?
Moy, crotté jusqu'au cul, et mouillé jusqu'à l'os [3],
Qui n'avois dans le lict besoin que de repos,
Je faillis à me pendre, oyant que ceste lice,
Effrontément ainsi me présentoit la lice.
On parle de dormir; j'y consens à regret.
La dame du logis me meine au lieu secret.
Allant, on m'entretient de Jeanne et de Macette;
Par le vray Dieu, que Jeanne estoit et claire et nette;
Claire comme un bassin, nette comme un denier;
Au reste, fors monsieur, que j'estois le premier;
Pour elle, qu'elle estoit niepce de dame Avoye;
Qu'elle feroit pour moi de la fausse monnoye;
Qu'elle eust fermé sa porte à tout autre qu'à moy;

[1] De la satire précédente.

[2] Une heure après minuit, selon la satire précédente. Édition de 1642 : *Je vous pri', notez l'heure.*

[3] Si on a dit autrefois *mouillé jusqu'à l'os*, on dit aujourd'hui mouillé jusqu'aux os.

Et qu'elle m'aymoit plus mille fois que le roy.
Estourdy de caquet, je feignois de la croire.
Nous montons, et montant, d'un c'est mon, et d'un voire,
Doucement en riant, j'appointois nos procez [1].
La montée estoit torte, et de fascheux accez;
Tout branloit dessouz nous, jusqu'au dernier estage.
D'eschelle en eschelon, comme un linot en cage,
Il falloit sauteller, et des pieds s'approcher [2],
Ainsi comme une chévre en grimpant un rocher.
Après cent soubre-sauts nous vinsmes en la chambre,
Qui n'avoit pas le goust de musc, civette, ou d'ambre.
La porte en estoit basse, et sembloit un guichet,
Qui n'avoit pour serrure autre engin [3] qu'un crochet.
Six douves de poinçon [4] servoient d'aix et de barre,
Qui bâillant grimassoient d'une façon bizarre;
Et pour se reprouver de mauvais entretien,
Chacune par grandeur se tenoit sur le sien;
Et loin l'une de l'autre, en leur mine altérée,
Monstroient leur saincte vie estroite et retirée.
Or, comme il plut au ciel, en trois doubles plié,

[1] Pour je terminois, je vidois nos procès. *Appointer* pour terminer, se trouve trois ou quatre fois dans Clément Marot. Aujourd'hui c'est un terme de barreau, qui a une autre signification.

[2] Il faut mettre certainement *s'accrocher*, et non pas *s'approcher*: on le sent bien par la lecture et la comparaison.

[3] *Engin* pour instrument ne se dit plus. C'est aujourd'hui un terme d'art, de métier; il signifie aussi *piège*, *filet*.

De là naîtront *engins* à vous envelopper,
Et lacets pour vous attraper.
LA FONTAINE, liv. I, fab. 8.

[4] Grand tonneau.

Entrant je me heurté la caboche[1] et le pié;
Dont je tombe en arrière, estourdy de ma chute,
Et du haut jusqu'au bas je fis la cullebutte,
De la teste et du cul contant chaque degré.
Puis que Dieu le voulut, je prins le tout à gré.
Aussi qu'au mesme temps voyant cheoir ceste dame,
Par je ne sçay quel trou je luy vis jusqu'à l'ame,
Qui fit en ce beau sault, m'esclatant comme un fou,
Que je prins grand plaisir à me rompre le cou.
Au bruit Macette vint[2]: la chandelle on apporte;
Car la nostre en tombant de frayeur estoit morte.
Dieu sçait comme on la veid et derrière et devant,
Le nez sur les carreaux, et le fessier au vent;
De quelle charité l'on soulagea sa peine.
Cependant de son long, sans poulx et sans haleine,
Le museau vermoulu, le nez escarbouillé,
Le visage de poudre et de sang tout souillé,
Sa teste découverte, où l'on ne sait que tondre,
Et lors qu'on luy parloit qui ne pouvoit respondre;
Sans collet, sans beguin, et sans autre affiquet,
Ses mules d'un costé, de l'autre son tocquet[3].
En ce plaisant malheur, je ne sçaurois vous dire
S'il en falloit pleurer, ou s'il en falloit rire.
Après cest accident trop long pour dire tout,
A deux bras on la prend, et la met-on debout:
Elle reprend courage; elle parle, elle crie;
Et, changeant en un rien sa douleur en furie,

[1] Terme populaire, pour dire la *tête*.

[2] Voyez le commencement de la satire XIII.

[3] Coiffure pour les femmes du commun.

Dit à Jeanne, en mettant la main sur le roignon :
C'est, malheureuse, toy, qui me portes guignon.
A d'autres beaux discours la colère la porte.
Tant que Macette peut, elle la reconforte.
Cependant je la laisse, et, la chandelle en main,
Regrimpant l'escalier, je suy mon vieux dessein.
J'entre dans ce beau lieu, plus digne de remarque
Que le riche palais d'un superbe monarque.
Estant là, je furette aux recoins plus cachez,
Où le bon Dieu voulut que, pour mes vieux péchez,
Je sceusse le despit dont l'ame est forcenée,
Lors que, trop curieuse, ou trop endemenée [1],
Rodant de tous costez, et tournant haut et bas,
Elle nous fait trouver ce qu'on ne cherche pas.
Or, en premier item, souz mes pieds je rencontre
Un chaudron ébresché, la bourse d'une montre,
Quatre boistes d'unguents, une d'alun bruslé,
Deux gands despariez, un manchon tout pelé;
Trois fioles d'eau bleue, autrement d'eau seconde;
La petite seringue, une esponge, une sonde,
Du blanc, un peu de rouge, un chifon de rabat,
Un balet, pour brusler en allant au sabat;
Une vieille lanterne, un tabouret de paille,
Qui s'estoit sur trois pieds sauvé de la bataille :
Un baril défoncé, deux bouteilles sur cu,
Qui disoient, sans goulet, nous avons trop vescu;
Un petit sac, tout plein de poudre de mercure;

[1] Trop inquiète, trop agitée. Ce terme n'est plus d'usage, mais nous ne l'avons pas entièrement perdu; il en est resté quelque chose dans le verbe *se démener*, pour, se tourmenter, s'agiter.

Un vieux chapperon gras de mauvaise teinture:
Et dedans un coffret qui s'ouvre avecq' enhan [1],
Je trouve des tisons du feu de la Sainct-Jean,
Du sel, du pain bénit, de la feugère, un cierge,
Trois dents de mort, pliez en du parchemin vierge;
Une chauve-souris, la carcasse d'un geay,
De la graisse de loup, et du beurre de may [2].
Sur ce point Jeanne arrive, et faisant la doucette:
Qui vit céans, ma foy, n'a pas besongne faite;
Tousjours à nouveau mal nous vient nouveau soucy:
Je ne sçay, quant à moy, quel logis c'est icy;
Il n'est, par le vray Dieu, jour ouvrier, ni feste,
Que ces carongnes-là ne me rompent la teste.
Bien, bien, je m'en iray si tost qu'il sera jour.
On trouve dans Paris d'autres maisons d'amour.
Je suis là, cependant, comme un que l'on nazarde [3].
Je demande que c'est. Hé! n'y prenez pas garde,
Ce me respondit-elle, on n'auroit jamais fait,
Mais bran, bran; j'ay laissé là-bas mon attifet.
Tousjours après soupper ceste vilaine crie.

[1] *Enhan*, ou plutôt *ahan*, terme qui exprime, par onomatopée, un effort accompagné de bruit.

[2] Il y a encore des femmes qui préparent du beurre de mai pour le visage.

[3] *Nasarder*, c'est proprement donner des coups sur le nez. C'est en ce sens que Marot l'a placé dans son épître LVI, contre Sagon.

Ça ce nez, que je le nazarde,
Pour t'apprendre avecque deux doits
A porter honneur où tu dois.

Mais au figuré, il veut dire se moquer, maltraiter par raillerie, plutôt que par voie de fait.

Monsieur, n'est-il pas temps? couchons-nous, je vous prie.
Cependant, elle met sur la table les dras,
Qu'en bouchons tortillez elle avoit souz les bras.
Elle approche du lict, fait d'une estrange sorte:
Sur deux tréteaux boiteux se couchoit une porte,
Où le lict reposoit, aussi noir qu'un souillon.
Un garde-robe [1] gras servoit de pavillon;
De couverte un rideau, qui, fuyant (vert et jaune)
Les deux extrémitez, estoit trop court d'une aune.
Ayant considéré le tout de point en point,
Je fis vœu ceste nuict de ne me coucher point.
Et de dormir sur pieds, comme un coq sur la perche.
Mais Jeanne tout en rut s'approche, et me recherche
D'amour, ou d'amitié, duquel qu'il vous plaira.
Et moy: maudit soit-il, m'amour, qui le fera.
Polyenne pour lors me vint en la pensée [2],
Qui sceut que vaut la femme en amour offensée [3],
Lors que, par impuissance, ou par mespris, la nuict
On fausse compagnie, ou qu'on manque au desduict.
C'est pourquoy j'eus grand'peur qu'on me troussast en malle,
Qu'on me fouettast, pour voir si j'avois point la galle,

[1] Garde-robe est ici du masculin, et signifie ce fourreau, cette enveloppe de toile qu'on porte sur les habits pour les conserver. Cette toile, qui étoit grasse à force d'avoir été portée, servoit de pavillon, c'est-à-dire de garniture au lit.

[2] L'aventure de Polyænos et de Circé est décrite dans Pétrone.

[3] Notumque furens quid femina possit.

VIRGIL., Æneid. V, 6.

Sénèque, dans son Hippolyte, à la fin de l'acte second:

Quid sinat inausum feminæ præceps furor ?

Qu'on me crachast au nez, qu'en perche on me le mist,
Et que l'on me berçast si fort qu'on m'endormist;
Ou me baillant du Jean, Jeanne vous remercie,
Qu'on me tabourinast le cul d'une vessie.
Cela fut bien à craindre; et si je l'évité,
Ce fut plus par bonheur que par dextérité.
Jeanne, non moins que Circe, entre ses dents murmure,
Sinon tant de vengeance, au moins autant d'injure.
Or, pour flatter enfin son mal-heur et le mien,
Je dis, Quand je fais mal, c'est quand je paye bien.
Et, faisant révérence à ma bonne fortune,
En la remerciant je le conté pour une.
Jeanne, rongeant son frein, de mine s'appaisa,
Et prenant mon argent, en riant me baisa:
Non, pour ce que j'en dis, je n'en parle pas, voire,
Mon maistre, pensez-vous? J'entends bien le grimoire;
Vous estes honneste homme, et sçavez l'entre-gent[1].
Mais, monsieur, croyez-vous que ce soit pour l'argent?
J'en fais autant d'estat comme de chenevottes[2].
Non, ma foy, j'ay encore un demy-ceint, deux cottes,
Une robbe de serge, un chapperon, deux bas,
Trois chemises de lin, six mouchoirs, deux rabats,
Et ma chambre garnie auprès de Sainct-Eustache.
Pourtant, je ne veux pas que mon mary le sçache.

[1] *Entregent*, pour savoir-vivre, connoissance du monde, se dit encore quelquefois dans le familier.

[2] C'est le tuyau sec du chanvre, dont on fait des allumettes; et Villon, parlant d'une vieille pauvre et malheureuse, dit qu'elle se chauffoit « à croupeton, à petit feu de chenevottes, tost allumées, « et tost esteintes. »

Disant cecy, tousjours son lict elle brassoit,
Et les linceuls trop courts par les pieds tirassoit;
Et fit à la fin tant, par sa façon adroite,
Qu'elle les fit venir à moitié de la coite [1].
Dieu sçait quels lacs d'amour, quels chiffres, quelles fleurs,
De quels compartiments, et combien de couleurs
Relevoient leur maintien, et leur blancheur naïfve [2],
Blanchie en un sivé [3], non dans une lescive.
  Comme son lict est faict: Que ne vous couchez-vous?
Monsieur, n'est-il pas temps? Et moy de filer dous.
Sur ce point elle vient, me prend et me détache,
Et le pourpoint du dos par force elle m'arrache,
Comme si nostre jeu fust au roi despouillé.
J'y résiste pourtant, et, d'esprit embrouillé,
Comme par compliment, je trenchois de l'honneste:
N'y pouvant rien gaigner, je me gratte la teste.
A la fin je pris cœur, résolu d'endurer
Ce qui pouvoit venir, sans me désespérer.
Qui fait une folie, il la doit faire entière:
Je détache un soulier, je m'oste une jartière,
Froidement toutefois; et semble, en ce coucher,
Un enfant qu'un pédant contraint se détacher;

[1] Lit de plume. Ce terme se trouve aussi dans Villon. Il vient du latin *culcitra*.

[2] *Et leur blancheur naïfve*, *blanchie* est une battologie, ou répétition vicieuse. L'auteur avoit sans doute écrit *blanchis*, dans le vers suivant, faisant rapporter ce participe à *linceuls*.

[3] *Sivé*, ou *civé*. Je crois que c'est cette eau croupissante et verdâtre qui se trouve dans les marais. Villon s'est servi du même mot et au même sens : *en eau de civé*. Ce terme vient sans doute de *civé* ou *civettes*, petites ciboules vertes.

Que la peur tout ensemble esperonne et retarde:
A chacune esguillette il se fasche, et regarde,
Les yeux couverts de pleurs, le visage d'ennuy,
Si la grace du ciel ne descend point sur luy.
L'on heurte sur ce point; Catherine on appelle.
Jeanne, pour ne respondre, esteignit la chandelle.
Personne ne dit mot. L'on refrappe plus fort,
Et faisoit-on du bruit pour resveiller un mort.
A chaque coup de pied toute la maison tremble,
Et semble que le feste [1] à la cave s'assemble.
Bagasse, ouvriras-tu? c'est cestuy-cy, c'est mon.
Jeanne, ce temps pendant, me faisoit un sermon.
Que diable aussi, pourquoy? que voulez-vous qu'on face?
Que ne vous couchiez-vous? Ces gens, de la menace
Venant à la prière, essayoient tout moyen.
Ore ils parlent soldat, et ores citoyen.
Ils contrefont le guet; et de voix magistrale:
Ouvrez, de par le roy. Au diable un qui dévale.
Un chacun, sans parler, se tient clos et couvert.
Or, comme à coups de pieds l'huis s'estoit presque ouvert,
Tout de bon le guet vint. La quenaille fait gille [2].
Et moy, qui jusques là demeurois immobile,
Attendant estonné le succez de l'assaut,
Ce pensé-je, il est temps que je gaigne le haut,
Et, troussant mon pacquet, de sauver ma personne.
Je me veux r'habiller, je cherche, je tastonne,
Plus estourdy de peur que n'est un hanneton.

[1] Le *feste* pour le *faîte*, le haut de la maison.

[2] Édition de 1642 et suivantes, *la canaille;* de même qu'un peu plus bas. Voyez satire x, page 168, note 2.

Mais quoi! plus on se haste, et moins avance-t-on.
Tout, comme par despit, se trouvoit souz ma pate.
Au lieu de mon chappeau je prends une savate;
Pour mon pourpoint, ses bas; pour mes bas, son collet;
Pour mes gands, ses souliers; pour les miens un ballet.
Il sembloit que le diable eût fait ce tripotage[1].
Or, Jeanne me disoit, pour me donner courage,
Si mon compère Pierre est de garde aujourd'huy,
Non, ne vous faschez point, vous n'aurez point d'ennuy.
Cependant, sans délay, messieurs frappent en maistre.
On crie, Patience; on ouvre la fenestre.
Or, sans plus m'amuser après le contenu,
Je descends doucement, pied chaussé, l'autre nu;
Et me tapis d'aguet derrière une muraille.
On ouvre, et brusquement entra ceste quenaille,
En humeur de nous faire un assez mauvais tour.
Et moy, qui ne leur dis ny bon soir, ny bon jour,
Les voyant tous passez, je me sentis alaigre:
Lors, dispos du talon, je vais comme un chat maigre,
J'enfile la venelle; et, tout léger d'effroy,
Je cours un fort long temps sans voir derrière moy;
Jusqu'à tant que trouvant du mortier, de la terre,
Du bois, des estançons, maints plâtras, mainte pierre,

[1] *Tripotage*, terme burlesque, pour dire les menées ou la conduite en matière joyeuse. Clément Marot, qui est un de mes répertoires pour ces sortes de mots, s'en sert aussi dans sa ballade première:

> Trancher du brave et du mauvais garçon,
> Aller de nuit sans faire aucun outrage,
> Se retirer, voilà le tripotage.

Je me sentis plustot au mortier embourbé,
Que je ne m'aperceus que je fusse tombé.
On ne peut esviter ce que le ciel ordonne.
Mon ame cependant de colère frissonne;
Et prenant, s'elle eust pu, le destin à party [1],
De despit, à son nez, elle l'eust dementy;
Et m'asseure qu'il eust réparé mon dommage.
Comme je fus sus pied, enduit comme une image,
J'entendis qu'on parloit; et, marchant à grands pas,
Qu'on disoit: Hastons-nous, je l'ay laissé fort bas.
Je m'approche, je voy, desireux de cognoistre.
Au lieu d'un médecin, il luy faudroit un prestre,
Dict l'autre, puisqu'il est si proche de sa fin.
Comment! dict le valet, estes-vous médecin?
Monsieur, pardonnez-moy, le curé je demande.
Il s'en court, et disant, à Dieu me recommande [2],
Il laisse là monsieur, fasché d'estre déceu.
Or comme, allant toujours, de près je l'apperceu,
Je cogneus que c'estoit nostre amy; je l'approche:
Il me regarde au nez, et riant me reproche:
Sans flambeau, l'heure indue! Et de près, me voyant
Fangeux comme un pourceau, le visage effroyant,
Le manteau souz le bras, la façon assoupie:
Estes-vous travaillé de la licantropie [3]?

[1] *S'elle* pour *si elle; à party* pour *à partie.*

[2] Il faut lire, *A Dieu vous recommande*, puisque ce valet parle au médecin.

[3] La Lycanthropie est une maladie ou fureur qui fait croire à ceux qui en sont atteints qu'ils sont transformés en loups. Ils sortent de leurs maisons, et courent les rues ou les champs, en hur-

Dist-il, en me prenant pour me taster le pous.
Et vous, dy-je, monsieur, quelle fiévre avez-vous?
Vous, qui trenchez du sage, ainsi parmy la rue!
Faites-vous sus un pied toute la nuict la grue?
Il voulut me conter comme on l'avoit pipé;
Qu'un valet, du sommeil ou de vin occupé,
Souz couleur d'aller voir une femme malade,
L'avoit galentement payé d'une cassade.
  Il nous faisoit bon voir tous deux bien estonnez,
Avant jour par la rue, avecq' un pied de nez;
Luy, pour s'estre levé, espérant deux pistoles,
Et moy, tout las d'avoir receu tant de bricolles.
Il se met en discours, je le laisse en riant;
Aussi que je voyois, aux rives d'Oriant,
Que l'Aurore, s'ornant de saffran et de roses,
Se faisant voir à tous, faisoit voir toutes choses;
Ne voulant, pour mourir, qu'une telle beauté
Me vist, en se levant, si sale et si croté,
Elle qui ne m'a veu qu'en mes habits de feste.
Je cours à mon logis; je heurte, je tempeste;
Et croyez à frapper que je n'estois perclus.
On m'ouvre; et mon valet ne me recognoïst plus.
Monsieur n'est pas icy: que diable! à si bonne heure!
Vous frappez comme un sourd. Quelque temps je demeure,
Je le vois; il me voit, et demande, estonné,
Si le Moine-bourru [1] m'avoit point promené.
Dieu! comme estes-vous fait? Il va : moy de le suivre;

lant et en se jetant comme des furieux sur ceux qu'ils rencontrent; c'est pourquoi le peuple les appelle *loups-garoux*.

[1] Fantôme qu'on fait craindre au peuple, lequel s'imagine que

Et me parle en riant, comme si je fusse yvre.
Il m'allume du feu, dans mon lict je me mets,
Avec vœu, si je puis, de n'y tomber jamais,
Ayant à mes despens appris ceste sentence :
Qui gay fait une erreur, la boit à repentance;
Et que quand on se frotte avecq' les courtisans,
Les branles de sortie en sont fort desplaisants.
Plus on pénétre en eux, plus on sent le remeugle [1].
Et qui, troublé d'ardeur, entre au bordel aveugle,
Quand il en sort, il a plus d'yeux, et plus aigus [2],
Que Lyncé l'Argonaute, ou le jaloux Argus [3].

c'est une ame en peine qui court les rues pendant les avents de Noël, et qui maltraite les passants. (Furetière.)

[1] L'auteur avoit écrit *remeugle*, pour rimer avec *aveugle*, quoiqu'on dise *remugle*, comme on lit dans l'édition de 1613, et dans toutes celles qui sont venues après.

[2] La césure auroit été plus régulière, si l'auteur avoit mis : *Il a, quand il en sort...*

[3] Selon la fable, *Argus* avoit cent yeux, et *Lyncée* avoit la vue si perçante qu'il voyoit à travers une muraille. (Voyez Érasme, adag. LV, chil. 2.) Lyncée fut un des Argonautes, c'est-à-dire des héros qui allèrent avec Jason à la conquête de la Toison d'or. Regnier a dit *Lyncé* pour *Lyncée*, comme Ronsard et d'autres ont dit *Orphé*, *Proté*, *Thésé*, pour *Orphée*, *Protée*, *Théséc*.

SATYRE XII[1].

REGNIER APOLOGISTE DE SOY-MESME.

A M. FRÉMINET[2].

On dit que le grand peintre[3], ayant fait un ouvrage,
Des jugements d'autruy tiroit cest avantage,
Que, selon qu'il jugeoit qu'ils estoient vrais ou faux,
Docile à son profit, réformoit ses défaux.
Or c'estoit du bon temps que la hayne et l'envie
Par crimes supposez n'attentoient à la vie;
Que le vray du propos estoit cousin-germain[4],
Et qu'un chacun parloit le cœur dedans la main.

[1] Dans cette satire, qui étoit la dixième et dernière de l'édition faite en 1608, Regnier fait son apologie. Comme il convient d'avoir censuré les vices des hommes, il veut bien que les hommes censurent aussi les siens.

[2] Martin Fréminet, né à Paris, étoit peintre ordinaire du roi Henri IV, pour lequel il commença à peindre la chapelle de la maison royale de Fontainebleau, et la continua sous Louis XIII. Ces deux rois lui donnèrent successivement des marques de leur estime, et Louis XIII l'honora de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut en 1619, âgé de 52 ans, laissant un fils de même nom, Martin Fréminet, qui étoit aussi un peintre habile.

[3] Apelles. Regnier, adressant cette satire à un peintre, débute par un exemple tiré de l'histoire d'un peintre, et même du peintre le plus fameux de l'antiquité.

[4] Pour dire que la vertu se trouvoit jusque dans les moindres propos, ou les moindres discours.

Mais que serviroit-il maintenant de prétendre
S'amender par ceux-là qui nous viennent reprendre,
Si selon l'intérest tout le monde discourt,
Et si la vérité n'est plus femme de court;
S'il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il être,
S'il a bon apétit, qu'il ne jure à son maistre,
Dès la pointe du jour, qu'il est midy sonné,
Et qu'au logis du roy tout le monde a disné?
Estrange effronterie en si peu d'importance!
Mais de ce costé-là je leur donrois [1] quittance,
S'ils vouloient s'obliger d'espargner leurs amis,
Où, par raison d'estat, il leur est bien permis [2].
Cecy pourroit suffire à refroidir une ame
Qui n'ose rien tenter pour la crainte du blasme,
A qui la peur de perdre enterre le talent:
Non pas moy, qui me ry d'un esprit nonchalant
Qui, pour ne faillir point, retarde de bien faire.
C'est pourquoy maintenant je m'expose au vulgaire,
Et me donne pour butte aux jugements divers.

[1] Du temps de notre poète, et long-temps auparavant, l'usage étoit pour *donrois*, *lairrois*, au lieu de *donnerois*, *laisserois*, etc., comme on le voit écrit en plusieurs endroits de l'*Amadis de Gaule*, du sieur Des Essars, l'écrivain le plus poli de son temps; dans Marot, et dans Rabelais. Ronsard, dans son *Abrégé de l'art poétique*, chap. de l'*H*, regarde ces abréviations comme des licences permises. « Tu accourciras aussi (je dis, autant que tu y seras contraint) « les verbes trop longs: comme *donra*, pour *donnera; sautra* pour « *sautera*, etc. » Vaugelas, et MM. de l'académie, ont condamné ces licences.

[2] Ils peuvent épargner leurs amis dans les choses où l'état n'est point intéressé.

Qu'un chacun taille, rongne [1], et glose sur mes vers;
Qu'un resveur insolent d'ignorance m'accuse [2],
Que je ne suis pas net, que trop simple est ma muse,
Que j'ay l'humeur bizarre, inesgal le cerveau,
Et, s'il luy plaist encor', qu'il me relie en veau [3].
Avant qu'aller si viste, au moins je le supplie
Sçavoir que le bon vin ne peut estre sans lie;
Qu'il n'est rien de parfaict en ce monde aujourd'huy;
Qu'homme, je suis suject à faillir comme luy;
Et qu'au surplus, pour moy qu'il se face paroistre
Aussy vray que pour luy je m'efforce de l'estre.
Mais sçais-tu, Fréminet, ceux qui me blasmeront?
Ceux qui dedans mes vers leurs vices trouveront;
A qui l'ambition la nuict tire l'oreille [4];
De qui l'esprit avare en repos ne sommeille;
Tousjours s'alambiquant après nouveaux partis;
Qui pour dieu ny pour loy n'ont que leurs appétis;
Qui rodent toute nuict, troublez de jalousie;
A qui l'amour lascif régle la fantasie;
Qui préfèrent, vilains, le profit à l'honneur;
Qui par fraude ont ravy les terres d'un mineur.
Telles sortes de gens vont après les poetes [5],

ition de 1608, *roigne*.

[2] Ce vers pourroit bien encore regarder Malherbe, censeur impitoyable de ses confrères.

[3] Allusion au mot de *veau*, qui dans notre ancienne langue signifie un sot, un innocent, un imbécile; comme on l'a pu voir ci-dessus.

[4] Sans doute pour les empêcher de dormir.

[5] Voici le seul vers où Regnier ait fait ce dernier mot de trois syllabes : partout ailleurs il ne le fait que de deux.

Comme après les hiboux vont criant les chuettes [1].
Leurs femmes vous diront: Fuyez ce mesdisant;
Fascheuse est son humeur, son parler est cuisant.
Quoy! monsieur, n'est-ce pas cest homme à la satyre,
Qui perdroit son amy plustot qu'un mot pour rire [2]?
Il emporte la piéce. Et c'est là, de par Dieu,
(Ayant peur que ce soit celle-là du milieu)

[1] Si par *chouette* on vouloit signifier un oiseau de nuit, la femelle du *hibou*, le sens de ce vers seroit faux: car ce ne sont pas les *chouettes* qui vont criant après les hiboux; mais ce sont les autres oiseaux qui crient après les hiboux et les chouettes. C'est pourquoi j'avois cru, avec M. de la Monnoye, qu'il falloit lire,

Comme après les hiboux vont criant les fauvettes.

supposant que Regnier, comme de son temps on ne distinguoit pas dans l'écriture le *v* consonne d'avec l'*u* voyelle, avoit, au lieu de *fovettes*, écrit *fouettes*, d'où l'imprimeur auroit fait *chouettes*. Mais nos anciens dictionnaires françois m'apprennent que, du temps de Regnier, *chouette* ou *chuette* signifioit une espèce de corneille, le petit choucas, qui, pour user des termes de Belon, est *la plus petite espèce du genre corbin:* en latin *monedula;* parceque cet oiseau aime extrêmement à cacher l'or et l'argent, d'où est venu le proverbe: *Larron comme une chouette.* Marot, Épître à celui qui avoit calomnié son épître sur le vol de son valet:

Quel qu'il soit, il n'est point poéte;
Mais fils aîné d'une chouette,
Ou aussi larron pour le moins.

Il faut donc conserver le vers de Regnier, tel qu'il est dans la première édition de 1608:

Comme après les hiboux vont criant les chouettes;

ou mettre *chuettes*, comme on lit dans les éditions de 1612 et 1613, faites pendant la vie de l'auteur.

[2] « Omnes hi metuunt versus, odere poetas.

Où le soulier les blesse; autrement je n'estime
Qu'aucune eust volonté de m'accuser de crime.
Car, pour elles, depuis qu'elles viennent au point,
Elles ne voudroient pas que l'on ne le sceust point.
Un grand contentement mal-aisément se celle [1].
Puis c'est des amoureux la régle universelle,
De déférer si fort à leur affection,
Qu'ils estiment honneur leur folle passion [2].
Et quant est de l'honneur de leurs maris, je pense [3]
Qu'aucune à bon escient n'en prendroit la deffence,
Sçachant bien qu'on n'est pas tenu par charité
De leur donner un bien qu'elles leur ont osté.
Voilà le grand-mercy que j'auray de mes peines.
C'est le cours du marché des affaires humaines,

« Fœnum habet in cornu : longè fuge : dummodò risum
« Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.
HORAT., lib. I, sat. IV.

« Lædere nunquam velimus, longèque absit propositum illud :
« Potiùs amicum quàm dictum perdidi. » (QUINT., lib. VI, cap. III.)

Mais c'est un jeune fou, qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.
BOILEAU, sat. IX.

1 L'alégresse du cœur s'augmente à la répandre.
MOLIÈRE, École des femmes, acte IV, scène VI.

2 C'est ainsi qu'il faut lire, suivant l'édition de 1608, et non pas *qu'ils estiment l'honneur*, comme dans les éditions de 1612, 1613, et dans la plupart des anciennes.

3 Marot, Épître au roi, pour avoir été dérobé :

Quand tout est dit, aussi mauvaise bague
(Ou peu s'en faut) que femme de Paris,
Saulve l'honneur d'elles et leurs maris.

Qu'encores qu'un chacun vaille icy-bas son pris,
Le plus cher toutesfois est souvent à mespris.
Or, amy, ce n'est point une humeur de médire
Qui m'ait fait rechercher [1] ceste façon d'écrire :
Mais mon père m'apprit que des enseignements [2]
Les humains apprentifs formoient leurs jugements;
Que l'exemple d'autruy doit rendre l'homme sage :
Et guettant à propos les fautes au passage,
Me disoit : Considère où cest homme est réduict [3]
Par son ambition : cet autre toute nuict
Boit avec des putains, engage son domaine :
L'autre, sans travailler, tout le jour se promeine :
Pierre le bon enfant aux dez a tout perdu :
Ces jours le bien de Jean par décret fut vendu :
Claude ayme sa voisine, et tout son bien lui donne.
Ainsi me mettant l'œil sur chacune personne [4],

[1] C'est *Qui m'a fait rechercher* que Regnier devoit mettre; mais apparemment que tel étoit de son temps le tour de notre langue.

[2] « Insuevit pater optimus hoc me,
« Ut fugerem, exemplis vitiorum quæque notando.
« Cùm me hortaretur, parcè, frugaliter, atque
« Viverem uti contentus eo quod mî ipse parâsset. »
HORAT., lib. I, sat. IV.

[3] « Nonne vides, Albî ut malè vivat filius? utque
« Barrus inops? magnum documentum, ne patriam rem
« Perdere quis velit. A turpi meretricis amore
« Cùm deterreret, Sectani dissimilis sis. »
HORAT., ibid.

[4] « Sic me
« Formabat puerum dictis; et, sive jubebat
« Ut facerem quid : Habes auctorem quo facias hoc;
« Unum ex judicibus selectis objiciebat :

Qui valloit quelque chose, ou qui ne valloit rien,
M'aprenoit doucement et le mal et le bien;
Affin que, fuyant l'un, l'autre je recherchasse,
Et qu'aux despens d'autruy sage je m'enseignasse.
Sçais-tu si ces propos me sceurent esmouvoir,
Et contenir mon ame en un juste devoir,
S'ils me firent penser à ce que l'on doit suivre
Pour bien et justement en ce bas monde vivre?
Ainsi que d'un voisin le trespas survenu [1]
Fait resoudre un malade, en son lict détenu,
A prendre malgré luy tout ce qu'on luy ordonne,
Qui, pour ne mourir point, de crainte se pardonne [2]:
De mesme les esprits débonnaires et doux [3]
Se façonnent, prudents, par l'exemple des foux;
Et le blasme d'autruy leur fait ces bons offices,

« Sive vetabat: An hoc inhonestum et inutile factu
« Necne sit addubites, flagret rumore malo cùm
« Hic atque ille? »
HORAT., ibid.

[1] « Avidos vicinum funus ut ægros
« Exanimat, mortisque metu sibi parcere cogit. »
HORAT., ibid.

[2] Ce vers ne rend pas bien le sens de celui d'Horace,

« . . . . Mortisque metu sibi parcere cogit; »

c'est-à-dire, l'oblige à se ménager, afin de ne pas mourir.

[3] « Sic teneros animos aliena opprobria sæpè
« Absterrent vitiis. Ex hoc ego sanus ab illis
« Perniciem quæcumque ferunt; mediocribus, et queis
« Ignoscas, vitiis teneor. Fortassis et isthinc
« Largiter abstulerit longa ætas, liber amicus,
« Consilium proprium. »
HORAT., ibid.

Qu'il leur aprend que c'est de vertus et de vices.
Or, quoy que j'aye fait, si m'en sont-ils restez [1]
Qui me pourroient par l'âge à la fin estre ostez,
Ou bien de mes amis avecq' la remonstrance,
Ou de mon bon démon suivant l'intelligence.
Car, quoy qu'on puisse faire, estant homme, on ne peut
Ny vivre comme on doit, ny vivre comme on veut.
En la terre icy-bas il n'habite point d'anges:
Or les moins vicieux méritent des louanges,
Qui, sans prendre l'autruy, vivent en bon chrestien,
Et sont ceux qu'on peut dire et saincts et gens de bien.
Quand je suis à part moy [2], souvent je m'estudie
(Tant que faire se peut) après la maladie
Dont chacun est blessé: je pense à mon devoir;
J'ouvre les yeux de l'ame, et m'efforce de voir
Au travers d'un chacun: de l'esprit je m'escrime,
Puis, dessus le papier, mes caprices je rime

[1] *Si m'en est-il resté* (des vices) *qui me pourroient*, etc.,

[2] En mon particulier; et c'est ainsi qu'il faut écrire; et cette correction a été faite dans les éditions qui ont paru depuis 1642. Voyez le vers 42 de la sat. XIII.

« Neque enim, cùm lectulus aut me
« Porticus excepit, desum mihi: Rectius hoc est;
« Hoc faciens, vivam meliùs: sic dulcis amicis
« Occurram: hoc quidam non bellè: numquid ego illi
« Imprudens olim faciam simile? Hæc ego mecum
« Compressis agito labris, ubi quid datur otî,
« Illudo chartis. Hoc est mediocribus illis
« Ex vitiis unum. »

HORAT., ibid.

Même vers: *souvent je m'estudie. . . . . après la maladie;* expression vicieuse et barbare, pour dire, *j'étudie la maladie.*

Dedans une satyre, où, d'un œil doux-amer,
Tout le monde s'y voit, et ne s'y sent nommer.
Voilà l'un des péchés où mon ame est encline.
On dit que pardonner est une œuvre divine.
Celuy m'obligera qui voudra m'excuser;
A son goust toutesfois chacun en peut user.
Quant à ceux du mestier, ils ont de quoy s'ébatre:
Sans aller sur le pré, nous nous pouvons combatre,
Nous monstrant seulement de la plume ennemis.
En ce cas-là, du roy les duels sont permis:
Et faudra que bien forte ils facent la partie,
Si les plus fins d'entre eux s'en vont sans repartie.
Mais c'est un satyrique, il le faut laisser là.
Pour moy, j'en suis d'avis, et cognois à cela
Qu'ils ont un bon esprit. Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires[1].

[1] C'est un proverbe espagnol: *De cosario a cosario no se llevan que los barrilles.* De corsaire à corsaire il n'y a que des barils d'eau à prendre.

Qu'eût-il fait? c'eût été lion contre lion;
Et le proverbe dit: Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.
La Fontaine, liv. IV, fable xii.

Mes réverends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits en plus d'un lieu
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace?
Grands Aristarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athléte tout prêt à prendre son congé,

Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Regnier,
Notre célèbre devancier:
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

Boileau, épig.

SATYRE XIII[1].

MACETTE,

OU

L'HYPOCRISIE DÉCONCERTÉE.

La fameuse Macette, à la cour si connue,
Qui s'est aux lieux d'honneur en crédit maintenue,

[1] Dans cette satire sont décrits les discours pernicieux que Macette, vieille hypocrite, tint à la maîtresse de Regnier, pour la séduire. Ovide a fait une satire sur le même sujet; c'est la huitième du liv. Ier de ses *Amours*; et notre auteur en a imité quelques vers. Properce en a fait aussi une, qui est la cinquième du quatrième livre. Mais Ovide et Properce ne sont pas les seuls dont Regnier ait emprunté quelques pensées pour cette élégante et ingénieuse satire. Le roman de la Rose, ce vieux et antique répertoire de nos anciens poëtes, lui en a fourni d'assez brillantes. Il a su à la vérité les habiller à la moderne : mais le fond ne laisse pas de s'en trouver dans cet *Ennius* de notre poésie; c'est dans l'endroit où Jean de Meun fait parler une vieille qui endoctrine une tendre jouvencelle.

De toutes les satires de Regnier celle-ci est la mieux versifiée, celle dont les vers sont les plus soutenus, les plus nombreux, les plus détachés les uns des autres, enfin les plus naturels et les plus beaux. D'ailleurs elle est purgée de ces expressions populaires dont Regnier sembloit faire ses délices. En un mot, si l'on juge de cette pièce indépendamment de son sujet, qui n'est ni fort noble ni fort édifiant, elle doit passer pour la plus belle satire de Regnier. Aussi quand elle parut, elle fut reçue avec des applaudissements qui alloient à l'admiration; et peut-être eût-elle été capable toute seule de donner à Regnier la grande réputation qu'il conserve encore aujourd'hui parmi nous, et qu'il portera sans doute à la postérité.

Et qui, depuis dix ans [1] jusqu'en ses derniers jours,
A soustenu le prix en l'escrime [2] d'amours;
Lasse enfin de servir au peuple de quintaine [3],
N'estant passe-volant, soldat, ny capitaine,
Depuis les plus chétifs jusques aux plus fendants,
Qu'elle n'ait desconfit, et mis dessus les dents;
Lasse, dy-je, et non soule, enfin s'est retirée [4],
Et n'a plus d'autre objet que la voûte éthérée [5].
Elle qui n'eust, avant que plorer son délict,
Autre ciel pour objet que le ciel de son lict,
A changé de courage [6], et, confitte en destresse,
Imite avecq' ses pleurs la saincte pécheresse [7];
Donnant des sainctes lois à son affection [8],
Elle a mis son amour à la dévotion.
Sans art elle s'habille; et, simple en contenance,
Son teint mortifié presche la continence.
Clergesse [9] elle fait jà la leçon aux prescheurs:

[1] Depuis l'âge de dix ans.

[2] Édition de 1645, *aux escrimes*.

[3] Voyez la note 1, page 89.

[4] « Et lassata viris, sed non satiata recessit. »
JUVÉNAL, sat. VI, v. 129.

[5] *La voûte éthérée*, pour le ciel; tiré du latin.

[6] Pour *cœur*, *conduite*, dans nos vieux livres; mais aujourd'hui il n'a plus cette signification.

[7] Sainte Magdeleine.

[8] On n'a commencé à mettre *de saintes lois* que dans l'édition de 1642.

[9] Oudin explique fort bien ce mot en espagnol par *muger docta*, et en italien par *donna saccente*, *ò dotta*, femme savante. Selon Borel, on a dit, *clergeresse*, pour *savante*, comme on a dit *clerc* pour

Elle lict sainct Bernard, la Guide des Pécheurs [1],
Les Méditations de la mère Thérèse [2];
Sçait que c'est qu'hypostase avecque synderèse [3];
Jour et nuict elle va de convent en convent [4];
Visite les saincts lieux, se confesse souvent;
A des cas réservez grandes intelligences;
Sçait du nom de Jésus toutes les indulgences;
Que valent chapelets, grains bénits enfilez,
Et l'ordre du cordon des pères Récollez.
Loin du monde elle fait sa demeure et son giste:
Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau béniste.
Enfin, c'est un exemple, en ce siécle tortu,
D'amour, de charité, d'honneur, et de vertu.
Pour béate partout le peuple la renomme;

savant; et *clergerie*, pour *science*, *doctrine*, *savoir*; parcequ'il n'y avoit autrefois que les gens d'église qui étudiassent. Voyez la note sur le dernier vers de la satire III. — *Prescheurs*, pour *Prédicateurs*: Villon s'est servi de ce terme au même sens. « Je le laisse, dit-il, « aux théologiens, car c'est office de prescheur. »

[1] Saint Bernard est un des plus grands et des plus illustres pères de la vie spirituelle, et la Guide des pécheurs est de Louis de Grenade, Espagnol, illustre théologien de l'ordre de saint Dominique, célèbre par d'autres écrits. Sa Guide des pécheurs passe pour son chef-d'œuvre.

[2] Sainte Thérèse, fondatrice de l'ordre des carmélites en Espagne, n'étoit pas encore canonisée; mais elle avoit dès-lors un grand crédit dans la vie spirituelle.

[3] *Hypostase*, terme de théologie, qui signifie *personne*. Il n'y a qu'une nature en Dieu, et il y a trois hypostases, (Trévoux.) — *Syndérèse*, remords.

[4] C'est ainsi qu'on écrivoit autrefois; ce qui conservoit à ce mot son analogie de la langue latine, *conventus:* à présent on écrit *couvent*.

Et la gazette mesme a desjà dit à Rome,
La voyant aymer Dieu, et la chair maistriser,
Qu'on n'attend que sa mort pour la canoniser.
Moy-mesme, qui ne croy de léger [1] aux merveilles,
Qui reproche [2] souvent mes yeux et mes oreilles,
La voyant si changée en un temps si subit,
Je creu qu'elle l'estoit d'ame comme d'habit;
Que Dieu la retiroit d'une faute si grande;
Et disois à part moy: Mal vit qui ne s'amende.
Jà desjà [3] tout dévot, contrit et pénitent,
J'estois, à son exemple, esmeu d'en faire autant:
Quand, par arrest du ciel, qui hait l'hypocrisie,
Au logis d'une fille, où j'ay ma fantasie [4],
Ceste vieille chouette, à pas lents et posez,
La parole modeste, et les yeux composez,
Entra par révérence; et, resserrant la bouche,

[1] *De léger*, pour *légèrement*. Jean Marot s'en est servi dans un de ses rondeaux,

Croire legier aussi n'est honnorable.

[2] *Reproche*, pour récuse, se dit encore en matière criminelle, quand on fait des reproches contre ses témoins, ce qui est ordinairement un sujet de récusation.

[3] Tout-à-coup.

[4] Après ce vers, dans la première édition de cette satire, 1612, il y en avoit trois que l'auteur retrancha dans l'édition de 1613; les voici:

N'ayant pas tout-à-fait mis fin à ses vieux tours,
La vieille me rendit tesmoin de ses discours.
Tapy dans un recoin, et couvert d'une porte,
J'entendy son propos, etc.

Dans l'édition de 1613, Regnier remplaça ces trois vers par dix-neuf autres, qui lui parurent nécessaires pour donner une juste étendue

Timide en son respect, sembloit saincte Nitouche[1],
D'un AVE MARIA lui donnant le bon jour,
Et de propos communs, bien esloignez d'amour,
Entretenoit la belle, en qui j'ai la pensée
D'un doux imaginer[2] si doucement blessée,
Qu'aymants, et bien aymez, en nos doux passe-temps,
Nous rendons en amour jaloux les plus contents.
Enfin, comme en caquets ce vieux sexe fourmille,
De propos en propos, et de fil en esguille,
Se laissant emporter au flus de ses discours,
Je pense qu'il falloit que le mal eust son cours.
Feignant de m'en aller, d'aguet[3] je me recule
Pour voir à quelle fin tendoit son préambule;
Moy qui, voyant son port si plein de saincteté,
Pour mourir[4], d'aucun mal ne me feusse doubté.
Enfin, me tapissant au recoin d'une porte[5],

et plus de vraisemblance à sa narration. Ils commencent par celui-ci,

> Cette vieille chouette, etc.,

et finissent ici,

> Enfin, me tapissant au recoin d'une porte,
> J'entendy, etc.

Fantasie, pour inclination, amour, se voit aussi dans Clément Marot.

[1] Certaines gens, qui ne sont pas au fait de ce mot, disent mal à propos *sainte mitouche;* mais il faut dire *sainte nitouche;* c'est-à-dire, qui paroît n'y pas toucher.

[2] Doux *imaginer*, pour douce *imagination.*

[3] Doucement, et pour guetter et écouter.

[4] Espèce de serment; l'on dit aujourd'hui, *que je meure si cela est ou n'est pas.*

[5] « Fors me sermoni testem dedit. Illa monebat

J'entendy son propos, qui fut de ceste sorte :
Ma fille, Dieu vous garde, et vous vueille bénir[1] !
Si je vous veux du mal, qu'il me puisse advenir !
Qu'eussiez-vous tout le bien dont le ciel vous est chiche[2] !
L'ayant je n'en seroy plus pauvre, ny plus riche :
Car n'estant plus du monde, au bien je ne prétens ;
Ou bien si j'en desire, en l'autre je l'attends ;
D'autre chose icy-bas le bon Dieu je ne prie.
A propos, sçavez-vous ? on dit qu'on vous marie[3].
Je sçay bien vostre cas[4] : un homme grand, adroit,
Riche, et Dieu sçait s'il a tout ce qu'il vous faudroit.
Il vous ayme si fort ! Aussi pourquoy, ma fille,
Ne vous aymeroit-il ? Vous estes si gentille,
Si mignonne et si belle, et d'un regard si doux,
Que la beauté plus grande est laide auprès de vous.
Mais tout ne respond pas au traict de ce visage

« Talia. Me duplices occuluere fores. »
Ovid., amor., lib. I, eleg. viii.

[1] Molière, École des femmes, acte II, scène 6, a imité le discours de Macette. C'est Agnès qui parle :

Le lendemain étant sur notre porte,
Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :
Mon enfant, le bon Dieu, etc.,

[2] « Tam felix esses, quàm formosissima, vellem.
« Non ego, te facta divite, pauper ero. »
Ovid., ibid.

[3] « Scis herè te, mea lux, juveni placuisse beato :
« Hæsit, et in vultu constitit usque tuo.
« Et cur non placeas ? nulli tua forma secunda est.
« Me miseram ! dignus corpore cultus abest. »
Id. ibid.

[4] Mot usité alors, pour dire *affaire*.

Plus vermeil qu'une rose, et plus beau qu'un rivage.
Vous devriez, estant belle, avoir de beaux habits,
Esclater de satin, de perles, de rubis.
Le grand regret que j'ay! non pas, à Dieu ne plaise,
Que j'en ay'[1] de vous voir belle et bien à vostre aise:
Mais pour moy je voudrois que vous eussiez au moins
Ce qui peut en amour satisfaire à vos soins;
Que cecy fust de soye et non pas d'estamine.
Ma foy, les beaux habits servent bien à la mine.
On a beau s'agencer, et faire les doux yeux,
Quand on est bien parée, on en est toujours mieux:
Mais, sans avoir du bien, que sert la renommée?
C'est une vanité confusément semée
Dans l'esprit des humains, un mal d'opinion,
Un faux germe, avorté dans nostre affection.
Ces vieux contes d'honneur dont on repaist les dames
Ne sont que des appas pour les débiles ames,
Qui, sans choix de raison, ont le cerveau perclus.
L'honneur est un vieux sainct que l'on ne chomme plus.
Il ne sert plus de rien, sinon d'un peu d'excuse[2],
Et de sot entretien pour ceux-là qu'on amuse,
Ou d'honneste refus, quand on ne veut aimer.
Il est bon en discours pour se faire estimer:
Mais au fond c'est abus, sans excepter personne.
La sage se sçait vendre où la sotte se donne[3].

[1] Abréviation usitée dans l'ancienne poésie pour *que j'en aye*.

[2] Édition de 1613, et quelques autres, *sinon qu'un peu d'excuse*.

[3] Beaucoup d'éditions mettent,

La sage *le* sçait vendre, où la sotte *le* donne;

mais cela ne forme pas un sens raisonnable: quoi vendre ou don-

Ma fille, c'est par là qu'il vous en faut avoir.
Nos biens, comme nos maux, sont en nostre pouvoir [1].
Fille qui sçait son monde a saison opportune.
Chacun est artisan de sa bonne fortune [2].
Le malheur, par conduite, au bonheur cèdera.
Aydez-vous seulement, et Dieu vous aydera.
Combien, pour avoir mis leur honneur en sequestre,
Ont-elles en velours eschangé leur limestre [3],
Et dans les plus hauts rangs eslevé leurs maris!
Ma fille, c'est ainsi que l'on vit à Paris;

ner? l'honneur? cela ne dit rien. Au lieu que j'ai mis comme en quelques éditions :

> La sage *se* sçait vendre où la sotte *se* donne,

ce qui revient mieux à la suite du discours.

[1] Les quatorze vers suivants manquent dans l'édition de 1613, faite pendant la vie de l'auteur, et dans celle de 1626.

[2] Cette sentence est d'Appius Cæcus, qui avoit dit dans un poème, « Fabrum esse suæ quemque fortunæ. » Voyez Sallust. in Orat. I, ad Cæsarem. Tite Live a fait allusion à cette maxime, lib. XXXIX, lorsque, parlant de Caton, il dit: « In hoc viro tanta vis « animi, ingenii fuit, ut quocumque loco natus esset, fortunam « sibi ipse facturus videretur. » Plaute, in Trinummo : « Nam sapiens « quidem pol ipse fingit fortunam sibi. »

[3] Dans la première édition de cette satire, il y avoit:

> Ont-elles aux atours eschangé le limestre?

Oudin dans son dictionnaire espagnol, au mot *limista*, a dit, *fin drap du limestre;* et dans le dictionnaire de Duez, *limestre* est expliqué par *specie di rascia*, *ò panno*. Ménage, *dict. etimol.*, nous apprend que ce sont serges drapées, croisées, qui se font à Rouen et à Darnetal proche de Rouen, et qui se faisoient aussi autrefois en Espagne. Elles se font de fine laine d'Espagne. « On dit, ajoute-t-il, « que les serges de Limestre ont été ainsi appelées du nom de celui

Et la vefve aussi bien comme la mariée[1] :
Celle est chaste, sans plus, qui n'en est point priée[2].
Toutes, au faict d'amour, se chaussent en un point[3] :
Jeanne que vous voyez[4], dont on ne parle point,
Qui fait si doucement la simple et la discréte,
Elle n'est pas plus sage, ains elle est plus secréte[5] ;
Elle a plus de respect, non moins de passion,
Et cache ses amours sous sa discrétion.
Moy-mesme, croiriez-vous, pour estre plus âgée,

« qui en a fait le premier : ce qui est dit sans preuve. » Rabelais, liv. IV, chap. VI, fait dire à Dindenaud, « De la toison de ces mou- « tons seront faits les fins draps de Rouen ; les Louschets des balles « de Limestre, auprès d'elle ne sont que bourre ; » et au liv. II, chap. XII, « Mais maintenant le monde est tout détravé de lou- « chetz des balles de Lucestre : » sur quoi l'exact commentateur de Rabelais rapporte la conjecture de Ménage sur *Limestre ;* et ajoute que peut-être ce mot *Limestre*, comme parle Dindenaud, liv. IV, chap. VI, est une corruption de *Lucestre*, ceux de sa sorte étant sujets à en commettre de semblables. Et comme le comté de *Leicestre*, en Angleterre, fournit d'excellentes laines, qu'il se peut qu'à Rouen on employoit à ces serges du temps de Rabelais, je m'imagine, dit-il, que *Leicestre*, et par corruption *Lucestre*, pourroit bien être le vrai nom de ces serges.

[1] Les éditions de 1616, 1617, et 1645, portent : « Et aussi bien « la vefve comme, etc.,

[2] « Ludite, formosæ : casta est quam nemo rogavit. »
Ovid., ibid.

[3] Éditions de 1642, 1652, 1655, 1667, *Toutes en fait d'amour.*

[4] C'est ainsi qu'on lit dans les mêmes éditions, au lieu que d'autres éditions portent, *Et Jeanne que tu vois ;* mais Macette ne tutoie point ailleurs la personne à qui elle parle.

[5] Édition de 1612, *Elle n'est pas plus chaste.* —*Ains* pour *mais* ne se dit plus.

Que ma part, comme on dit, en fust desjà mangée?
Non, ma foy, je me sens et dedans et dehors,
Et mon bas peut encore user deux ou trois corps.
Mais chaque âge a son temps. Selon le drap la robe.
Ce qu'un temps on a trop, en l'autre on le desrobe.
Estant jeune, j'ay sceu bien user des plaisirs [1]:
Ores j'ay d'autres soins en semblables desirs.
Je veux passer mon temps et couvrir le mystère.
On trouve bien la cour dedans un monastère;
Et, après maint essay, enfin j'ay reconnu
Qu'un homme comme un autre est un moine tout nu.
Puis, outre le sainct vœu, qui sert de couverture,
Ils sont trop obligés au secret de nature,
Et sçavent, plus discrets, apporter en aymant,
Avecques moins d'esclat, plus de contentement.
C'est pourquoy, desguisant les bouillons de mon ame,
D'un long habit de cendre enveloppant ma flame,
Je cache mon dessein aux plaisirs adonné.
Le péché que l'on cache est demy-pardonné.
La faute seulement ne gist en la deffence [2].
Le scandale, l'opprobre [3] est cause de l'offence.
Pourveu qu'on ne le sçache, il n'importe comment.
Qui peut dire que non ne pèche nullement.
Puis la bonté du ciel nos offences surpasse.

[1] Properce, lib. IV, eleg. v, fait dire à une Macette de son temps :

« Dum vernat sanguis, dum rugis integer annus,
« Utere, ne quis eat liber amore dies. »

[2] Il y a *ne gist* qu'en *la deffence* dans l'édition de 1642, et dans toutes celles qui l'ont suivie.

[3] Première édition, *Le scandale et l'opprobre.*

Pourveu qu'on se confesse, on a tousjours sa grace.
Il donne quelque chose à nostre passion;
Et qui, jeune, n'a pas grande dévotion,
Il faut que, pour le monde, à la feindre il s'exerce.
« C'est entre les dévots un estrange commerce,
Un trafic par lequel, au joly temps qui court,
Toute affaire fascheuse est facile à la court. »
Je sçay bien que vostre âge, encore jeune et tendre,
Ne peut, ainsi que moy, ces mystères comprendre:
Mais vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voy,
Estre riche, contente, avoir fort bien de quoy;
Et, pompeuse en habits, fine, accorte et rusée,
Reluire de joyaux, ainsi qu'une espousée.
Il faut faire vertu de la nécessité.
Qui sçait vivre icy-bas n'a jamais pauvreté.
Puisqu'elle vous deffend des dorures l'usage,
Il faut que les brillants soient en vostre visage;
Que vostre bonne grace en acquière pour vous.
« Se voir du bien, ma fille, il n'est rien de si doux.
S'enrichir de bonne heure est une grand' sagesse.
Tout chemin d'acquérir se ferme à la vieillesse,
A qui ne reste rien, avecq' la pauvreté,
Qu'un regret espineux d'avoir jadis esté. »
Où, lors qu'on a du bien, il n'est si décrépite
Qui ne trouve (en donnant) couvercle à sa marmite [1].

[1] C'est à peu près le sens d'une épigramme de Marot: c'est la 247e, où il dit:

Macée me veut faire accroire,
Que requise est de mainte gent,
Plus envieilli plus a de gloire,
Et jure comme un vieil sergent

Non, non, faites l'amour, et vendez aux amants
Vos accueils, vos baisers, et vos embrassements.
C'est gloire, et non pas honte, en ceste douce peine,
Des acquests de son lict accroistre son domaine [1].
Vendez ces doux regards, ces attraicts, ces appas:
Vous-mesme vendez-vous, mais ne vous livrez pas.
Conservez-vous l'esprit; gardez vostre franchise;
Prenez tout, s'il se peut; ne soyez jamais prise.
Celle qui par amour s'engage en ces malheurs,
Pour un petit plaisir a cent mille douleurs.
Puis un homme au desduit ne vous peut satisfaire;
Et quand, plus vigoureux, il le pourroit bien faire,
Il faut tondre sur tout, et changer à l'instant.
L'envie en est bien moindre, et le gain plus contant.
Surtout soyez de vous la maistresse et la dame.
Faites, s'il est possible, un miroir de vostre ame,
Qui reçoit tous objets, et tout contant les pert;
Fuyez ce qui vous nuit, aymez ce qui vous sert.
Faites profit de tout, et mesme de vos pertes.
A prendre sagement ayez les mains ouvertes;

Qu'on n'embrasse point son corps gent
Pour néant. Et dit vray Macée,
Car tousjours elle baille argent
Quand elle veut estre embrassée.

[1] Donnons ici pour commentaire une épigramme un peu plus nouvelle, qui est du poète Gombaud. J'en ai oublié quelques vers, mais en voici la substance:

Rousseau, j'estime ta parente,
Elle est fille d'entendement;
Un lict de cent francs seulement
Luy vaut cinq cents écus de rente.

Ne faites, s'il se peut, jamais présent ny don,
Si ce n'est d'un chabot pour avoir un gardon [1].
Parfois on peut donner pour les galants attraire :
A ces petits présents je ne suis pas contraire,
Pourveu que ce ne soit que pour les amorcer.
Les fines, en donnant, se doivent efforcer
A faire que l'esprit, et que la gentillesse
Face estimer les dons, et non pas la richesse.
Pour vous, estimez plus qui plus vous donnera.
Vous gouvernant ainsi, Dieu vous assistera.
Au reste, n'espargnez ny Gautier ny Garguille [2] :
Qui se trouvera pris, je vous pry' qu'on l'estrille.
Il n'est que d'en avoir : le bien est tousjours bien.
Et ne vous doit chaloir [3] ny de qui ny combien :
Prenez à toutes mains, ma fille, et vous souvienne
Que le gain a bon goust, de quelque endroit qu'il vienne [4].

[1] Le *chabot*, espèce de petit poisson de rivière. Je crois qu'aujourd'hui on l'appelle goujon. Le *gardon*, autre petit poisson de rivière, mais un peu plus gros.

[2] Gaultier et Garguille étoient deux bouffons qui jouoient dans les farces, avant que le théâtre françois se fût perfectionné. Leurs noms ont passé en proverbe, pour signifier des personnes méprisables et sans distinction. L'auteur du *Moyen de parvenir* a dit au même sens : *Venez, mes amis, mais ne m'amenez ni Gautier ni Guillaume.* Mais cette façon de parler est encore plus ancienne ; car on trouve *Gautier* et *Garguille* dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure Des Periers, dont la permission d'imprimer est de l'an 1557. « Riez seulement, *dit-il*, et ne vous chaille « si ce fut Gaultier ou si ce fut Garguille. »

[3] Vieux terme qui signifie, inquiéter, embarrasser.

[4] C'est un mot de Vespasien. Juvénal, sat. XIV, v. 204 :

« Lucri bonus est odor, ex re
« Qualibet. »

Estimez vos amants selon le revenu :
Qui donnera le plus, qu'il soit le mieux venu.
Laissez la mine à part; prenez garde à la somme[1].
Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme.
Je ne juge, pour moy, les gens sur ce qu'ils sont,
Mais selon le profit et le bien qu'ils me font.
Quand l'argent est meslé, l'on ne peut recognoistre
Celuy du serviteur d'avecq' celuy du maistre.
L'argent d'un cordon-bleu n'est pas d'autre façon
Que celuy d'un fripier, ou d'un aide à maçon.
Que le plus et le moins y mette différence,
Et tienne seulement la partie en souffrance[2],
Que vous restablirez du jour au lendemain;

Les commentateurs de Juvénal font remonter ce mot jusqu'à Ennius, et même jusqu'à Euripide. L'Espadon satirique, imprimé à Lyon en 1619, sous le nom du *Sr. de Forquevaus*, à qui la satire XVI de Regnier est adressée; et en 1626, sous le nom du *Sr. Desternod*, sat. I, p. 21 :

Dieu d'amour peut beaucoup, mais monnoye est plus forte.
L'argent est toujours bon, de quelque part qu'il sorte.

[1] « Aurum spectato, non quæ manus afferat aurum.
« Versibus auditis, quid nisi verba feres?
« Qui versus Coæ dederit, nec munera vestis,
« Ipsius tibi sit surda sine arte lyra. »
PROPERT., lib. IV, eleg. V.

L'on n'y regarde plus : soit sot, ou gentilhomme,
Massette de Regnier, on prend garde à la somme.
L'ESPADON SATIRIQUE, sat. I.

[2] Terme de financier et de finance. L'on tient en souffrance, c'est-à-dire qu'on n'alloue point, ou l'on ne passe pas en compte une partie de dépense dont l'emploi n'est pas justifié par des ordres et des quittances dans les formes.

Et tousjours retenez le bon bout à la main :
De crainte que le temps ne destruise l'affaire,
Il faut suivre de près le bien que l'on diffère,
Et ne le différer qu'entant que l'on le peut,
Ou se puisse aisément restablir quand on veut [1].
Tous ces beaux suffisants dont la cour est semée
Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée.
Ils sont beaux, bien peignez, belle barbe au menton :
Mais quand il faut payer, au diantre le teston;
Et faisant des mourants [2], et de l'ame saisie,
Ils croyent qu'on leur doit pour rien la courtoisie.
Mais c'est pour leur beau nez. Le puits n'est pas commun :
Si j'en avois un cent, ils n'en auroient pas un.
Et ce poéte croté [3], avecq' sa mine austère,
Vous diriez à le voir que c'est un secrétaire.

[1] Le sens est embarrassé dans la diction. C'est pourquoi dans l'édition de 1642, on a ainsi corrigé ces deux vers :

Et ne le différer qu'entant que l'on le peut
Aisément restablir aussi tost qu'on le veut.

Ce changement a été adopté dans toutes les éditions suivantes, excepté celle de 1645, qui a gâté le sens, en mettant :

Et ne le différant qu'entant que l'on le peut,
On se puisse aisément restablir quand on veut.

[2] J'ai mis *mourants*, au lieu de *mouvants*, qui étoit dans toutes les éditions, et qui ne signifioit rien, au lieu que faire le mourant sont ces amoureux transis, dont Regnier a fait ailleurs un portrait : ce sont ceux qui se ruinent en fleurettes, et qu'il ne faut aussi payer qu'en espérance.

[3] C'est Regnier lui-même. Ovide, dans la même élégie, v. 57 :

« Ecce, quid iste tuus, præter nova carmina, vates
« Donat? amatoris millia multa leges. »

Il va mélancolique, et les yeux abaissez,
Comme un sire qui plaint ses parents trespassez.
Mais Dieu sçait, c'est un homme aussy bien que les autres.
Jamais on ne luy voit aux mains des patenostres.
Il hante en mauvais lieux : gardez-vous de cela;
Non, si j'estoy de vous, je le planteroy là.
Et bien! il parle livre [1]; il a le mot pour rire :
Mais au reste, après tout, c'est un homme à satyre.
Vous croiriez à le voir qu'il vous deust adorer [2].
Gardez, il ne faut rien pour vous déshonorer.
Ces hommes mesdisants ont le feu souz la lévre;
Ils sont matelineurs [3], prompts à prendre la chévre,
Et tournent leurs humeurs en bizarres façons;
Puis, ils ne donnent rien, si ce n'est des chansons.
Mais non, ma fille, non : qui veut vivre à son aise,
Il ne faut simplement un amy qui vous plaise,
Mais qui puisse au plaisir joindre l'utilité.
En amours, autrement, c'est imbécilité.
Qui le fait à crédit n'a pas grande ressource :
On y fait des amis, mais peu d'argent en bourse.
Prenez-moy ces abbez, ces fils de financiers,

[1] C'est-à-dire il parle comme un livre; il parle savamment. Éditions de 1616 et 1617 : *Et bien, il parle libre :* mauvaise leçon qui a sans doute inspiré à celui qui a donné l'édition de 1642 de mettre *il parle librement;* et cette prétendue correction a été suivie dans toutes les éditions qui sont venues depuis.

[2] Dans l'édition de 1642, on lit : *Qu'il vous* veut *adorer:* mais ce changement affoiblit l'expression.

[3] On prononçoit, et même on écrivoit *matelineus,* mot formé de *Matelin*, dit par corruption de *Maturin*, saint auquel, par allusion à *matto,* l'on a, dit-on, coutume de vouer les fous.

Dont, depuis cinquante ans, les pères usuriers,
Volants à toutes mains, ont mis en leur famille
Plus d'argent que le roy n'en a dans la Bastille [1].
C'est là que vostre main peut faire de beaux coups.
Je sçay de ces gens-là qui languissent pour vous:
Car, estant ainsi jeune, en vos beautez parfaictes,
Vous ne pouvez sçavoir tous les coups que vous faites:
Et les traicts de vos yeux haut et bas eslancez,
Belle, ne voyent pas tous ceux que vous blessez.
Tel s'en vient plaindre à moy, qui n'ose le vous dire:
Et tel vous rit de jour, qui toute nuict souspire,
Et se plaint de son mal, d'autant plus véhément,

[1] Un auteur contemporain de Regnier nous apprend que le trésor des rois de France a été gardé tantôt au Temple, puis au Louvre, après dans une tour près de la chambre du trésor, en la cour du palais; et à présent (1611) il est gardé, dit-il, dans la Bastille Saint-Antoine. (Miraumont, Mémoires sur les Cours et Justices étant dans l'enclos du Palais: chap. des Trésors de France, p. 508.) C'est en mémoire de ce trésor ou de ce dépôt, que cette tour de la Bastille retient encore le nom de *tour du trésor*, à ce que m'a dit un seigneur très distingué, qui a fait plusieurs caravanes dans cette mer. Henri IV avoit sept millions d'or dans la Bastille en 1604. (Mém. de Sully, part. II, chap. XXXIX.) Et en 1610, qui est l'année en laquelle ce grand roi mourut, il avoit, disent les Mémoires de Sully, « quinze millions huit cent soixante-dix mille livres d'argent « comptant, dans les chambres voûtées, coffres et caques étant « en la Bastille; outre dix millions qu'on en avoit tirés pour bailler « au trésorier de l'épargne. » (Part. IV, ch. LI, p. manusc. 547.)

Un rare écrivain comme toy
Devroit enrichir sa famille
D'autant d'argent que le feu roy
En avoit mis dans la bastille.

MAYNARD, épigr. à Malherbe.

Que vos yeux sans dessein le font innocemment.
En amour l'innocence est un sçavant mystère,
Pourveu que ce ne soit une innocence austère,
Mais qui sçache, par art, donnant vie et trespas,
Feindre avecque douceur qu'elle ne le sçait pas [1].
Il faut aider ainsi la beauté naturelle;
L'innocence autrement est vertu criminelle :
Avecq' elle il nous faut et blesser et garir,
Et parmy les plaisirs faire vivre et mourir.
Formez-vous des desseins dignes de vos mérites :
Toutes basses amours sont pour vous trop petites;
Ayez dessein aux dieux : pour de moindres beautez,
Ils ont laissé jadis les cieux des-habitez [2].
  Durant tous ces discours, Dieu sçait l'impatience!
Mais comme elle a tousjours l'œil à la deffiance,
Tournant deçà delà vers la porte où j'estois,
Elle vit en sursaut comme je l'escoutois.
Elle trousse bagage; et faisant la gentille :
Je vous verray demain; à Dieu, bon soir, ma fille.
  Ha! vieille, dy-je lors, qu'en mon cœur je maudis,
Est-ce là le chemin pour gaigner paradis?
Dieu te doint pour guerdon [3] de tes œuvres si sainctes,

[1] « Erubuit, decet alba quidem pudor ora : sed iste,
« Si simules, prodest; verus obesse solet. »
OVID., ibid.

[2] Vieux mot pour dire, inhabités, solitaires.

[3] Récompense. Ce mot étoit fort joli, et je suis bien étonné de ce qu'on l'a exclu de notre langue; il est employé dans le *Roman de la Rose*. Aux vers 3587, 7563, 16659, il signifie récompense; mais aux vers 2287, et 11354, il veut dire reconnoissance ; enfin,

Que soient avant ta mort tes prunelles esteinctes;
Ta maison descouverte, et sans feu tout l'hyver,
Avecques tes voisins jour et nuict estriver[1];
Et traisner, sans confort[2], triste et désespérée,
Une pauvre vieillesse, et tousjours altérée[3]!

au vers 1827, il est mis pour bien ou bienfait. Clément Marot s'en est servi plus d'une fois.

[1] On prononce *étriver:* disputer, être en querelle, en procès. L'adjectif *tribax*, dont Sidonius a fait le superlatif *trebacissimus*, pour *tribacissimus*, très rusé chicaneur, suppose le verbe latin barbare *tribare*, d'où se dérive *étriver.*

[2] Consolation, soutien, soulagement.

[3] L'ivrognerie est un vice qu'on reproche ordinairement aux vieilles qu'on veut injurier. Ovide finit ainsi son élégie contre la vieille Dypsas:

« Vox erat in cursu, cùm me mea prodidit umbra:
« At nostræ vix se continuere manus,
« Quin albam raramque comam, lacrymosaque vino
« Lumina, rugosas distraherentque genas.
« Dî tibi dent nudosque lares, inopemque senectam,
« Et longas hyemes, perpetuamque sitim. »

Rabelais, Épître à la Vieille:

Vieille, qui n'as onc ploré tes péchez
De tes yeux noirs de vin trop empeschez.

SATYRE XIV[1].

LA FOLIE EST GÉNÉRALE.

J'ay pris cent et cent fois la lanterne en la main[2],
Cherchant en plein midy, parmy le genre humain,
Un homme qui fust homme et de faict et de mine,
Et qui pust des vertus passer par l'étamine.
Il n'est coin et recoin que je n'aye tenté,
Depuis que la nature icy-bas m'a planté :
Mais tant plus je me lime, et plus je me rabote,
Je crois qu'à mon advis tout le monde radote,
Qu'il a la teste vuide et sans dessus dessouz,
Ou qu'il faut qu'au rebours je sois l'un des plus fous ;
C'est de nostre folie un plaisant stratagesme,
Se flatant, de juger les autres par soy-mesme.
Ceux qui pour voyager s'embarquent dessus l'eau
Voyent aller la terre, et non pas leur vaisseau.
Peut-estre, ainsi trompé, que faussement je juge.
Toutesfois, si les fous ont leur sang pour refuge,

[1] Cette satire parut pour la première fois dans l'édition de 1613, avec les trois satires suivantes. Le dessein de l'auteur est de faire voir dans celle-ci que tous les hommes sont fous, et qu'en agissant contre la raison, ils ne laissent pas d'agir suivant leur raison. De là, par l'argument des contraires, il prend occasion de louer un grand ministre d'état, qu'il ne nomme point, quoiqu'il lui adresse directement son discours. C'étoit apparemment le duc de Sully, Maximilien de Béthune.

[2] C'est ce que faisoit Diogène, fameux philosophe d'Athènes.

Je ne suis pas tenu de croire aux yeux d'autruy :
Puis j'en sçay pour le moins autant ou plus que luy.
 Voilà fort bien parlé, si l'on me vouloit croire.
Sotte présomption, vous m'enyvrez sans boire !
Mais après, en cherchant, avoir autant couru
Qu'aux advents de Noel fait le moine bourru [1],
Pour retrouver un homme envers qui la satyre,
Sans flater, ne trouvast que mordre et que redire,
Qui sçust d'un choix prudent toute chose esplucher,
Ma foi, si ce n'est vous, je n'en veux plus chercher.
Or, ce n'est point pour estre eslevé de fortune :
Aux sages, comme aux fous, c'est chose assez commune ;
Elle avance un chacun sans raison et sans choix ;
Les fous sont aux échets les plus proches des roys [2].
 Aussi mon jugement sur cela ne se fonde ;
Au compas [3] des grandeurs je ne juge le monde :
L'esclat de ces clinquants ne m'esblouit les yeux.
Pour estre dans le ciel je n'estime les dieux,
Mais pour s'y maintenir, et gouverner de sorte
Que ce tout en devoir réglément se comporte,
Et que leur providence également conduit
Tout ce que le soleil en la terre produit.
 Des hommes, tout ainsi, je ne puis recognoistre

[1] Voyez la note 1, page 209.

[2] Ce vers est cité dans le *Ménagiana* de M. de La Monnoye, tome III, p. 183, où l'on fait dire à Ménage : *Poeta regius,* en bon françois, signifie *le fou du roi.* M. de La Monnoye ajoute : A ce compte, Faustus Andrelinus, qui prenoit tout ensemble la qualité de *Poeta regius*, et de *regineus*, étoit le fou du roi et de la reine.

[3] A proportion, à la mesure des grandeurs. Nous avons déjà expliqué cet ancien terme.

Les grands, mais bien ceux-là qui méritent de l'estre,
Et de qui le mérite, indomptable en vertu,
Force les accidents, et n'est point abbatu.
Non plus que des farceurs je n'en puis faire conte;
Ainsi que l'un descend on voit que l'autre monte,
Selon ou plus ou moins que dure le roollet[1],
Et l'habit fait, sans plus, le maistre ou le valet.
De mesme est de ces gens dont la grandeur se joue :
Aujourd'huy gros, enflez, sur le haut de la roue,
Ils font un personnage; et demain renversez,
Chacun les met au rang des péchez effacez.
La faveur[2] est bizarre, à traitter indocile,
Sans arrest, inconstante, et d'humeur difficile;
Avecq' discrétion il la faut caresser[3]:
L'un la perd bien souvent pour la trop embrasser,
Ou pour s'y fier trop; l'autre par insolence,
Ou pour avoir trop peu ou trop de violence,
Ou pour se la promettre, ou se la dénier :
Enfin c'est un caprice estrange à manier.
Son amour est fragile, et se rompt comme un verre[4],
Et fait aux plus matois donner du nez en terre.
  Pour moy, je n'ay point veu, parmy tant d'avancez,

[1] Vieux mot pour *le rôle.*

[2] La faveur est mise pour la fortune.

[3] Ausone a dit, il y a long-temps, épig. VIII : *Fortunam reverenter habe.*

[4] « Fortuna vitrea est : tum cùm splendet, frangitur. »
PUBLIUS MIMUS.

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.
CORNEILLE, *Polyeucte*, act. IV, sc. II.

Soit de ces temps-icy, soit des siécles passez,
Homme[1] que la fortune ait tasché d'introduire,
Qui durant le bon vent ait sceu se bien conduire.
Or d'estre cinquante ans aux honneurs eslevé[2],
Des grands et des petits dignement approuvé,
Et de sa vertu propre aux malheurs faire obstacle,
Je n'ay point veu de sots avoir fait ce miracle.
Aussi, pour discerner le bien d'avecq' le mal,
Voir tout, cognoistre tout, d'un œil tousjours égal,
Manier dextrement les desseins de nos princes,
Respondre à tant de gens de diverses provinces,
Estre des estrangers pour oracle tenu,
Prévoir tout accident avant qu'estre advenu,
Destourner par prudence une mauvaise affaire,
Ce n'est pas chose aisée, ou trop facile à faire.
Voilà comme on conserve avecques jugement
Ce qu'un autre dissipe et perd imprudemment.
Quand on se brusle au feu que soy-mesme on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.
Nous sommes du bonheur de nous mesme artisans,
Et fabriquons nos jours ou fascheux, ou plaisants.
La fortune est à nous, et n'est mauvaise, ou bonne,
Que selon qu'on la forme, ou bien qu'on se la donne.

[1] Il auroit été plus régulier de dire : *Pour moi, je n'ai point vu d'homme*, etc.

[2] Ceci ne peut guère convenir qu'au duc de Sully, lequel, étant né en 1559, s'étoit attaché dès sa jeunesse à Henri d'abord prince et depuis roi de Navarre, et ensuite roi de France, qui l'honora de sa confiance la plus intime, et le combla de biens et d'honneurs.

A ce point le malheur, amy, comme ennemy [1],
Trouvant au bord d'un puits un enfant endormy,
En risque d'y tomber, à son aide s'avance,
En luy parlant ainsy le resveille et le tance :
Sus, badin, levez-vous ; si vous tombiez dedans,
De douleur vos parents, comme vous imprudents,
Croyant en leur esprit que de tout je dispose,
Diroient en me blasmant que j'en serois la cause.
Ainsi nous séduisant d'une fausse couleur,
Souvent nous imputons nos fautes au malheur,
Qui n'en peut mais : mais quoy! l'on le prend à partie,
Et chacun de son tort cherche la garentie;
Et nous pensons bien fins, soit véritable, ou faux,
Quand nous pouvons couvrir d'excuses nos deffauts.
Mais ainsi qu'aux petits, aux plus grands personnages,
Sondez tout jusqu'au fond : les fous ne sont pas sages.
Or, c'est un grand chemin jadis assez frayé,
Qui des rimeurs françois ne fut oncq' essayé :
Suivant les pas d'Horace entrant en la carrière [2],
Je trouve des humeurs de diverse manière,
Qui me pourroient donner subject de me mocquer :

[1] On n'a jamais dit que le *malheur* fût *ami ;* il a toujours signifié la mauvaise fortune. L'auteur pouvoit mettre, *l'heur, le destin, la fortune,* qui se prennent ou en bonne ou en mauvaise part, suivant les épithètes qui les déterminent. La Fontaine a mis cette fable en vers, et l'a intitulée, *La Fortune et le jeune Enfant.*

[2] Regnier avoit pourtant dit, sat. II :

Il faut suivre un sentier qui soit moins rebatu,
Et, conduit d'Apollon, reconnoistre la trace
Du libre Juvénal : trop discret est Horace
Pour un homme piqué...

Mais qu'est-il de besoin de les aller choquer?
Chacun, ainsi que moy, sa raison fortifie,
Et se forme à son goust une philosophie :
Ils ont droit en leur cause; et de la contester,
Je ne suis chicaneur, et n'ayme à disputer.
Gallet [1] a sa raison; et qui croira son dire,
Le hazard pour le moins luy promet un empire :
Toutesfois, au contraire, estant leger et net [2],
N'ayant que l'espérance, et trois dez au cornet,
Comme sur un bon fonds de rente et de receptes,
Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes [3],

[1] Gallet, fameux joueur de dés, vivoit du temps de Regnier. Le commentateur de Boileau, sat. VIII, v. 81, a dit, sur la foi de la tradition et de Ménage dans ses *Origines*, que Gallet fit bâtir l'hôtel de Sully, et qu'il le perdit au jeu. C'est le duc de Sully, surintendant des finances sous Henri IV, qui avoit fait bâtir l'hôtel qui porte son nom. Il est vrai que Gallet avoit une maison tout auprès, dans laquelle étoit un cabaret, qu'on appeloit aussi *l'hôtel de Sully*, et Gallet la vendit pour payer ses créanciers. On trouve encore le nom de ce joueur dans les vers d'un ballet intitulé *Le Sérieux et le Grotesque*, dansé par Louis XIII, en 1627. C'est dans un récit *pour les Falotiers de Rouen*.

Là, ceux qui prêtent le collet
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs, souffrent mille disgraces;
Et ne rencontrent volontiers
Que l'hôpital, dont les portiers
Ce sont les Digolis, les Taupes et les Maces.

[2] C'est-à-dire léger et net d'argent. On dit encore familièrement *léger d'argent*.

[3] Au jeu de la chance, ou des trois dés, les chances les plus difficiles à amener, ou qui viennent plus rarement, sont celles de *sept* et de *quatorze;* et quand le joueur emprunte de l'argent pour jouer, *il assigne la dette,* à en payer une certaine partie

Et trouve sur cela qui luy fournit de quoy [1].
Ils ont une raison qui n'est raison pour moy [2],

toutes les fois qu'il lui viendra *sept* ou *quatorze.* Boileau a désigné ce jeu, sat. IV:

> Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
> Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

Regnier fait ici la peinture de deux fous, d'un joueur qui croit s'enrichir au jeu, et d'un usurier qui lui prête volontiers de grosses sommes pour jouer, parcequ'il en tire vingt pour cent d'intérêt. La raison du joueur consiste dans l'espérance de gagner; la raison de l'usurier, dans le profit immense qu'il tire de son argent.

[1] C'est-à-dire, *Et trouve sur cela* (un usurier) *qui lui fournit de quoi.* Le poète condamne et la raison du joueur et la raison de l'usurier.

> Ils ont une raison qui n'est raison pour lui.

Il ne peut comprendre leur conduite; mais quoiqu'il la traite de *fureur*, il ne sait néanmoins si, à cause de la bonne foi réciproque qu'il y reconnoît, il la doit appeler *vice* ou *vertu.*

J'ai cru qu'il y avoit ici une transposition dans le texte, que le portrait de l'usurier, *L'un alléché d'espoir,* etc., étoit déplacé, et qu'il devoit suivre immédiatement celui du joueur, de cette manière :

> Gallet a sa raison, etc.
> Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes.
> L'un alléché d'espoir de gagner vingt pour cent,
> Ferme l'œil à sa perte, et librement consent
> Que l'autre le despouille, et ses meubles engage,
> Mesme, s'il est besoin, baille son héritage,
> Et trouve sur cela qui luy fournit de quoy.
> Ils ont une raison etc.

Des personnes fort judicieuses, et entre autres M. de La Monnoye, et M. de Saint-Fonds, qui ont pris la peine de revoir mes notes, n'ont pas approuvé ce changement, et ont trouvé que le texte étoit disposé suivant son ordre naturel, dans l'original.

[2] Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi.
CORNEILLE, *le Cid*, act. II, sc. VI.

Que je ne puis comprendre, et qui bien l'examine.
Est-ce vice ou vertu qui leur fureur domine?
L'un, alléché d'espoir de gagner vingt pour cent,
Ferme l'œil à sa perte, et librement consent
Que l'autre le despouille, et ses meubles engage[1],
Mesme, s'il est besoin, baille son héritage.
Or, le plus sot d'entr'eux[2], je m'en rapporte à luy,
Pour l'un il perd son bien, l'autre celuy d'autruy.
Pourtant c'est un traffic qui suit tousjours sa route,
Où, bien moins qu'à la place, on a fait banqueroute[3],
Et qui dans le brelan[4] se maintient bravement,
N'en desplaise aux arrests de nostre parlement[5].

[1] C'est l'usurier qui engage ses meubles, et même ses fonds, pour trouver l'argent qu'il prête au joueur.

[2] C'est encore l'usurier, parcequ'il perd véritablement son bien, au lieu que le joueur ne perd que celui d'autrui.

« Insanit veteres statuas Damasippus emendo.
« Integer est animi Damasippi creditor? esto.
« Accipe quod nunquam reddas mihi, si tibi dicam :
« Tune insanus eris, si acceperis?
HORAT., lib. II, sat. III, v. 64.

[3] Ce commerce d'usurier à joueur ne laisse pas de subsister entre les parties plus inviolablement que celui qui se fait à la place entre marchands. On a vu bien des joueurs se ruiner, mais on en voit peu qui fassent banqueroute pour les dettes du jeu. Ce sont même entre joueurs dettes d'honneur et privilégiées par-dessus toutes les autres.

[4] On lit *brelan* dans la première édition de cette satire, 1613, et c'est ainsi qu'il est dans Nicot, imprimé en 1606. Les éditions de 1616 et 1617, portent *barlan*, mot que je n'ai point vu ailleurs. Il y a *berlan* dans toutes les éditions suivantes; mais l'on ne dit plus que *brelan*, qui s'entend ici de ces académies où l'on s'assemble pour jouer aux cartes, et aux dés.

[5] Peu de temps avant que Regnier publiât cette satire, le roi

Pensez-vous, sans avoir ses raisons toutes prestes,
Que le sieur de Provins persiste en ses requestes,
Et qu'il ait, sans espoir d'estre mieux à la court,
A son long balandran changé son manteau court[1],
Bien que, depuis vingt ans, sa grimace importune
Ait à sa défaveur obstiné la fortune?
Il n'est pas le Cousin[2] qui n'ait quelque raison.
De peur de réparer, il laisse sa maison;
Que son lict ne défonce, il dort dessus la dure;
Et n'a, crainte du chaud, que l'air pour couverture:
Ne se pouvant munir encontre tant de maux
Dont l'air intempéré fait guerre aux animaux,
Comme le chaud, le froid, les frimas et la pluye,
Mil autres accidents[3], bourreaux de nostre vie;

Louis XIII avoit donné deux déclarations portant défenses *de tenir brelans*: l'une du 30 mai 1611, vérifiée au parlement le 23 juin suivant; et l'autre du 20 décembre 1612, aussi vérifiée le 24 janvier 1613. Le 13 juin 1614, le parlement rendit encore un arrêt solennel, pour réitérer les défenses de tenir des brelans et académies.

[1] Le sieur De Provins, pour se donner l'air d'un homme d'épée, avoit changé son manteau court en un long balandran, tel que les gens de guerre en portoient; car le balandran étoit une espèce de manteau ou de surtout. Boileau, en citant cet endroit dans son Discours sur la satire, a pris le sens de Regnier à rebours.

[2] Autre fou, ainsi nommé, parceque, parlant d'Henri IV, il disoit, *Le roi mon cousin*: en quoi il ressembloit à Triboulet, qui cousinoit François I[er], comme on voit pag. 212 du *Recueil des plaisantes nouvelles*, imprimé à Lyon, l'an 1555.

[3] Toutes les éditions portent: *Et mille autres accidents*. Mais ce demi-vers a une syllabe de trop; c'est pourquoi dans l'édition de 1642, et dans les trois suivantes, on a mis, *Et mille autre accidents*, pour conserver la mesure du vers, aux dépens des règles de la grammaire. La syllabe *et* étant ici de trop, il est visible

Luy, selon sa raison, souz eux il s'est soumis,
Et, forçant la nature, il les a pour amys.
Il n'est point enrumné pour dormir sur la terre;
Son poulmon enflamé ne tousse le caterre;
Il ne craint ny les dents, ny les défluxions,
Et son corps a, tout sain, libres ses fonctions.
En tout indifférent, tout est à son usage.
On dira qu'il est fou; je croy qu'il n'est pas sage;
Que Diogène aussi fust un fou de tout point,
C'est ce que le Cousin, comme moy, ne croit point.
Ainsi ceste raison est une estrange beste :
On l'a bonne selon qu'on a bonne la teste,
Qu'on imagine bien, du sens, comme de l'œil,
Pour grain ne prenant paille, ou Paris pour Corbeil.
Or, suivant ma raison et mon intelligence,
Mettant tout en avant, et soin, et diligence,
Et criblant mes raisons pour en faire un bon chois,
Vous estes à mon gré l'homme que je cherchois.
Afin doncq' qu'en discours le temps je ne consomme,
Ou vous estes le mien, ou je ne veux point d'homme.
Qu'un chacun en ait un ainsi qu'il luy plaira.
Rosette, nous verrons qui s'en repentira[1].
Un chacun en son sens selon son choix abonde.
Or, m'ayant mis en goust des hommes et du monde,
Réduisant brusquement le tout en son entier,
Encor' faut-il finir par un tour du mestier[2].

qu'il faut lire, *Mille autres accidents*, ou plutôt *mil*, comme l'auteur l'avoit écrit.

[1] Voyez page 125, note 4.

[2] Par un trait de satire. Cela fait comprendre que la fable allé-

On dit que Jupiter, roy des dieux et des hommes,
Se promenant un jour en la terre où nous sommes,
Reçut en amitié deux hommes apparents,
Tous deux d'âge pareils, mais de mœurs différents[1]:
L'un avoit nom Minos, l'autre avoit nom Tantale[2].
Il les eslève au ciel; et d'abord leur estale,
Parmy les bons propos, les graces et les ris,
Tout ce que la faveur départ aux favoris:
Ils mangeoient à sa table, avaloient l'ambrosie[3],
Et des plaisirs du ciel soûloient leur fantasie;

gorique qui suit, de Minos et de Tantale, indiquoit deux personnes de la cour, dont celle qui est déguisée sous le nom de Minos étoit sans doute le sage ministre à qui Regnier adresse cette satire.

[1] Édition de 1645:

Tous deux d'âge pareils, mais d'*humeurs* différents.

[2] *Minos*, fils de Jupiter et d'Europe, donna des lois aux peuples de Crète, dont il étoit roi, et les gouverna avec tant d'équité qu'on a feint qu'il avoit été établi juge des enfers.

Tantale, autre fils de Jupiter, et roi de Phrygie, qui fut chassé du ciel pour avoir révélé aux hommes les secrets des dieux. Dans les enfers il souffre une faim et une soif continuelles, au milieu des eaux et des mets les plus exquis.

[3] Viande exquise, qui, selon les anciens, étoit la nourriture de leurs dieux. Regnier semble ici prendre l'ambrosie pour une liqueur. Athénée produit deux passages, l'un de Sapho, l'autre d'Anaxandride, par où il paroît que l'ambrosie est prise pour la boisson des dieux. Alcman est cité au même endroit, touchant le nectar pris pour leur viande; d'où il s'ensuivroit que l'ambrosie seroit leur breuvage. Aussi Muret, sur le dixième sonnet du Ier livre des *Amours* de Ronsard, dit que le nectar et l'ambrosie se prennent l'un pour l'autre par les poètes. Cependant, Homère a distingué fort nettement l'ambrosie du nectar, Odyssée, liv. V, v. 92.

Ils estoient comme chefs de son conseil privé;
Et rien n'estoit bien fait qu'ils n'eussent approuvé.
Minos eut bon esprit, prudent, accort et sage [1],
Et sceut, jusqu'à la fin, jouer son personnage :
L'autre fut un langard, révélant les secrets [2]
Du ciel et de son maistre aux hommes indiscrets.
L'un, avecques prudence, au ciel s'impatronise;
Et l'autre en fut chassé comme un péteux d'église [3].

[1] Pour confirmer le parallèle de Minos et du duc de Sully, on peut mettre ici ce que dit Moréri; que ce seigneur mourut *avec l'éloge d'avoir été bon gentilhomme, sage, discret, et très exact à tenir ce qu'il avoit promis :* éloge qui lui avoit été donné par Henri IV, dans une lettre que ce roi lui écrivit de sa main, le 10 avril 1603. *Mém. de Sully,* part. II, chap. 15, page 243.

Accort, liant, souple, docile, avec qui on peut traiter aisément.

[2] Voyez plus haut, la note sur Tantale.

« Quærit aquas in aquis, et poma fugacia captat
« Tantalus : hoc illi garrula lingua dedit. »
Ovid., *Amor.*, lib. II, eleg. II, v. 43.

« Sic aret mediis taciti vulgator in undis. »
Id., ibid., lib. III, eleg. VII.

[3] Si, dis-je, cette dame Élise,
Comme de vrais péteurs d'église,
Les eût chassés de son état.
Scarron, *Virgile travesti*, liv. I.

SATYRE XV[1].

LE POÈTE MALGRÉ SOY.

Ouy, j'escry rarement, et me plais de le faire[2] :
Non pas que la paresse en moy soit ordinaire;
Mais si-tost que je prends la plume à ce dessein,
Je croy prendre en galère une rame en la main;
Je sens, au second vers que la muse me dicte,
Que contre sa fureur ma raison se dépite[3].
  Or, si parfois j'escry, suivant mon ascendant,
Je vous jure, encor' est-ce à mon corps défendant.
L'astre qui de naissance à la muse me lie
Me fait rompre la teste après ceste folie,
Que je reconnois bien : mais pourtant, malgré moy,
Il faut que mon humeur face joug à sa loy,
Que je demande en moy ce que je me desnie:

[1] L'auteur se plaint de la verve poétique, qui le contraint à faire des vers malgré lui, toutes les fois qu'elle s'empare de son esprit; mais il ajoute que son humeur libre et incapable du moindre déguisement l'oblige aussi à dire la vérité avec franchise, à rendre justice au mérite, à blâmer le vice, et à louer la vertu.

[2] « Sic rarò scribis, ut toto non quater anno
« Membranam poscas. »
HORAT., lib. II, sat. III.

[3] Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1642, on lisoit : *Et contre,* etc. Les poètes un peu exacts n'approuveront pas cette rime, *dicte, dépite;* mais elle étoit d'usage dans notre ancienne poésie.

De mon ame et du ciel estrange tyrannie!
Et qui pis est, ce mal, qui m'afflige au mourir,
S'obstine aux récipez [1], et ne se veut garir :
Plus on drogue ce mal, et tant plus il s'empire;
Il n'est point d'ellébore assez en Anticyre [2];
Revesche à mes raisons, il se rend plus mutin,
Et ma philosophie y perd tout son latin.
Or, pour estre incurable, il n'est pas nécessaire,
Patient en mon mal, que je m'y doive plaire :
Au contraire, il m'en fasche, et m'en déplaist si fort,
Que durant mon accez je voudrois estre mort :
Car lors qu'on me regarde, et qu'on me juge un poéte,
Et qui par conséquent a la teste mal faite,
Confus en mon esprit, je suis plus désolé
Que si j'estois maraut, ou ladre, ou vérolé.

[1] Aux remèdes, aux ordonnances des médecins, parcequ'elles commence toujours par ce mot *Recipe*, ou seulement *R*, qui signifie la même chose. L'on voit dans la nouvelle édition de Clément Marot, tome II, *in*-4°, page 380, un *remède contre la peste*, qui commence à la manière des ordonnances des médecins :

> Recipé, assis sur un banc,
> De Meance le bon jambon,
> Avec la pinte de vin blanc
> Ou de clairet, mais qu'il soit bon, etc.

[2] Les premières éditions portent, *élebore, Anticire:* mauvaise orthographe. L'ellébore est une plante dont les anciens médecins se servoient dans le traitement de la folie. Cette plante croissoit particulièrement dans l'île d'Anticyre; c'est pourquoi on y envoyoit les fous. *Naviget Anticyram*, dit Horace, sat. 3, l. II, et dans la même satire :

> « Danda est ellebori multo pars maxima avaris :
> « Nescio an Anticyram ratio illis destinet omnem. »

Encor si le transport dont mon ame est saisie
Avoit quelque respect durant ma frénésie,
Qu'il se réglast selon les lieux moins importants,
Ou qu'il fist choix des jours, des hommes, ou du temps,
Et que lors que l'hyver me renferme en la chambre,
Aux jours les plus glacez de l'engourdy novembre,
Apollon m'obsédast; j'aurois, en mon malheur,
Quelque contentement à flater ma douleur.
Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle,
Que Zéphire en ses rets surprend Flore la belle,
Que dans l'air les oiseaux, les poissons en la mer,
Se plaignent doucement du mal qui vient d'aymer[1],
Ou bien lors que Cérès de fourment[2] se couronne,
Ou que Bacchus soupire amoureux de Pomone;
Ou lors que le saffran, la dernière des fleurs[3],
Dore le Scorpion de ses belles couleurs;
C'est alors que la verve insolemment m'outrage,
Que la raison forcée obéit à la rage[4],
Et que, sans nul respect des hommes, ou du lieu,
Il faut que j'obéisse aux fureurs de ce dieu[5]:

[1] *Mer, aimer*, cette rime est appelée *normande*, parceque les Normands, aussi bien que les Gascons, prononcent les finales des infinitifs en *er*, comme si on les écrivoit *air*. *Mal d'aimer* pour mal d'amour, ancienne phrase qui pourroit se dire encore dans le familier.

[2] On disoit autrefois *fourment*, et ce n'est que depuis l'édition de 1642 qu'on a mis *froment*.

[3] Le safran ne fleurit qu'au mois d'octobre, pendant lequel le soleil entre dans le signe du scorpion.

[4] *Rage*, ou fureur poétique.

[5] D'Apollon. Avant l'édition de 1642, il y avoit, *Qu'il faut*.

Comme en ces derniers jours, les plus beaux de l'année,
Que Cybéle[1] est partout de fruits environnée;
Que le paysant recueille, emplissant à milliers
Greniers, granges, chartis[2], et caves et celiers;
Et que Junon[3], riant d'une douce influence,
Rend son œil favorable aux champs qu'on ensemence;
Que je me resoudois[4], loin du bruit de Paris,
Et du soin de la cour, ou de ses favoris,
M'esgayer au repos que la campagne donne;
Et sans parler curé, doyen, chantre, ou Sorbonne,
D'un bon mot faire rire[5], en si belle saison,
Vous, vos chiens et vos chats, et toute la maison[6]:

[1] La terre.

[2] C'est le lieu où l'on met à couvert les charrettes. Nicot et Monet écrivent *chareti*. C'est ce qu'on pourroit nommer aujourd'hui un *hangar*.

[3] La déesse de l'air.

[4] *Résoudrois*, édition de 1626; *Résolvois*, édition de 1652 et suivantes.

[5] Regnier étoit fertile en bons mots, et en reparties vives et plaisantes. On en voit une preuve naïve, quoique grossière, dans ce sizain, gravé sous le portrait de *Gros Guillaume*, acteur de la comédie italienne, du temps de Regnier :

Tel est dans l'hôtel de Bourgoigne,
Gros Guillaume avecque sa troigne,
Enfariné comme un meusnier :
Son minois et sa rhétorique
Valent les bons mots de Regnier
Contre l'humeur mélancolique.

[6] Ces paroles s'adressent à un ami de Regnier, chez qui il étoit à Royaumont, dont il est parlé un peu plus loin; et cet ami étoit vraisemblablement l'abbé même de Royaumont, Philippe Hurault de Chiverny, évêque de Chartres, au lieu de la naissance

Et là, dedans ces champs que la rivière d'Oise[1]
Sur des arènes d'or en ses bords[2] se dégoise
(Séjour jadis si doux à ce roy qui deux fois[3]
Donna Sidon en proye à ses peuples françois),
Faire maints soubre-sauts, libre de corps et d'ame;
Et, froid aux appétits d'une amoureuse flame,
Estre vuide d'amour comme d'ambition,
Des galands de ce temps horrible passion.
Mais à d'autres revers ma fortune est tournée:
Dès le jour que Phébus nous montre la journée,
Comme un hibou qui fuit la lumière et le jour,
Je me léve, et m'en vais dans le plus creux séjour
Que Royaumont[4] recelle en ses forests secrettes,

de Regnier. Cette conjecture est préparée par les vers précédents, où Regnier dit qu'étant allé à la campagne pour y jouir du repos et de la liberté, il ne vouloit entendre parler, ni de curé, ni de doyen, ni de chantre, ni de Sorbonne, sujets ordinaires de conversation, qui n'étoient point de son goût, et dont il avoit la tête rompue chez ce prélat.

[1] *Où la rivière d'Oise* seroit plus régulier.

[2] *En ses bras*, dans les éditions de 1616 et 1617.

[3] Saint Louis alla deux fois dans la terre sainte, pour y faire la guerre aux Sarrasins. *Sidon*, aujourd'hui *Seide*, ville de Phénicie.

[4] Riche et belle abbaye de bernardins, ou plutôt de l'ordre de Cîteaux, dans l'île de France, près de la rivière d'Oise, à huit lieues de Paris. Elle avoit été fondée vers l'an 1230, par saint Louis, qui travailla lui-même, à ce qu'on dit, au bâtiment de l'église. Il fit de grands biens à cette abbaye, dans laquelle il se retiroit souvent pour s'y donner tout entier aux œuvres de piété. Il y servoit les malades, mangeoit au réfectoire avec les religieux, et couchoit dans une chambre du dortoir. On voit la chapelle où ce saint roi faisoit ses prières, et le lieu où il prenoit la discipline dans la sacristie. C'est dans cette même église que Regnier a été enterré. Il mou-

Des renards et des loups les ombreuses retraites;
Et là, malgré mes dents, rongeant et ravassant[1],
Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant,
Je fais des vers, qu'encor' qu'Apollon les avoue,
Dedans la cour peut-estre on leur fera la moue;
Ou s'ils sont, à leur gré, bien faits et bien polis,
J'auray pour récompense : Ils sont vrayment jolis.
Mais moy, qui ne me régle aux jugements des hommes,
Qui dedans et dehors connois ce que nous sommes,
Comme le plus souvent ceux qui sçavent le moins
Sont témérairement et juges et témoins,
Pour blasme, ou pour louange, ou pour froide parole,
Je ne fay de léger banqueroute à l'escole
Du bon homme Empédocle[2], où son discours m'apprend
Qu'en ce monde il n'est rien d'admirable et de grand
Que l'esprit desdaignant une chose bien grande,
Et qui, roy de soy-mesme, à soy-mesme commande[3].

rut à Rouen; mais son corps, ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut porté à Royaumont, comme il l'avoit ordonné.

[1] Dans l'édition de 1642 et suivantes, on lit *rêvassant*, mot qui a succédé à *ravassant*, de *ravasser*, qu'on employoit du temps de Regnier, et même de Rabelais, qui s'en est servi très fréquemment. *Pantagruel soi retirant*, dit-il, liv. III, chap. 36, *aperçut par la gallerie Panurge, en maintien d'un resveur ravassant*, etc. Bonaventure Des Periers, dans un sonnet qui est à la fin de ses nouvelles *Récréations* :

Tant plus songeards, en resvant ravassés.

[2] Ancien philosophe et poète, comme étoient tous ces premiers sages, qui mettoient en vers les maximes de leur philosophie, pour les faire sans doute plus facilement retenir.

[3] Cette sentence est attribuée à Platon.

Pour ceux qui n'ont l'esprit si fort, ny si trempé [1],
Afin de n'estre point de soy-mesme trompé,
Chacun se doit cognoistre; et, par un exercice,
Cultivant sa vertu, déraciner son vice;
Et, censeur de soy-mesme, avecq' soin corriger
Le mal qui croist en nous, et non le négliger;
Esveiller son esprit troublé de resverie.
Comme donc je me plains de ma forcenerie,
Que par art je m'efforce à régler ses accez,
Et contre mes deffauts que j'intente un procez,
Comme on voit, par exemple, en ces vers où j'accuse
Librement le caprice où me porte la muse,
Qui me repaist de baye [2] en ses fous passe-temps,
Et, malgré moy, me fait aux vers perdre le temps;
Ils devoient à propos tascher d'ouvrir la bouche,
Mettant leur jugement sur la pierre de touche,
S'estudier de n'estre en leurs discours tranchants,
Par eux-mesmes jugez ignares ou meschants,
Et ne mettre sans choix, en égale balance,
Le vice, la vertu, le crime, l'insolence.
Qui me blasme aujourd'huy, demain il me louera,
Et peut-estre aussi-tost il se désavouera.
La louange est à prix, le hazard la débite,
Et le vice souvent vaut mieux que le mérite:

[1] Comparaison tirée de l'acier, que l'on endurcit par la trempe; c'est-à-dire en le plongeant tout rouge dans de l'eau préparée à cet effet.

[2] C'est-à-dire, qui me repaît d'air ou de vent; parceque *bayer* en terme populaire est proprement tenir la bouche ouverte. On dit encore en style familier *bayer aux corneilles* pour dire occuper son esprit et ses yeux de bagatelles.

Pour moy, je ne fais cas ny ne me puis vanter
Ny d'un mal ny d'un bien que l'on me peut oster.
Avecq' proportion se despart[1] la louange;
Autrement c'est pour moy du baragouin estrange.
Le vray me fait dans moy recognoistre le faux,
Au poids de la vertu je juge les deffaux.
J'assigne[2] l'envieux cent ans après la vie,
Où l'on dit qu'en amour se convertit l'envie.
Le juge sans reproche est la postérité.
Le temps qui tout découvre en fait la vérité,
Puis la montre à nos yeux; ainsi dehors la terre
Il tire les trésors, et puis les y resserre.
Doncq' moy, qui ne m'amuse à ce qu'on dit icy,
Je n'ay de leurs discours ny plaisir ny soucy;
Et ne m'esmeus non plus, quand leurs discours fourvoye,
Que d'un conte d'Urgande[3], et de ma mère l'Oye.
Mais puis que tout le monde est aveugle en son fait,
Et que dessouz la lune il n'est rien de parfait,
Sans plus se controller, quant à moy je conseille
Qu'un chacun doucement s'excuse à la pareille.
Laissons ce qu'en resvant ces vieux fous ont escrit;
Tant de philosophie embarrasse l'esprit.
Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture.
Nous ne pouvons faillir suivant nostre nature.
Je t'excuse, Pierrot; de mesme excuse-moy;

[1] Se doit départir.

[2] On lit *j'assine* dans l'édition de 1613 et dans les deux suivantes de 1614 et 1616. On commence à voir *j'assigne* dans celle de 1617.

[3] Urgande, fameuse magicienne, dont il est parlé dans le roman d'Amadis.

Ton vice est de n'avoir ny dieu, ny foy, ny loy :
Tu couvres tes plaisirs avecq' l'hypocrisie.
Chupin se taisant veut couvrir sa jalousie [1];
Rison [2] accroist son bien d'usure et d'intérests;
Selon ou plus ou moins Jan [3] donne ses arrests,
Et comme au plus offrant desbite la justice.
Ainsi, sans rien laisser, un chacun a son vice.
Le mien est d'estre libre, et ne rien admirer,
Tirer le bien du mal, lors qu'il s'en peut tirer;
Sinon adoucir tout par une indifférence,
Et vaincre le malheur avecq' la patience;
Estimer peu de gens, suivre mon vercoquin [4],
Et mettre à mesme taux le noble et le coquin.
D'autre part, je ne puis voir un mal sans m'en plaindre;
Quelque part que ce soit je ne me puis contraindre.
Voyant un chicaneur riche d'avoir vendu
Son devoir à celuy qui dust estre pendu;

[1] Dans les premières éditions il y a, *Chupin se faisant*, qui ne signifie rien. On a mis dans l'édition de 1642, *Chupin en se taisant couvre sa jalousie:* vers où la césure est beaucoup mieux marquée que dans celui de notre auteur.

[2] *Rison* est l'anagramme de *Rosni;* mais il n'y a pas la moindre apparence que le poëte ait voulu désigner M. de Rosni, sur-intendant des finances, dont il avoit parlé si avantageusement dans la satire sixième. Dans les éditions de 1617 et 1645, il y a *Raison*, au lieu de *Rison*.

[3] On a commencé à mettre *Jean* dans l'édition de 1642. Je crois que le poëte en veut ici à un premier magistrat qui, du temps de Henri IV, vendoit la justice. Le roi ne fit pas difficulté de s'en plaindre à ce même magistrat, mais cela n'y changea rien. On prétend que c'étoit le chancelier même.

[4] Mon humeur, mon caprice.

Un avocat instruire en l'une et l'autre cause [1];
Un Lopet [2] qui partis dessus partis propose;
Un médecin remplir les limbes d'avortons;
Un banquier qui fait Rome icy pour six testons [3];
Un prélat, enrichy d'intérest et d'usure,
Plaindre son bois saisy pour n'estre de mesure [4];
Un Jan, abandonnant femme, filles et sœurs,
Payer mesmes en chair jusques aux rotisseurs;
Rousset [5] faire le prince, et tant d'autre mystère :

[1] Ce sont les procureurs, et non pas les avocats, qui font l'instruction des procès; et il arrive quelquefois à des procureurs trop avides d'occuper pour les deux parties : témoin le fameux Rolet, qui occupoit pour l'appelant et pour l'intimé, suivant ce qui est rapporté dans le *Roman Bourgeois* de Furetière.

[2] *Lopet* est le nom renversé de *Polet*, qui étoit un fameux partisan, sous le règne de Henri IV. Charles Paulet a rendu son nom immortel par l'édit que le roi fit publier en 1604, pour l'hérédité des offices, moyennant le soixantième denier de droit annuel. Ce droit fut nommé *La Paulette*, du nom de ce partisan, qui en fut l'inventeur, et le premier traitant. Selon M. De Thou, le marquis de Rosni fut l'auteur de l'établissement de ce droit. *Hist. Thuan.*, *édit. Genev.*, *page* 1134 *et* 1135.

[3] Qui fabrique des signatures et expéditions de la cour de Rome.

[4] La mesure du bois qui se vend à Paris, tant pour bâtir que pour brûler, a été réglée par les anciennes ordonnances, particulièrement par celle de Charles VI, du 19 septembre 1439, et par un arrêt du parlement, du 12 octobre 1579.

[5] On lit *Rosset* dans l'édition de 1642 et dans les suivantes. *Rosset* étoit un des médecins de Henri IV. Nous voyons dans les mémoires de Sully, *édit. de* 1652, *tome* II, *page* 153, une lettre écrite de la main de ce roi, le 4 novembre 1598, par laquelle il ordonne au marquis de Rosni, sur-intendant des finances, de faire délivrer aux sieurs Marescot, Martin, et *Rosset*, médecins, à chacun cent écus, pour être venus voir le roi à Monceaux pendant sa mala-

Mon vice est, mon amy, de ne m'en pouvoir taire.
Or, des vices où sont les hommes attachez,
Comme les petits maux font les petits péchez :
Ainsi les moins mauvais sont ceux dont tu retires
Du bien, comme il advient le plus souvent des pires,
Au moins estimez tels; c'est pourquoy, sans errer,
Au sage bien souvent on les peut desirer,
Comme aux prescheurs l'audace à reprendre le vice,
La folie aux enfants, aux juges l'injustice.
Vien doncq'; et regardant ceux qui faillent le moins,
Sans aller rechercher ny preuve ny témoins,
Informons [1] de nos faits, sans haine et sans envie,
Et jusqu'au fond du sac espluchons nostre vie.
De tous ces vices-là, dont ton cœur entaché
S'est veu [2] par mes escrits si librement touché,
Tu n'en peux retirer que honte et que dommage.
En vendant la justice, au ciel tu fais outrage,
Le pauvre tu destruis, la vefve et l'orphelin,
Et ruynes chacun avecq' ton patelin [3].

die. Ce *Rousset*, dont parle ici Regnier, pourroit être François *du Rosset*, dont nous avons un volume d'histoires tragiques, des recueils de poésies de divers auteurs, la première traduction de la seconde partie de don Quichote, etc.

[1] Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1642, on lit, *Informans;* mais c'est une faute.

[2] C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas, *N'est veu*, qu'on trouve dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1642.

[3] Avec ton *patelinage*, mot employé par Rabelais, liv. III, chap. XXXIII. *Je ne ris oncques tant, que je feis à ce patelinage.* C'est la farce de Patelin qui a introduit ces termes dans notre langue.

Ainsi conséquemment de tout dont je t'offence[1],
Et dont je ne m'attends d'en faire pénitence :
Car parlant librement, je prétens t'obliger
A purger tes deffauts, tes vices corriger.
Si tu le fais, enfin, en ce cas je mérite,
Puis qu'en quelque façon mon vice te profite.

[1] C'est-à-dire, il en est de même de tous les autres vices dont le récit, que je fais, t'offense.

SATYRE XVI[1].

NY CRAINTE, NY ESPÉRANCE.

N'avoir crainte de rien, et ne rien espérer,
Amy, c'est ce qui peut les hommes bien-heurer[2].
J'aime les gens hardis, dont l'ame non commune[3],
Morgant les accidents, fait teste à la fortune,

[1] Le sujet de cette satire, qui est remplie de beaucoup de sens, se trouve expliqué dans les deux premiers vers. Elle étoit la dix-huitième* dans les précédentes éditions; et parut pour la première fois dans l'édition de 1652, faite par Jean et Daniel Elzevier, à Leyden.

[2] Rendre heureux. C'est un ancien terme qu'on a banni de notre langue **.

[3] Tout ce commencement est imité des deux premières strophes de cette belle ode d'Horace :

« Justum et tenacem propositi virum,
« Non civium ardor prava jubentium,
« Non vultus instantis tyranni,
« Mente quatit solidâ; neque auster,
« Dux inquieti turbidus Adriæ,
« Nec fulminantis magna Jovis manus.
« Si fractus illabatur orbis,
« Impavidum ferient ruinæ. »
Lib. III, od. III.

* Les dix-neuf satires des éditions antérieures à celle de 1729 se réduisent à seize, parceque l'éditeur à jugé à propos de placer parmi les épîtres les satires 16, 17, 19.

** Tout le commencement de la sixième épître du premier livre d'Horace, *nil admirari*, etc., a beaucoup de rapport à celui de cette satire.
J. B. ROUSSEAU, *Lettre à Brossette*, du 4 mars 1730.

Et voyant le soleil de flamme reluisant,
La nuict au manteau noir les astres conduisant,
La lune se masquant de formes différentes,
Faire naistre les mois en ses courses errantes,
Et les cieux se mouvoir par ressorts discordants,
Les uns chauds, tempérez, et les autres ardants;
Qui, ne s'esmouvant point, de rien n'ont l'ame attainte [1],
Et n'ont, en les voyant, espérance ny crainte.
Mesme, si pesle-mesle avecq' les éléments
Le ciel d'airain tomboit jusques aux fondements,
Et que tout se froissast d'une estrange tempeste,
Les esclats sans frayeur leur fraperoient la teste.
Combien moins les assauts de quelque passion,
Dont le bien et le mal n'est qu'une opinion,
Ny les honneurs perdus, ny la richesse acquise,
N'auront sur leur [2] esprit ny puissance ny prise!
Dy-moy, qu'est-ce qu'on doit plus chèrement aymer
De tout ce que nous donne ou la terre ou la mer;
Ou ces grands diamants, si brillants à la veue,
Dont la France se voit à mon gré trop pourveue;
Ou ces honneurs cuisants que la faveur despart

[1] Ceci se rapporte aux *gens hardis* du troisième vers.

[2] Dans toutes les éditions il y a, *N'auront sur son esprit;* mais c'est une faute, car ce vers se rapporte aux *gens hardis* dont il est parlé dans le troisième vers : ainsi, il faut mettre, *leur esprit*, et non pas, *son esprit*. La faute est venue sans doute de ce que l'auteur, plein de l'idée du beau vers d'Horace qu'il venoit de traduire, *Impavidum ferient ruinæ*, ne se souvenoit pas qu'il avoit commencé sa période par le pluriel, en disant, *J'aime les gens hardis;* quoique Horace, son modèle, eût commencé la sienne par le singulier.

Souvent moins par raison que non pas par hazard;
Ou toutes ces grandeurs après qui l'on abbaye,
Qui font qu'un président dans les procez s'égaye?
De quel œil, trouble, ou clair, dy-moy, les doit-on voir,
Et de quel appétit au cœur les recevoir?
Je trouve, quant à moy, bien peu de différence
Entre la froide peur et la chaude espérance :
D'autant que mesme doute également assaut
Nostre esprit, qui ne sçait au vray ce qu'il luy faut.
Car estant la fortune en ses fins incertaine,
L'accident non préveu nous donne de la peine;
Le bien inespéré nous saisit tellement,
Qu'il nous gèle le sang, l'ame et le jugement,
Nous fait frémir le cœur, nous tire de nous-mesmes.
Ainsi diversement saisis des deux extresmes,
Quand le succez du bien au desir n'est égal,
Nous nous sentons troublez du bien comme du mal;
Et trouvant mesme effect en un subject contraire,
Le bien fait dedans nous ce que le mal peut faire.
Or doncq' que gagne-t-on de rire ou de pleurer,
Craindre confusément, bien ou mal espérer;
Puisque mesme le bien, excédant nostre attente,
Nous saisissant le cœur, nous trouble, et nous tourmente,
Et nous désobligeant nous mesme en ce bonheur,
La joye et le plaisir nous tient lieu de douleur?
Selon son rolle on doit jouer son personnage.
Le bon sera meschant, insensé l'homme sage;
Et le prudent sera de raison dévestu,
S'il se monstre trop chaud à suivre la vertu.
Combien plus celuy-là dont l'ardeur non commune

Esléve ses desseins jusqu'au ciel de la lune,
Et, se privant l'esprit de ses plus doux plaisirs,
A plus qu'il ne se doit laisse aller ses desirs!
Va doncq'; et d'un cœur sain voyant le Pont-au-Change [1],
Desire l'or brillant souz mainte pierre estrange,
Ces gros lingots d'argent qu'à grands coups de marteaux
L'art forme en cent façons de plats et de vaisseaux;
Et devant que le jour aux gardes se descouvre [2],
Va, d'un pas diligent, à l'Arcenac, au Louvre [3];
Talonne un président, suis-le comme un valet;
Mesme, s'il est besoin, estrille son mulet [4].
Suis jusques au conseil les maistres des requestres;
Ne t'enquiers curieux s'ils sont hommes ou bestes,
Et les distingue bien : les uns ont le pouvoir
De juger finement un procez sans le voir;
Les autres, comme dieux, près le soleil résident,
Et, démons de Plutus, aux finances président;
Car leurs seules faveurs peuvent, en moins d'un an,

[1] Un des ponts de Paris, sur lequel étoient plusieurs boutiques d'orfévres et de joailliers.

[2] *Aux gardes* qui sont en faction au Louvre et à l'arsenal.

[3] Le roi Henri IV se retiroit souvent à l'arsenal, pour y travailler avec quelques uns de ses ministres, principalement avec le duc de Sully.

[4] Du temps de Regnier, la voiture ordinaire des magistrats et des médecins étoit une mule. Il indique ici quelque plaideur qui, pour faire sa cour à son juge, s'étoit abaissé jusqu'à panser sa mule. M. Tardieu, lieutenant-criminel de Paris, si fameux par son avarice, exigeoit des plaideurs qui le venoient solliciter, qu'ils menassent sa mule à l'abreuvoir, car il la pansoit lui-même, ne voulant point avoir de domestique à sa charge.

Te faire devenir Chalange, ou Montauban[1].
Je veux encore plus; démembrant ta province,
Je veux, de partisan, que tu deviennes prince:
Tu seras des badauts en passant adoré,
Et sera jusqu'au cuir ton carrosse doré;
Chacun en ta faveur mettra son espérance.
Mille valets souz toy désoleront la France.
Tes logis, tapissés en magnifique arroy[2],
D'esclat aveugleront ceux-là mesme du roy.
Mais si faut-il enfin que tout vienne à son conte,
Et, soit avecq' l'honneur, ou soit avecq' la honte,
Il faut, perdant le jour, esprit, sens, et vigueur,
Mourir comme Enguerrand, ou comme Jacques Cœur[3],
Et descendre là-bas, où, sans choix de personnes,
Les écuelles de bois s'égalent aux couronnes[4].

[1] Riches partisans.

[2] En magnifique équipage.

[3] Ces deux favoris sont célèbres dans notre histoire par leurs richesses et par leur disgrace. *Enguerrand de Marigny*, sur-intendant des finances, non sous Philippe Auguste, comme je l'avois dit par erreur dans ma première édition, mais sous Philippe-le-bel, dont il avoit été le principal ou premier ministre, fut condamné sous Louis X dit Hutin, en 1315, à être attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait dresser lui-même. *Jacques Cœur*, aussi principal ministre, et *argentier* de Charles VII, fut condamné comme coupable de plusieurs crimes, par arrêt du 19 mai 1453, et fut banni du royaume. Il se retira en l'île de Cypre, où il amassa encore des biens très considérables : mais il mourut toujours exilé hors de sa patrie. L'histoire d'Enguerrand de Marigny se trouve détaillée dans l'*Histoire des ministres d'état du baron d'Auteuil*. Bussy Rabutin en touche quelque chose dans son discours à ses enfants.

[4] Diogène, content de son tonneau et de son écuelle de bois, méprisoit les richesses d'Alexandre le grand. Voyez le chap. XXX

En courtisant pourquoy perdroy-je tout mon temps,
Si de bien et d'honneur mes esprits sont contents?
Pourquoy d'ame et de corps faut-il que je me peine,
Et qu'estant hors du sens, aussi bien que d'haleine,
Je suive un financier, soir, matin, froid et chaud,
Si j'ay du bien pour vivre autant comme il m'en faut?
Qui n'a point de procez, au palais n'a que faire.
Un président pour moy n'est non plus qu'un notaire.
Je fais autant d'estat du long comme du court,
Et mets en la vertu ma faveur et ma court.
Voilà le vray chemin, franc de crainte et d'énvie,
Qui doucement nous meine à ceste heureuse vie,
Que, parmy les rochers et les bois désertez,
Jeusne, veille, oraison, et tant d'austéritez,
Ces hermites jadis, ayant l'esprit pour guide,
Cherchèrent si long-temps dedans la Thébaïde.
Adorant la vertu, de cœur, d'ame, et de foy,
Sans la chercher si loin, chacun l'a dedans soy,
Et peut, comme il luy plaist, luy donner la teinture,
Artisan de sa bonne ou mauvaise aventure.

du liv. II de Rabelais, où cet auteur feint que, dans les enfers, « Alexandre le grand repetassoit de vieilles chausses; et ainsi ga- « gnoit sa pauvre vie. » Il ajoute plus bas que « Diogène se pré- « lassoit en magnificence, avec une grande robe de pourpre, et « un sceptre en sa dextre; et faisoit enrager Alexandre le grand, « quand il n'avoit bien repetassé ses chausses, et le payoit de « grands coups de bâton. » Il n'est pas impossible que cette plai- santerie de Rabelais ne soit l'original de la pensée de Regnier.

FIN DES SATYRES.

ÉPISTRES.

ÉPISTRE I.

DISCOURS AU ROY[1].

Il estoit presque jour, et le ciel souz-riant
Blanchissoit de clairté les peuples d'Orient;
L'Aurore, aux cheveux d'or, au visage de roses,
Desjà, comme à demy, descouvroit toutes choses;
Et les oiseaux, perchez en leur feuilleux séjour,
Commençoient, s'esveillant, à se plaindre d'amour:
Quand je vis en sursaut une beste effroyable[2],
Chose estrange à conter, toutefois véritable,
Qui, plus qu'une hydre affreuse à sept gueules meuglant,
Avoit les dents d'acier, l'œil horrible et sanglant,
Et pressoit à pas torts une nymphe fuyante[3],

[1] Dans ce discours allégorique, l'auteur loue Henri-le-Grand d'avoir dissipé la ligue, et étouffé les guerres civiles, qui désoloient le royaume de France. Cette pièce parut dès la première édition, en 1608.

[2] C'est-à-dire quand je songeai que je voyois en sursaut, avec frayeur. — Une bête effroyable, la ligue.

[3] La France. Malherbe avoit de l'aversion pour les fictions poétiques; et après avoir lu cette pièce, il demanda à Regnier en quel temps cela étoit arrivé, disant qu'il avoit toujours demeuré en France depuis cinquante ans, et qu'il ne s'étoit point aperçu que la France se fût enlevée hors de sa place. *Vie de Malherbe*, *page* 14.

Qui, reduite aux abois, plus morte que vivante,
Haletante de peine, en son dernier recours,
Du grand Mars des François [1] imploroit le secours,
Embrassoit ses genoux, et, l'appelant aux armes,
N'avoit autre discours que celuy de ses larmes.
Ceste nymphe estoit d'âge, et ses cheveux meslez
Flottoient au gré du vent, sur son dos avalez.
Sa robe estoit d'azur, où cent fameuses villes
Eslevoient leurs clochers sur des plaines fertiles,
Que Neptune arrosoit de cent fleuves espars,
Qui dispersoient le vivre aux gens de toutes parts.
Les villages espais fourmilloient par la plaine;
De peuple et de bestail la campagne estoit pleine,
Qui, s'employant aux arts, mesloient diversement [2]
La fertile abondance avecques l'ornement.
Tout y reluisoit d'or, et sur la broderie
Esclattoit le brillant de mainte pierrerie.
La mer aux deux costez cet ouvrage bordoit;
L'Alpe de la main gauche en biais s'espandoit
Du Rhein jusqu'en Provence; et le mont qui partage
D'avecques l'espagnol le françois héritage [3],
De Leucate [4] à Bayonne en cornes se haussant,

Mais, n'en déplaise à Malherbe, ce ne sont point là de ces allégories obscures, difficiles, et embarrassées.

[1] Henri-le-Grand.

[2] C'est ainsi qu'on lit dans la première édition de 1608. Dans celles de 1612 et 1613, il y a :

Qui s'employoient aux arts, mesloient diversement.

[3] Les Pyrénées.

[4] Toutes les éditions faites pendant la vie de l'auteur portent *l'Aucate*, avec une apostrophe.

Monstroit son front pointu de neiges blanchissant.
Le tout estoit formé d'une telle manière
Que l'art ingénieux excédoit la matière.
Sa taille estoit auguste, et son chef, couronné,
De cent fleurs de lis d'or estoit environné.
Ce grand prince, voyant le soucy qui la gréve [1],
Touché de piété, la prend et la relève;
Et de feux estouffant ce funeste animal,
La délivra de peur aussi-tost que de mal;
Et purgeant le venin dont elle estoit si pleine,
Rendit en un instant la nymphe toute saine.
Ce prince, ainsi qu'un Mars, en armes glorieux,
De palmes ombrageoit son chef victorieux,
Et sembloit de ses mains au combat animées,
Comme foudre, jeter la peur dans les armées.
Ses exploits achevez en ses armes vivoient:
Là, les champs de Poictou d'une part s'eslevoient,
Qui, superbes, sembloient s'honorer en la gloire
D'avoir premiers chanté sa première victoire [2].
Dieppe, de l'autre part, sur la mer s'allongeoit,
Où par force il rompoit le camp qu'il assiégeoit,
Et poussant plus avant ses troupes espanchées,

[1] *Grève*, pour afflige, inquiète, vient de *grever*, qui n'est plus d'usage dans notre langue.

[2] Regnier parle ici de la célèbre journée de Coutras en Poitou, où Henri, pour lors roi de Navarre, battit et défit entièrement, l'an 1587, le duc de Joyeuse, l'un des mignons de Henri III. Ce n'est pas que Henri IV n'eût la même année, et quelque temps avant la bataille de Coutras, pris en Poitou plusieurs villes, comme Niort, Fontenay-le-Comte, et quelques autres; mais ce n'étoient là que des préliminaires de cette grande journée.

Le matin en chemise il surprit les tranchées [1];
Là, Paris délivré de l'espagnole main [2]
Se deschargeoit le col de son joug inhumain.
  La campagne d'Ivry [3] sur le flanc cizelée
Favorisoit son prince au fort de la meslée;
Et de tant de ligueurs par sa dextre vaincus
Au dieu de la bataille [4] appendoit les escus.
  Plus haut estoit Vendosme, et Chartres, et Pontoise,
Et l'Espagnol deffait à Fontaine-Françoise [5],
Où la valeur du foible, emportant le plus fort,
Fit voir que la vertu ne craint aucun effort.
  Plus bas, dessus le ventre, au naïf contrefaite,
Estoit, près d'Amiens, la honteuse retraite

[1] Henri IV, s'étant campé sous le canon de Dieppe, avec quatre mille cinq cents hommes, empêcha la prise de cette place, et battit le duc de Mayenne, qui vouloit l'attaquer avec dix-huit mille hommes, dans ses retranchements. Ce fut un mardi matin, 20 de septembre 1589, six semaines après la mort de Henri III.

[2] Le roi d'Espagne s'étant déclaré ouvertement pour la ligue, le 8 mars 1590, Henri IV assiégea Paris au mois de mai suivant; et cette ville fut remise au pouvoir de sa majesté, par le comte de Brissac, qui en étoit gouverneur, le 22 mars 1594.

[3] La bataille d'Ivry, près de Mantes, fut gagnée par le roi, sur le duc de Mayenne, le 14 mars 1590. Du Bartas a fait un cantique sur la victoire d'Ivry.

[4] On dit bien *le dieu des batailles;* mais je ne crois pas qu'on dise, même en vers, *le dieu de la bataille.*

[5] Ville de Bourgogne, près de laquelle Henri IV, avec environ deux cents chevaux, défit quinze mille hommes, commandés par le duc de Mayenne et par le connétable de Castille, le 3 de juin 1595. Cette victoire acheva de déconcerter la ligue : le duc de Mayenne et le duc de Nemours, son frère, qui en étoient les chefs, furent contraints d'avoir recours à la clémence du roi.

Du puissant archiduc[1], qui, craignant son pouvoir,
Creut que c'estoit en guerre assez que de le voir.
Deçà, delà, luitoit mainte trouppe rangée,
Mainte grande cité gémissoit assiégée,
Où, sitost que le fer l'en rendoit possesseur[2],
Aux rebelles vaincus il usoit de douceur :
Vertu rare au vainqueur, dont le courage extresme
N'a gloire en la fureur qu'à se vaincre soy-mesme!
Le chesne et le laurier cest ouvrage ombrageoit[3],
Où le peuple dévot souz ses lois se rangeoit;
Et de vœux et d'encens au ciel faisoit prière
De conserver son prince en sa vigueur entière.
Maint puissant ennemy, domté par sa vertu,
Languissoit dans les fers souz ses pieds abbatu,
Tout semblable à l'Envie, à qui l'estrange rage
De l'heur de son voisin enfielle le courage[4];
Hideuse, bazanée, et chaude de rancœur[5],
Qui ronge ses poulmons, et se masche le cœur.
Après quelque prière en son cœur prononcée,

[1] La ville d'Amiens ayant été surprise par les Espagnols, Henri IV en forma le siége. L'archiduc d'Autriche parut pour la secourir, avec une armée de dix-huit mille hommes de pied, et de quatre mille chevaux; mais il fut vigoureusement repoussé : les assiégés capitulèrent, et cette place revint au pouvoir du roi, en 1597.

[2] Il faut lire, *l'en rendoit possesseur*, comme il y a dans la première édition, et non pas, *s'en rendoit*, qui est dans toutes les autres.

[3] La couronne de chêne étoit décernée à celui qui avoit sauvé la vie à ses concitoyens, *ob cives servatos*.

[4] Remplit le cœur de fiel et d'amertume.

[5] *Rancœur*, pour colère, n'est plus d'usage.

La nymphe, en le quittant, au ciel s'est eslancée;
Et son corps dedans l'air demeurant suspendu,
Ainsi comme un milan sur ses aisles tendu,
S'arreste en une place, où, changeant de visage [1],
Un bruslant aiguillon luy picque le courage:
Son regard estincelle, et son cerveau tremblant,
Ainsi comme son sang, d'horreur se va troublant:
Son estomach pantois [2] souz la chaleur frissonne;
Et chaude de l'ardeur qui son cœur espoinçonne,
Tandis que la faveur précipitoit son cours,
Véritable prophéte elle fait ce discours:

Peuple, l'objet piteux du reste de la terre,
Indocile à la paix, et trop chaud à la guerre,
Qui, fécond en partis, et léger en desseins,
Dedans ton propre sang souilles tes propres mains,
Entens ce que je dis, attentif à ma bouche,
Et qu'au plus vif du cœur ma parole te touche.

Depuis qu'irrévérant envers les immortels,
Tu taches de mespris l'église et ses autels;
Qu'au lieu de la raison gouverne l'insolence;
Que le droit altéré n'est qu'une violence;
Que par force le foible est foulé du puissant;

[1] Virgile, Énéide, liv. VI, parlant de la Sibylle:

« ...... Subitò non vultus, non color unus,
« Non comptæ mansere comæ; sed pectus anhelum,
« Et rabie fera corda tument, majorque videri,
« Nec mortale sonans, afflata est numine quando
« Jam propiore Dei. »

[2] C'est-à-dire tout essoufflé, qui a de la peine à respirer. Terme hors d'usage.

Que la ruse ravit le bien à l'innocent;
Et que la vertu saincte, en public mesprisée [1],
Sert aux jeunes de masque, aux plus vieux de risée
(Prodige monstrueux!), et, sans respect de foy,
Qu'on s'arme ingratement au mespris de son roy:
La Justice et la Paix, tristes et désolées,
D'horreur se retirant, au ciel s'en sont volées:
Le Bonheur aussi-tost à grands pas les suivit,
Et depuis le Soleil de bon œil ne te vit.
Quelque orage tousjours qui s'esléve à ta perte
A comme d'un brouillas ta personne couverte,
Qui, tousjours prest à fondre, en eschec te retient;
Et malheur sur malheur à chaque heure te vient.
On a veu tant de fois la jeunesse trompée
De tes enfants passez au trenchant de l'espée;
Tes filles sans honneur errer de toutes parts;
Ta maison et tes biens saccagez des soldarts [2];
Ta femme insolemment d'entre tes bras ravie;
Et le fer tous les jours s'attacher à ta vie.
Et cependant aveugle en tes propres effets,
Tout le mal que tu sens, c'est toy qui te le fais;
Tu t'armes à ta perte, et ton audace forge
L'estoc dont, furieux, tu te coupes la gorge.
Mais quoi! tant de malheurs te suffisent-ils pas?

[1] Regnier dit ici de la vertu ce qu'il avoit dit de la science, satire III.

Si la science pauvre, affreuse, et mesprisée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée.

[2] Quand Regnier a besoin pour la rime de mettre *soldart*, il n'y manque pas. Partout ailleurs il écrit soldat, comme nous le faisons aujourd'hui.

Ton prince, comme un Dieu, te tirant du trespas,
Rendit de tes fureurs les tempestes si calmes,
Qu'il te fait vivre en paix à l'ombre de ses palmes.
Astrée en sa faveur demeure en tes citez;
D'hommes et de bestail les champs sont habitez[1]:
Le paysant, n'ayant peur des bannières estranges,
Chantant coupe ses bleds, riant fait ses vendanges[2];
Et le berger, guidant son troupeau bien nourry,
Enfle sa cornemeuse en l'honneur de Henry.
Et toy seul cependant, oubliant tant de graces,
Ton aise trahissant, de ses biens tu te lasses.

Vien, ingrat, respon-moy, quel bien espères-tu,
Après avoir ton prince en ses murs combattu;
Après avoir trahy, pour de vaines chimères,
L'honneur de tes ayeux, et la foy de tes pères:
Après avoir, cruel, tout respect violé,
Et mis à l'abandon ton pays désolé?

Attens-tu que l'Espagne, avecq' son jeune prince[3],
Dans son monde nouveau te donne une province,
Et qu'en ses trahisons, moins sage devenu,
Vers toy, par ton exemple, il ne soit retenu;
Et qu'ayant démenty ton amour naturelle,

[1] « Tutus bos etenim rura perambulat,
« Nutrit rura Ceres, almaque faustitas. »
HORAT., lib. IV, od. V.

[2] Ces deux vers sont ainsi parodiés dans le traité de la poésie pastorale de M. l'abbé Genêt, de l'académie françoise, page 244:

Partout le villageois entonnant tes louanges,
Riant coupe ses blés, chantant fait ses vendanges.

[3] Philippe III, qui succéda à Philippe II son père, en 1598.

A luy, plus qu'à ton prince, il t'estime fidéle?
Peut-estre que ta race, et ton sang violent,
Issu, comme tu dis, d'Oger ou de Roland,
Ne te veut pas permettre, encore jeune d'âge,
Qu'oisif en ta maison se rouille ton courage;
Et rehaussant ton cœur, que rien ne peut ployer,
Te fait chercher un roy qui te puisse employer;
Qui, la gloire du ciel et l'effroy de la terre,
Soit, comme un nouveau Mars, indomtable à la guerre,
Qui sçache, en pardonnant, les discords estouffer;
Par clémence aussi grand comme il est par le fer.
Cours tout le monde entier de province en province :
Ce que tu cherches loing habite en nostre prince.
Mais quels exploits si beaux a faits ce jeune roy,
Qu'il faille pour son bien que tu faulses ta foy,
Trahisses ta patrie, et que, d'injustes armes,
Tu la combles de sang, de meurtres et de larmes?
Si ton cœur convoiteux est si vif et si chaud,
Cours la Flandre, où jamais la guerre ne deffaut [1];
Et plus loing, sur les flancs d'Austriche et d'Alemagne,
De Turcs et de turbans enjonche la campagne [2].
Puis, tout chargé de coups, de vieillesse et de biens,
Revien en ta maison mourir entre les tiens.

[1] Famianus Strada dit, au commencement de son *Histoire de la guerre de Flandre :* « Planè ut in alias terras peregrinari Mars, ac « circumferre bellum, hìc armorum sedem fixisse videatur. » Et plus bas : « Nusquam, dit-il, militia aut ingeniosior, aut affluen- « tior aut diuturnior: planè ut aperto hìc ludo accurrentes undique « populos erudire Mars ad bellum videatur. »

[2] C'est ce que fit le duc de Mercœur, qui se retira en Allemagne, et alla servir contre les Turcs.

Tes fils se mireront en si belles despouilles;
Les vieilles au foyer, en filant leurs quenoüilles,
En chanteront le conte; et, brave en arguments,
Quelque autre Jean de Meung en fera des romans[1].
Ou si, trompant ton roy, tu cours autre fortune,
Tu trouveras, ingrat, toute chose importune.
A Naples, en Sicile, et dans ces autres lieux,
Où l'on t'assignera, tu seras odieux[2];
Et l'on te fera voir, avecq' ta convoitise,
Qu'après les trahisons les traistres on mesprise.
Les enfants estonnez s'enfuiront te voyant,
Et l'artisan mocqueur, aux places t'effroyant,
Rendant par ses brocards ton audace flétrie,
Dira : Ce traistre-icy nous vendit sa patrie[3]
Pour l'espoir d'un royaume en chimères conceu;
Et pour tous ses desseins du vent il a receu.
Ha! que ces paladins[4] vivants dans mon histoire,
Non comme toy touchez d'une bastarde gloire,

[1] Jean de Meung, ainsi nommé parcequ'il étoit natif de Meung-sur-Loire, et surnommé *Clopinel* parcequ'il étoit boiteux, a été le continuateur du *Roman de la rose*.

[2] Quelques mauvais François, qui n'avoient pas voulu reconnoître Henri IV pour légitime souverain, se retirèrent en Flandre; quelques uns allèrent jusqu'à Naples, et c'est là que se trouva Ravaillac, en 1608, et y complota le parricide de Henri IV, avec quelques uns de ces furieux ligueurs, et le père Alagona, qui conduisoit toute cette intrigue au nom du duc de Lerme, dont il étoit oncle.

[3] « Vendidit hic auro patriam... »
VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 621.

[4] J'ai conservé *paladins*, qui se trouve dans les éditions de 1608 et 1612, préférablement à *palatins*, qu'on lit dans celle de 1613,

Te furent différents, qui, courageux par-tout,
Tindrent fidellement mon enseigne debout;
Et qui, se respandant ainsi comme un tonnerre,
Le fer dedans la main, firent trembler la terre,
Et tant de roys payens souz la croix desconfis
Asservirent vaincus aux pieds du crucifix,
Dont les bras retroussez, et la teste panchée,
De fers honteusement au triomphe attachée,
Furent de leur valeur tesmoins si glorieux,
Que les noms de ces preux en sont escrits aux cieux!
  Mais si la piété de ton cœur divertie,
En toy, pauvre insensé, n'est du tout amortie;
Si tu n'as tout-à-fait rejetté [1] loin de toy
L'amour, la charité, le devoir et la foy;
Ouvre tes yeux sillez, et vois de quelle sorte,
D'ardeur précipité, la rage te transporte,
T'enveloppe l'esprit, t'esgarant insensé;
Et juge l'avenir par le siècle passé.
  Si-tost que ceste nymphe, en son dire enflamée,
Pour finir son propos eut la bouche fermée,
Plus haute s'eslevant dans le vague des cieux [2],

et qui de là a passé dans toutes les suivantes. Le mot *preux*, qui est dans le vers 206, semble confirmer la leçon de *paladins*, tous termes d'ancienne chevalerie. Ce sont les seigneurs françois qui, du temps des croisades, s'armèrent pour la délivrance de la Terre-Sainte. Regnier oppose cette ligue, formée par les princes chrétiens contre les infidèles, à la ligue formée par les François contre Henri IV, leur légitime souverain.

[1] Ce mot est dans la première édition. Dans toutes les autres on a mis *retiré*.

[2] Quelques éditions portent, *Dans* la *vague des cieux*.

Ainsi comme un esclair disparut à nos yeux;
Et se monstrant déesse en sa fuite soudaine [1],
La place elle laissa de parfum toute pleine,
Qui, tombant en rosée aux lieux les plus prochains,
Reconforta le cœur et l'esprit des humains.
  Henry, le cher subject de nos sainctes prières,
Que le ciel réservoit à nos peines dernières,
Pour restablir la France au bien non limité
Que le destin promet à son éternité,
Après tant de combats et d'heureuses victoires,
Miracles de nos temps, honneurs de nos histoires,
Dans le port de la paix, grand prince, puisses-tu,
Malgré tes ennemis, exercer ta vertu!
Puisse estre à ta grandeur le destin si propice,
Que ton cœur de leurs traicts rebouche la malice!
Et, s'armant contre toy, puisses-tu d'autant plus
De leurs efforts domter le flus et le reflus;
Et comme un sainct rocher opposant ton courage,
En escume venteuse en dissiper l'orage;
Et brave, t'eslevant par-dessus les dangers,
Estre l'amour des tiens, l'effroy des estrangers!
  Attendant que ton fils [2], instruit par ta vaillance,

[1] « Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
« Spiravere : pedes vestis defluxit ad imos,
« Et vera incessu patuit Dea... »
Virg., *Æneid.*, lib. I, v. 407.

L'édition de 1645 a changé ainsi ce vers :

Et de ses vestements tout ainsi qu'une reine.

[2] Le jeune dauphin, né en 1601, ensuite roi sous le nom de Louis XIII.

Dessouz tes estendards sortant de son enfance,
Plus fortuné que toy, mais non pas plus vaillant,
Aille les Othomans jusqu'au Caire assaillant;
Et que, semblable à toy, foudroyant les armées,
Il cueille avecq' le fer les palmes idumées[1].
Puis, tout flambant de gloire en France revenant,
Le ciel mesme là-haut de ses faicts s'estonnant,
Qu'il espande à tes pieds les despouilles conquises,
Et que de leurs drapeaux il pare nos églises.
Alors rajeunissant, au récit de ses faits,
Tes desirs et tes vœux en ses œuvres parfaits,
Tu ressentes d'ardeur ta vieillesse eschauffée,
Voyant tout l'univers nous servir de trophée!
Puis, n'estant plus icy chose digne de toy,
Ton fils du monde entier restant paisible roy,
Souz tes modéles saincts et de paix et de guerre,
Il régisse, puissant, en justice la terre,
Quand après un long temps, ton esprit glorieux
Sera des mains de Dieu couronné dans les cieux!

[1] L'Idumée est une province de la Palestine fertile en palmiers.

« Primus Idumæas referam tibi, Mantua, palmas. »
VIRG., *Georg.*, lib. III, v. 12.

ÉPISTRE II[1].

A M. DE FORQUEVAUS[2].

Puisque le jugement nous croist par le dommage,
Il est temps, Forquevaus, que je devienne sage;
Et que par mes travaux j'apprenne à l'avenir
Comme, en faisant l'amour, on se doit maintenir.
Après avoir passé tant et tant de traverses,
Avoir porté le joug de cent beautez diverses,
Avoir, en bon soldat combatu nuict et jour,
Je dois estre routier[3] en la guerre d'amour,

[1] Dans les précédentes éditions on avoit inséré cette pièce parmi les satires, où elle étoit la seizième. Mais c'est une véritable épître.

L'auteur y parle plutôt en jeune libertin qu'en homme d'un âge où la modestie doit être particulièrement la règle de nos discours, aussi bien que de nos actions. En un mot, cette pièce porte les lecteurs raisonnables à n'avoir pas meilleure opinion de la pureté de ses mœurs et de la noblesse de ses sentiments que de la délicatesse de son esprit. Horace a traité le même sujet, dans la satire seconde du livre premier, et ne l'a pas traité avec plus de modestie.

[2] M. de Forquevaus n'est connu que par un recueil de satires, qu'il fit imprimer en 1619, avec le titre d'*Espadon satirique*, *par le sieur de Forquevaus*, et qui fut réimprimé en 1623 et 1626, sous le nom *du sieur Desternod.*

[3] *Routier* veut dire soldat dans le style ancien de notre langue. C'étoit originairement des brigands. On assure que Philippe-Auguste, roi de France, en forma des troupes réglées. *Route* veut dire aussi une compagnie de soldats, ainsi qu'il se voit au *Testament de Jean de Meung,* vers 1581 ; nous en avons formé *déroute,* pour dire

Et, comme un vieux guerrier blanchy dessouz les armes,
Sçavoir me retirer des plus chàudes alarmes;
Destourner la fortune, et, plus fin que vaillant,
Faire perdre le coup au premier assaillant;
Et sçavant devenu par un long exercice,
Conduire mon bonneur avecq' de l'artifice,
Sans courir comme un fol saisy d'aveuglement,
Que le caprice emporte, et non le jugement.
Car l'esprit en amour sert plus que la vaillance;
Et tant plus on s'efforce, et tant moins on avance.
Il n'est que d'être fin, et de soir, ou de nuict,
Surprendre, si l'on peut, l'ennemy dans le lict.
Du temps que ma jeunesse, à l'amour trop ardente,
Rendoit d'affection mon ame violente,
Et que de tous costez, sans choiz ou sans raison,
J'allois comme un limier après la venaison,
Souvent, de trop de cœur, j'ay perdu le courage;
Et, picqué des douceurs d'un amoureux visage,
J'ay si bien combatu, serré flanc contre flanc,
Qu'il ne m'en est resté une goutte de sang[1].
Or'[2], sage à mes dépens, j'esquive la bataille;
Sans entrer dans le champ j'attends que l'on m'assaille;
Et pour ne perdre point le renom que j'ay eu[3],

des soldats mis en confusion, et qui ne sont plus unis en corps de troupes.

[1] Il y a un hiatus dans l'hémistiche. L'auteur pouvoit aisément sauver cette négligence en mettant :

Qu'il ne m'en est resté nulle goutte de sang.

[2] *Or'* pour *ores*, *maintenant.*

[3] Notre poëte fait rimer ce dernier mot *eu* avec *jeu*, qui est à la

D'un bon mot du vieux temps je couvre tout mon jeu;
Et, sans estre vaillant, je veux que l'on m'estime.
Ou si par fois encor' j'entre en la vieille escrime,
Je gouste le plaisir sans en estre emporté,
Et prens de l'exercice au prix de ma santé.
Je résigne aux plus forts ces grands coups de maistrise.
Accablé souz le faix, je fuy toute entreprise;
Et sans plus m'amuser aux places de renom,
Qu'on ne peut emporter qu'à force de canon,
J'ayme une amour facile, et de peu de défense [1].
Si je vois qu'on me rit, c'est là que je m'avance,
Et ne me veux chaloir du lieu, grand ou petit.
La viande ne plaist que selon l'appétit.
Toute amour a bon goust, pourveu qu'elle récrée;
Et s'elle est moins louable, elle est plus asseurée:
Car quand le jeu desplaist, sans soupçon, ou danger
De coup ou de poison, il est permis changer.
Aymer en trop haut lieu une dame hautaine,
C'est aymer en soucy le travail et la peine,
C'est nourrir son amour de respect et de soin.
Je suis saoul de servir le chapeau dans le poing;
Et fuy plus que la mort l'amour d'une grand' dame [2].

fin du vers suivant. Les deux mêmes rimes sont répétées un peu plus bas dans cette épître, ce qui fait connoître qu'on prononçoit alors *j'ai eu*, et non pas *j'ai ú*, comme on le prononce aujourd'hui. On retrouve encore les mêmes rimes ci-après dans le dialogue.

[1] « Namque parabilem amo Venerem, facilemque. »
HORAT., lib. I, sat. II, v. 119.

[2] « ... Matronam nullam ego tango. »
Id., ibid., v. 54.

Tousjours, comme un forçat, il faut estre à la rame,
Naviger jour et nuict, et, sans profit aucun,
Porter tout seul le faix de ce plaisir commun.
Ce n'est pas, Forquevaus, cela que je demande;
Car si je donne un coup, je veux qu'on me le rende,
Et que les combatants, à l'égal colérez,
Se donnent l'un à l'autre autant de coups fourez.
C'est pourquoy je recherche une jeune fillette [1]
Experte dès long-temps à courir l'esguillette [2];

« ... Quare, ne pœniteat te,
« Desine matronas sectari... »
Id., ibid., v. 77.

[1] Telle étoit la *Quartilla* de Pétrone; telle cette *Alix* dont il semble que Regnier ait eu en vue l'épitaphe qui commence ainsi dans Clément Marot :

Ci gît, qui est une grand' perte, etc.

[2] Rabelais, liv. III, ch. XXXII. « De manière que si nature ne leur « eust arrosé le front d'ung peu de honte, vous les voyrriez, comme « forcenées, courir l'aguillette. » Rondeau de la *Coureuse d'esguillettes*, fol. verso 162 du recueil manuscrit de P. de Vitri Villon. Les habitants de Beaucaire, en Languedoc, avoient institué une course où les prostituées du lieu, et celles qui y viendroient, à la foire de la Madeleine, courroient en public la veille de cette foire; et celle des filles qui auroit le mieux couru auroit pour récompense quelques paquets d'aiguillettes. L'auteur des remarques sur Rabelais, cite Jean Michel, de Nismes, page 39, édition d'Amsterdam, 1700, de son *Embarras de la foire de Beaucaire*, qui parle de cette course, comme d'un usage qui se pratiquoit encore de son temps. Pasquier, dans ses *Recherches*, liv. VIII, ch. XXXVI, donne une autre origine de cette façon de parler. Il dit qu'anciennement on avoit défendu aux femmes publiques de porter *ceintures dorées;* et qu'en même temps « on voulut qu'elles eussent quel« que signal sur elles, pour les distinguer et reconnoistre d'avec

Qui soit vive et ardente au combat amoureux,
Et pour un coup reçu qui vous en rende deux.
La grandeur en amour est vice insupportable;
Et qui sert hautement est toujours misérable:
Il n'est que d'estre libre, et en deniers contants
Dans le marché d'amour acheter du bon temps;
Et pour le prix commun choisir sa marchandise;
Ou si l'on n'en veut prendre, au moins on en devise.
L'on taste, l'on manie; et, sans dire combien,
On se peut retirer, l'object n'en couste rien.
Au savoureux trafic de ceste mercerie
J'ay consumé les jours les plus beaux de ma vie;
Marchand des plus rusez, et qui, le plus souvent,
Payoit ses créanciers de promesse et de vent.
  Et encore, n'estoit le hazard et la perte,
J'en voudrois pour jamais tenir boutique ouverte:
Mais le risque m'en fasche, et si fort m'en desplaist,
Qu'au malheur que je crains je postpose [1] l'acquest:
Si bien que, redoutant la vérolle et la goutte,
Je bannis ces plaisirs, et leur fais banqueroute,
Et résigne aux mignons, aveuglez en ce jeu,
Avecque les plaisirs, tous les maux que j'ay eu;
Les boutons du printemps, et les autres fleurettes
Que l'on cueille au jardin des douces amourettes.

« le reste des prudes femmes, qui fut de *porter une esguillette sur* « *l'épaule :* coutume que j'ai vu, *dit-il*, encore se pratiquer dedans « Tholoze, par celles qui avoient confiné leurs vies au Chastel- « verd, qui est le bordeau de la ville. »

[1] *Je postpose*, pour *je fais suivre*; terme qui sent trop son latin pour devenir jamais bon françois.

Le mercure et l'eau fort' [1] me sont à contre-cœur :
Je hais l'eau de gayac, et l'estouffante ardeur
Des fourneaux enfumez où l'on perd sa substance,
Et où l'on va tirant un homme en quintessence.
C'est pourquoy tout-à-coup je me suis retiré,
Voulant dorénavant demeurer asseuré ;
Et, comme un marinier eschappé de l'orage,
Du havre seurement contempler le naufrage.
Ou si par fois encor' je me remets en mer,
Et qu'un œil enchanteur me contraigne d'aymer,
Combattant mes esprits par une douce guerre,
Je veux en seureté naviger sur la terre,
Ayant premièrement visité le vaisseau,
S'il est bien calfeutré, ou s'il ne prend point l'eau.
Ce n'est pas peu de cas de faire un long voyage :
Je tiens un homme fou qui quitte le rivage,
Qui s'abandonne aux vents, et, pour trop présumer,
Se commet aux hazards de l'amoureuse mer.
Expert en ses travaux, pour moy je la déteste,
Et la fuy tout ainsi comme je fuy la peste.

Mais aussi, Forquevaus, comme il est mal-aisé
Que nostre esprit ne soit quelquefois abusé
Des appas enchanteurs de cet enfant volage,
Il faut un peu baisser le cou souz le servage,
Et donner quelque place aux plaisirs savoureux :
Car c'est honte de vivre et de n'estre amoureux.
Mais il faut, en aymant, s'aider de la finesse,
Et sçavoir rechercher une simple maistresse,

[1] C'est ce que Clément Marot appelle de l'eau ferrée.

Qui, sans vous asservir, vous laisse en liberté,
Et joigne le plaisir avecq' la seureté;
Qui ne sçache que c'est que d'estre courtisée;
Qui n'ait de mainte amour la poictrine embrasée;
Qui soit douce et nicette [1]; et qui ne sçache pas,
Apprentive au mestier, que valent les appas.
Que son œil et son cœur parlent de mesme sorte;
Qu'aucune affection hors de soy ne l'emporte;
Bref, qui soit tout à nous, tant que la passion
Entretiendra nos sens en ceste affection.
Si par fois son esprit, ou le nostre se lasse,
Pour moy, je suis d'avis que l'on change de place,
Qu'on se range autre part; et sans regret aucun
D'absence ou de mespris, que l'on ayme un chacun.
Car il ne faut jurer aux beautez d'une dame [2],
Ains changer, par le temps, et d'amour et de flame.
C'est le change qui rend l'homme plus vigoureux,
Et qui jusqu'au tombeau le fait estre amoureux.
Nature se maintient pour estre variable,
Et pour changer souvent son estat est durable:
Aussi l'affection dure éternellement,
Pourveu, sans se lasser, qu'on change à tout moment.
De la fin d'une amour l'autre naist plus parfaite,
Comme on voit un grand feu naistre d'une bluette.

[1] *Nicette*, novice, innocente. *Nice* étoit autrefois fort en usage dans ce sens.

[2] Cette expression est imitée du latin: *Jurare in verba magistri.*

ÉPISTRE III[1].

Perclus d'une jambe et des bras,
Tout de mon long entre deux dras,
Il ne me reste que la langue
Pour vous faire ceste harangue.
Vous sçavez que j'ay pension[2],
Et que l'on a prétention,
Soit par sottise, ou par malice,
Embarrassant le bénéfice,
Me rendre, en me torchant le bec,
Le ventre creux comme un rebec[3].
On m'en baille en discours de belles;
Mais de l'argent point de nouvelles.
Encore, au lieu de payement,
On parle d'un retranchement,
Me faisant au nez grise mine;
Que l'abbaye est en ruyne,
Et ne vaut pas, beaucoup s'en faut,
Les deux mille francs qu'il me faut.

[1] Cette épître, en vers de huit syllabes, étoit la satire XIX dans les éditions qui ont précédé celle-ci. Le poète y décrit les divers caprices et les idées extravagantes qui lui passoient par l'esprit pendant une maladie qui le retenoit au lit : *Velut ægri somnia.* Cette épître tient un peu du caractère de celles du *Coq-à-l'âne* de Clément Marot.

[2] Le roi lui avoit accordé une pension de deux mille livres, sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

[3] Comme un violon.

Si bien que je juge, à son dire,
Malgré le feu roy nostre sire,
Qu'il desireroit volontiers
Laschement me réduire au tiers.
Je laisse à part ce fascheux conte :
Au printemps que la bile monte
Par les veines dans le cerveau,
Et que l'on sent au renouveau
Son esprit fécond en sornettes,
Il fait mauvais se prendre aux poëtes.
Toutesfois je suis de ces gens
De toutes choses négligents,
Qui, vivant au jour la journée,
Ne controllent leur destinée,
Oubliant, pour se mettre en paix,
Les injures et les bienfaits,
Et s'arment de philosophie.
Il est pourtant fou qui s'y fie ;
Car la dame indignation
Est une forte passion.
 Estant donc en mon lit malade,
Les yeux creux, et la bouche fade,
Le teint jaune comme un espy,
Et non pas l'esprit assoupy,
Qui dans ses caprices s'esgaye,
Et souvent se donne la baye [1],
Se feignant, pour passer le temps,
Avoir cent mille escus contants,

[1] *Donner une baye* est, en terme populaire, amuser, faire prendre le change.

Avecq' cela large campagne.
Je fais des chasteaux en Espagne;
J'entreprens partis sur partis.
Toutesfois je vous avertis,
Pour le sel [1], que je m'en desporte,
Que je n'en suis en nulle sorte,
Non plus que du droict annuel [2] :
Je n'ayme point le casuel.
J'ay bien un advis d'autre estoffe,
Dont Du Luat [3] le philosophe

[1] La ferme des gabelles.

[2] Le droit annuel est la finance que les officiers paient pour jouir de l'hérédité de leurs offices; et quand ils ont négligé de payer ce droit pendant leur vie, l'office tombe aux parties casuelles, et il appartient au roi, à l'exclusion de leurs héritiers.

[3] Ange Cappel, fils de Jacques Cappel, avocat général sous les rois François I[er], Henri II, etc. Cet Ange Cappel, sieur Du Luat, secrétaire du roi, étoit connu dès l'an 1578, par sa traduction françoise du traité de Sénèque, *De Clementia.* Il traduisit divers autres ouvrages de Sénèque, et entre autres son traité *de la Colère*, en 1585; ce qui acquit au traducteur le titre de *philosophe*, et servit en même temps à le distinguer d'avec son frère le médecin, nommé Guillaume Cappel. Du Luat étoit attaché à M. de Rosny, ensuite duc de Sully, comme on le voit dans deux lettres écrites par Henri IV à M. de Rosny, le 17 mars 1594, où il paroît que le sieur Le Luat avoit été employé à porter des lettres de la part de ce ministre à sa majesté. (*Mémoires de Sully, tome* I, *chap.* XLVI, *page* 385, *édit. de* 1652.) Dans une autre lettre écrite de la main du roi au même ministre, le 12 septembre 1598, on lit : « J'ai été « averti que ceux qui vous veulent mal font courre un bruit, que « vous faites composer par Le Luat un livre, par lequel on me con- « seille que pour mettre tel ordre en mon royaume et en mes « affaires et finances qu'il seroit besoin, qu'il faut que je chasse « M. le connétable, M. le chancelier, et ceux qui les ont ci-de-

Désigne rendre au consulat
Le nez fait comme un cervelat[1].
Si le conseil ne s'y oppose,
Vous verrez une belle chose.
Mais, laissant là tous ces projects,
Je ne manque d'autres subjects
Pour entretenir mon caprice
En un fantastique exercice.

« vant maniées ; .... ce que je vous ai bien voulu mander, et vous « prier de m'écrire ce qui en est, vous en enquérant bien particu-« lièrement dudit Le Luat, etc. »

Dans les *OEuvres de Nicolas Rapin*, ami de Regnier, imprimées en 1610, *in*-4°, à Paris, on lit, page 83, deux épigrammes latines, en vers rétrogrades, contre Ange Cappel, sieur Du Luat. La première de ces épigrammes fait comprendre que Du Luat s'étoit ingéré de donner un avis à la cour pour taxer les gens de robe, et qu'il s'étoit même enrichi dans le traité qu'il en avoit fait ; ce qui sert d'explication à cet endroit de Regnier :

J'ay bien un advis d'autre estoffe,
Dont Du Luat le philosophe
Désigne rendre au consulat
Le nez fait comme un cervelat, etc.

Voici l'épigramme de Rapin :

« Auspiciis facis hoc dextris nec numine lævo,
« Angele, mirandas fers modò divitias.
« Judicio bona mens recto nec gratia lucri
« Sordida compellit te dare consilium.
« Litigiis fora sic purgas, nec crescere fiscum
« Sanguine vis, tractas dum male pragmaticos.
« Lex nova nec nova res stabit, nec sæcula parvi
« Postera te facient patriâ in historiâ. »

Ces vers, lus en rétrogradant, donnent un sens tout contraire.

[1] Comme vraisemblablement le prévôt des marchands et les

Je discours des neiges d'antan[1];
Je prends au nid le vent d'autan[2];
Je pette contre le tonnerre;
Aux papillons je fais la guerre;
Je compose almanachs nouveaux;
De rien je fais brides à veaux[3];
A la Sainct-Jean je tens aux grues;
Je plante des pois par les rues;
D'un baston je fais un cheval;
Je vois courir la Seine aval;
Et beaucoup de choses, beau sire,
Que je ne veux et n'ose dire.
Après cela, je peins en l'air;
J'apprens aux asnes à voler;
Du bordel je fais la chronique;
Aux chiens j'apprens la rhétorique;
Car enfin, ou Plutarque ment[4],
Ou bien ils ont du jugement.

échevins étoient compris dans la taxe dont on vient de parler, ils demandoient d'en être déchargés; mais Du Luat prétendoit faire avoir un pied de nez au consulat.

[1] Pour les vieilles neiges, les neiges des années précédentes: *antan* vient du latin *ante annum*. Ce mot, *Mais où sont les neiges d'antan*, est fort célèbre dans le poète Villon, qui en a fait une ballade sur la vanité des choses de ce bas monde. Le refrain de la ballade est, *Mais où sont les neiges d'antan?*

[2] Le vent du midi.

[3] Selon le dictionnaire de Trévoux, on appelle *brides à veaux* les raisons qui persuadent les sots, et dont se moquent les gens éclairés.

[4] Voyez Plutarque, traité XXXIX, intitulé, *Que les bêtes brutes*

Ce n'est pas tout : je dy sornettes ;
Je desgoise des chansonnettes,
Et vous dy qu'avecq' grand effort
La nature pastit très fort.
Je suis si plein que je regorge.
Si une fois je rens ma gorge,
Esclattant ainsi qu'un pétard,
On dira : Le diable y ait part.
Voilà comme le temps je passe.
Si je suis las, je me délasse ;
J'escry, je ly, je mange et boy,
Plus heureux cent fois que le roy
(Je ne dy pas le roy de France),
Si je n'estois court de finance.
Or, pour finir, voilà comment
Je m'entretiens bizarrement.
Et prenez-moy les plus extresmes
En sagesse, ils vivent de mesme,
N'estant l'humain entendement
Qu'une grotesque seulement.
Vuidant les bouteilles cassées,
Je m'embarrasse en mes pensées ;
Et quand j'y suis bien embrouillé,
Je me couvre d'un sac mouillé.
Faute de papier, BONA SERE [1] ;
Qui a de l'argent, si le serre.

usent de la raison; et dans celui, *Quels animaux sont les plus avisés.*

[1] *Bona sere*, pour *bona sera*, en italien.

Vostre serviteur à jamais,
Maistre Janin du Pont-Alais [1].

[1] Regnier s'est appliqué ce nom, comme d'un homme qui a été le Momus de son temps. Du Verdier, page 749 de sa Bibliothèque, en parle ainsi : « Jean du Pont-Alais, chef et maîstre des « joueurs de moralitez et farces à Paris, a composé plusieurs jeux, « mystères, moralitez, sottises et farces, qu'il a fait réciter publi- « quement sur eschafaud, en ladite ville, aucunes desquelles ont « été imprimées, et les autres non. On dit que par son testa- « ment il ordonna son corps êstre enseveli en une cloaque, en la- « quelle s'égoutte l'eau de la marée des halles de la ville de Paris, « assez près de l'église Saint-Eustace, là où il fut mis après son « déceds, suivant sa disposition et dernière volonté. Le trou qu'il y « a pour recevoir ces immondices est couvert d'une pierre en fa- « çon de tombe, et est ce lieu appelé, du nom du testateur, *le* « *Pont-Alais.* » « J'ai ouï dire, continue du Verdier, que la repen- « tance qu'il eut, sur la fin de ses jours, d'avoir donné l'invention « d'imposer un denier tournois sur chacun mannequin de marée « arrivant aux halles, de tant que cela venoit à la foule du peuple, « l'occasionna de vouloir estre ainsi enterré en tel puant lieu, « comme s'estimant indigne d'avoir une plus honneste sépulture. »

Cette pierre, en forme de tombe ou de pont, a été enlevée en 1719.

Voici la note que M. de La Monnoye a faite sur cet article, dans son excellent travail sur les Bibliothèques de Du Verdier et de La Croix du Maine. « Quoique la vieille tradition rapportée ici tou- « chant maître Jean du Pont-Alais ait tout l'air d'un conte, elle « n'a pas laissé d'être très sérieusement répétée dans les descrip- « tions qu'à diverses fois on nous a données de Paris. Maître Jean du « Pont-Alais, dans les premières années du règne de François I[er], « gagnoit sa vie à divertir le peuple par les représentations dont « parle ici Du Verdier. On peut voir ce qu'en dit Marot, épître I « du *Coq-à-l'asne;* Bèze, dans son *Passavant*, page 19; et plus au « long l'auteur des contes imprimés sous le nom de *Bonaventure* « *Des Periers*, conte XXX. »

ÉLÉGIES.

ÉLÉGIE I[1].

Non, non, j'ay trop de cœur pour laschement me rendre.
L'Amour n'est qu'un enfant dont l'on se peut deffendre;
Et l'homme qui fleschit souz sa jeune valeur
Rend, par ses laschetez, coupable son malheur.
Il se desfait soy-mesme, et soy-mesme s'outrage,
Et doit son infortune à son peu de courage.
Or moy, pour tout l'effort qu'il face à me domter[2],
Rebelle à sa grandeur, je le veux affronter[3];
Et bien qu'avecq' les dieux on ne doive desbattre,
Comme un nouveau Titan si le veux-je combattre.
Avecq' le désespoir je me veux asseurer:

[1] C'est Henri IV qui parle dans cette pièce. Notre poéte eut l'honneur de prêter ici sa plume à ce prince pour flatter une nouvelle passion dont il étoit épris, et il exprime sa tendresse avec autant de respect que de vivacité. Les imprimeurs avoient placé mal à propos cette élégie au rang des satires, où elle étoit la dix-septième dans les précédentes éditions.

[2] Il auroit été plus régulier de dire : « Or moy, pour quelque effort qu'il fasse à me dompter » ; ou, « Or moy, pour tout l'effort qu'il fait, etc. »

[3] On lit *effronter* en quelques éditions, mais mal à propos. Celle de 1642 et les suivantes mettent *affronter;* les plus anciennes portent *effronter*: nous suivons les modernes.

C'est salut aux vaincus de ne rien espérer [1].
Mais, hélas! c'en est fait: quand les places sont prises,
Il n'est plus temps d'avoir recours aux entreprises:
Et les nouveaux desseins d'un salut prétendu
Ne servent plus de rien lors que tout est perdu.
Ma raison est captive en triomphe menée;
Mon ame, desconfite, au pillage est donnée;
Tous mes sens m'ont laissé seul et mal-adverty,
Et chacun s'est rangé du contraire party.
Et ne me reste plus [2] de la fureur des armes
Que des cris, des sanglots, des soupirs et des larmes,
Dont je suis si troublé, qu'encor' ne sçay-je pas
Où, pour trouver secours, je tourneray mes pas:
Aussi pour mon salut que doy-je plus attendre,
Et quel sage conseil en mon mal puy-je prendre,
S'il n'est rien icy-bas de doux et de clément

[1] Ce vers est traduit de Virgile, *Æneid.* II, v. 354:

« Una salus victis nullam sperare salutem. »

Rabelais l'a ainsi rendu: « Et n'y ha meilleur remède de salut à « gens estommis et recrus, que de n'esperer salut aucun. » Liv. I, chap. XLIII.

Malherbe, dans une chanson:

Le seul remède en ma disgrace,
C'est qu'il n'en faut point espérer.

Racan, dans ses *Bergeries:*

Le salut des vaincus est de n'en point attendre.

Racine, dans *Bajazet*, act. I, sc. III:

Mon unique espérance est de n'en point avoir.

[2] Pourquoi ne pas dire, *il ne me reste plus?*

Qui ne tourne visage à mon contentement;
S'il n'est astre esclairant en la nuict solitaire,
Ennemy de mon bien, qui ne me soit contraire,
Qui ne ferme l'oreille à mes cris furieux?
Il n'est pour moy là-haut ny clémence ny dieux.
Au ciel, comme en la terre, il ne faut que j'attende
Ny pitié, ny faveur au mal qui me commande;
Car, encor' que la dame en qui seule je vy
M'ait avecques douceur sous ses loix asservy;
Que je ne puisse croire, en voyant son visage,
Que le ciel l'ait formé si beau pour mon dommage;
Ny moins qu'il soit possible, en si grande beauté,
Qu'avecques la douceur loge la cruauté [1];
Pourtant toute espérance en mon esprit chancelle:
Il suffit, pour mon mal, que je la trouve belle.
Amour, qui pour object n'a que mes déplaisirs,
Rend tout ce que j'adore ingrat à mes desirs.
Toute chose en aymant est pour moy difficile,
Et, comme mes soupirs, ma peine est infertile.
D'autre part, sçachant bien qu'on n'y doit aspirer,
Aux cris j'ouvre la bouche, et n'ose soupirer;
Et ma peine, estouffée avecques le silence,
Estant plus retenue, a plus de violence:
Trop heureux si j'avois, en ce cruel tourment,
Moins de discrétion et moins de sentiment,
Ou, sans me relascher à l'effort du martyre,

[1] C'est à peu près la pensée que Clément Marot avoit exprimée dans sa vingt-neuvième chanson:

O cruauté logée en grand' beauté,
O grand' beauté qui loges cruauté.

Que mes yeux, ou ma mort, mon amour pussent dire!
Mais ce cruel enfant, insolent devenu,
Ne peut estre à mon mal plus long-temps retenu:
Il me contraint aux pleurs, et par force m'arrache
Les cris qu'au fond du cœur la révérence cache.
Puis donc que mon respect peut moins que sa douleur,
Je lasche mon discours [1] à l'effort du malheur;
Et, poussé des ennuis dont mon ame est atteinte,
Par force je vous fais ceste piteuse plainte [2],
Qu'encores ne rendrois-je, en ces derniers efforts,
Si mon dernier soupir ne la jettoit dehors [3].
Ce n'est pas toutesfois que, pour m'escouter plaindre,
Je tasche par ces vers à pitié vous contraindre,
Ou rendre par mes pleurs vostre œil moins rigoureux:
La plainte est inutile à l'homme malheureux.
Mais puisqu'il plaist au ciel par vos yeux que je meure,
Vous direz que mourant je meurs à la bonne heure [4],
Et que d'aucun regret mon trespas n'est suivy,
Si-non de n'estre mort le jour que je vous vy
Si divine et si belle, et d'attraits si pourvue.
Ouy, je devois mourir des traits de vostre vue,

[1] Dans toutes les anciennes éditions, même dans celle de 1613, faite pendant la vie de l'auteur, il y a, *ton discours;* ce qui est une faute, qu'on a voulu corriger dans l'édition de 1642, en mettant, *je lasche ce discours.* Dans celle de 1645, on a mis, *mon discours*, qui est la bonne leçon.

[2] Il s'adresse à sa dame.

[3] C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas, *ne la jette*, comme portent toutes les éditions, avant celle de 1642.

[4] Vous direz que ma mort vous est indifférente; car cette façon de parler, *à la bonne heure*, est un signe d'indifférence.

Avecq' mes tristes jours mes misères finir,
Et par feu, comme Hercule, immortel devenir [1] :
J'eusse, bruslant là-haut en des flames si claires,
Rendu de vos regards tous les dieux tributaires,
Qui, servant, comme moy, de trophée à vos yeux,
Pour vous aymer en terre eussent quitté les cieux.
Éternissant partout ceste haute victoire,
J'eusse engagé là-haut leur honte et vostre gloire;
Et comme, en vous servant au pied de vos autels,
Ils voudroient, pour mourir, n'estre point immortels,
Heureusement ainsi j'eusse pu rendre l'ame,
Après si bel effect d'une si belle flame.
Aussi bien, tout le temps que j'ay vescu depuis,
Mon cœur gesné d'amour n'a vescu qu'aux ennuis.
Depuis, de jour en jour s'est mon ame enflamée,
Qui n'est plus que d'ardeur et de peine animée.
Sur mes yeux esgarez ma tristesse se lit;
Mon âge, avant le temps, par mes maux s'envieillit,
Au gré des passions mes amours sont contraintes,
Mes vers bruslants d'amour ne résonnent que plaintes;
De mon cœur tout flétry l'allégresse s'enfuit;
Et mes tristes pensers, comme oyseaux de la nuit,
Volent dans mon esprit, à mes yeux se présentent,
Et comme ils font du vray, du faux ils m'épouvantent [2] :
Et tout ce qui repasse à mon entendement
M'apporte de la crainte et de l'étonnement.
Car, soit que je vous pense ingrate ou secourable,

[1] Hercule se brûla lui-même sur le mont Œta.

[2] Ils m'épouvantent du faux comme du vrai. Voyez page 77, note 1.

La playe de vos yeux est tousjours incurable[1];
Toujours faut-il, perdant la lumière et le jour,
Mourir dans les douleurs ou les plaisirs d'amour.
Mais tandis que ma mort est encore incertaine,
Attendant qui des deux mettra fin à ma peine,
Ou les douceurs d'amour, ou bien vostre rigueur,
Je veux sans fin tirer les soupirs de mon cœur;
Et, devant que mourir ou d'une ou d'autre sorte,
Rendre, en ma passion si divine et si forte,
Un vivant tesmoignage à la postérité
De mon amour extresme et de vostre beauté;
Et, par mille beaux vers que vos beaux yeux m'inspirent,
Pour vostre gloire atteindre où les sçavants aspirent;
Et rendre mémorable aux siécles à venir
De vos rares vertus le noble souvenir.

[1] *Playe* est ici de deux syllabes, contre l'usage présent. Ce mot est employé dans la signification active ; c'est-à-dire, *la plaie que vos yeux m'ont faite.* Virgile a dit de même, la plaie d'Ulysse, pour la plaie qu'Ulysse avoit faite :

« . . . . . Pelias et vulnere tardus Ulyssis. »
ÆNEID., lib. II, v. 416.

Voyez Aulu-Gelle, Noct. Att., lib. IX, c. XII.

ELEGIE II.

ÉLÉGIE ZÉLOTYPIQUE[1].

Bien que je sçache au vray tes façons et tes ruses[2],
J'ay tant et si long-temps excusé tes excuses;
Moy-mesme je me suis mille fois dementy,
Estimant que ton cœur, par douceur diverty,
Tiendroit ses laschetez à quelque conscience:
Mais enfin ton humeur force ma patience.
J'accuse ma foiblesse; et, sage à mes despens,
Si je t'aymay jadis, ores[3] je m'en repens;
Et brisant tous ces nœuds dont j'ay tant fait de conte,
Ce qui me fut honneur m'est ores une honte.
Pensant m'oster l'esprit, l'esprit tu m'as rendu;
J'ay regagné sur moy ce que j'avois perdu.

[1] Cette pièce et celle qui suit parurent pour la première fois dans l'édition de 1613. Celle-ci est beaucoup plus belle que la suivante; il y a plus de tours, plus de caractère, et elle montre bien la situation d'un homme également agité d'amour et de jalousie. Elles sont l'une et l'autre imitées d'Ovide, du moins en partie, et contiennent les plaintes et les reproches d'un amant jaloux: c'est ce que signifie *Zélotypique*. On peut voir les élégies III et IV du l. II de Desportes.

[2] « Multa diuque tuli: vitiis patientia victa est.
« Cede fatigato pectore, turpis amor.
« Scilicet asserui jam me, fugique catenas,
« Et quæ depuduit ferre, tulisse pudet.
« Vicimus, et domitum pedibus calcamus amorem:
« Venerunt capiti cornua sera meo. »
OVIDE, lib. III, Amor., eleg. II

[3] A présent.

Je tire un double gain d'un si petit dommage;
Si ce n'est que trop tard je suis devenu sage.
Toutesfois le bonheur nous doit rendre contents;
Et pourveu qu'il nous vienne, il vient tousjours à temps.
Mais j'ay donc supporté de si lourdes injures!
J'ay donc creu de ses yeux les lumières parjures,
Qui, me navrant le cœur, me promettoient la paix,
Et donné de la foy à qui n'en eut jamais!
J'ay donc leu d'autre main ses lettres contrefaites!
J'ay donc sceu ses façons, recogneu ses deffaites,
Et comment elle endort de douceur sa maison,
Et trouve à s'excuser quelque fausse raison!
Un procez, un accord, quelque achat, quelques ventes,
Visites de cousins, de frères et de tantes;
Pendant qu'en autre lieu, sans femmes et sans bruit,
Souz prétexte d'affaires elle passe la nuit.
Et cependant, aveugle en ma peine enflamée,
Ayant sceu tout cecy, je l'ay tousjours aymée.
Pauvre sot que je suis! Ne devois-je à l'instant
Laisser là ceste ingrate, et son cœur inconstant?
Encor' seroit-ce peu, si, d'amour emportée,
Je n'avois à son teint et sa mine affectée
Leu de sa passion les signes évidents
Que l'amour imprimoit en ses yeux trop ardents.
Mais qu'est-il de besoin d'en dire davantage?
Iray-je rafraischir sa honte et mon dommage?
A quoy de ses discours diray-je le deffaut;
Comme, pour me piper, elle parle un peu haut;
Et comme bassement, à secrettes volées,
Elle ouvre de son cœur les flames recelées;

Puis sa voix rehaussant en quelques mots joyeux,
Elle pense charmer les jaloux curieux;
Fait un conte du roy, de la reyne, et du Louvre,
Quand, malgré que j'en aye, amour me le descouvre;
Me deschiffre aussi-tost son discours indiscret
(Hélas! rien aux jaloux ne peut estre secret);
Me fait voir de ses traits l'amoureux artifice,
Et qu'aux soupçons d'amour trop simple est sa malice;
Ces heurtements de pieds en feignant de s'asseoir [1];
Faire sentir ses gands, ses cheveux, son mouchoir;
Ces rencontres de mains, et mille autres caresses
Qu'usent à leurs amants les plus douces maistresses [2],
Que je tais par honneur, craignant qu'avecq' le sien,
En un discours plus grand, j'engageasse le mien?
Cherche donc quelque sot, au tourment insensible,
Qui souffre ce qu'il m'est de souffrir impossible;
Car pour moy j'en suis las, ingrate, et je ne puis
Durer plus longuement en la peine où je suis.
Ma bouche incessamment aux plaintes est ouverte.
Tout ce que j'apperçoy semble jurer ma perte.
Mes yeux tousjours pleurants, de tourment esveillez,
Depuis d'un bon sommeil ne se sont veus sillez.
Mon esprit agité fait guerre à mes pensées;
Sans avoir reposé vingt nuits se sont passées;
Je vais comme un lutin deçà delà courant,

[1] « Quid juvenum tacitos inter convivia nutus,
« Verbaque compositis dissimulata notis. »
Ovid., ibid.

[2] Il auroit été plus régulier de dire:

Que font à leurs amants les plus douces maîtresses.

Et, ainsi que mon corps, mon esprit est errant.
Mais tandis qu'en parlant du feu qui me surmonte [1]
Je despeins en mes vers ma douleur et ta honte,
Amour dedans le cœur m'assaut si vivement,
Qu'avecques tout desdain je perds tout jugement.
Vous autres, que j'employe à l'espier sans cesse,
Au logis, en visite, au sermon, à la messe,
Cognoissant que je suis amoureux et jaloux,
Pour flatter ma douleur, que ne me mentez-vous?
Ha! pourquoy m'estes-vous à mon dam si fidelles?
Le porteur est fascheux de fascheuses nouvelles.
Déférez à l'ardeur de mon mal furieux;
Feignez de n'en rien voir, et vous fermez les yeux.
Si dans quelque maison sans femme elle s'arreste,
S'on luy fait au palais quelque signe de teste,
S'elle rit à quelqu'un, s'elle appelle un vallet,
S'elle baille en cachette ou reçoit un poullet,
Si dans quelque recoin quelque vieille incognue,
Marmottant un Pater, luy parle et la salue;
Desguisez-en le fait; parlez-m'en autrement,
Trompant ma jalousie et vostre jugement.
Dites-moy qu'elle est chaste, et qu'elle en a la gloire;
Car, bien qu'il ne soit vray, si ne le puis-je croire?
De contraires efforts mon esprit agité [2],

[1] Il y avoit *au feu* dans toutes les éditions.

[2] « Luctantur, pectusque leve in contraria tendunt,
« Hac amor, hac odium; sed puto vincet amor.
« Odero, si potero : si non, invitus amabo :
« Nec juga taurus amat; quæ tamen odit, habet. »
Ovid., ibid.

Douteux, s'en court de l'une à l'autre extrémité.
La rage de la haine, et l'amour me transporte;
Mais j'ay grand' peur enfin que l'amour soit plus forte.
Surmontons par mespris ce desir indiscret:
Au moins, s'il ne se peut, l'aymeray-je à regret.
Le bœuf n'ayme le joug que toutesfois il traisne.
Et meslant sagement mon amour à la haine,
Donnons-luy ce que peut ou que doit recevoir
Son mérite, esgalé justement au devoir.
En conseiller d'estat de discours je m'abuse.
Un amour violent aux raisons ne s'amuse.
Ne sçay-je que son œil, ingrat à mon tourment,
Me donnant ce desir, m'osta le jugement;
Que mon esprit blessé nul bien ne se propose;
Qu'aveugle, et sans raison, je confonds toute chose,
Comme un homme insensé qui s'emporte au parler,
Et dessigne avecq' l'œil mille chasteaux en l'air?
C'en est fait pour jamais, la chance en est jetée.
D'un feu si violent mon ame est agitée,
Qu'il faut, bon gré, mal gré, laisser faire au destin.
Heureux si par la mort j'en puis estre à la fin,
Et si je puis, mourant en ceste frénésie,
Voir mourir mon amour avecq' ma jalousie!
Mais, dieu! que me sert-il de pleurs me consommer [1],
Si la rigueur du ciel me contraint de l'aymer?
Où le ciel nous incline à quoy sert la menace?
Sa beauté me rappelle où son deffaut me chasse [2]:

[1] C'est *consumer* qui est le vrai terme, et non pas *consommer;* ce dernier a une autre signification.

[2] « Nequitiam fugio, fugientem forma reducit;

Aymant et desdaignant, par contraires efforts,
Les façons de l'esprit et les beautez du corps.
Ainsi je ne puis vivre avecq' elle, et sans elle.
Ha dieu! que fusses-tu ou plus chaste, ou moins belle!
Ou pusses-tu cognoistre et voir, par mon trespas,
Qu'avecques ta beauté mon humeur ne sied pas!
Mais si ta passion est si forte et si vive,
Que des plaisirs des sens ta raison soit captive,
Que ton esprit blessé ne soit maistre de soy,
Je n'entens en cela te prescrire une loy;
Te pardonnant par moy ceste fureur extresme,
Ainsi comme par toy je l'excuse en moy-mesme:
Car nous sommes tous deux, en nostre passion,
Plus dignes de pitié que de punition.
Encore, en ce malheur où tu te précipites,
Dois-tu par quelque soin t'obliger tes mérites,
Cognoistre ta beauté, et qu'il te faut avoir,
Avecques ton amour, esgard à ton devoir.
Mais, sans discrétion, tu vas à guerre ouverte;
Et, par sa vanité [1] triomphant de ta perte,
Il monstre tes faveurs, tout haut il en discourt;
Et ta honte et sa gloire entretiennent la court.
Cependant, me jurant, tu m'en dis des injures.

« Aversor morum crimina, corpus amo.
« Sic ego nec sine te, nec tecum vivere possum,
« Et videor voti nescius esse mei.
« Aut formosa fores minus, aut minus improba, vellem:
« Non facit ad mores tam bona forma malos. »
Ovid., ibid.

[1] L'auteur parle de son rival, que, par mépris, il affecte de ne point nommer.

O dieux, qui sans pitié punissez les parjures,
Pardonnez à ma dame, ou, changeant vos effects,
Vengez plustost sur moy les péchez qu'elle a faicts.
S'il est vray, sans faveur, que tu l'escoutes plaindre,
D'où vient pour son respect que l'on te voit contraindre?
Que tu permets aux siens lire en tes passions,
De veiller jour et nuict dessus tes actions;
Que tousjours d'un vallet ta carosse est suivie,
Qui rend, comme espion, conte exact de ta vie;
Que tu laisse [1] un chacun pour plaire à ses soupçons;
Et que, parlant de Dieu, tu nous fais des leçons,
Nouvelle Magdeleine au désert convertie;
Et jurant que ta flame est du tout amortie,
Tu prestens finement, par ceste mauvaitié [2],
Luy donner plus d'amour, à moy plus d'amitié;
Et, me cuidant [3] tromper, tu voudrois faire accroire,
Avecques faux serments, que la neige fust noire?
Mais, comme tes propos, ton art est descouvert,
Et chacun, en riant, en parle à cœur ouvert
(Dont je créve de rage); et voyant qu'on te blasme,
Trop sensible en ton mal [4], de regret je me pasme;

[1] Il falloit écrire, *que tu laisses*; c'est pourquoi on a mis, *que tu laisses chacun*, depuis l'édition de 1642.

[2] *Mauvaistié*, dans l'édition de 1642 et les suivantes; et c'est ainsi qu'on l'écrivoit toujours, quand ce mot étoit en usage. *Mauvaistié*, terme autrefois d'usage pour dire méchanceté, malice.

[3] *Et me pensant tromper :* correction nouvelle dans la même édition de 1642, et dans celles qui ont suivi.

[4] C'est ainsi qu'on lit dans les anciennes éditions. Celles de 1652, 1655, 1667, etc., portent, *trop sensible à ton mal*, qui est la bonne leçon; 1642, et 1645, *à mon mal.*

Je me ronge le cœur, je n'ay point de repos;
Et voudrois estre sourd, pour l'estre à ces propos.
Je me hais de te voir ainsi mésestimée.
T'aymant si dignement, j'ayme ta renommée;
Et si je suis jaloux, je le suis seulement
De ton honneur, et non de ton contentement.
Fais tout ce que tu fais, et plus s'il se peut faire [1];
Mais choisy pour le moins ceux qui se peuvent taire.
Quel besoin peut-il estre, insensée en amour,
Ce que tu fais la nuit, qu'on le chante le jour [2];
Ce que fait un tout seul, tout un chacun [3] le sçache;
Et monstres [4] en amour ce que le monde cache?
Mais puisque le destin à toy m'a sceu lier,
Et qu'oubliant ton mal je ne puis t'oublier,
Par ces plaisirs d'amour tout confits en délices [5];
Par tes appas, jadis à mes vœux si propices;

[1] « Non ego, ne pecces, cùm sis formosa, recusem;
« Sed ne sit misero scire necesse mihi.
« Nec te nostra jubet fieri censura pudicam;
« Sed tantùm, ut tentes dissimulare, rogat.
« Non peccat, quæcumque potest peccasse negare,
« Solaque famosam culpa professa facit.
« Quis furor est, quæ nocte latent, in luce fateri?
« Et quæ clam facias, facta referre palam?...
« Quæ facis, hæc facito: tantùm fecisse negato, etc. »
Ovid., Amor., lib. III, eleg. xiv.

[2] Édition de 1642 et suivantes : *qu'on le conte le jour.*

[3] Édition de 1642, *tout que chacun;* 1652 et suivantes, *que tout chacun.*

[4] Édition de 1642, et celles qui ont suivi : *Et montrer...*

[5] « Parce per o lecti socialia jura, per omnes,
« Qui dent fallendos se tibi sæpe, Deos;
« Perque tuam faciem, magni mihi numinis instar;

Par ces pleurs que mes yeux et les tiens ont versez;
Par mes soupirs au vent sans profit dispersez;
Par les dieux, qu'en pleurant tes serments appellèrent;
Par tes yeux, qui l'esprit par les miens me volèrent,
Et par leurs feux si clairs, et si beaux à mon cœur,
Excuse, par pitié, ma jalouse rancœur:
Pardonne, par mes pleurs, au feu qui me commande.
Si mon péché fut grand, ma repentance est grande.
Et vois, dans le regret dont je suis consommé [1],
Que j'eusse moins failly si j'eusse moins aymé.

« Perque tuos oculos, qui rapuere meos.
« Quidquid eris, mea semper eris, etc. »
Ovid., ibid.

[1] *Consommé* pour *consumé*.

ÉLÉGIE III.

SUR LE MÊME SUJET.

Aymant comme j'aymois, que ne devois-je craindre?
Pouvois-je estre asseuré qu'elle se deust contraindre,
Et que, changeant d'humeur au vent qui l'emportoit,
Elle eust pour moy cessé d'estre ce qu'elle estoit;
Que, laissant d'estre femme, inconstante et légère,
Son cœur, traistre à l'amour, et sa foy mensongère,
Se rendant en un lieu l'esprit plus arresté,
Peust, au lieu du mensonge, aymer la vérité?
    Non, je croyois tout d'elle, il faut que je le die;
Et tout m'estoit suspect hormis la perfidie.
Je craignois tous ses traits que j'ay sceus du depuis,
Ses jours de mal de teste, et ses secrettes nuits,
Quand, se disant malade et de fiévre enflamée,
Pour moy tant seulement sa porte estoit fermée.
Je craignois ses attraits, ses ris, et ses courroux,
Et tout ce dont Amour allarme les jaloux.
    Mais la voyant jurer avecq' tant d'asseurance,
Je l'advoue, il est vray, j'estois sans deffiance.
Aussi, qui pourroit croire, après tant de serments,
De larmes, de soupirs, de propos véhéments,
Dont elle me juroit que jamais de sa vie
Elle ne permettroit d'un autre estre servie;
Qu'elle aymoit trop ma peine, et qu'en ayant pitié,
Je m'en devois promettre une ferme amitié;
Seulement, pour tromper le jaloux populaire,

Que je devois, constant, en mes douleurs me taire,
Me feindre tousjours libre, ou bien me captiver;
Et, quelque autre perdant, seule la conserver?
Cependant, devant Dieu, dont elle a tant de crainte,
Au moins comme elle dit, sa parole estoit feinte;
Et le ciel luy servit, en ceste trahison,
D'infidelle moyen pour tromper ma raison.
Et puis il est des dieux tesmoins de nos paroles [1] !
Non; non, il n'en est point : ce sont contes frivoles
Dont se repaist le peuple, et dont l'antiquité
Se servit pour tromper nostre imbécilité.
S'il y avoit des dieux, ils se vengeroient d'elle,
Et ne la voiroit-on si fière ny si belle;
Ses yeux s'obscurciroient, qu'elle a tant parjurez;
Son teint seroit moins clair, ses cheveux moins dorez;
Et le ciel, pour l'induire à quelque pénitence,
Marqueroit sur son front son crime et leur vengeance.
Ou s'il y a des dieux, ils ont le cœur de chair [2];
Ainsi que nous d'amour ils se laissent toucher;

[1] « Esse Deos credamne? fidem jurata fefellit,
« Et facies illi, quæ fuit ante, manet.
« Quàm longos habuit, nondum perjura, capillos,
« Tam longos, postquam numina læsit, habet.
« Candida, candorem roseo suffusa rubore,
« Ante fuit : niveo lucet in ore rubor.
« Pes erat exiguus : pedis est aptissima forma;
« Longa, decensque fuit : longa, decensque manet.
« Argutos habuit, radiant ut sidus ocelli,
« Per quos mentita est perfida sæpe mihi.
« Scilicet æterno fal.um jurare puellis
« Dî quoque concedunt : formaque numen habet. »
Ovid., Amor., lib. III, eleg. III.

[2] « Aut si quis Deus est, teneras amat ille puellas;

Et de ce sexe ingrat excusant la malice,
Pour une belle femme ils n'ont point de justice.

« Et nimium solas omnia posse jubet. »
Ovid., ibid.

ÉLEGIE IV[1].

IMPUISSANCE.

Quoy! ne l'avois-je assez en mes vœux desirée?
N'estoit-elle assez belle, ou assez bien parée?
Estoit-elle à mes yeux sans grace et sans appas?
Son sang estoit-il point issu d'un lieu trop bas?
Sa race, sa maison, n'estoit-elle estimée?
Ne valoit-elle point la peine d'estre aymée?
Inhabile au plaisir, n'avoit-elle dequoy?
Estoit-elle trop laide ou trop belle pour moy?
Ha! cruel souvenir! Cependant je l'ay eue,
Impuissant que je suis, en mes bras toute nue,
Et n'ay peu, le voulant tous deux également,

[1] Cette pièce est imitée d'Ovide, liv. III des *Amours*, élégie VII, qui commence ainsi, *At non formosa est*, etc. On ne rapportera point ici les vers d'Ovide, parcequ'ils sont trop licencieux. Elle fut publiée pour la première fois, dans l'édition de 1613, qui fut l'année de la mort de Regnier; mais elle fut imprimée sur une copie très défectueuse, comme on le verra dans les remarques: ce qui fait présumer que la copie étoit d'une main étrangère et ignorante; et que l'auteur, peut-être prévenu par la mort, n'avoit pas revu son propre ouvrage. On attribue au grand Pierre Corneille une pièce à peu près pareille, qui commence, *Un jour le malheureux Lisandre;* et que ce fut pour lui faire faire pénitence de cette poésie trop licencieuse, qu'un confesseur lui ordonna de mettre en vers l'Imitation de Jésus-Christ. Mais je doute de toute cette histoire, puisque la même pièce, attribuée à Corneille, se trouve dans les poésies de M. de Cantenac, imprimées à Paris, avec privilège du Roi. Ainsi cette pièce n'ayant jamais été avouée par Corneille, et se trouvant adoptée par Cantenac, elle doit sans doute appartenir à ce dernier.

Contenter nos desirs en ce contentement!
Au surplus, à ma honte, Amour, que te diray-je?
Elle mit en mon col ses bras plus blancs que neige,
Et sa langue mon cœur par ma bouche embrasa;
Bref, tout ce qu'ose Amour, ma déesse l'osa[1];
Me suggérant la manne en sa lévre amassée,
Sa cuisse se tenoit en la mienne enlassée;
Les yeux luy pétilloient d'un desir langoureux,
Et son ame exhaloit maint soupir amoureux;
Sa langue, en bégayant d'une façon mignarde,
Me disoit: Mais, mon cœur, qu'est-ce qui vous retarde?
N'aurois-je point en moy quelque chose qui peust
Offenser vos desirs, ou bien qui vous dépleust?
Ma grace, ma façon, ha dieu, ne vous plaist-elle?
Quoy! n'ay-je assez d'amour? ou ne suis-je assez belle?
Cependant, de la main animant ses discours,
Je trompois, impuissant, sa flame et mes amours;
Et comme un tronc de bois, charge lourde et pesante,
Je n'avois rien en moy de personne vivante.
Mes membres languissants, perclus et refroidis,
Par ses attouchements n'estoient moins engourdis.
Mais quoy! que deviendray-je en l'extresme vieillesse,
Puisque je suis rétif au fort de ma jeunesse[2],

[1] Il y a grande apparence que ce vers n'est pas de Regnier. Dans la première édition, faite en 1613, il manquoit ici un vers qui n'avoit point été rétabli dans les éditions suivantes; et ce n'a été que dans celle de 1642 qu'on a rempli cette lacune, par le vers dont il s'agit.

[2] Ce vers a encore été inséré dans l'édition de 1642, à la place de celui de Regnier, qui manquoit dans toutes les éditions précédentes.

Et si, las[1]! je ne puis, et jeune et vigoureux,
Savourer la douceur du plaisir amoureux?
Ha! j'en rougis de honte, et despite mon âge,
Age de peu de force et de peu de courage,
Qui ne me permet pas, en cet accouplement,
Donner ce qu'en amour peut donner un amant.
Car, dieux! ceste beauté, par mon deffaut trompée,
Se leva le matin de ses larmes trempée,
Que l'amour de despit escouloit par ses yeux:
Ressemblant à l'Aurore, alors qu'ouvrant les cieux
Elle sort de son lit hargneuse et despitée[2],
D'avoir, sans un baiser, consommé la nuitée,
Quand, baignant tendrement la terre de ses pleurs,
De chagrin et d'amour elle enjette ses fleurs[3].
Pour flatter mon deffaut, mais que me sert la gloire[4],
De mon amour passée, inutile mémoire,
Quand aymant ardemment, et ardemment aymé,
Tant plus je combattois, plus j'estois animé?
Guerrier infatigable en ce doux exercice,

[1] *Las!* pour *hélas!* comme le mettoient nos anciens poëtes. Le vers auroit été plus harmonieux, et exempt de l'équivoque que font ces mots, *et si las*, s'il avoit été ainsi tourné: *Hélas! si je ne puis.*

[2] Les poëtes ont feint, que Tithon, mari de l'Aurore, étant fort âgé, cette déesse se levoit tous les matins avant le jour. — Dans les éditions faites depuis 1642, on a substitué *honteuse*, à *hargneuse*, terme bas et populaire.

[3] *Enjette*, pour *arrose*, tiré du verbe composé *enjeter*, qui est hors d'usage, et dont nous n'avons retenu que le simple, *jeter*.

[4] Dans l'édition de 1645, on a mis *de quoy me sert la gloire;* correction qui a été adoptée dans toutes les éditions suivantes.

Par dix ou douze fois je rentrois en la lice,
Où, vaillant et adroit, après avoir brisé [1],
Des chevaliers d'amour j'estois le plus prisé.
Mais de cest accident je fais un mauvais conte,
Si mon honneur passé m'est ores une honte [2],
Et si le souvenir, trop prompt à m'outrager,
Par le plaisir receu ne me peut soulager.
O ciel! il falloit bien qu'ensorcelé je feusse,
Ou, trop ardent d'amour, que je ne m'apperceusse
Que l'œil d'un envieux nos desseins empeschoit [3],
Et sur mon corps perclus son venin espanchoit!
Mais qui pourroit atteindre au point de son mérite,
Veu que toute grandeur pour elle est trop petite?
Si par l'esgal ce charme a force contre nous,
Autre que Jupiter n'en peut estre jaloux.
Luy seul, comme envieux d'une chose si belle,
Par l'esmulation seroit seul digne d'elle.
Hé quoy! là-haut au ciel mets-tu les armes bas?
Amoureux Jupiter, que ne viens-tu çà-bas
Jouir d'une beauté sur les autres aimable?
Assez de tes amours n'a caqueté la fable.
C'est ores que tu dois, en amour vif et promt,
Te mettre encore un coup les armes sur le front [4];

[1] Il faut sous-entendre *plusieurs lances.*

[2] Édition de 1642 et suivantes:

Si mon honneur passé *maintenant est ma honte.*

[3] Dans la première édition de 1613, on lisoit ici *ennuyeux,* faute qui avoit été répétée six vers plus bas.

[4] Jupiter prit la figure d'un taureau pour enlever Europe.

Cacher ta déité dessouz un blanc plumage[1];
Prendre le feint semblant d'un Satyre sauvage[2],
D'un serpent, d'un cocu; et te respandre encor,
Alambiqué d'amour, en grosses gouttes d'or;
Et puis que sa faveur, à moy seul octroyée,
Indigne que je suis, fut si mal employée:
Faveur qui de mortel m'eust fait égal aux dieux,
Si le ciel n'eust esté sur mon bien envieux.
Mais encor' tout bouillant en mes flames premières,
De quels vœux redoublez et de quelles prières
Iray-je derechef les dieux sollicitant,
Si d'un bienfaict nouveau j'en attendois autant;
Si mes deffauts passez leurs beautez[3] mescontentent,
Et si de leurs bienfaicts je crois qu'ils se repentent?
Or quand je pense, ô dieux! quel bien m'est advenu,
Avoir veu dans un lict ses beaux membres à nu,
La tenir languissante entre mes bras couchée,
De mesme affection la voir estre touchée,
Me baiser, haletant d'amour et de desir,
Par ses chatouillements resveiller le plaisir:
Ha dieux! ce sont des traits si sensibles aux ames,
Qu'ils pourroient l'Amour mesme eschauffer de leurs flames
Si plus froid que la mort ils ne m'eussent trouvé,
Des mystères d'amour amant trop réprouvé.
Je l'avois cependant vive d'amour extresme;

[1] Il se changea en cygne pour tromper Léda, femme de Tyndare.

[2] Autres métamorphoses de Jupiter, qui sont décrites dans Ovide, liv. VI des *Métamorphoses*, v. 101 et suivants.

[3] *Leurs bontés* paroîtroit plus juste.

Mais si je l'eus ainsi, elle ne m'eut de mesme:
O malheur! et de moy elle n'eut seulement
Que des baisers d'un frère, et non pas d'un amant.
En vain cent et cent fois je m'efforce à lui plaire,
Non plus qu'à mon desir je n'y puis satisfaire;
Et la honte pour lors, qui me saisit le cœur,
Pour m'achever de peindre esteignit ma vigueur.
Comme elle recognut, femme mal satisfaite,
Qu'elle perdoit son temps, du lict elle se jette,
Prend sa jupe, se lace; et puis, en se mocquant,
D'un ris et de ces mots elle m'alla picquant:
Non, si j'estois lascive, ou d'amour occupée [1],
Je me pourrois fascher d'avoir esté trompée;
Mais puis que mon desir n'est si vif, ny si chaud,
Mon tiède naturel m'oblige à ton deffaut.
Mon amour satisfaite ayme ton impuissance,
Et tire de ta faute assez de récompence,
Qui, tousjours dilayant, m'a fait, par le desir,
Esbattre plus long-temps à l'ombre du plaisir.
Mais estant la douceur par l'effort divertie,
La fureur à la fin rompit sa modestie,
Et dit, en esclatant: Pourquoy me trompes-tu?
Ton impudence à tort a vanté ta vertu [2],

[1] Ce vers et les sept suivants, sont une paraphrase du commencement de la lettre de Circé à Polyænos, dans Pétrone: « Si libidi-« nosa essem, quererer decepta: nunc etiam languori tuo gratias « ago. In umbra voluptatis diutius lusi. »

[2] Ce qui suit est imité de la réponse de Polyænos à Circé: « Fa-« teor me, Domina, sæpe peccasse: nam et homo sum, et adhuc « juvenis; numquam tamen ante hunc diem usque ad mortem de-

Si en d'autres amours ta vigueur s'est usée.
Quel honneur reçois-tu de m'avoir abusée?
Assez d'autres propos le despit luy dictoit.
Le feu de son desdain par sa bouche sortoit.
Enfin, voulant cacher ma honte et sa colère,
Elle couvrit son front d'une meilleure chère;
Se conseille au miroir; ses femmes appela;
Et, se lavant les mains, le faict dissimula.
Belle, dont la beauté, si digne d'estre aymée,
Eust rendu des plus morts la froideur enflamée,
Je confesse ma honte; et, de regret touché,
Par les pleurs que j'espands j'accuse mon péché:
Péché d'autant plus grand que grande est ma jeunesse.
Si homme j'ay failly, pardonnez-moy, déesse.
J'avoue estre fort grand le crime que j'ay fait:
Pourtant jusqu'à la mort si n'avois-je forfait,
Si ce n'est à présent, qu'à vos pieds je me jette.
Que ma confession vous rende satisfaite.
Je suis digne des maux que vous me prescrirez.
J'ay meurtry, j'ay volé, j'ay des vœux parjurez,

« liqui. Habes confitentem reum. Quidquid jusseris, merui. Proditionem feci, hominem occidi, templum violavi. In hæc facinora quære supplicium. Sive occidere placet, ferro meo venio: sive verberibus contenta es, curro nudus ad Dominam. Illud unum memento: non me, sed instrumenta peccasse. Paratus miles arma non habui. Quis hoc turbaverit, nescio: forsitan animus antecessit corporis moram. Forsitan, dum omnia concupisco, voluptatem tempore consummavi. Non invenio quod feci..... Summa tamen excusationis meæ, hæc est: placebo tibi, si me culpam emendare permiseris. »

Trahy les dieux benins [1]: Inventez à ces vices,
Comme estranges forfaits, des estranges supplices.
O beauté! faites-en tout ainsi qu'il vous plaist.
Si vous me commandez, à mourir je suis prest.
La mort me sera douce, et d'autant plus encore
Si je meurs de la main de celle que j'adore.
Avant qu'en venir là, au moins souvenez-vous
Que mes armes, non moy, causent vostre courroux;
Que, champion d'amour, entré dedans la lice,
Je n'eus assez d'haleine à si grand exercice;
Que je ne suis chasseur, jadis tant approuvé,
Ne pouvant redresser un deffaut retrouvé.
Mais d'où viendroit cecy? Seroit-ce point, maistresse,
Que mon esprit du corps précédast la paresse;
Ou que, par le desir trop prompt et violent,
J'allasse, avecq' le temps, le plaisir consommant?
Pour moy, je n'en sçay rien: en ce fait tout m'abuse.
Mais enfin, ô beauté! recevez pour excuse [2],
S'il vous plaist derechef que je rentre en l'assaut,
J'espère avecq' usure amender mon deffaut.

[1] Dans toutes les éditions avant celle de 1642, ce vers étoit ainsi:

Trahy les dieux: venins, inventez à ces vices.

Faute grossière, qui fait comprendre à quel point la première copie étoit corrompue.

[2] Édition de 1642 et suivantes: *Recevez mon excuse.* L'une et l'autre leçon peuvent être admises.

ELEGIE V[1].

L'homme s'oppose en vain contre la destinée.
Tel a dompté sur mer la tempeste obstinée,
Qui, déceu dans le port, esprouve en un instant
Des accidents humains le revers inconstant,
Qui le jette au danger, lors que moins il y pense.
Ores à mes despens j'en fais l'expérience,
Moy qui, tremblant encor' du naufrage passé,
Du bris de mon navire au rivage amassé
Bastissois un autel aux dieux légers des ondes;
Jurant mesme la mer et ses vagues profondes,
Instruit à mes despens, et prudent au danger,
Que je me garderois de croire de léger;
Sçachant qu'injustement il se plaint de l'orage,
Qui, remontant sur mer, fait un second naufrage.
  Cependant ay-je à peine essuyé mes cheveux,
Et payé dans le port l'offrande de mes vœux,
Que d'un nouveau desir le courant me transporte;
Et n'ay pour l'arrester la raison assez forte.
Par un destin secret mon cœur s'y voit contraint,
Et par un si doux nœud si doucement estreint,
Que, me trouvant espris d'une ardeur si parfaite,
Trop heureux en mon mal je bénis ma deffaite;
Et me sens glorieux, en un si beau tourment,
De voir que ma grandeur serve si dignement.

[1] Cette élégie fut composée pour Henri IV.

Changement bien estrange en une amour si belle!
Moy, qui rangeois au joug la terre universelle,
Dont le nom glorieux, aux astres eslevé,
Dans le cœur des mortels par vertu s'est gravé;
Qui fis de ma valeur le hazard tributaire;
A qui rien, fors l'Amour, ne put estre contraire;
Qui commande partout, indomptable en pouvoir;
Qui sçay donner des loix, et non les recevoir:
Je me vois prisonnier aux fers d'un jeune maistre,
Où je languis esclave, et fais gloire de l'estre;
Et sont à le servir tous mes vœux obligez.
Mes palmes, mes lauriers en myrtes sont changez,
Qui, servant de trophée aux beautez que j'adore,
Font, en si beau subject, que ma perte m'honore.
  Vous qui dès le berceau de bon œil me voyez,
Qui du troisième ciel mes destins envoyez [1],
Belle et saincte planéte, astre de ma naissance,
Mon bonheur plus parfait, mon heureuse influence,
Dont la douceur préside aux douces passions,
Vénus, prenez pitié de mes affections;
Soyez-moi favorable, et faites à ceste heure,
Plustost que descouvrir mon amour, que je meure;
Et que ma fin tesmoigne, en mon tourment secret,
Qu'il ne vescut jamais un amant si discret;
Et qu'amoureux constant, en un si beau martyre,
Mon trespas seulement mon amour puisse dire.
  Ha! que la passion me fait bien discourir!
Non, non, un mal qui plaist ne fait jamais mourir.

[1] L'auteur apostrophe Vénus, qui est la troisième des planètes.

Dieux! que puis-je donc faire au mal qui me tourmente?
La patience est foible, et l'amour violente;
Et me voulant contraindre en si grande rigueur,
Ma plainte se desrobe, et m'eschappe du cœur.
Semblable à cet enfant que la mère en colère,
Après un chastiment veut forcer à se taire:
Il s'efforce de crainte à ne point soupirer;
A grand'peine ose-t-il son haleine tirer;
Mais nonobstant l'effort, dolent en son courage,
Les sanglots à la fin desbouchent le passage;
S'abandonnant aux cris, ses yeux fondent en pleurs,
Et faut que son respect défère à ses douleurs.
De mesme je m'efforce au tourment qui me tue:
En vain de le cacher mon respect s'évertue;
Mon mal, comme un torrent, pour un temps retenu,
Renversant tout obstacle, est plus fier devenu.
Or, puis que ma douleur n'a pouvoir de se taire,
Et qu'il n'est ny désert ny rocher solitaire
A qui de mon secret je m'osasse fier,
Et que jusqu'à ce point je me dois oublier
Que de dire ma peine en mon cœur si contrainte,
A vous seule, en pleurant, j'adresse ma complainte.
Aussi puis que vostre œil m'a tout seul asservy,
C'est raison que luy seul voye comme je vy;
Qu'il voye que ma peine est d'autant plus cruelle,
Que seule en l'univers je vous estime belle:
Et si de mes discours vous entrez en courroux,
Songez qu'ils sont en moy, mais qu'ils naissent de vous;
Et que ce seroit estre ingrate en vos deffaites,
Que de fermer les yeux aux playes que vous faites.

Donc, beauté plus qu'humaine, object de mes plaisirs,
Délices de mes yeux et de tous mes desirs,
Qui régnez sur les cœurs d'une contrainte aimable,
Pardonnez à mon mal, hélas! trop véritable;
Et lisant dans mon cœur que valent vos attraits,
Le pouvoir de vos yeux, la force de vos traits,
La preuve de ma foy, l'aigreur de mon martyre,
Pardonnez à mes cris de l'avoir osé dire.
Ne vous offencez point de mes justes clameurs,
Et si, mourant d'amour, je vous dis que je meurs.

FIN DES ÉLÉGIES.

POÉSIES MESLÉES.

PLAINTE[1].

STANCES.

En quel obscur séjour le ciel m'a-t-il réduit?
Mes beaux jours sont voilez d'une effroyable nuit;
Et, dans un mesme instant, comme l'herbe fauchée,
Ma jeunesse est séchée.

Mes discours sont changez en funèbres regrets;
Et mon ame d'ennuis est si fort éperdue,
Qu'ayant perdu ma dame en ces tristes forests,
Je crie, et ne sçay point ce qu'elle est devenue.

O bois! ô prez! ô monts! qui me fustes jadis,
En l'avril de mes jours, un heureux paradis,
Quand de mille douceurs la faveur de ma dame
Entretenoit mon ame;

[1] Cette pièce, qui contient des regrets sur l'absence d'une maîtresse, parut pour la première fois dans un recueil imprimé en 1611, à Rouen, chez Raphaël du Petit-val, intitulé, *le Temple d'Apollon, ou nouveau Recueil des plus excellents vers de ce temps.* Elle fut ensuite insérée parmi les autres œuvres de Regnier, dans l'édition de 1642, avec quelques légers changements. D'ailleurs, on peut assurer que cette pièce est une des plus tendres et des plus délicates de celles que Regnier a faites dans le genre érotique.

Or' que la triste absence, en l'enfer où je suis,
D'un piteux souvenir me tourmente et me tue,
Pour consoler mon mal, et flatter mes ennuis,
Hélas! respondez-moy, qu'est-elle devenue?

Où sont ces deux beaux yeux? que sont-ils devenus?
Où sont tant de beautez, d'amours, et de vénus,
Qui régnoient dans sa veue, ainsi que dans mes veines
Les soucis et les peines?

Hélas! fille de l'air [1], qui sens, ainsi que moy,
Dans les prisons d'Amour ton ame détenue,
Compagne de mon mal, assiste mon émoy [2],
Et responds à mes cris, qu'est-elle devenue?

Je vois bien en ce lieu, triste et désespéré,
Du naufrage d'amour ce qui m'est demeuré:
Et bien que loin d'icy le Destin l'ait guidée,
Je m'en forme l'idée.

Je vois dedans ces fleurs les trésors de son teint,
La fierté de son ame en la mer toute esmeue:
Tout ce qu'on voit icy vivement me la peint;
Mais il ne me peint pas ce qu'elle est devenue.

Las! voicy bien l'endroit où premier je la vy,
Où mon cœur, de ses yeux si doucement ravy,

[1] L'écho. — [2] Vieux mot fort usité jadis pour dire, *peine*, *chagrin*, *affliction*.

Rejettant tout respect, descouvrit à la belle
Son amitié fidelle.

Je revois bien le lieu, mais je ne revois pas
La reyne de mon cœur, qu'en ce lieu j'ay perdue :
O bois! ô prez! ô monts! ses fidelles esbats[1],
Hélas! respondez-moy, qu'est-elle devenue?

Durant que son bel œil ces lieux embellissoit,
L'agréable printemps souz ses pieds florissoit;
Tout rioit auprès d'elle, et la terre parée
Estoit enamourée.

Ores que le malheur nous en a sceu priver,
Mes yeux, toujours mouillez d'une humeur continue,
Ont changé leurs saisons en la saison d'hyver,
N'ayant sceu descouvrir ce qu'elle est devenue.

Mais quel lieu fortuné si long-temps la retient?
Le soleil, qui s'absente, au matin nous revient;
Et, par un tour réglé, sa chevelure blonde
Esclaire tout le monde.

Si tost que sa lumière à mes yeux se perdit,
Elle est, comme un esclair, pour jamais disparue;
Et quoy que j'aye fait, malheureux et maudit,
Je n'ay peu descouvrir ce qu'elle est devenue.

[1] C'est-à-dire qui faisiez sa joie et ses délices. *Esbats*, pour *plaisir*, quoique vieux, se peut employer dans la poésie familière.

Mais, dieux! j'ay beau me plaindre, et tousjours soupirer;
J'ay beau de mes deux yeux deux fontaines tirer;
J'ay beau mourir d'amour et de regret pour elle;
Chacun me la recelle.

O bois! ô prez! ô monts! ô vous qui la cachez,
Et qui, contre mon gré, l'avez tant retenue,
Si jamais de pitié vous vous vistes touchez,
Hélas! respondez-moy, qu'est-elle devenue?

Fut-il jamais mortel si malheureux que moy?
Je lis mon infortune en tout ce que je voy;
Tout figure ma perte; et le ciel et la terre
A l'envy me font guerre.

Le regret du passé cruellement me point;
Et rend l'object présent ma douleur plus aiguë:
Mais, las! mon plus grand mal est de ne sçavoir point,
Entre tant de malheurs, ce qu'elle est devenue.

Ainsy de toutes parts je me sens assaillir;
Et, voyant que l'espoir commence à me faillir,
Ma douleur se rengrége [1], et mon cruel martyre
S'augmente, et devient pire.

Et si quelque plaisir s'offre devant mes yeux,
Qui pense consoler ma raison abbatue,

[1] Vieux terme qui avoit diverses significations; mais ici il veut dire *se fortifie*, *s'augmente*.

Il m'afflige; et le ciel me seroit odieux
Si là-haut j'ignorois ce qu'elle est devenue.

Gesné de tant d'ennuis, je m'estonne comment,
Environné d'amour et du fascheux tourment
Qu'entre tant de regrets son absence me livre,
Mon esprit a peu vivre.

Le bien que j'ay perdu me va tyrannisant;
De mes plaisirs passez mon ame est combatue;
Et ce qui rend mon mal plus aigre et plus cuisant,
C'est qu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenue.

Et ce cruel penser, qui sans cesse me suit,
Du trait de sa beauté me picque jour et nuit,
Me gravant en l'esprit la misérable histoire
D'une si courte gloire.

Et ces biens qu'en mes maux encore il me faut voir
Rendroient d'un peu d'espoir mon ame entretenue,
Et m'y consolerois, si je pouvois sçavoir
Ce qu'ils sont devenus, et qu'elle est devenue [1].

Plaisirs si-tost perdus, hélas! où estes-vous?
Et vous, chers entretiens qui me sembliez si doux,
Où estes-vous allez? hé! où s'est retirée
Ma belle Cythérée?

[1] Édition de 1642, *ce qu'ils sont devenus, ce qu'elle est devenue.*

Ha! triste souvenir d'un bien si-tost passé[1]!
Las! pourquoy ne la vois-je? ou pourquoy l'ay-je veue?
Ou pourquoy mon esprit, d'angoisses oppressé,
Ne peut-il descouvrir ce qu'elle est devenue?

En vain, hélas! en vain la vas-tu despeignant,
Pour flatter ma douleur, si le regret poignant
De m'en voir séparé d'autant plus me tourmente
Qu'on me la représente.

Seulement au sommeil j'ay du contentement,
Qui la fait voir présente à mes yeux toute nue,
Et chatouille mon mal d'un faux ressentiment;
Mais il ne me dit pas ce qu'elle est devenue.

Encor' ce bien m'afflige, il n'y faut plus songer.
C'est se paistre du vent que la nuit s'alléger
D'un mal qui tout le jour me poursuit et m'outrage
D'une impiteuse rage.

Retenu dans des nœuds qu'on ne peut deslier,
Il faut, privé d'espoir, que mon cœur s'évertue
Ou de mourir bientost, ou bien de l'oublier,
Puis qu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenue.

[1] On connoît ces vers de Bertaut, qui sont si célèbres :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir?

Comment! que je l'oublie! ha dieux! je ne le puis.
L'oubly n'efface point les amoureux ennuis
Que ce cruel tyran a gravez dans mon ame
En des lettres de flame.

Il me faut par la mort finir tant de douleurs.
Ayons donc à ce point l'ame bien résolue;
Et finissant nos jours, finissons nos malheurs,
Puis qu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenue.

Adieu donc, clairs soleils, si divins et si beaux;
Adieu l'honneur sacré des forests et des eaux;
Adieu monts, adieu prez, adieu campagne verte,
De vos beautez déserte.

Las! recevez mon ame en ce dernier adieu.
Puis que de mon malheur ma fortune est vaincue,
Misérable amoureux, je vais quitter ce lieu,
Pour sçavoir aux enfers ce qu'elle est devenue.

Ainsi dit Amiante, alors que de sa voix
Il entama les cœurs des rochers et des bois,
Pleurant et soupirant la perte d'Yacée,
L'object de sa pensée.

Afin de la trouver, il s'encourt au trespas.
Et comme sa vigueur peu-à-peu diminue,
Son ombre pleure, crie, en descendant là-bas:
Esprits, hé! dites-moy, qu'est-elle devenue?

ODE I[1].

Jamais ne pourray-je bannir
Hors de moy l'ingrat souvenir
De ma gloire si-tost passée?
Tousjours pour nourrir mon soucy,
Amour, cet enfant sans mercy,
L'offrira-t-il à ma pensée!

Tyran implacable des cœurs,
De combien d'amères langueurs
As-tu touché ma fantasie!
De quels maux m'as-tu tourmenté!
Et dans mon esprit agité
Que n'a point fait la jalousie?

Mes yeux, aux pleurs accoutumez,

[1] Cette ode qui est belle, fut aussi imprimée pour la première fois dans le même recueil de 1611, et fut insérée dans l'édition de 1642. L'auteur y exprime les regrets d'un homme usé par les plaisirs, qui invective contre les peines de l'amour. Marot a fait quelque chose d'approchant dans cette jolie épigramme :

Plus ne suis ce que j'ay esté,
Et ne le sçaurois jamais estre;
Mon beau printemps et mon esté
Ont fait le saut par la fenestre.
Amour, tu as esté mon maistre,
Je t'ay servi sur tous les dieux;
O si je pouvois deux fois naistre,
Comme je te servirois mieux!

Du sommeil n'estoient plus fermez;
Mon cœur frémissoit souz la peine:
A veu' d'œil mon teint jaunissoit;
Et ma bouche, qui gémissoit,
De soupirs estoit tousjours pleine.

Aux caprices abandonné,
J'errois d'un esprit forcené,
La raison cédant à la rage:
Mes sens, des desirs emportez,
Flottoient, confus, de tous costez,
Comme un vaisseau parmy l'orage.

Blasphêmant la terre et les cieux,
Mesmes je m'estois odieux,
Tant la fureur troubloit mon ame:
Et bien que mon sang amassé
Autour de mon cœur fust glacé,
Mes propos n'estoient que de flame.

Pensif, frénétique, et resvant,
L'esprit troublé, la teste au vent,
L'œil hagard, le visage blesme,
Tu me fis tous maux esprouver;
Et sans jamais me retrouver,
Je m'allois cherchant en moy-mesme.

Cependant lors que je voulois
Par raison enfraindre tes loix,
Rendant ma flame refroidie,

Pleurant, j'accusay ma raison,
Et trouvay que la guérison
Est pire que la maladie.

Un regret pensif et confus
D'avoir esté, et n'estre plus [1],
Rend mon ame aux douleurs ouverte;
A mes despens, las! je vois bien
Qu'un bonheur comme estoit le mien
Ne se cognoist que par la perte.

[1] Édition de 1642 :

D'avoir esté, sans estre plus.

ODE II.

SUR UNE VIEILLE MACQUERELLE[1].

Esprit errant, ame idolastre,
Corps vérolé couvert d'emplastre,
Aveuglé d'un lascif bandeau;
Grande nymphe à la barlequine,
Qui s'est brisé toute l'eschine
Dessus le pavé du bordeau;

Dy-moy pourquoy, vieille maudite,
Des rufiens la calamite,
As-tu si-tost quitté l'enfer?
Vieille, à nos maux si préparée,
Tu nous ravis l'âge dorée,
Nous ramenant celle de fer.

Retourne donc, ame sorcière,
Des enfers estre la portière;
Pars et t'en-va, sans nul délay,
Suivre ta noire destinée,
Te sauvant par la cheminée,
Sur ton espaule un vieux balay.

Je veux que par tout on t'appelle

[1] Il y a du feu dans cette pièce, mais on y remarque aussi quelques négligences.

22.

Louve, chienne, et ourse cruelle,
Tant deçà que delà les monts;
Je veux de plus qu'on y ajoute:
Voilà le grand diable qui joute
Contre l'enfer et les démons.

Je veux qu'on crie emmy[1] la rue,
Peuple, gardez-vous de la grue
Qui destruit tous les esguillons,
Demandant si c'est aventure,
Ou bien un effect de nature,
Que d'accoucher des ardillons.

De cent clous elle fut formée;
Et puis, pour en estre animée,
On la frotta de vif-argent:
Le fer fut première matière;
Mais meilleure en fut la dernière,
Qui fit son cul si diligent.

Depuis, honorant son lignage,
Elle fit voir un beau ménage
D'ordure et d'impudicitez;
Et puis, par l'excez de ses flames,
Elle a produit filles et femmes
Au champ de ses lubricitez.

De moy tu n'auras paix ny tresve

[1] Au milieu des rues. *Emmy*, tiré du latin *in medio*.

Que je ne t'aye veue en Gresve
La peau passée en maroquin,
Les os brisez, la chair meurtrie,
Preste à porter à la voirie,
Et mise au fond d'un mannequin.

Tu mérites bien davantage,
Serpent dont le maudit langage
Nous perd un autre paradis :
Car tu changes le diable en ange,
Nostre vie en la mort tu change,
Croyant cela que tu nous dis.

Ha dieu ! que je te verray souple,
Lors que le bourreau couple à couple
Ensemble pendra tes putains !
Car alors tu diras au monde
Que malheureux est qui se fonde
Dessus l'espoir de ses desseins.

Vieille sans dent, grande hallebarde,
Vieux baril à mettre moutarde,
Grand morion[1], vieux pot cassé,
Plaque de lict, corne à lanterne,
Manche de lut, corps de guiterne[2],
Que n'es-tu desjà IN PACE !

Vous tous qui, malins de nature,

[1] Espèce de casque.
[2] C'est ainsi que l'on appeloit autrefois une guitare.

En desirez voir la peinture,
Allez-vous-en chez le bourreau;
Car, s'il n'est touché d'inconstance,
Il la fait voir à la potence,
Ou dans la salle du bordeau.

STANCES.

CONTRE UN AMOUREUX TRANSY[1].

Pourquoy perdez-vous la parole
Aussi-tost que vous rencontrez
Celle que vous idolastrez,
Devenant vous-mesme une idole?
Vous estes là sans dire mot,
Et ne faites rien que le sot.

Par la voix Amour vous suffoque;
Si vos soupirs vont au-devant,
Autant en emporte le vent,
Et vostre déesse s'en mocque,
Vous jugeant de mesme imparfaict
De la parole et de l'effect.

Pensez-vous la rendre abbatue
Sans vostre fait luy déceler?
Faire les doux yeux sans parler,
C'est faire l'amour en tortue.
La belle fait bien de garder
Ce qui vaut bien le demander.

Voulez-vous, en la violence

[1] Cette pièce ne parut qu'en 1616, après la mort de Regnier, et elle ne contenoit que les cinq premières stances.

De vostre longue affection,
Monstrer une discrétion?
Si on la voit par le silence,
Un tableau d'amoureux transy
Le peut bien faire tout ainsi.

Souffrir mille et mille traverses,
N'en dire mot, prestendre moins,
Donner ses tourments pour tesmoins
De toutes ses peines diverses,
Des coups n'estre point abbatu,
C'est d'un asne avoir la vertu.

[1] L'effort fait plus que le mérite:
Car, pour trop mériter un bien,
Le plus souvent on n'en a rien;
Et, dans l'amoureuse poursuite,
Quelquefois l'importunité
Fait plus que la capacité.

J'approuve bien la modestie;
Je hay les amants effrontez.
Esvitons les extrémitez.
Mais des dames une partie,
Comme estant sans élection,
Juge en discours l'affection.

En discourant à sa maistresse,

[1] Les sept stances suivantes furent ajoutées dans l'édition de 1642.

Que ne promet l'amant subtil?
Car chacun, tant pauvre soit-il,
Peut estre riche de promesse.
« Les grands, les vignes, les amants,
« Trompent tousjours de leurs serments. »

Mais vous ne trompez que vous-mesme,
En faisant le froid à dessein.
Je crois que vous n'estes pas sain :
Vous avez le visage blesme.
Où le front a tant de froideur,
Le cœur n'a pas beaucoup d'ardeur.

Vostre belle, qui n'est pas lourde,
Rit de ce que vous en croyez.
Qui vous void, pense que soyez
Ou vous muet, ou elle sourde.
Parlez, elle vous oyra [1] bien;
Mais elle attend, et n'entend rien.

Elle attend, d'un desir de femme,
D'ouyr de vous quelques beaux mots.
Mais s'il est vray qu'à nos propos
On recognoist quelle est nostre ame,
Elle vous croit, à ceste fois,
Manquer d'esprit comme de voix.

[1] Édition de 1667 et suivantes :

Parlez, elle vous orra bien.

Qu'un honteux respect ne vous touche :
Fortune aime un audacieux [1].
Pensez, voyant Amour sans yeux,
Mais non pas sans mains, ny sans bouche,
Qu'après ceux qui font des présents
L'Amour est pour les bien-disants.

[1] C'est la version du latin :

Audaces Fortuna juvat, timidosque repellit.

STANCES

SUR LA CH . . . .

Ma foy, je fus bien de la feste,
Quand je fis chez vous ce repas;
Je trouvay la poudre à la teste,
Mais le poivre estoit vers le bas.

Vous me montrez un dieu propice,
Portant avecq' l'arc un brandon.
Appellez-vous la ch . . . .
Une flesche de Cupidon?

Mon cas, qui se léve et se hausse,
Bave d'une estrange façon;
Belle, vous fournistes la sausse,
Lors que je fournis le poisson.

Las! si ce membre eut l'arrogance
De fouiller trop les lieux sacrez,
Qu'on luy pardonne son offence,
Car il pleure assez ses péchez.

ODE

SUR LA CH.........

Infasme bastard de Cythère,
Fils ingrat d'une ingrate mère,
Avorton, traistre et desguisé,
Si je t'ay servy dès l'enfance,
De quelle ingrate récompence
As-tu mon service abusé!

Mon cas, fier de mainte conqueste,
En Espagnol portoit la teste,
Triomphant, superbe, et vainqueur,
Que nul effort n'eust sceu rabattre :
Maintenant lasche, et sans combattre,
Fait la cane, et n'a plus de cœur.

De tes autels une prestresse
L'a réduit en telle destresse,
Le voyant au choc obstiné,
Qu'entouré d'onguent et de linge,
Il m'est advis de voir un singe
Comme un enfant embéguiné.

De façon robuste et raillarde
Pend l'oreille et n'est plus gaillarde;
Son teint vermeil n'a point d'esclat;
De pleurs il se noye la face,

Et fait aussi laide grimace
Qu'un boudin crevé dans un plat.

Aussi penaut qu'un chat qu'on chastre,
Il demeure dans son emplastre,
Comme en sa cocque un limaçon.
En vain d'arrasser il essaye;
Encordé comme une lampraye,
Il obéit au caveçon.

Une salive mordicante
De sa narine distillante
L'ulcère si fort par-dedans,
Que, crachant l'humeur qui le picque,
Il bave comme un pulmonique
Qui tient la mort entre ses dents.

Ha! que ceste humeur languissante
Du temps jadis est différente,
Quand brave, courageux et chaud,
Tout passoit au fil de sa rage,
N'estant si jeune pucelage
Qu'il n'enfilast de prime assaut!

Apollon, dès mon âge tendre,
Poussé du courage d'apprendre
Auprès du ruisseau parnassin,
Si je t'invoquay pour poéte,
Ores, en ma douleur secrette,
Je t'invoque pour médecin.

Sévère roy des destinées,
Mesureur des vites années,
Cœur du monde, œil du firmament,
Toy qui présides à la vie,
Guéry mon cas, je te supplie,
Et le conduis à sauvement.

Pour récompense, dans ton temple
Servant de mémorable exemple
Aux jousteurs qui viendront après,
J'appendray la mesme figure
De mon cas malade en peinture,
Ombragé d'ache et de cyprès.

DISCOURS

D'UNE VIEILLE MACQUERELLE.

Philon, en t'ayant irrité,
Je m'en suis allé despité,
Voire aussi remply de colère
Qu'un voleur qu'on méne en galère,
Dans un lieu de mauvais renom,
Où jamais femme n'a dit Non:
Et là je ne vis que l'hostesse;
Ce qui redoubla ma tristesse,
Mon amy, car j'avois pour lors
Beaucoup de graine dans le corps.
Ceste vieille, branlant la teste,
Me dit: Excusez; c'est la feste
Qui fait que l'on ne trouve rien;
Car tout le monde est gens de bien:
Et si j'ay promis en mon ame
Qu'à ce jour, pour n'entrer en blasme,
Ce péché ne seroit commis.
Mais vous estes de nos amis,
Parmanenda [1] je le vous jure:
Il faut, pour ne vous faire injure,
Après mesme avoir eu le soin
De venir chez nous de si loin,

[1] C'est un jurement de la populace de quelques unes de nos provinces.

Que ma chambrière j'envoye
Jusques à l'Escu de Savoye :
Là, mon amy, tout d'un plein saut,
On trouvera ce qu'il vous faut.
Que j'ayme les hommes de plume!
Quand je les vois mon cœur s'allume.
Autrefois je parlois latin.
Discourons un peu du destin :
Peut-il forcer les prophéties?
Les pourceaux ont-ils deux vessies?
Dites-nous quel auteur escrit
La naissance de l'Antechrist.
O le grand homme que Virgile !
Il me souvient de l'évangile
Que le prestre a dit aujourd'huy.
Mais vous prenez beaucoup d'ennuy.
Ma servante est un peu tardive;
Si faut-il vrayment qu'elle arrive
Dans un bon quart-d'heure d'icy :
Elle me sert tousjours ainsi.
En attendant prenez un siége.
Vos escarpins n'ont point de liége!
Vostre collet fait un beau tour!
A la guerre de Montcontour
On ne portoit point de rotonde.
Vous ne voulez pas qu'on vous tonde?
Les choses longs sont de saison.
Je fus autrefois de maison,
Docte, bien parlante et habile,
Autant que fille de la ville :

Je me faisois bien décroter;
Et nul ne m'entendoit péter
Que ce ne fust dedans ma chambre.
J'avois tousjours un collier d'ambre.
Des gands neufs, des souliers noircis:
J'eusse peu captiver Narcis.
Mais, hélas! estant ainsi belle,
Je ne fus pas long-temps pucelle.
Un chevalier d'autorité
Acheta ma virginité;
Et depuis, avecq' une drogue,
Ma mère, qui faisoit la rogue
Quand on me parloit de cela,
En trois jours me renpucela.
J'estois faite à son badinage.
Après, pour servir au ménage,
Un prélat me voulut avoir:
Son argent me mit en devoir
De le servir et de luy plaire:
Toute peine requiert salaire.
Puis après, voyant en effet
Mon pucelage tout refait,
Ma mère, en son mestier sçavante,
Me mit une autre fois en vente;
Si bien qu'un jeune trésorier
Fut le troisième aventurier
Qui fit bouillir nostre marmite.
J'appris autrefois d'un hermite,
Tenu pour un sçavant parleur,
Qu'on peut desrober un voleur

Sans se charger la conscience.
Dieu m'a donné ceste science.
Cet homme, aussi riche que laid,
Me fit espouser son valet,
Un bon sot qui se nommoit Blaise.
Je ne fus oncq' tant à mon aise,
Qu'à l'heure que ce gros manant
Alloit les restes butinant,
Non pas seulement de son maistre,
Mais du chevalier et du prestre.
De ce costé j'eus mille francs;
Et j'avois jà, depuis deux ans,
Avecq' ma petite pratique,
Gagné de quoy lever boutique
De cabaret à Montléry,
Où nasquit mon pauvre mary.
Hélas! que c'estoit un bon homme!
Il avoit esté jusqu'à Rome;
Il chantoit comme un rossignol;
Il sçavoit parler espagnol.
Il ne recevoit point d'escornes;
Car il ne portoit pas les cornes
Depuis qu'avecques luy je fus.
Il avoit les membres touffus:
Le poil est un signe de force,
Et ce signe a beaucoup d'amorce
Parmy les femmes du mestier.
Il estoit bon arbalestier:
Sa cuisse estoit de belle marge;
Il avoit l'espaule bien large;

Il estoit ferme de roignons,
Non comme ces petits mignons
Qui font de la saincte Nitouche;
Aussi-tost que leur doigt vous touche,
Ils n'osent pousser qu'à demy :
Celuy-là poussoit en amy,
Et n'avoit ny muscle ny veine
Qui ne poussast sans prendre haleine;
Mais tant et tant il a poussé,
Qu'en poussant il est trespassé.
Soudain que son corps fut en terre,
L'enfant Amour me fit la guerre;
De façon que, pour mon amant,
Je pris un basteleur Normant,
Lequel me donna la vérole;
Puis luy prestay, sur sa parole,
Avant que je cognusse rien
A son mal, presque tout mon bien.
Maintenant nul de moy n'a cure :
Je fleschis aux lois de nature,
Je suis aussi séche qu'un os;
Je ferois peur aux huguenots
En me voyant ainsi ridée,
Sans dents, et la gorge bridée,
S'ils ne mettoient nos visions
Au rang de leurs dérisions.
Je suis vendeuse de chandelles :
Il ne s'en voit point de fidelles
En leur estat, comme je suis;
Je cognois bien ce que je puis.

Je ne puis aymer la jeunesse
Qui veut avoir trop de finesse;
Car les plus fines de la cour
Ne me cachent point leur amour.
Telle va souvent à l'église,
De qui je cognois la feintise;
Telle qui veut son fait nier
Dit que c'est pour communier;
Mais la chose m'est indiquée :
C'est pour estre communiquée
A ses amys par mon moyen,
Comme Héleine fit au Troyen.
Quand la vieille, sans nulle honte,
M'eut achevé son petit conte,
Un commissaire illec passa,
Un sergent la porte poussa.
Sans attendre la chambrière,
Je sortis par l'huis de derrière,
Et m'en allay chez le voisin,
Moitié figue, moitié raisin,
N'ayant ni tristesse ny joye
De n'avoir point trouvé la proye.

DIALOGUE.

CLORIS ET PHILIS.

CLORIS.

Philis, œil de mon cœur, et moitié de moi-mesme,
Mon amour, qui te rend le visage si blesme?
Quels sanglots, quels soupirs, quelles nouvelles pleurs,
Noyent de tes beautez les graces et les fleurs?

PHILIS.

Ma douleur est si grande, et si grand mon martyre,
Qu'il ne se peut, Cloris, ny comprendre, ny dire.

CLORIS.

Ces maintiens esgarez, ces pensers esperdus,
Ces regrets et ces cris par ces bois espandus,
Ces regards languissants en leurs flames discrettes,
Me sont de ton amour les parolles secrettes.

PHILIS.

Ha dieu! qu'un divers mal diversement me point!
J'ayme: hélas! non, Cloris; non, non, je n'ayme point.

CLORIS.

La honte ainsi desment ce que l'amour décelle;
La flame de ton cœur par tes yeux estincelle;
Et ton silence mesme, en ce profond malheur,
N'est que trop éloquent à dire ta douleur.
Tout parle en ton visage; et, te voulant contraindre,
L'Amour vient, malgré toy, sur ta lévre se plaindre.

Pourquoy veux-tu, Philis, aymant comme tu fais,
Que l'Amour se démente en ses propres effets?
Ne sçais-tu que ces pleurs, que ces douces œillades,
Ces yeux qui, se mourant, font les autres malades,
Sont théastres du cœur, où l'Amour vient jouer
Les pensers que la bouche a honte d'avouer?
N'en fais donc point la fine, et vainement ne cache
Ce qu'il faut malgré toy que tout le monde sçache,
Puis que le feu d'amour, dont tu veux triompher,
Se monstre d'autant plus qu'on le pense estouffer.
L'Amour est un enfant, nud, sans fard et sans crainte,
Qui se plaist qu'on le voye, et qui fuit la contrainte.
Force donc tout respect, ma chère fille, et croy
Que chacun est subject à l'amour comme toy.
En jeunesse j'aymay; ta mère fit de mesme;
Lycandre ayma Lysis, et Félisque Phylesme [1] :
Et si l'âge esteignit leur vie et leurs soupirs,
Par ces plaines [2] encore on en sent les zéphyrs.
Ces fleuves sont encor' tout enflez de leurs larmes,
Et ces prez tout ravis de tant d'amoureux charmes;
Encore oyt-on l'écho redire leurs chansons,
Et leurs noms sur ces bois gravez en cent façons.
Mesmes que penses-tu? Bérénice la belle,
Qui semble contre Amour si fière et si cruelle,

[1] La cadence du vers demandoit qu'il fût tourné ainsi :

Licandre aima Lysis, Félisque aima Phylesme.

[2] Presque toutes les éditions portent :

Par ces plaintes, etc.

Me dit tout franchement en pleurant, l'autre jour,
Qu'elle estoit sans amant, mais non pas sans amour.
Telle encor' qu'on me voit, j'ayme de telle sorte,
Que l'effect en est vif, si la cause en est morte.
Ez cendres d'Alexis Amour nourrit le feu
Que jamais par mes pleurs esteindre je n'ay peu.
Mais comme d'un seul trait nostre ame fut blessée,
S'il n'avoit qu'un desir, je n'eus qu'une pensée.

PHILIS.

Ha! n'en dy davantage, et, de grace, ne rends
Mes maux plus douleureux, ny mes ennuis plus grands.

CLORIS.

D'où te vient le regret dont ton ame est saisie?
Est-ce infidélité, mespris, ou jalousie?

PHILIS.

Ce n'est ny l'un ny l'autre; et mon mal rigoureux
Excéde doublement le tourment amoureux.

CLORIS.

Mais ne peut-on sçavoir le mal qui te posséde?

PHILIS.

A quoy serviroit-il, puisqu'il est sans reméde?

CLORIS.

Volontiers les ennuis s'allégent aux discours.

PHILIS.

Las! je ne veux aux miens ny pitié, ny secours.

CLORIS.

La douleur que l'on cache est la plus inhumaine.

PHILIS.

Qui meurt en se taisant semble mourir sans peine.

CLORIS.

Peut-estre en la disant te pourray-je guérir.

PHILIS.

Tout remède est fascheux alors qu'on veut mourir.

CLORIS.

Au moins avant la mort dis où le mal te touche.

PHILIS.

Le secret de mon cœur ne va point en ma bouche.

CLORIS.

Si je ne me déçois, ce mal te vient d'aymer.

PHILIS.

Cloris, d'un double feu je me sens consumer.

CLORIS.

La douleur, malgré toy, la langue te desnoue.

PHILIS.

Mais faut-il, à ma honte, hélas! que je l'avoue,
Et que je nie un mal pour qui, jusques icy,
J'eus la bouche fermée, et le cœur si transy,
Qu'estouffant mes soupirs, aux bois, aux prez, aux plaines,
Je ne pus ny n'osay discourir de mes peines?

CLORIS.

Avecq' toy mourront donc tes ennuis rigoureux!

PHILIS.

Mon cœur est un sépulcre honorable pour eux.

CLORIS.

Je crois lire en tes yeux quelle est ta maladie.

PHILIS.

Si tu la vois, pourquoy veux-tu que je la die?
Auray-je assez d'audace à dire ma langueur?
Ha! perdons le respect où j'ay perdu le cœur.

J'ayme, j'ayme, Cloris; et cet enfant d'Éryce[1],
Qui croit que c'est pour moy trop peu que d'un supplice,
De deux traits qu'il tira des yeux de deux amants,
Cause en moy ces douleurs et ces gémissements:
Chose encore inouie, et toutesfois non feinte,
Et dont jamais bergère à ces bois ne s'est plainte!

CLORIS.

Seroit-il bien possible?

PHILIS.

A mon dam tu le vois.

CLORIS.

Comment! qu'on puisse aymer deux hommes à-la-fois!

PHILIS.

Mon malheur en cecy n'est que trop véritable;
Mais, las! il est bien grand, puisqu'il n'est pas croyable.

CLORIS.

Qui sont ces deux bergers dont ton cœur est espoint?

PHILIS.

Amynte et Philémon: ne les cognois-tu point?

CLORIS.

Ceux qui furent blessez lorsque tu fus ravie?

PHILIS.

Ouy, ces deux dont je tiens et l'honneur et la vie.

CLORIS.

J'en sçay tout le discours; mais dy-moy seulement
Comme Amour, par leurs yeux, charma ton jugement.

PHILIS.

Amour, tout despité de n'avoir point de flesche

[1] L'Amour, fils de Vénus, surnommée Érycine, du mont Érix en Sicile, où cette déesse avoit un temple.

Assez forte pour faire en mon cœur une bresche,
Voulant qu'il ne fust rien dont il ne fust vainqueur,
Fit par les coups d'autrui ceste playe en mon cœur:
Quand ces bergers, navrez, sans vigueur, et sans armes,
Tout moites de leur sang, comme moy de mes larmes,
Près du Satyre mort, et de moy, que l'ennuy
Rendoit en apparence aussi morte que luy,
Firent voir à mes yeux, d'une piteuse sorte,
Qu'autant que leur amour leur valeur estoit forte,
Ce traistre, tout couvert de sang et de pitié,
Entra dedans mon cœur souz couleur d'amitié,
Et n'y fut pas plustost, que, morte, froide, et blesme,
Je cessay, tout en pleurs, d'estre plus à moy-mesme.
J'oubliay père et mère, et troupeaux, et maison.
Mille nouveaux desirs saisirent ma raison.
J'errois deçà, delà, furieuse, insensée:
De pensers en pensers s'esgara ma pensée;
Et, comme la fureur estoit plus douce en moy,
Réformant mes façons, je leur donnois la loy.
J'accommodois ma grace, agençois mon visage;
Un jaloux soin de plaire excitoit mon courage;
J'allois plus retenue, et composois mes pas;
J'apprenois à mes yeux à former des appas;
Je voulois sembler belle, et m'efforçois à faire
Un visage qui pust également leur plaire:
Et lors qu'ils me voyoient par hazard tant soit peu,
Je frissonnois de peur, craignant qu'ils eussent veu
(Tant j'estois en amour innocemment coupable!)
Quelque façon en moy qui ne fust agréable.
Ainsy, tousjours en trance en ce nouveau soucy,

Je disois à part moy : Las ! mon dieu ! qu'est cecy?
Quel soin, qui de mon cœur s'estant rendu le maistre,
Fait que je ne suis plus ce que je soulois estre?
D'où vient que jour et nuict je n'ay point de repos;
Que mes soupirs ardents traversent mes propos;
Que loin de la raison tout conseil je rejette;
Que je suis, sans subject, aux larmes si subjecte?
Ha ! sotte, respondois-je après, en me tançant,
Non, ce n'est que pitié que ton ame ressent
De ces bergers blessez. Te fasches-tu, cruelle,
Aux doux ressentiments d'un acte si fidelle?
Serois-tu pas ingrate en faisant autrement?
Ainsi je me flattois en ce faux jugement,
Estimant en ma peine, aveugle et langoureuse,
Estre bien pitoyable, et non pas amoureuse.
Mais, las ! en peu de temps je cognus mon erreur.
Tardive cognoissance à si prompte fureur !
J'apperçus, mais trop tard, mon amour véhémente.
Les cognoissant amants, je me cognus amante.
Aux rayons de leur feu, qui luit si clairement,
Hélas ! je vis leur flame et mon embrasement,
Qui, croissant par le temps, s'augmenta d'heure en heure,
Et croistra, c'ay-je peur, jusqu'à tant que je meure.
Depuis, de mes deux yeux le sommeil se bannit,
La douleur de mon cœur mon visage fannit.
Du soleil, à regret, la lumière m'esclaire,
Et rien que ces bergers au cœur ne me peut plaire.
Mes flesches et mon arc me viennent à mespris;
Un choc continuel fait guerre à mes esprits;
Je suis du tout en proye à ma peine enragée;

Et pour moy, comme moy, toute chose est changée.
Nos champs ne sont plus beaux; ces prez ne sont plus verts;
Ces arbres ne sont plus de feuillages couverts;
Ces ruisseaux sont troublez des larmes que je verse;
Ces fleurs n'ont plus d'esmail en leur couleur diverse;
Leurs attraits si plaisants sont changez en horreur;
Et tous ces lieux maudits n'inspirent que fureur.
Icy, comme autrefois, ces pastis ne fleurissent;
Comme moy, de mon mal, mes troupeaux s'amaigrissent:
Et mon chien, m'abayant, semble me reprocher
Que j'ay ore à mespris ce qui me fut si cher.
Tout m'est à contre-cœur, hormis leur souvenance.
Hélas! je ne vis point, sinon lors que j'y pense,
Ou lors que je les vois, et que, vivante en eux,
Je puise dans leurs yeux un venin amoureux.
Amour, qui pour mon mal me rend ingénieuse,
Donnant tresve à ma peine ingrate et furieuse,
Les voyant, me permet l'usage de raison,
Afin que je m'efforce après leur guérison;
Me fait panser leurs maux. Mais, las! en vain j'essaye,
Par un mesme appareil, pouvoir guérir ma playe.
Je sonde de leurs coups l'estrange profondeur,
Et ne m'estonne point pour en voir la grandeur.
J'estuve de mes pleurs leurs blessures sanglantes:
Hélas! à mon malheur blessures trop blessantes,
Puis que vous me tuez, et que, mourant par vous,
Je souffre en vos douleurs, et languis de vos coups!

CLORIS.

Bruslent-ils comme toy d'amour démesurée?

PHILIS.

Je ne sçay; toutesfois j'en pense estre asseurée.

CLORIS.

L'amour se persuade assez légèrement.

PHILIS.

Mais ce que l'on desire on le croit aisément.

CLORIS.

Le bon amour pourtant n'est point sans deffiance.

PHILIS.

Je te diray sur quoy j'ay fondé ma croyance.
Un jour, comme il advint qu'Amynte estant blessé,
Et qu'estant de sa playe et d'amour oppressé,
Ne pouvant clore l'œil, esveillé du martyre,
Se plaignoit en pleurant d'un mal qu'il n'osoit dire,
Mon cœur qui du passé, le voyant, se souvint,
A ce piteux object toute pitié revint;
Et, ne pouvant souffrir de si rudes alarmes,
S'ouvrit à la douleur, et mes deux yeux aux larmes.
Enfin comme ma voix, ondoyante à grands flots,
Eut trouvé le passage entre mille sanglots,
Me forçant en l'accez du tourment qui me gresve,
J'obtins de mes douleurs à mes pleurs quelque tresve.
Je me mis à chanter; et le voyant gémir,
En chantant, j'invitois ses beaux yeux à dormir;
Quand luy, tout languissant, tournant vers moy sa teste,
Qui sembloit un beau lys battu de la tempeste,
Me lançant un regard qui le cœur me fendit,
D'une voix rauque et casse ainsi me respondit:
Philis, comme veux-tu qu'absent de toy je vive;

Ou bien qu'en te voyant, mon ame, ta captive,
Trouve, pour endormir son tourment furieux,
Une nuict de repos au jour de tes beaux yeux?
Alors toute surprise en si prompte nouvelle,
Je m'enfuis de vergongne où Philémon m'appelle,
Qui, navré, comme luy, de pareils accidents,
Languissoit en ses maux trop vifs et trop ardents.
Moy, qu'un devoir esgal à mesme soin invite,
Je m'approche de luy, ses playes je visite;
Mais, las! en m'apprestant à ce piteux dessein,
Son beau sang qui s'esmeut jaillit dessus mon sein;
Tombant esvanouy, toutes ses playes s'ouvrent,
Et ses yeux, comme morts, de nuages se couvrent.
Comme avecques mes pleurs je l'eus fait revenir,
Et me voyant sanglante en mes bras le tenir,
Me dit: Belle Philis, si l'amour n'est un crime,
Ne mesprisez le sang qu'espand ceste victime.
On dit qu'estant touché de mortelle langueur,
Tout le sang se resserre et se retire au cœur.
Las! vous estes mon cœur, où, pendant que j'expire,
Mon sang brusle d'amour, s'unit, et se retire.
Ainsi de leurs desseins je ne puis plus douter;
Et lors, moy, que l'Amour oncques ne sçut dompter,
Je me sentis vaincue, et glisser en mon ame,
De ses propos si chauds et si bruslants de flame,
Un rayon amoureux, qui m'enflama si bien,
Que tous mes froids desdains n'y servirent de rien.
Lors je m'en cours de honte où la fureur m'emporte,
N'ayant que la pensée et l'Amour pour escorte;
Et suis comme la biche, à qui l'on a percé

Le flanc mortellement d'un garot[1] traversé,
Qui fuit dans les forests, et tousjours avecq' elle
Porte, sans nul espoir, sa blessure mortelle.
Las! je vais tout de mesme, et ne m'apperçois pas,
O malheur! qu'avecq' moy je porte mon trespas.
Je porte le tyran qui de poison m'enyvre,
Et qui, sans me tuer, en ma mort me fait vivre.
Heureuse, sans languir si long-temps aux abbois,
Si j'en puis eschapper pour mourir une fois!

CLORIS.

Si d'une mesme ardeur leur ame est enflamée,
Te plains-tu d'aymer bien, et d'estre bien aymée?
Tu les peux voir tous deux, et les favoriser.

PHILIS.

Un cœur se pourroit-il en deux parts diviser?

CLORIS.

Pourquoy non? c'est erreur de la simplesse humaine;
La foy n'est plus au cœur qu'une chimère vaine.
Tu dois, sans t'arrester à la fidélité,
Te servir des amants comme des fleurs d'esté,
Qui ne plaisent aux yeux qu'estant toutes nouvelles.
Nous avons, de nature, au sein doubles mammelles,
Deux oreilles, deux yeux, et divers sentiments;
Pourquoy ne pourrions-nous avoir divers amants?
Combien en cognoissé-je à qui tout est de mise,
Qui changent plus souvent d'amants que de chemise!
La grace, la beauté, la jeunesse et l'amour,
Pour les femmes ne sont qu'un empire d'un jour,

[1] Espèce de gros trait, dont on se servoit dans le temps que les arbalètes étoient en usage.

Encor' que d'un matin; car, à qui bien y pense,
Le midy n'est que soin, le soir que repentance.
Puis donc qu'Amour te fait d'amants provision,
Use de ta jeunesse et de l'occasion :
Toutes deux, comme un traict de qui l'on perd la trace,
S'envolent, ne laissant qu'un regret en leur place.
Mais si ce procéder encore t'est nouveau,
Choisy lequel des deux te semble le plus beau.

PHILIS.

Ce remède ne peut à mon mal satisfaire.
Puis Nature et l'Amour me deffend de le faire.
En un choix si douteux s'esgare mon desir.
Ils sont tous deux si beaux, qu'on n'y peut que choisir.
Comment, beaux! Ha! Nature, admirable en ouvrages,
Ne fit jamais deux yeux, ny deux si beaux visages :
Un doux aspect qui semble aux amours convier.
L'un n'a rien qu'en beauté l'autre puisse envier.
L'un est brun, l'autre blond; et son poil qui se dore
En filets blondissants est semblable à l'Aurore,
Quand, tout eschevelée, à nos yeux souriant,
Elle esmaille de fleurs les portes d'Orient.
Ce teint blanc et vermeil où l'Amour rit aux Graces;
Cet œil qui fond des cœurs les rigueurs et les glaces,
Qui foudroye en regards, esblouit la raison,
Et tue, en basilic, d'un amoureux poison;
Cesté bouche si belle et si pleine de charmes,
Où l'Amour prend le miel dont il trempe ses armes;
Ces beaux traits de discours, si doux et si puissants,
Dont l'Amour par l'oreille assujettit mes sens,
A ma foible raison font telle violence,

Qu'ils tiennent mes desirs en égale balance :
Car si de l'un des deux je me veux départir,
Le ciel, non plus que moy, ne peut y consentir.
L'autre, pour estre brun, aux yeux n'a moins de flâmes :
Il sème, en regardant, du soufre dans les ames,
Donne aux cœurs aveuglez la lumière et le jour :
Ils semblent deux soleils en la sphère d'Amour.
Car si l'un est pareil à l'Aurore vermeille,
L'autre, en son teint plus brun, a la grace pareille
A l'astre de Vénus, qui doucement reluit
Quand le soleil tombant dans les ondes s'enfuit.
Sa taille haute et droite, et d'un juste corsage,
Semble un pin qui s'élève au milieu d'un bocage;
Sa bouche est de corail, où l'on voit au-dedans,
Entre un plaisant souris, les perles de ses dents,
Qui respirent un air embaumé d'une haleine
Plus douce que l'œillet ny que la marjolaine.
D'un brun meslé de sang son visage se peint.
Il a le jour aux yeux, et la nuict en son teint,
Où l'amour, flamboyant entre mille étincelles,
Semble un amas brillant des estoiles plus belles,
Quand une nuict sereine, avecq' ses bruns flambeaux,
Rend le soleil jaloux en ses jours les plus beaux.
Son poil noir et retors en gros flocons ondoye,
Et, crespelu, ressemble une toison de soye.
C'est enfin, comme l'autre, un miracle des cieux.
Mon ame, pour les voir, vient toute dans mes yeux;
Et, ravie en l'object de leurs beautez extresmes,
Se retrouve dans eux, et se perd en soy-mesmes.
Las! ainsy je ne sçay que dire ou que penser.

De les aymer tous deux, n'est-ce les offenser?
Laisser l'un, prendre l'autre, ô dieux! est-il possible?
Ce seroit, les aymant, un crime irrémissible.
Ils sont tous deux égaux de mérite et de foy.
Las! je n'ayme rien qu'eux, ils n'ayment rien que moy.
Tous deux pour me sauver hazardèrent leur vie;
Ils ont mesme dessein, mesme amour, mesme envie.
De quelles passions me senté-je esmouvoir!
L'amour, l'honneur, la foy, la pitié, le devoir,
De divers sentiments également me troublent,
Et, me pensant aider, mes angoisses redoublent.
Car si, pour essayer à mes maux quelque paix,
Parfois oubliant l'un, en l'autre je me plais,
L'autre, tout en colère, à mes yeux se présente,
Et, me monstrant ses coups, sa chemise sanglante,
Son amour, sa douleur, sa foy, son amitié,
Mon cœur se fend d'amour, et s'ouvre à la pitié.
Las! ainsy combattue en ceste estrange guerre,
Il n'est grace pour moy au ciel ny sur la terre.
Contre ce double effort débile est ma vertu.
De deux vents opposez mon cœur est combattu;
Et reste ma pauvre ame entre deux étouffée,
Misérable dépouille, et funeste trophée[1]!

[1] Cette pièce, qui paroît n'être pas achevée, est un des plus beaux morceaux qui soient sortis de la plume de Regnier.

SONNET

SUR LE TRESPAS DE M. PASSERAT [1].

Passerat, le séjour et l'honneur des Charites,
Les délices du Pinde, et son cher ornement,
Qui, loing du monde ingrat que, bienheureux, tu quittes,
Comme un autre Apollon reluis au firmament!

Afin que mon devoir s'honore en tes mérites,
Et mon nom par le tien vive éternellement,
Que dans l'éternité ces paroles écrites
Servent à nos neveux comme d'un testament:

Passerat fut un dieu souz humaine semblance,
Qui vit naistre et mourir les Muses en la France,
Qui de ses doux accords leurs chansons anima.

Dans le champ de ses vers fut leur gloire semée:
Et, comme un mesme sort leur fortune enferma,
Ils ont, à vie égale, égale renommée.

[1] Jean Passerat de Troyes, professeur royal en éloquence à Paris, excellent orateur, et poète françois et latin, mourut en 1602, âgé de soixante-treize ans. Il a toujours conservé un grand crédit et beaucoup de réputation, quoiqu'on ne lise guère ses ouvrages.

SONNET

SUR LA MORT DE M. RAPIN[1].

Passant, cy-gist Rapin, la gloire de son âge,
Superbe honneur de Pinde et de ses beaux secrets,
Qui, vivant, surpassa les Latins et les Grecs,
Soit en profond sçavoir, ou douceur de langage.

Eternisant son nom avecq' maint haut ouvrage,
Au futur il laissa mille poignants regrets
De ne pouvoir atteindre, ou de loin, ou de près,
Au but où le porta l'étude et le courage.

On dit, et je le crois, qu'Apollon fut jaloux,
Le voyant, comme un dieu, révéré parmy nous,
Et qu'il mist de rancœur si tost fin à sa vie.

Considère, passant, quel il fust icy-bas,
Puisque sur sa vertu les dieux eurent envie,
Et que tous les humains y pleurent son trespas.

[1] Ce sonnet n'avoit encore paru parmi les œuvres de Regnier que dans une des dernières éditions de Hollande: il est inséré à la fin des œuvres de Rapin, imprimées à Paris, en 1610, in-4°. Nicolas Rapin, poete françois, mourut le 15 de février 1608, âgé de soixante-huit ans. Voyez la première note de la satire IX.

EPIGRAMMES.

I.

SUR LE PORTRAIT D'UN POÈTE COURONNÉ.

Graveur, vous deviez avoir soin
De mettre dessus ceste teste,
Voyant qu'elle estoit d'une beste,
Le lien d'un botteau de foin.

II.

RESPONSE A LA PRÉCÉDENTE.

Ceux qui m'ont de foin couronné
M'ont fait plus d'honneur que d'injure:
Sur du foin Jésus-Christ fut né;
Mais ils ignorent l'Ecriture.

III.

RÉPLIQUE A LA SECONDE.

Tu as, certes, mauvaise grace:
Le foin, dont tu fais si grand cas,
Pour Dieu n'estoit en ceste place,
Car Jésus-Christ n'en mangeoit pas;
Mais bien pour servir de repas
Au premier asne de ta race.

IV.

Vialart, plein d'hypocrisie,
Par sentences et contredits,
S'estoit mis dans la fantasie
D'avoir mon bien, et paradis.
Dieu me gard' de chicanerie!
Pour cela, je le sçay fort bien,
Qu'il n'aura ma chanoinerie[1];
Pour paradis, je n'en sçay rien.

V.

LES LOUPS AUX JAMBES.

Si des maux qui vous font la guerre
Vous voulez guérir désormais,
Il faut aller en Angleterre,
Où les loups ne viennent jamais.

VI.

LES PSAULMES DE MAROT ET DE BEZE.

Je n'ay rien pu voir qui me plaise
Dedans les psaulmes de Marot:
Mais j'ayme bien ceux-là de Beze,
En les chantant sans dire mot.

[1] Vialart étoit compétiteur de Regnier dans la poursuite d'un canonicat de Chartres, dont Regnier s'étoit fait pourvoir par dévolu.

VII.

SE MODÉRER EN AMOURS.

Je crois que vous avez fait vœu
D'aymer et parent et parente :
Mais puis que vous aymez la tante,
Espargnez au moins le neveu.

VIII.

LA FEMME FARDÉE.

Ceste femme à couleur de bois
En tout temps peut faire potage ;
Car dans sa manche elle a des poix,
Et du beurre sur son visage.

IX.

LE DIEU D'AMOUR.

Le dieu d'Amour se pourroit peindre
Tout aussi grand qu'un autre dieu,
N'estoit qu'il luy suffit d'atteindre
Jusqu'à la piéce du milieu.

X.

FLUXION D'AMOUR.

L'amour est une affection

Qui, par les yeux, dans le cœur entre,
Et, par forme de fluxion,
S'écoule par le bas du ventre.

XI.

MAGDELON, VRAYMENT MAGDELON.

Magdelon n'est point difficile
Comme un tas de mignardes sont:
Bourgeois, et gens sans domicile,
Sans beaucoup marchander luy font:
Un chacun qui veut la recoustre.
Pour raison elle dit un point:
Qu'il faut estre putain tout outre,
Ou bien du tout ne l'estre point.

XII.

LA LANGUE QUI FOURCHE.

Hier la langue me fourcha,
Devisant avecq' Antoinette;
Je dis f . . . . .; et ceste finette
Me fit la mine, et se fascha.
Je deschus de tout mon crédit,
Et vis, à sa couleur vermeille,
Qu'elle aymoit ce que j'avois dit,
Mais en autre part qu'en l'oreille.

XIII.

LES CONTRETEMPS.

Lorsque j'estois comme inutile
Au plus doux passetemps d'amour,
J'avois un mary si habile
Qu'il me caressoit nuict et jour.

Ores celuy qui me commande
Comme un tronc gist dedans le lict;
Et maintenant que je suis grande,
Il se repose jour et nuict.

L'un fut trop vaillant en courage,
Et l'autre est trop alangoury.
Amour, rens-moy mon premier âge,
Ou me rens mon premier mary.

XIV.

LIBERTÉ DANS LE CHEMIN DU ROY.

Dans un chemin un pays traversant
Perrot tenoit sa Jeannette accollée:
Sur ce de loing advisant un passant,
Il fut d'advis de quitter la meslée.
Pourquoy fais-tu, dit la garce affollée,
Tresve du cul? Ha! dit-il, laisse-moy;
Je vois quelqu'un : c'est le chemin du roy.
Ma foy, Perrot, peu de cas te desbauche;

Il n'est pas fait plustot, comme je croy,
Pour un piéton, que pour un qui chevauche.

XV.

LISETTE TUÉE PAR ROBIN.

Lisette, à qui l'on faisoit tort,
Vint à Robin tout esplorée,
Et luy dit: Donne-moy la mort,
Que tant de fois j'ay desirée.
Luy, qui ne la refuse en rien,
Tire son... vous m'entendez bien,
Puis au bas du ventre la frappe.
Elle, qui veut finir ses jours,
Luy dit: Mon cœur, pousse toujours,
De crainte que je n'en reschappe.
Mais Robin, las de la servir,
Craignant une nouvelle plainte,
Lui dit: Haste-toi de mourir,
Car mon poignard n'a plus de pointe.

XVI.

CONTRE UN JEUNE HOMME DÉBAUCHÉ*.

Tes beaux jours, l'argent et ta femme
T'ont fait ensemble un mauvais tour:

* Cette épigramme, qu'on n'avoit pas encore donnée dans les œuvres de Regnier, se trouve imprimée sous son nom dans un récueil du temps, intitulé *le Jardin des Muses*.

Car tu pensois au premier jour
Que Clarinde dût rendre l'ame;
Et qu'étant jeune et avenant
Tu tromperois incontinent
Pour son argent une autre dame.
Mais il en va bien autrement;
Car ta jeunesse s'est passée,
Ton argent s'en va doucement,
Et ta vieille n'est trespassée.

POÉSIES SPIRITUELLES.

STANCES[1].

Quand sur moy je jette les yeux[2],
A trente ans me voyant tout vieux,
Mon cœur de frayeur diminue :
Estant vieilly dans un moment,
Je ne puis dire seulement
Que ma jeunesse est devenue.

Du berceau courant au cercueil,
Le jour se dérobe à mon œil,
Mes sens troublez s'évanouissent.
Les hommes sont comme des fleurs,
Qui naissent et vivent en pleurs,
Et d'heure en heure se fanissent[3].

Leur âge, à l'instant écoulé
Comme un trait qui s'est envolé,
Ne laisse après soy nulle marque;
Et leur nom, si fameux icy,

[1] Cette pièce et les cinq suivantes furent insérées dans l'édition de 1652.

[2] L'auteur déplore la perte de sa santé, et revient à Dieu par des sentiments de pénitence.

[3] Aujourd'hui on dit *se fanent*.

Si-tost qu'ils sont morts meurt aussi,
Du pauvre autant que du monarque.

N'aguères, verd, sain, et puissant,
Comme un aubespin florissant,
Mon printemps estoit délectable.
Les plaisirs logeoient en mon sein;
Et lors estoit tout mon dessein
Du jeu d'amour et de la table.

Mais, las! mon sort est bien tourné,
Mon âge en un rien s'est borné;
Foible languit mon espérance.
En une nuict, à mon malheur,
De la joye et de la douleur
J'ay bien appris la différence.

La douleur aux traits vénéneux,
Comme d'un habit épineux,
Me ceint d'une horrible torture.
Mes beaux jours sont changez en nuits;
Et mon cœur, tout flétry d'ennuis,
N'attend plus que la sépulture.

Enyvré de cent maux divers,
Je chancelle, et vais de travers,
Tant mon ame en regorge pleine:
J'en ay l'esprit tout hébesté;
Et si peu qui m'en est resté,
Encor' me fait-il de la peine.

La mémoire du temps passé,
Que j'ay follement dépensé,
Espand du fiel en mes ulcères;
Si peu que j'ay de jugement
Semble animer mon sentiment,
Me rendant plus vif aux misères.

Ha! pitoyable souvenir!
Enfin, que dois-je devenir?
Où se réduira ma constance?
Estant jà défailly de cœur,
Qui me don'ra de la vigueur
Pour durer en la pénitence?

Qu'est-ce de moy? foible est ma main;
Mon courage, hélas! est humain;
Je ne suis de fer ny de pierre.
En mes maux montre-toy plus doux,
Seigneur; aux traits de ton courroux
Je suis plus fragile que verre.

Je ne suis à tes yeux, sinon
Qu'un festu sans force et sans nom,
Qu'un hibou qui n'ose paroistre,
Qu'un fantosme icy-bas errant,
Qu'une orde escume de torrent,
Qui semble fondre avant que naistre:

Où toy, tu peux faire trembler
L'univers, et désassembler

Du firmament le riche ouvrage:
Tarir les flots audacieux,
Ou, les eslevant jusqu'aux cieux,
Faire de la terre un naufrage.

Le soleil fléchit devant toy;
De toy les astres prennent loy;
Tout fait joug dessouz ta parole:
Et cependant tu vas dardant
Dessus moy ton courroux ardent,
Qui ne suis qu'un bourrier [1] qui vole.

Mais quoy! si je suis imparfait,
Pour me deffaire m'as-tu fait?
Ne sois aux pécheurs si sévère.
Je suis homme, et toy Dieu clément!
Sois donc plus doux au chastiment,
Et puny les tiens comme père.

J'ay l'œil scellé d'un sceau de fer;
Et desjà les portes d'enfer
Semblent s'entr'ouvrir pour me prendre;
Mais encore, par ta bonté,
Si tu m'as osté la santé,
O Seigneur! tu me la peux rendre.

Le tronc de branches dévestu,

[1] Espèce de chardon dont la tête est couverte d'une houppe de duvet qui est emportée par le vent.

Par une secrette vertu
Se rendant fertile en sa perte,
De rejettons espère un jour
Ombrager les lieux d'alentour,
Reprenant sa perruque verte.

Où l'homme en la fosse couché,
Après que la mort l'a touché,
Le cœur est mort comme l'écorce :
Encor' l'eau reverdit le bois ;
Mais l'homme estant mort une fois,
Les pleurs pour luy n'ont plus de force.

HYMNE[1]

SUR

LA NATIVITÉ DE NOSTRE SEIGNEUR.

Par le commandement du roy Louis XIII, pour sa musique de la messe de minuit.

Pour le salut de l'univers
Aujourd'huy les cieux sont ouverts;
Et, par une conduite immense,
La grace descend dessus nous.
Dieu change en pitié son courroux,
Et sa justice en sa clémence.

Le vray fils de Dieu tout puissant,
Au fils de l'homme s'unissant
En une charité profonde,
Encor' qu'il ne soit qu'un enfant,
Victorieux et triomphant,
De fers affranchit tout le monde.

Dessouz sa divine vertu
Le péché languit abbatu;
Et de ses mains, à vaincre expertes,
Étouffant le serpent trompeur,
Il nous asseure en nostre peur,
Et nous donne gain de nos pertes.

[1] Cette hymne fut composée en 1611 ou 1612.

Ses oracles sont accomplis;
Et ce que, par tant de replis
D'âge, promirent les prophétes
Aujourd'huy se finit en luy,
Qui vient consoler nostre ennuy,
En ses promesses si parfaites.

Grand roy, qui daignas en naissant
Sauver le monde périssant,
Comme père, et non comme juge,
De grace comblant nostre roy,
Fay qu'il soit des meschants l'effroy,
Et des bons l'asseuré refuge.

Qu'ainsi qu'en esté le soleil
Il dissipe, aux rays de son œil,
Toute vapeur et tout nuage;
Et qu'au feu de ses actions
Se dissipant les factions,
Il n'ait rien qui luy fasse ombrage.

SONNETS.

I.

O Dieu! si mes péchez irritent ta fureur,
Contrit, morne, et dolent, j'espère en ta clémence.
Si mon deuil ne suffit à purger mon offense,
Que ta grace y supplée, et serve à mon erreur.

Mes esprits éperdus frissonnent de terreur;
Et, ne voyant salut que par la pénitence,
Mon cœur, comme mes yeux, s'ouvre à la repentance;
Et me hay tellement que je m'en fais horreur.

Je pleure le présent, le passé je regrette;
Je crains à l'advenir la faute que j'ay faite:
Dans mes rebellions je lis ton jugement.

Seigneur, dont la bonté nos injures surpasse,
Comme de père à fils uses-en doucement.
Si j'avois moins failly, moindre seroit ta grace.

II.

Quand dévot vers le ciel j'ose lever les yeux,
Mon cœur ravy s'émeut, et confus s'émerveille.
Comment, dis-je à part moy, ceste œuvre nompareille
Est-elle perceptible à l'esprit curieux?

Cet astre, ame du monde, œil unique des cieux,

Qui travaille en repos, et jamais ne sommeille,
Père immense du jour, dont la clarté vermeille
Produit, nourrit, récrée, et maintient ces bas lieux?

Comment t'éblouis-tu d'une flame mortelle
Qui du soleil vivant n'est pas une estincelle,
Et qui n'est devant luy sinon qu'obscurité?

Mais si de voir plus outre aux mortels est loisible,
Croy bien, tu comprendras mesme l'infinité,
Et les yeux de la foy te la rendront visible.

III.

Cependant qu'en la croix, plein d'amour infinie,
Dieu pour nostre salut tant de maux supporta,
Que par son juste sang nostre ame il racheta
Des prisons où la mort la tenoit asservie;

Altéré du desir de nous rendre la vie,
J'ay soif, dit-il aux Juifs. Quelqu'un lors apporta
Du vinaigre et du fiel, et le luy présenta;
Ce que voyant sa mère en la sorte s'écrie:

Quoy! n'est-ce pas assez de donner le trespas
A celuy qui nourrit les hommes icy-bas,
Sans frauder son desir d'un si piteux breuvage?

Venez tirer mon sang de ses rouges canaux,
Ou bien prenez ces pleurs qui noyent mon visage;
Vous serez moins cruels, et j'auray moins de maux.

COMMENCEMENT

D'UN POÈME SACRE.

J'ay le cœur tout ravy d'une fureur nouvelle,
Or' qu'en un sainct ouvrage un sainct démon m'appelle,
Qui me donne l'audace, et me fait essayer
Un sujet qui n'a peu ma jeunesse effrayer.
Toy dont la providence, en merveilles profonde,
Planta dessus un rien les fondements du monde,
Et, baillant à chaque estre et corps et mouvements,
Sans matière donnas la forme aux éléments;
Donne forme à ma verve, inspire mon courage:
A ta gloire, ô Seigneur! j'entreprends cet ouvrage.
Avant que le soleil eust enfanté les ans;
Que tout n'estoit qu'un rien; et que mesme le temps,
Confus, n'estoit distinct en trois diverses faces;
Que les cieux ne tournoient un chacun en leurs places;
Mais seulement, sans temps, sans mesure, et sans lieu,
Que, seul parfait en soy, régnoit l'esprit de Dieu,
Et que dans ce grand vuide, en majesté superbe,
Estoit l'estre de l'estre en la vertu du Verbe;
Dieu, qui forma dans soy de tout temps l'univers,
Parla: quand, à sa voix, un mélange divers....

FIN DES ŒUVRES DE REGNIER.

ODE

SUR UN COMBAT

ENTRE REGNIER ET BERTHELOT,

POÈTES SATYRIQUES [1].

Inspire-moy, muse fantasque,
Escrivant un combat falot
Sur la peau d'un tambour de Basque,
A la gloire de Berthelot;
Et permets que, d'un pied de grive,
Avec les orteils je l'écrive.

En la saison que les cerises
Combattent la liqueur des vins,
Regnier et luy vinrent aux prises
Vers le quartier des Quinze-Vingts,
Pour vuider une noise antique
Vaillamment en place publique.

Regnier ayant sur ses espaules
Satin, velours, et taffetas,
Méditoit, pour le bien des Gaules,
D'estre envoyé vers les estats,

[1] Il est fait mention de cette pièce page 21 de ce volume. Je la donne ici parcequ'elle se trouve dans la plupart des éditions de Regnier.

Et mériter de la couronne
La pension qu'elle luy donne.

Il voit d'un œil plein de rudesse,
Semblable à celuy d'un jaloux
Regardant l'amant qui caresse
La femme dont il est époux,
Berthelot, de qui l'équipage
Est moindre que celuy d'un page.

Vers luy dédaigneux il s'avance,
Ainsi qu'un paon vers un oyson,
Ayant beaucoup plus de fiance
En sa valeur qu'en sa raison;
Et d'abord luy dit plus d'injures
Qu'un greffier ne fait d'écritures.

Berthelot avecq' patience
Souffre ce discours effronté;
Soit qu'il le fist par conscience,
Ou qu'il craignist d'estre frotté:
Mais à la fin Regnier se joue
D'approcher sa main de sa joue.

Aussi-tost, de colère blesme,
Berthelot le charge en ce lieu
D'aussi bon cœur que, le caresme,
Sortant du service de Dieu,
Un petit cordelier se rue
Sur une piéce de morue.

Berthelot, de qui la carcasse
Pèse moins qu'un pied de poullet,
Prend soudain Regnier en la face,
Et, se jettant sur son collet,
Dessus ce grand corps il s'accroche
Ainsi qu'une anguille sur roche.

De fureur son ame bouillonne;
Ses yeux sont de feu tout ardents;
A chaque gourmade qu'il donne,
De dépit il grince les dents,
Comme un magot à qui l'on jette
Un charbon pour une noisette.

Il poursuit tousjours et le presse,
Luy donnant du poing sur le nez;
Et ceux qui voyent la foiblesse
De ce géant sont étonnez,
Pensant voir, en ceste deffaite,
Un corbeau souz une alouette.

Ce Goliat, tout plein de rage,
Avecq' ses pleurs répand son fiel,
Et son sang luy fait le visage
De la couleur de l'arc-en-ciel,
Ou bien de ceste étoffe fine
Que l'on apporte de la Chine.

Phœbus, dont les graces infuses
Honorent ces divins cerveaux,

Comment permets-tu que les muses
Gourmandent ainsi leurs museaux,
Et qu'un peuple ignorant se raille
De voir tes enfants en bataille?

Regnier, pour toute sa deffense,
Mordit Berthelot en la main,
Et l'eust mangé, comme l'on pense,
Si le bedeau de Sainct-Germain,
Qui revenoit des Tuilleries,
N'eust mis fin à leurs batteries.

Mais ce vénérable bon père,
Preud'homme comme un pèlerin,
Dit à l'un d'eux, Bonne Gallère!
A l'autre, Bon Sainct-Mathurin!
Je vous ordonne ces voyages,
Mes amis, pour devenir sages.

Au bruit de ces grandes querelles,
Où Regnier eut les yeux pochez,
Une trouppe de macquerelles,
Conduites par les sept péchez,
Prestes de faire un bon office,
Luy vinrent offrir leur service.

Soudain qu'elles voyent sa face
Pleine de sang et de crachat,
Elles font plus laide grimace
Que la souris prise du chat;

Et leurs cris semblent aux oreilles
Une musique de corneilles.

Mais Regnier, en mordant sa lévre,
Leur promet qu'il n'en mourra pas.
Berthelot s'enfuit comme un liévre;
Et le bedeau haste ses pas,
Ayant appaisé cette escrime,
Pour aller faire sonner prime.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

SATYRES.

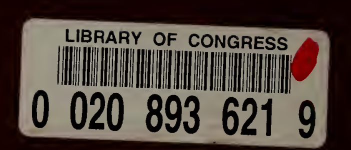
ÉPISTRES.

ÉLÉGIES.

POÉSIES MESLÉES.

POÉSIES SPIRITUELLES.

FIN DE LA TABLE.


LIBRARY OF CONGRESS
0 020 893 621 9